



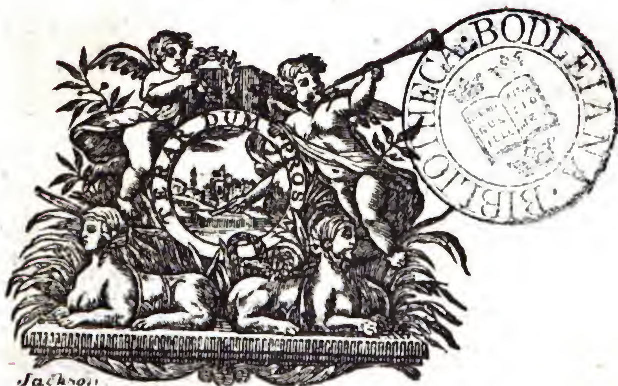
BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois de

JUILLET, AOUT, & SEPTEMBRE, 1741.

TOME VINGT-SEPT.

Premiere Partie.



A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCXLI.

AVIS DU LIBRAIRE

Qui publie ce Journal.

WETSTEIN & SMITH venant de rompre leur Société, après avoir exposé en Vente publique leur fonds de Librairie, le prémier a cru devoir donner avis au Public, qu'il s'est rendu à cette occasion le seul possesseur de cette *Bibliothèque Raisonnée*, dont il avoit commencé l'impression de concert avec son Associé en 1728.

Wetstein annonce cette Nouvelle, non seulement pour inviter les Savans, qui ont fourni des Extraits à ce *Journal*, & qui sont encore disposés à entretenir leurs liaisons, à concourir avec lui en tout ce qui peut perfectionner un Ouvrage si utile à la République des Lettres;

 mais

mais encore pour avertir qu'il recevra avec plaisir, & avec reconnoissance, les Pièces que voudront bien lui communiquer les Savans qui n'ont pas été dans la Correspondance jusqu'ici, & qui souhaiteront d'y avoir part, & de contribuer à un amusement aussi intéressant qu'agréable pour le Public. Afin donc que ceux qui ont envie de mettre à profit leurs lumières, soient d'autant plus assurés du contentement avec lequel on se servira de leurs Ecrits, le *Libraire* a jugé fort à propos de les prévenir sur divers changemens, qu'il a cru absolument nécessaires pour rendre ce *Journal* d'un usage plus général.

Les plaintes que des Personnes judicieuses ont formé diverses fois sur l'excessive longueur d'un grand nombre d'Extraits, & sur le peu de variété qu'on rencontroit dans plusieurs Parties de cette *Bibliothèque*, ne justifient que trop la réforme que le *Libraire* entreprend de faire. D'ailleurs, comme

me il n'a pas été le dernier à reconnoitre le préjudice que lui causoit le trop d'indulgence pour quelques uns des Auteurs de ces Extraits, son propre intérêt joint au jugement du Public, doit l'emporter sur la décision de cette espèce de Savans si révérés, dont le docte fatras ne trouve plus d'admirateurs depuis longtems.

Voilà donc dorénavant bannis de ce *Journal* tous les Extraits de cette nature, eussent-ils pour Auteurs les personnes les plus recommandables par leur profonde érudition On en excepte les seuls cas, où l'importance de la matière exigera nécessairement qu'on entre dans quelques détails capables d'intéresser la plus grande partie des Lecteurs, & de satisfaire autant qu'il sera possible la curiosité du Public. Outre tous les Extraits qui attaquent la Religion, les bonnes Mœurs, l'Etat & la Réputation, on rejettera encore ceux où l'Auteur, au-lieu de cher-

chercher à délaſſer le Lecteur & à l'inſtruire d'une manière agréable, ne l'entretient que de queſtions frivoles, où l'on ne trouve ni goût, ni diſcernement. Ces ſortes d'Extraits, ſur lesquels on s'eſt recrié le plus, ſont ceux qui roulent presque tous ſur des matières de Jurisprudence, où l'Auteur, pour mettre ſa Science & ſa vaſte Erudition en ſi grand étalage qu'il ſemble donner des Commentaires plutôt que des Extraits, charge impitoyablement les pages d'une multitude prodigieuſe de Citations, où l'on voit un mêlange ſouvent aſſez bizarre de Paſſages Grecs & Latins, tirés la plupart d'Auteurs dont le nom ſeul fait peur, & qui ne ſont presque lus ni eſtimés de perſonne aujourd'hui.

On évitera deſormais de faire entrer les Lecteurs dans une Carrière ſi hériſſée de ronces & d'épines, ou de les rebuter par une recherche trop ſcrupuleuſe ſur la vraie ſignification d'un mot, & de donner un ſens forcé

cé

cé à divers endroits de quelques anciens Jurisconſultes, qui, s'ils euſſent prévu ces rafinemens de l'amour-propre, ſe ſeroient bien gardés de ſe commettre avec des Savans de cet ordre.

A l'égard des Livres de Controverſe, on n'en donnera que rarement des Extraits, & cela par reſpect pour le Public, déja raſſaſié de toutes les Diſputes de Religion. Il eſt bien fâcheux que l'on ſoit obligé de reconnoitre que la Science qui eſt le plus à la portée du Peuple, devient entre les mains de divers Théologiens la choſe du monde la plus obſcure, & la plus remplie de difficultés.

On a toujours eu ſoin de parler, dans ce *Journal*, de tout ce qui a paru de meilleur ſur l'Hiſtoire: c'eſt un Article ſur lequel on ne ſe relâchera point, ſur-tout lorsqu'il ſera queſtion de Faits intéreſſans, d'Anecdotes curieuſes, & d'événemens propres à exciter l'attention & la curioſité du Public.

On conſultera au reſte avec plus de

de ſoin le goût qui domine aujourd'hui, & les Sciences qui ſont devenues le plus en vogue. Tout ce qui paroitra de bons Livres de Belles-Lettres, de Politique, de Philoſophie, de Phyſique, d'Hiſtoire-Naturelle, de Médecine, de Poëſie, de nouvelles Inventions ou Découvertes ; en un mot, tout ce qui ſera utile & curieux, ou du moins ce qui paſſera généralement pour tel, trouvera desormais place dans ce *Journal*, & y ſera toujours préféré à ce qu'il y a de ſec & d'aride dans les Sciences, & aux Compilations de pure Littérature, qui ne ſervent qu'à fatiguer & embaraſſer le Lecteur, ſans jamais l'éclairer.

Pour augmenter le mérite de cette *Bibliothèque*, on aura ſoin d'en rendre les *Nouvelles Littéraires* plus intéreſſantes & plus univerſelles. Le *Libraire* ſe flatte même de pouvoir réuſſir à en procurer d'autres, ſous le Titre de *Nouvelles Académiques*,

miques, à l'aide desquelles on instruira le Public des principaux changemens qui arrivent dans les plus fameuses Universités de l'Europe; Article trop important pour être négligé, comme on a fait dans la plupart des Journaux François.

Enfin le *Libraire* promet de tenir un compte exact de tout ce qu'on lui communiquera de quelque Pays que ce soit, & de reconnoitre le secours de ceux qui s'intéresseront assez au progrès des Sciences pour l'assister dans un Plan qui aura, à ce qu'il espère, l'approbation presque générale, & dont le succès, quel qu'il soit, & quel qu'il puisse l'attendre, ne le récompensera jamais des soins, des peines, du tems & des dépenses que demande une entreprise si difficile, & qu'il veut bien sacrifier pour l'amour du Public.

TABLE DES ARTICLES.

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Juillet, Août, & Septembre, 1741.

ARTICLE I.

HET DERDE JUBELJAAR DER UITGEVONDENE BOEKDRUKKONST, behelzende een beknopt Verhaal van de Uitvinding der Edele Boękdrukkonst; waar in onpartydig aangewezen word, wanneer, door wien, en waar ter plaatse dezelve eerst uitgevonden, vervolgens hoe langer hoe meer beschaafd, en verder door de Waereld verspreid is geworden? En welke groote Nuttigheden daar door aan dezelve toegebragt zyn? Door JOHAN CHRISTIAAN SEIZ, *Franco-Germanum*. Te *Haerlem*, de Voortbrengeresse der Edele Boekdrukkonst. Gedrukt by *Izaac* en *Johannes Enschede*, Ordinaris Stads Drukkers, 1740.

C'est-à-dire:

LE TROISIEME JUBILE' DE L'IMPRIMERIE, *ou Rélation exacte de la découverte de ce Noble Art, de ses prémiers Progrès & les grands avantages que l'on en a retirés. Par* JEAN-CHRETIEN SEIZ. *A* Harlem, 1740. 8vo. *pagg.* 258. *sans compter l'*Epitre Dédicatoire, *quelques* Vers *tant* Latins, *qu'*Hollandois *à l'honneur de l'Imprimerie, quelques* Planches *& la* Table *des* Matières. *Second Extrait* (*a*).

COSTER, quoique touché sensiblement de cette perte, & de cette perfidie, ne perdit point courage. Qu'y avoit-il à faire, que de se pourvoir de nouveaux Caractères? Il en fondit d'autres, non comme auparavant de Plomb ou d'Etain, mais seulement de ce dernier Métal, & ce fut avec ceux-ci qu'il fit sa seconde Edition du *Spiegel Onzer Behoudenis*, & qu'il publia ensuite le même Livre en *Latin*, sous le Titre de *Speculum humanæ Salvationis*.

On ignore si *Coster* imprima quelque chose de plus dans la suite, & l'on ne sait pas même ce que sa Presse devint. Il y a pourtant peu de sujet d'en être surpris. Les divisions affreuses que les Factions *Kaas* & *Brood*, restes des *Houks* & des *Cabilliaux*, causérent depuis l'an 1350 jusqu'en 1492, dans les *Païs-Bas*; la prise & le pilla-

(*a*) Le commencement de cet Extrait se trouve dans la Partie précédente de cette *Bibliothèque*, pag. 457.

pillage de *Harlem* en 1492; & les effraians ravages qu'y firent les *Espagnols* en 1573, y en ont fait périr presque tous les anciens Documens. „ On sait seulement que vers l'an 1550, on vo- „ yoit encore dans la Maison de *Laurent Coster*, „ alors habitée par *Gerard Thomasz.*, un de ses „ Descendans, des *Pots à Vin*, que l'on savoit „ avoir été faits de la fonte des Caractères qui „ avoient servi à cet Imprimeur, & l'on sait „ encore, que les Figures taillées dans le Bois, „ qu'il avoit employées dans son *Spiegel der Be-* „ *houdenisse*, sorties de Harlem, tombérent à „ *Culenbourg* entre les mains de *Jean Weldenaer*, „ qui les fit servir à une Edition nouvelle qu'il „ fit de cet Ouvrage, en d'autres Lettres que „ celles de *Coster*. Car ces Figures sont parfai- „ tement les mêmes"; ainsi que Mr. *Seiz* s'en est assuré par ses propres yeux, en comparant, avec la plus grande attention, les deux Exemplaires, & comme le reconnoit aussi Mr. *Maittaire*. Cette Edition de *Culenbourg* est *in* 4°. & de l'an 1483.

Telle est en gros l'Histoire tirée de (*a*) *Junius*, & de (*b*) *Scriverius*, excepté le dernier Article, qui regarde *Culenbourg*, & que Mr. *Seiz* rapporte en Témoin Oculaire. Mais tout cela demande des preuves, & voici celles que l'Auteur nous en donne.

La 1. & la principale se tire des Exemplaires qui

(*a*) *Hadr. Jun. Batav.* pag. 255—257. Ed. Lugd. Bat. 1578.

(*b*) *Petri Scriverii Laurekrans.* pag. 9, 10. 97—117. Ed. Harlem 1628.

qui restent du *Miroir du salut*. Il y en a deux, de la prémière Edition *Hollandoise*, l'un dans la Maison de Ville, & l'autre dans la Bibliothèque de la Ville, que Mr. *Seiz* a eu le loisir de voir & d'examiner avec soin. De la seconde Edition *Hollandoise*, il s'en trouve un dans la Bibliothèque de la Ville de *Hoorn*; un autre dans celle de Mr. *Marcus* d'*Amsterdam*; un autre dans celle de Mr. de *Bruin* à *Harlem*; un autre dans celle de Mr. le Professeur *Schwenke* à la *Haye*, sans parler de trois autres qui appartiennent au Comte de *Pembroke*, au Comte *Pertusati*, & à la Bibliothèque Imperiale de *Russie*, ce dernier, qui appartenoit à *Scriverius*, aiant été aquis par le Czar *Pierre* pendant son sejour en *Hollande*. Mr. *Seiz* a eu la communication de la plupart, ou plutôt de presque tous les Exemplaires qui sont dans cette Province. Quant à l'Edition *Latine*, il s'en trouve dans la Maison de Ville de *Harlem* un Exemplaire que l'Auteur a eu la permission d'examiner aussi à son aise. Mr. *Chevillier* (*a*) nous apprend qu'il y en a un autre dans la Bibliothèque des Pères *Céléstins* à *Paris*, & selon Mr. *Maittaire*, il y en a un troisième dans la Bibliothèque du Comte de *Pembroke*, qu'il dit y avoir vu, & qu'il décrit dans ses (*b*) *Annales Typographiques*.

Comme Mr. *Seiz* a collationné, avec toute l'attention imaginable, divers Exemplaires, & qu'il ne parle que de ce qu'il a vu & touché, nous devons, à present, écouter son rapport.

L'Edi-

(*a*) Hist. de l'Imprimerie.
(*b*) Ed. I. Tom. I, pag. 18, 19.

L'Edition *Hollandoise*, que l'on garde dans la Maison de Ville de *Harlem*, est un petit Folio de 74 pages, & dont les feuilles ne sont imprimées que d'un seul côté. Aux quatre prémières pages, qui contiennent le *Prologue*, & la *Table des Chapitres*, au nombre de 29, il n'y a point de Figures. Les pages suivantes sont partagées en deux colomnes, & au haut, c'est-à-dire au-dessus de l'imprimé, chaque page a sa Figure, qui doit avoir été coupée en Bois, puisque les Traits du revers sont fort rélevés. Ces figures qui s'étendent au-dessus des deux colomnes sont partagées au milieu par un Pilier. Chaque Figure représente une Histoire de la Bible, avec des mots, qui ont aussi été taillés dans le Bois, & dont les Lettres sont fort différentes de celles des colomnes. Les deux pages de chaque feuille sont celles du dedans de la Feuille; ce qui donne lieu de conjecturer que l'Imprimeur n'avoit guère plus de Caractères qu'il ne lui en falloit pour deux pages. Le Papier quoique de huit façons différentes, & de diverses marques, est pourtant assés égal, mais tout un peu mauvais.

Dans le *Prologue* à la ligne 20. on lit *nëgerhade*, ce qui est une faute, car il devroit y avoir *menigerhäde*, & comme c'est cette dernière leçon qui se trouve dans les autres Exemplaires de *Hoorn*, d'*Amsterdam*, &c. il est visible que ce sont des Editions différentes, mais qu'elles ont toutes été faites avec des Caractères mobiles. Ceux de la prémière sont un peu plus gros que celui que l'on nomme communément *Augustin*,

& ceux de la ſeconde ſont un peu plus petits, que celui que dans les Imprimeries on appelle le *Texte*. Les uns & les autres ſont tout-à-fait groſſiers, mauvais, inégaux, & l'on y en trouve pluſieurs, qui, autant que l'Oeil en peut juger, doivent avoir été fondus enſemble, tels que *de*, *ge*, *we*. Tout y eſt dans le goût Gothique, avec beaucoup d'Abbréviations, & ſans qu'il y ait nulle part ni Lettres Capitales, ni Virgules, ni Points, &c. ni Chiffres des Pages, ni Reclames, &c. La couleur des Figures eſt (*a*) de gros rougeâtre, ou Feuille morte; mais celle des colomnes eſt paſſablement noire, & a été détrempée à l'huile, de telle ſorte que le Papier de la prémière Edition en eſt tout pénétré.

On voit auſſi dans cette prémière Edition, par-ci par-là, des *Eſpaces*, où les mots ſéparés les uns des autres, ſont plus élevés, ou plus abaiſſés, & quelquefois une Lettre un peu plus haute que l'autre. On y trouve même la dernière ligne de la prémière colomne de la page 31. tout-à-fait renverſée. On y obſerve enfin que dans les mots des figures, qui ont été certainement faites en bois, il y a quelquefois des Lettres qui s'échappent ſur les ſuivantes, ce qui n'eſt arrivé nulle part dans celles des colomnes, & ce qui démontre que ces dernières ne furent pas coupées dans le bois comme les autres, & dûrent néceſſairement avoir été mobiles, & fondues.

Au reſte l'Exemplaire de cette prémière Edition

(*a*) *Vaal.*

tion *Hollandoiſe*, qui eſt dans la Bibliothèque de la Ville, reſſemble, en tout au précédent, ſi ce n'eſt en 3. choſes. 1. Dans celui-ci les Caractères ſont parfaitement les mêmes dans tout l'Ouvrage, au-lieu que dans l'autre ceux des pages 16, 17, 18, 19. ſont meilleurs que le reſte, & que par conſéquent ces pages doivent avoir été empruntées de la ſeconde Edition pour compléter un Exemplaire de la prémière auquel elles manquoient. 2. Dans celui-ci encore, c'eſt-à-dire dans celui de la Bibliothèque de la Ville, placée dans la *Cour du Prince*, il manque les Figures des feuilles 6 & 14. 3. A la ſuite du *Miroir* on y trouve enfin, *Hiſtoria Alexandri Magni*, ou „l'Hiſtoire d'Aléxandre le Grand", d'une Edition dont les Caractères ſont beaucoup meilleurs que ceux de l'Ouvrage qui précède, avec cette autre différence ſingulière, que le dedans & le revers des pages ſont également imprimés. Au devant du Titre on lit, en écriture très ancienne les paroles ſuivantes, en Langue *Hollandoiſe*; „Celui qui m'a fait préſent de ce „ Livre, me dit qu'il étoit imprimé à *Harlem*; „ car c'eſt ainſi que l'on imprimoit ancienne- „ ment". Par où il paroît que cet Exemplaire eſt celui-là même dont *Scriverius* (*a*) a parlé.

Quant aux Exemplaires, qui ſe trouvent à *Amſterdam*, à *Hoorn*, & à *La Haye*, comme les Caractères en ſont meilleurs, qu'il y a moins d'abbréviations, que la faute de *nẽgerbãde* y eſt corrigée par la ſubſtitution de *menigerbãde*, que les

(*a*) *Laurekrans*, pag. 104.

les mots y ſont mieux liés, que les lignes y ſont redreſſées, &c. il eſt viſible que ce doit être une ſeconde Edition faite par *Coſter* lui-même, devenu plus habile en ſon Art, & mieux fourni de Matériaux qu'il ne l'étoit auparavant. Le *Prologue* manque à l'Exemplaire d'*Amſterdam*, & dans celui de *Hoorn* on lit vis-à-vis de la prémière page un Avertiſſement manuſcrit, d'*Iſraël Jacobſz.*, du 19. Févr. 1613. où il eſt dit que „ ce Livre fut le prémier Livre imprimé, après „ que ce bel Art eut été inventé par *Laurent* „ *Janszoon*, ſurnommé *Coſter* en 1440. ſelon „ la Narration de *Junius*, & de *Van Meke-* „ *ren*".

Pour ce qui regarde enfin l'Edition *Latine*, les Lettres en ſont plus nettes, mieux faites, & plus liées que celles des *Hollandoiſes*, il y a auſſi 8 pages & 8 figures de plus. Le Papier en eſt meilleur, & tout d'une façon, la marque en étant d'un Lys aſſés long.

Mr. *Seiz* n'eſt entré dans tout ce détail, & je ne m'y ſuis arrêté moi-même, après lui, que parce qu'il eſt abſolument néceſſaire pour ſe convaincre que ces diverſes Editions furent faites, non comme quantité d'habiles gens l'ont dit & le prétendent, avec des Lettres taillées dans le bois; mais avec des Caractères fondus & mobiles, & que par conſéquent ce furent les prémiers fruits de l'Imprimerie véritable & proprement dite. S'il nous reſtoit encore quelque Exemplaire de l'*Alexander*, & du *Petrus Hiſpanus*, imprimés en 1442. à *Mayence*, il ſeroit aiſé, par la Collation qu'on en feroit avec ceux du

du *Miroir*, &c. de juger si les Caractères furent ceux que *Coster* avoit employez, & qu'on lui déroba. Mais à ce défaut on n'a qu'à jetter les yeux sur la description qu'*Uffenbach* a donnée de la 1. Bible imprimée en 1450, & l'on verra qu'à l'exception de ce qu'il dit du Papier, tout le reste convient parfaitement au *Miroir*, tant *Hollandois* que *Latin*. D'ailleurs *Chevillier* en parlant des deux Exemplaires *Latins*, qui sont à *Paris*, avoue, qu'il les avoit fait voir, „à un „ Imprimeur, à un Fondeur, & à un Graveur, „ qui estiment que l'impression en a été faite par „ des Lettres de Métail, fondues & mobiles". Il ne resteroit donc plus qu'à nier que ces Editions aient été faites à *Harlem* par *Coster*; mais il semble à la vérité, que comme le dit Mr. *Seiz*, on viendroit trop tard pour le faire.

La seconde Preuve que Mr. *Seiz* produit pour *Harlem* est tirée de l'Origine de l'Imprimerie en *Angleterre*. Il paroit par le témoignage d'*Atkyns*, que „*Bourchier*, Archevêque de *Cantorbery*, du consentement & aux fraix de *Henri* „ VI. aiant ouï parler de cette nouvelle décou„ verte, entreprit d'en enrichir le Royaume; „ qu'il envoya, pour cet effet, en *Hollande*, „ *Robert Turnour*, un des Gentils-hommes de la „ Garde-Robe, accompagné de *Guillaume Caxton*, notable Bourgeois & Négociant de *Londres*; que ces Messieurs n'osant entrer dans „ *Harlem*, où cet Art étoit exercé par *Jean* „ *Cuthenberg*, & où les Etrangers étoient sus„ pects à la Magistrature, jalouse du Secret, se „ tinrent tantôt à *Amsterdam*, & tantôt à *Leyde*; „ qu'en-

„ qu'enfin à force d'argent, ils parvinrent à dé-
„ baucher un des Ouvriers de la Boutique de
„ *Harlem*, nommé *Fréderic Corſells*, ou plutôt
„ *Corſelis* qui, de nuit ſe déroba de chez ſon
„ Maître; que tranſporté tout auſſi-tôt en *An-*
„ *gleterre*, on le conduiſit à *Oxford*, où l'on le
„ fit travailler toujours gardé à vue; & que cet
„ Etabliſſement ſe fit, dix ans, pour le moins,
„ avant que l'Imprimerie fût connue dans aucu-
„ ne autre Ville de l'*Europe*, excepté *Harlem* &
„ *Mayence*, où elle ne faiſoit que de naitre".
Henri VI. aiant été detroné en 1461, & les années précédentes de ſon règne, n'aiant pas été fort tranquilles, cette entrepriſe doit avoir été formée entre 1450 & 1460; & ce qu'il paroît y avoir de certain, c'eſt que dans ce tems là il y avoit une Imprimerie établie à *Harlem*, d'où l'on débaucha *Corſelis*, avec beaucoup de peine, & de grandes dépenſes; ce qui donne tout lieu de juger que dans ce tems-là encore on regardoit *Harlem* comme la Mère inventrice de l'Imprimerie. Au reſte on me permettra de faire obſerver ici que *Thomas Bourchier* ne parvint au ſiège de Cantorbery (*a*) que l'an 1454.

La troiſième Preuve ſe tire de la *Chronique* de *Cologne*, imprimée en 1490. 1494 & 1499. Un Exemplaire de cette dernière Edition ſe trouve dans la Maiſon de Ville de *Harlem*, & l'on y lit aux pages 311 & 312, les paroles ſuivantes.
„ *Item wiewail die Kunſt is vonden tzo* MENTZ
„ *als vorſz. op die wyſe als dan nu gemeynlich*

„ *ge-*

(*a*) Voyez *Heylyn*. Help. to Eng. Hiſt. pag. 64. Ed. 1671.

„ *gebruykt wirt, so is doch die eyrste. Durbyldung*
„ *vonden in* Holland *uyss den* Donaten, *die*
„ *dar selfst vur der tzyt gedruckt zyn. Ind van*
„ *ind uyss den is genomen dat begynne der vursz.*
„ *Kunst.* C'est-à-dire: Notez que quoique nous
„ ayons dit que cet Art fut inventé à *Mayence*,
„ cela doit s'entendre de la manière dont on
„ imprime ordinairement aujourd'hui : car la
„ prémière découverte s'en étoit faite en *Hol-*
„ *lande*, & y commença par des *Donatus*, qui
„ y furent les prémiers imprimés pour le tems,
„ & c'est de là que cet Art tira ses commence-
„ mens". Un de ces *Donats*, collationné avec les Editions du *Miroir*, donneroit donc bien des éclaircissemens. Mais il ne s'en trouve plus, & Mr. *Seiz* desespéroit lui-même, dans cet endroit, d'en pouvoir jamais rien récouvrer. Cependant lorsqu'il étoit plus avancé dans son travail, la fortune lui a été plus favorable. Ses Libraires achetérent le 16 Juillet 1740, à la vente d'*Isaac van der Vinne*, un Pseautier Allemand, petit Octavo, imprimé à *Delft* en 1498, dont la Reliure à l'antique, étoit en dedans fortifiée de deux Pièces de Parchemin, qui couvroient un Papier, sur lequel on découvroit des Lettres imprimées. En détachant les morceaux, il se trouva que ces imprimés étoient des débris d'une Grammaire de *Donat*, & dans ces débris dont Mr. *Seiz* a fait tirer des Copies exactes, qu'il nous représente aux pages 119—121. les Lettres & le goût sont précisément & parfaitement les mêmes que de la prémière Edition Hollandoise du *Miroir du Salut*. Il n'y a point

de

de Curieux, qui s'il le veut ne puisse s'en assurer par lui-même, puis que les Libraires Ensche-dé s'offrent de faire voir, à qui voudra, ces morceaux du *Donat*, qu'ils possedent.

La quatrième Preuve est le témoignage d'*Accurse*, qui au rapport (*a*) d'*Ange Roccha*, écrivit de sa propre main sur un *Donat* de l'an 1450, les paroles suivantes, Johannes Faust, *Civis* Moguntinus, *avus maternus* Joannis Schæffer, *primus excogitavit, imprimendi artem typis æreis, quos deinde plumbeos invenit, multaque ad artem poliendam addidit ejus filius* Petrus Schæffer. *Impressus est autem hic* Donatus & Confessionalia *primum omnium Anno* 1450. *admonitus certe fuit ex* Donato Hollandiæ *prius impresso in tabula incisa.* C'est-à-dire : „ Jean Faust, Citoyen de „ Mayence, ayeul maternel de Jean Schæffer, „ inventa le prémier l'Art d'imprimer avec des „ Caractères de Cuivre, & dans la suite son Fils „ Pierre Schæffer inventa ceux de Plomb, & „ ajouta beaucoup de choses pour perfectionner „ l'Art. Or ce *Donatus* & les *Confessionalia*, „ furent imprimés avant toute autre chose l'an „ 1450. Il est vrai que l'Imprimeur en conçut „ l'Idée sur le *Donat* de *Hollande*, qui avoit été „ imprimé auparavant sur une Planche taillée". Quelque obscurité qu'il y ait dans cette narration, & quelque matière à procès qu'elle laisse, il en résulte au moins très-clairement, qu'il y avoit eu un *Donat* imprimé en *Hollande* avant l'an 1450.

La

(*a*) *Angel. Roccha.* Bibl. Vatic. pag. 411. Ed. Romæ 1591. *Mariangelus Accursus* commença à écrire en 1524.

La cinquième Preuve eſt le témoignage de *Louis Guichardin*, qui mourut à *Anvers* en 1589. à l'âge de 66 ans, & qui parlant de *Harlem*, dans ſa *Deſcription* des Païs-Bas, dit „que non ſeu-„lement ſur le rapport commun des Habitans „de cette Ville, & des autres Gens de *Hollan-„de*, mais auſſi ſelon quelques Auteurs & d'au-„tres Mémoires, c'eſt là que l'on découvrit „prémièrement l'Art de l'Imprimerie, & la ma-„nière de fondre des Lettres..... que l'Inven-„teur mourut avant que l'Art fût encore per-„fectionné, & que ſon Serviteur, à ce qu'on „dit, alla s'établir à *Mayence*, où il porta cet „utile ſecret....... ce qui a fait croire depuis „qu'il avoit été découvert à *Mayence*". Telle étoit donc, dans le tems de ce célèbre *Italien*, la Tradition générale tant à *Harlem*, que dans toute la *Hollande*.

Mr. *Seiz* donne pour ſa ſixième Preuve, le témoignage de *Jean Van Zuren* ou *Zurenus*, mort Bourguemaitre de *Harlem* en Mai 1591. à l'âge de 74 ans. En 1549, il écrivit ſur l'Origine de l'Imprimerie un Dialogue, qui, dans les Troubles qui ſuivirent bien tôt, s'eſt perdu à la réſerve de quelques Feuilles (*a*), dans leſquelles l'Auteur dit en termes précis, que c'eſt dans *Harlem* que furent jettés les prémiers fondemens de l'Imprimerie, *ruda fortaſſe*, ajoute-t-il, *ſed tamen prima*, c'eſt-à-dire: „groſſiers „peut-être, mais pourtant les prémiers".

Suit en ſeptième lieu, le témoignage d'*Adrien Ju-*

(*a*) *Scriverius*, Laurekrans.

Junius, ou *de Jonge*, né à *Hoorn* en 1512, & mort en *Zélande* en 1575. Nous avons déja rapporté la ſubſtance de ſa Narration. Nous ajouterons ſeulement ici, qu'il compte (*a*) *près de* 128 *ans*, depuis la prémière invention de l'Imprimerie à *Harlem*, jusqu'au tems auquel il écrivoit, & qu'il dit tenir ce qu'il rapporte du Bourguemaitre *Quirinus Taleſius*, & de ſon Maitre d'Ecole *Nicolas Gael*, qui le tenoient tous deux de la propre bouche d'un Vieillard, nommé *Cornelis*, qui étoit Relieur à *Harlem*, & qui avoit ſervi dans la Boutique de Laurent *Coſter*. Qu'il y ait eu de leur tems à *Harlem*, un Relieur de ce nom, c'eſt ce qui conſte par un Exemplaire du *Bartholomeus van de propieteiten der dingen*, imprimé à *Harlem* en 1485, qui eſt entre les mains d'*Iſaac Tirion*, Libraire d'*Amſterdam*, puisqu'à la dernière feuille, on y lit d'une écriture très-ancienne, que „ ce Livre avoit „ été acheté à *Harlem*, dans la rue de la Croix, „ chez le Relieur *Cornelis*, l'année 1492". Mais pour ce qui regarde la dépoſition de *Junius*, il eſt viſible que la Date de 128 ans doit être entendue non de l'an 1575, jusqu'auquel il pouſſa ſon Hiſtoire & ſa Vie, mais du tems auquel il écrivoit cet endroit particulier de ſon Livre: car il demeura pluſieurs années à compoſer ſon Ouvrage, & cela paroit à diverſes Dates qu'il y a indiquées. Par celle de la page 30. il écrivoit en 1571. Par celle de la page 333. il écrivoit en 1569. Par celle de la page 345. il écrivoit en 1562. & dans

(*a*) *Ante.*

& dans son *Epitre Dédicatoire*, il déclare que son Travail avoit demandé beaucoup de tems, & que *tutius consultiusque duxi lente incedendo curriculum conficere*, „le plus sûr & le plus prudent „ lui avoit paru d'y procéder avec *lenteur*". Aussi *Scriverius* & *Bullart*, ont-ils remarqué que cet Endroit de la *Batavia* de *Junius* étoit écrit l'an 1568.

Il reste pourtant, sur la narration de ce savant *Hollandois*, une autre difficulté que *Naudé*, & d'autres après lui ont jugée très-grande. „Je „ demanderois volontiers, *dit le prémier*, com„ me un homme seul peut emporter toutes les „ Presses, Caractères, Casses, Chassis, & au„ tres Instrumens d'une Imprimerie". Ce que *Chevillier* fait monter à plus d'un mille pesant. Mais on devroit prendre garde qu'il n'étoit nullement nécessaire que *Jean Faust* enlevât avec lui diverses choses, dont il lui suffisoit de connoitre la façon & l'usage, pour en faire travailler de même, en quelque endroit qu'il allât, & Mr. *Seiz* qui a déja conclu de l'inspection du *Miroir*, &c. de la prémière Edition, que *Coster* n'avoit encore alors que pour deux pages de Lettres, calcule que ce poids ne pouvoit aller audessus de 20 Livres, ce qui avec quelques autres choses n'en faisoit pas plus de trente.

D'ailleurs si l'on incidente sur ce que le témoignage de *Junius* n'est fondé que sur des Ouï-dire, Mr. *Seiz* représente que cet Ouï-dire n'est point vague puisque c'est celui d'un Témoin oculaire; & que l'on n'a rien de plus fort dans les dépositions pour *Mayence*, *Trithème* lui-

même, ne rapportant que ce qu'il avoit ouï-dire à *Pierre Schöffer*.

Enfin, si l'on prétend que *Junius* n'est pas un Témoin recevable, parce que c'est un Témoin Domestique, de quel droit veut-on recevoir ceux de cet ordre qui déposent en faveur de *Mayence*?

La huitième Preuve en faveur de *Harlem* est le témoignage de *Coornhert*, qui mourut en 1590, à l'age de 68 ans, & qui vers l'an 1560 s'établit à *Harlem* en qualité d'Imprimeur. Dans l'*Epître Dédicatoire* de sa Traduction des *Epîtres* de *Ciceron*, il assure, „avoir souvent ouï-dire, „ que la prémière découverte de l'Imprimerie „ s'étoit faite à *Harlem*; que l'infidélité d'un „ Domestique l'avoit portée à *Mayence*, & qu'il „ croyoit tout cela fermement, parce qu'il le „ tenoit de personnes très agées, & très incapables d'en vouloir imposer".

Mr. *Seiz* donne enfin pour sa neuvième Preuve le témoignage de *Noël le Comte*, qui écrivoit vers l'an 1580, & pour la 10 & dernière celui de divers Ecrivains (*a*), ou Monumens du XVII & du XVIII. Siècle, & répond ensuite à la question que l'on fait si souvent; si l'Imprimerie fut inventée à *Harlem* dès l'an 1440, d'où vient, dit-on, que, si l'on en excepte le *Miroir*, &c. il ne se trouve rien d'imprimé dans cette Ville avant l'an 1488? L'Auteur répond 1. qu'il ne reste non plus aucune trace de ceux qui s'imprimérent en 1457 à *Mayence*; que 2. les Troubles in-

(*a*) Inscriptions, Vers Hollandois, & diverses Médailles.

inteſtins de la Province, la mort de *Coſter*, & d'autres accidens ſemblables peuvent avoir cauſé ce ſujet de ſurpriſe; & 3. qu'enfin la beauté des Editions qui parurent à *Harlem* dès l'an 1483, marque clairement que l'Art s'y étoit conſervé, & y avoit été cultivé auparavant avec ſoin.

Une autre Objection faite par (*a*) *Mallinkrot*, ſe tire d'un Ecrivain d'*Amſterdam*, nommé *Opmeer*, qui ſans dire un mot ni de *Harlem*, ni de *Coſter*, attribue l'invention de l'Imprimerie à *Jean Fauſt* dans *Mayence*. L'Auteur répond; 1. que dans le tems qu'*Opmeer* écrivoit, il y avoit de grandes animoſités entre les Villes d'*Amſterdam* & de *Harlem*, la prémière étant encore toute *Eſpagnole*, tant pour la Religion que pour l'intérêt Politique, au-lieu que l'autre étoit dans les ſentimens les plus oppoſés; ce qui pouvoit bien avoir influé ſur la Plume & ſur le Cœur de cet Ecrivain *Hollandois*; 2. qu'il étoit très poſſible que cet Ecrivain *Hollandois* ignorât la vraie Origine de l'Imprimerie, auſſi-bien que quelques autres de la même Nation que *Mallinkrot* a cités, pour ſe prévaloir ou de leur ſilence, ou de leur témoignage, & 3. qu'à ces *Hollandois* on peut oppoſer divers Etrangers qui ont témoigné pour *Harlem*, & auxquels on ajoutera deſormais Mr. *Seiz* lui-même, puiſqu'il nous apprend au Titre de ſon Livre, qu'il eſt né dans la *Franconie*.

Après avoir ainſi plaidé pour *Harlem*, il examine

(*a*) Pag. 41. de ſa Diſſert. *de Arte Typogr.*

mine les Titres & les prétenſions de *Mayence*, & y trouve tout ſi douteux, ſi équivoque, ſi couvert de ténèbres; que cela ſuffit à ſon avis, pour n'en rien croire. Car les Témoins, ſans en excepter les plus fermes, ou en apparence les mieux inſtruits, ſe coupent ou ſe contrediſent ſur toutes les diverſes parties de leur Témoignage. Demandez-leur ſi *Jean Guttenberg* étoit natif de *Strasbourg* ou de *Mayence*? *Jaques Wimpheling*, *Bergellan*, & la Vieille *Chronique* de *Cologne*, vous répondront que *Strasbourg* fut la Ville de ſa naiſſance; mais un vieux Regiſtre, qui ſe trouve à *Strasbourg*, & *Pierre Schöffer* lui-même, à la fin des *Inſtructions* imprimées en 1468, le diſent de *Mayence*. Il en dit de même de toutes les queſtions ſuivantes: Si *Guttenberg* étoit Gentilhomme ou Orfèvre? Qui eſt-ce de *Guttenberg* ou de *Fauſt* qui fut *Gensfleiſch*, & ceci fut-il le nom de Famille de l'un ou de l'autre. Qui eſt-ce de *Guttenberg* ou de *Fauſt*, qui fut le prémier Inventeur de l'Imprimerie? Fut-ce *Guttenberg* qui recourut à la Bourſe de *Fauſt*, ou ſi ce fut *Fauſt* qui eut recours à celle de *Guttenberg*? *Pierre Schöffer* fut-il prémièrement le Serviteur, & enſuite le Gendre de *Guttenberg* ou de *Fauſt*? Qui eſt le *Jean Medinbach* ou *Meidenbach*, que certains Auteurs donnent pour aſſocié en tiers avec *Fauſt* & *Guttenberg*? Sur tout cela les Auteurs ſe partagent; les uns diſent blanc, les autres diſent noir, & l'on ne ſait à quoi s'en tenir. Les plus anciens Témoins ne parlent eux-mêmes que ſur des Ouï-dire. *Eraſme*, né en 1467, & mort en 1537, n'allegue autre

autre chose, non plus que *Polydore Virgile*. *Trithème*, qui est de tous celui qui parle du ton le plus ferme, assura qu'il tenoit toutes les particularités de sa narration de *Pierre Opilio*, ou *Schöffer* de *Gernsheim*, *Gendre du prémier Inventeur*, nommé *Jean Guttenberg*, peut bien avoir été mal instruit par des gens qui fiers d'une découverte qui faisoit tant de bruit dans le monde, & dont l'Opinion générale leur attribuoit tout l'honneur, voulurent appuyer cette opinion par le silence profond qu'ils gardérent sur l'Article de *Harlem*. Or qu'il y eut un peu de mauvaise manœuvre, dans leur fait là-dessus, c'est ce qui paroît par la déposition de *Jean Schöffer*, Fils de *Pierre*, qui dans le *Breviarium Historiæ Francorum*, imprimé en 1515, & dans le *Breviarium Ecclesiæ Mindensis*, imprimé en 1516, dit que *Jean Faust* avoit inventé l'Art, auquel *Pierre Schöffer* de *Gernsheim*, ajouta beaucoup de choses, à cause de quoi, le prémier lui donna sa Fille, ce qui ne s'accorde point avec ce qu'en rapporte *Trithème*.

Mais, dit-on, d'où vient donc que les Ecrivains *Allemands*, *Italiens* & *François*, disent tous unanimement que les prémiers Livres furent imprimés à *Mayence*, & que ce fut de-là que ce bel Art se répandit dans tous les autres Pays? Mr. *Seiz* répond à cela, que ce que l'on dit n'est point vrai par rapport à l'*Angleterre*, qui tira de *Harlem* le secret de l'Imprimerie; que les autres Pays pourroient bien l'avoir tiré de *Mayence*, quoique *Mayence* elle-même l'eût tiré de *Harlem*; que les Exemplaires subsistans du

du *Miroir*, &c. & les Morceaux nouvellement découverts du *Donat*, donnent un dementi formel à tous ces Ecrivains de l'*Allemagne*, de la *France*, & de l'*Italie*, & qu'enfin ces Ecrivains Etrangers ne sont pas si unanimes qu'on le prétend, puisque la *Chronique* de *Cologne*, *Mariangelus Accursius*, de la Nation *Allemande*, & *Guichardin* de l'*Italienne* ont déposé pour *Harlem*.

Les prétensions de *Strasbourg* ne sont pas, à beaucoup près, si bien appuyées que celles de *Mayence*. Il suffit d'en produire les Preuves pour en sentir la foiblesse. Une Vieille *Chronique* dit qu'en 1440 *Jean Mentel*, aiant découvert l'Art de l'Imprimerie, en confia le secret à un Serviteur, nommé *Hans Gensfleisch*, qui trahit son Maître & s'entendit avec un homme riche, nommé *Jean Guttenberg*, de sorte qu'ils allérent tous deux s'établir à *Mayence*, où *Gensfleisch* par une juste punition du Ciel perdit la vue. Une autre *Chronique* de la même Ville dit, que *Jean Mentel* aiant trouvé l'Art d'imprimer en 1440, son Gendre *Pierre Schöffer*, & *Martin Fluch*, fournirent aux dépenses; mais que *Jean Gensfleisch*, qui étoit au service de l'Inventeur, & qui en savoit le secret, s'enfuit à *Mayence*, sa Patrie, où aidé de *Guttenberg*, qui étoit riche, il perfectionna l'Art, & que *Mentel* en mourut de douleur. *Jérome Gebwiller*, qui écrivoit vers la fin du XV. ou le commencement du XVI. (*a*) témoigne avoir vu un Ecrit qui disoit, que

(*a*) *Panegyris Carolina*, pag. 19. Ed. Strasb. A°. 1521.

que *Jean Mentel* & *Henri Eckstein*, tous deux Bourgeois de *Strasbourg*, s'étoient associés pour ce secret, & un Livre, dans lequel *Mentel* avoit décrit les Outils & l'Encre dont il faisoit usage dans sa Presse; ce Livre étant encore au tems de *Gebwiller*, dans la possession de *Jean Schott*, *Strasbourgeois*, petit-fils de *Mentel*, par sa fille, & Imprimeur, comme son Grand-Père. On ajoute enfin qu'en 1466 *Fréderic* III. ennoblit par Patente *Jean Mentel* & ses Descendans, à cause de cette découverte, & leur donna pour Armes un *Lion couronné*, & un *Casque*.

Mais outre que l'on ignore en quel tems ces *Chroniques* furent écrites, & qu'il n'y a point d'apparence que l'Infidélité de *Gensfleisch* ait fait mourir de chagrin *Mentel*, qui ne mourut qu'en 1478; le témoignage de *Gebwiller* est contredit par celui de *Jaques Wimpheling*, qui étant *Strasbourgeois* lui-même, dans son *Epitome Rerum Germanicarum*, imprimée à *Strasbourg* en 1502, attribue l'invention de l'Imprimerie à *Jean Guttenberg*, Strasbourgeois de naissance, à la vérité, mais transplanté à *Mayence*, & ne parle de *Mentel*, que pour dire qu'il exerçoit de son tems, cette profession à *Strasbourg*, & s'y étoit enrichi. Ajoutez à ceci, que *Sebastien Brandt*, contemporain de *Wimpheling*, & Strasbourgeois comme lui, parlant de cette découverte, l'attribue en général aux *Allemands*, & aux Habitans du *Rhin*, sans dire un mot en particulier ni de la Ville de sa naissance, ni de *Jean Mentel*. Remarquez enfin que le prémier Livre que l'on ait jamais ouï-dire, qui soit sorti des

des Preſſes de *Strasbourg*, eſt la Bible *Allemande* de l'an 1466. Pour ce qui concerne la Patente de *Fréderic*, on en parle bien, mais on ne l'a point encore produite.

Voilà donc le Procès inſtruit; les Pièces produites, les raiſons alléguées. Qu'il me ſoit permis d'en tirer la Concluſion qui me paroît la plus naturelle. Les Titres de *Strasbourg* ſont viſiblement défectueux; ceux de *Mayence* ne ſont pas clairs, en ce qui regarde les Perſonnes, leur nom, & leurs qualités n'étant pas les mêmes dans les Auteurs qui ſemblent en parler avec le plus de connoiſſance de cauſe. Cette incertitude, cette confuſion même, n'empêche pourtant point qu'il ne ſoit très ſûr & très évident que *Mayence* n'a pas été la prémière Ville du monde, où l'on ait imprimé avec des Caractères fondus & mobiles, à moins que le *Miroir* &c. & les Morceaux du *Donat* récemment découverts, imprimés à *Harlem*, ne l'aient été avec des Caractères ſemblables. Ainſi tout ſe réduit à cette ſeule queſtion de fait; ſavoir, ſi le *Miroir* &c. & le *Donat*, imprimés par *Coſter*, furent taillés dans le Bois, ou faits avec des Lettres de fonte? Mr. *Seiz* qui ſoutient le dernier, eſt entré, là-deſſus, dans un détail qui perſuade. La différence des deux Editions *Hollandoiſes*; celle qui ſe remarque entre les Lettres des Figures, & celles des colomnes; des Lettres plus hautes ou plus baſſes que les autres; des mots inégalement ſéparés; une ligne renverſée; & d'autres choſes ſemblables indiquent une impreſſion tout-à-fait la même qu'elle eſt aujourd'hui. Au rapport de *Chevillier*,

un

un Graveur, *un Fondeur*, & *un Imprimeur* de *Paris* en portérent ce jugement. Des gens du Métier en doivent être crus, préférablement à tout autre, dans une chose où ils n'ont aucun intérêt qui les oblige à prévariquer. Il est indubitable aussi que l'on dut savoir en *Angleterre*, entre 1450 & 1460, qu'il y avoit des Presses à *Harlem*, puisque ce fut là qu'on envoya débaucher un Ouvrier que l'on transporta à *Oxford*. Il est néanmoins surprenant, je l'avoue, que *Coster*, que l'on prétend n'être mort qu'en 1467. ou n'ait rien imprimé depuis l'*Alexandri Magni Historia* que Mr. *Seiz* lui attribue, en l'assignant à l'an 1450, ou que tout ce qu'il imprima dans la suite soit péri, jusque dans la mémoire des hommes, & qu'il n'en reste pas le moindre vestige, ni dans les Bibliothèques, ni dans la Tradition. Mais aussi comme ce que *Coster* ne fit point depuis l'an 1450, ne détruit en aucune manière, l'existence de ce qu'il avoit fait auparavant, je croirois volontiers que cette Objection n'est en son tout, qu'une difficulté de plus ajoutée à tant d'autres, qui nous restent encore sur l'Origine de l'Imprimerie, & sur lesquelles peut-être nous n'aurons jamais d'entiers éclaircissemens.

Il n'a pas tenu pourtant à Mr. *Seiz* que l'Histoire n'en soit entièrement débrouillée. Car il nous donne une suite Chronologique de tous les Evènemens qui y appartiennent, depuis l'an 1428. que *Coster* se promenant dans le Bois de *Harlem*, y grava la Branche de Hêtre, jusqu'à l'an 1466, que *Mentel* imprima sa Bible *Allemande* à *Stras-*

bourg, & il y a disposé ces Evènemens de la manière qu'il a conçue la plus propre à concilier, ou à expliquer les Auteurs qui en parlent.

Dans le même esprit, il nous donne, après cela l'ordre Chronologique de l'Etablissement de l'Imprimerie dans les divers endroits de la Terre, en commençant par les Pays, & par les Villes de l'*Europe*. On a déja vu que ce fut vers l'an 1459 ou 1460, que les *Anglois* débauchérent *Corselis* de *Harlem*. Mr. *Seiz* croit aussi que vers le même tems l'Art fut porté à *Venise*, par un *Hollandois*, qui y alla par Mer, & que ce Hollandois fut *Nicolas Jenson* ou *Janszoon*, surnommé *Gallicus*, ou le *François*, parce qu'il étoit sujet de la Maison de *Bourgogne*, sortie de celle de *France*. Ce qu'il y a de sûr par l'Histoire, ou par les Dates des Editions, c'est que l'Imprimerie s'est établie à *Rome* en 1465; à *Paris* en 1464; à *Gouda* en 1472; à *Barcelone* en 1473; à *Bude* en 1473; à *Turin* en 1474; à *Rostock*, environ le même tems; à *Bâle* en 1470; à *Genes* en 1474; à *Cassel* 1475; *Bruxelles* 1476. *Delft* 1477; *Palerme* la même année; de même que *Modène*. *Genève* 1478. *Nimegue* 1479. *Vienne* 1481. *Leignitz*, la même année. *Sarragosse* 1482. *Stockholm* 1483. *Berlin* 1484. *Constantinople* 1488. *Boheme* 1489. *Lisbonne* la même année. *Madrid* 1491. *Coppenhague* 1493. *Engaddi*, vers l'an 1499. *Cracovie* 1500. *Moscou* 1560. Cet Etablissement formé par le Czar *Iwan Wasilowitz*, avec l'approbation du Patriarche, fut interrompu pendant les troubles, que causérent les faux *Démétrius* dans l'Empire, mais il

il a été rétabli, dans la Ruſſie, par le grand Czar *Pierre* I. A *Batavia*, on transſporta une Preſſe en 1668; une autre à *Tranquebar* en 1712. On forma le deſſein d'en établir une en *Turquie* l'an 1728. Le Grand Vizir d'alors en conçut lui-même, & en avança fort le projet. Mr. *Seiz*, qui eſt entré dans un détail des Villes plus grand que je ne l'ai fait, examine enſuite les avantages que le Genre Humain a tirés de l'Invention de l'Imprimerie, & finit par la comparaiſon des biens & des maux qu'elle a faits. Mais comme les perſonnes qui ſont au fait de ces ſortes de choſes, peuvent à peu près deviner ce qu'il dit, & que cet Article eſt déja d'une longueur peu agréable dans un Journal Littéraire, on ne trouvera pas mauvais que je le termine ici, en remerciant l'Auteur des grandes lumières qu'il a répàndues ſur un ſujet qui eſt ſi curieux par lui-même, qu'il n'y a point d'honnête homme qui n'y prenne, ou qui n'y doive prendre intérêt.

Je ne ſaurois pourtant perdre de vue cet Ouvrage, ſans en traduire la Concluſion. Mr. *Seiz* s'y propoſe le plaiſir de ſes Lecteurs: il eſt juſte que je donne auſſi quelque attention à celui des miens. On va voir ce que c'eſt.

„ Pour donner à mes Lecteurs quelque cho-
„ ſe, qui les divertiſſe, dit-il, je vai leur pro-
„ poſer une Enigme.

„ *Faire un Livre, qui ne ſoit ni écrit à la*
„ *main, ni imprimé, dont les Lettres & les mots*
„ *ne ſoient d'aucune matière viſible, & que ce-*
„ *pendant on puiſſe voir & lire.*

E x-

EXPLICATION.

„ Au rapport de (*a*) *Sanderus*, on a vu en „ 1640. dans le Cabinet du Prince de *Lingen*, „ un Livre intitulé : *Liber Passionis Domini* „ *Nostri Jesu Christi*, *cum Figuris*, *&* *Characte-* „ *ribus ex nulla materia compositis*, 8vo. C'est- „ à-dire: *Livre de la Passion de Notre Seigneur* „ *Jésus-Christ*, *avec des Figures & des Caractè-* „ *res*, *qui ne sont d'aucune matière*. Les Feuil- „ les de ce Livre étoient de Parchemin, sur le- „ quel on avoit découpé, avec la pointe d'un „ Canif, tous les traits des Lettres que l'on a „ coutume d'écrire ou d'imprimer sur le Papier, „ de sorte qu'en mettant entre les Feuilles, un „ Papier noir, ou de quelque autre Couleur, „ ou bien en les regardant par le revers au grand „ jour, tous les mots pouvoient en être claire- „ ment lus. L'Empereur *Rodolphe* offrit onze „ mille Ducats pour cette curiosité.

„ La possibilité de la chose paroît d'elle- „ même; & quoiqu'il y ait fallu une Adresse, „ & une Patience que l'on a bien de la peine à „ concevoir, le récit n'est pourtant pas incroia- „ ble. Quoiqu'il en soit, voilà l'explication de „ l'Enigme. On en trouvera la Rélation dans „ (*b*) l'*Histoire de l'Imprimerie*, qui a paru à la „ Haye cette année 1740".

(*a*) *Bibl. Bel.* MSta. Part. II. pag. 1. Ed. Lisle 1644.
(*b*) Pag. 9.

A R-

ARTICLE II.

SYLLOGE *altera Scriptorum qui* de LINGUÆ GRÆCÆ vera & recta Pronuntiatione *Commentarios reliquerunt; Videlicet*, DESIDERII ERASMI, STEPHANI VINTONIENSIS *Episcopi*, Cantabrigiensis *Academiæ Cancellarii*, JOANNIS CHECI, THOMÆ SMITH, GREGORII MARTINI, *&* ERASMI SCHMIDT. *Quibus accedit Libellus rarissimus* GUILIELMI POSTELLI De PHOENICUM Literis, seu de Prisco Latinæ & Græcæ Linguæ Charactere, ejusque origine & usu. *Edidit* SIGEBERTUS HAVERCAMPIUS.

C'est-à-dire:

RECUEIL *de Traitez de divers Auteurs sur la véritable* Prononciation de la LANGUE GREQUE. Tome Second, *qui contient ce qu'ont écrit là-dessus*, ERASME; ETIENNE GARDINER, *Evêque de* Winchester, *& Chancelier de l'Université de* Cambridge; THOMAS SMITH; GREGOIRE MARTIN; *&* ERASME SCHMIDT. *A quoi on a joint un petit Livre très-rare de* GUILLAUME POSTEL, *sur les* Lettres des PHENICIENS, *ou sur* l'ancien Caractére des *Langues Gréque & Latine* &c. *Le tout publié par* Mr. HAVERCAMP. In 8. *pagg.* 726. sans la *Préface* &

& l'*Index*. A *Leide*, chez *Gerard Potvliet*, 1740.

ON a parlé, dans le Tome XVIII. de cette (*a*) *Bibliothéque*, du Prémier Volume de la Collection, que Mr. HAVERCAMP se proposoit de nous donner, des Traitez de divers Auteurs sur la véritable *Prononciation* de la LANGUE GREQUE. Il fut obligé alors d'en demeurer là, parce que, la plupart des Ecrits qui entroient dans son plan étant fort rares, il n'avoit pu encore en recouvrer quelques-uns. Ses recherches ont été depuis plus heureuses; & par lui-même, ou avec le secours de ses Amis, il a été en état de rassembler dans ce Second Volume les autres Piéces qui lui ont paru les plus utiles, & mériter le plus d'être rimprimées.

I. CELLES dont le Prémier Volume est composé, sont toutes de Savans qui ont voulu rétablir, contre l'usage conforme à celui des *Grecs* Modernes, la maniére de prononcer, par exemple, *η*, comme un *e* ouvert, & non comme un *i*; *β*, comme un *b*, & non comme un *v* consone, ou comme une *f*, &c. ERASME fut le prémier qui entreprit cette réformation. Il publia là-dessus à *Bâle*, en 1528. un Ouvrage, écrit en forme de Dialogue & d'une maniére très-agréable, sous ce titre: *De recta Latini Græcique Sermonis Pronunciatione Dialogus.* Il ne put venir à bout de déraciner une coutume si invétérée; & on dit qu'il s'y conforma toujours lui-

(*a*) *Part.* II. Article VI.

lui-même en lisant ou parlant Grec. Cependant il a l'honneur d'avoir montré le chemin, à ceux qui, aiant depuis défendu la même cause, ont fait enfin prévaloir en un grand nombre d'endroits la Prononciation qu'ils tiennent pour être celle des tems les plus anciens. Par cette raison Mr. *Havercamp* a cru ne devoir pas omettre, dans son Recueil, le Traité d'*Erasme*, quoique d'ailleurs, dit-il, assez aisé à trouver. Je ne sai, (*a*) s'il a été imprimé à part plusieurs fois. Le nouvel Editeur ne nous apprend point, quelle Edition il a suivie. Mais il auroit bien fait d'imiter celle qui se trouve (*b*) dans la derniére de toutes les Oeuvres d'*Erasme*, en deux choses qui sont assez importantes : l'une est, qu'on y a mis en caractére Italique les Passages citez, & certains mots, selon l'usage établi aujourd'hui depuis longtems, & que l'on ne sauroit nier être fort commode & fort utile: l'autre est, qu'on voit à la marge de cette Edition, les mots *Flamands*, *Anglois*, *Allemands*, *François*, dont *Erasme* marque la prononciation, mais en exprimant seulement ce qu'ils signifient en Latin; de sorte qu'un Lecteur, à moins qu'il n'entende toutes ces Langues, ne sauroit souvent rien comprendre à ce que dit l'Auteur, & peut même être embarrassé en matiére des mots d'une Langue qu'il entend, parce qu'elle a quelquefois plus d'un

(*a*) On le rimprima à *Cologne*, en 1529. joint au petit Traité de CERATINUS, à ce que dit BAILLET, *Jugem. des Sav.* Tom. II. pag. 153. Ed. in *quarto* d'*Amsterdam*.

(*b*) Dans le I. Tome.

d'un mot qui signifie la même chose, sans aucune conformité à l'égard de la prononciation. En jettant les yeux par hazard sur une page de cette Edition de Mr. *Havercamp*, j'y ai aussi apperçu un nom propre, que les Imprimeurs ont défiguré: (*a*) GEORGIO HIERONYMO, *qui se Spartanum prædicabat* &c. L'Edition de *Leide* porte (*b*) *Georgio Hermonymo*; & c'est ainsi que s'appelloit le Savant Grec, dont *Erasme* parle. Si quelcun en doutoit, il n'auroit qu'à lire la Dissertation de LEON ALLATIUS (*c*) *De Georgiis, & eorum scriptis*, où l'on trouve diverses particularitez sur la Vie de ce *George Hermonyme*, entre autres qu'il enseigna la Langue Gréque à *Paris*, comme le dit *Erasme*, & qu'il étoit de *Sparte*.

II. DEUX Savans Anglois, l'un & l'autre Professeurs dans l'Université de *Cambridge*, JEAN CHEKE & THOMAS SMITH, travaillérent après ERASME, mais avec de plus grands efforts, à corriger la Prononciation commune; de sorte que, malgré les oppositions qu'ils trouvérent, ils furent cause que l'autre maniére de prononcer s'introduisit bien-tôt en *Angleterre*. Voici l'histoire que (*d*) *Smith* donne, de la maniére dont *Cheke* & lui vinrent à se désabuser eux-mêmes, & comment ils s'y prirent pour tâcher de désabuser les autres. En (*e*) l'Année 1534. ou 1535.

(*a*) *Pag.* 72. (*b*) Tom. I. *Opp.* col. 933.

(*c*) *Pag.* 137, 138. in *Tom.* XII. *Scriptor. Hist. Byzantin.* Edit. *Venet.*

(*d*) *Pag.* 557, & *seqq.*

(*e*) Il y a, dit-il, *plus de sept ans.* Or sa Lettre est datée du 12 Août 1542.

ou 1535. ces deux Amis s'entretenoient ensemble sur la confusion & la difficulté que causoient, dans la Prononciation du Grec, tant de Lettres & de Diphthongues, qui n'avoient qu'un même son. Ils résolurent de faire des recherches dans les Auteurs de l'Antiquité, pour voir s'ils n'y trouveroient pas de quoi remédier à un tel embarras: car ils n'avoient point encore vu, dit-il, ni *Denys*, ni le Dialogue d'*Erasme*. *Denys*, dont il parle là, est DENYS *d'Halicarnasse*; & ce qu'il dit se rapporte à un Traité (*a*) de ce Rhéteur, où le son des Voyelles de l'Alphabet Grec est marqué par la maniére dont les organes se meuvent dans la prononciation de chacune: d'où MOLIERE a peut-être pris la plaisante idée d'une leçon qu'il fait faire par un Philosophe à son *Bourgeois Gentilhomme*. *Cheke* & *Smith* ne pouvoient d'abord convenir de rien entre eux, surtout à l'égard de l'*η*, & de l'*υ*. Peu de tems après, le Livre d'*Erasme* leur tomba entre les mains, aussi-bien que le Poëme Latin de TERENTIANUS MAURUS (*b*), ancien Grammairien,

(*a*) *De Composit. Verbor.* Cap. 14. *pag.* 21, 22. Tom. II. *Ed. Hudson.* Le passage est cité par *Smith* plus haut, pag. 536, 537, 542. mais sans indiquer le Titre du Traité, qui alors n'avoit encore été imprimé qu'à *Venise*, en 1508. chez *Alde Manuce*, dans la Collection des anciens *Rhéteurs Grecs*.

(*b*) *Smith* en cite ailleurs (*pag.* 539.) un endroit, où ce Grammairien dit, que l'*η* & l'*ε* ne différent point pour la prononciation, mais en ce que l'un est bref, l'autre long, de même que l'*o*, & l'*ω*: *Temporum momenta distant, non soni nativitas*, pag. 2392. *Ed. Putsch.*

rien, qui traite des Lettres, des Syllabes, de la mesure des Vers, &c. Alors ils corrigérent en leur particulier beaucoup de choses dans la Prononciation vulgaire : mais ils n'osérent encore communiquer leurs découvertes qu'à leurs Amis les plus intimes. Après s'être eux-mêmes assez accoutumez à l'autre maniére de prononcer, dont ils éprouvoient de plus en plus la douceur & la commodité ; ils résolurent de tenter quelque chose, pour la produire en public, & convinrent que lui, *Smith*, commenceroit. Il faisoit, depuis trois ans, des Leçons sur les Livres d'ARISTOTE *de la République*. En lisant le Texte Grec, il laissa de tems en tems échapper quelques mots, prononcez selon la nouvelle maniére qu'il se proposoit d'introduire ; afin de le faire promptement, s'il voyoit qu'elle fût bien reçue ; sinon, de renvoyer la chose plus loin. D'abord on ne prit pas garde aux changemens de son : mais, quand il y fut revenu souvent, quoique le faisant comme sans y penser, on commença à prêter l'oreille, & à soupçonner qu'il y avoit du dessein. Quelques Auditeurs, de ceux qui étoient les plus familiers, vinrent chez *Smith* lui dire ce qu'ils avoient remarqué. Il ne leur dissimula point, qu'il méditoit quelque chose, mais il dit, que cela n'étoit pas encore tout-à-fait bien digéré. Ils le priérent de leur découvrir son secret ; & il le leur promit. Le bruit s'en étant répandu, d'autres en beaucoup plus grand nombre voulurent savoir ce que c'étoit. Il leur expliqua peu-à-peu la maniére & les fondemens de sa nouvelle Prononciation. La plupart

part allérent consulter là-dessus *Cheke*, & autres Savans qu'ils croioient capables d'en juger. On s'imagine bien, que *Cheke* ne manqua pas d'approuver ce qui se faisoit de concert avec lui. Les sentimens furent partagez entre les autres. En ce même tems *Smith* expliquoit l'*Odyssée* d'HOMERE, dans des Leçons particuliéres. Il commença alors à emploier & établir plus ouvertement sa maniére de prononcer. *Cheke* en usa de même chez lui. L'hiver suivant, on expliqua, en suivant cette prononciation, le *Plutus* d'ARISTOPHANE, & ensuite divers autres Auteurs *Grecs*. Aucun de ceux qui enseignoient alors cette Langue, & qui passoient pour savans, ne s'y opposa. Il y eut même un Professeur en Théologie, nommé *Jean Redman*, qui, toutes les fois qu'il citoit quelque Texte Grec, suivoit la Prononciation corrigée. Quatre ans se passérent ainsi, sans que personne osât la combattre publiquement; & elle fut adoptée de tous ceux qui étoient en quelque estime de capacité. *Smith* (*a*) étant depuis allé voyager en *France* & en *Italie*, le Roi donna (*b*) à *Cheke* la Chaire de Professeur en Grec. Dès l'entrée de ses fonctions, le nouveau Professeur traita, pendant six leçons de suite, de la Prononciation nouvellement introduite. Il s'éleva alors un certain (*c*) *Radcliff*, qui, poussé par d'autres, aussi igno-

(*a*) Ce fut en 1539. comme on le dit dans le Dictionnaire de MORERI.

(*b*) En 1540. Voyez l'Article de *Cheke*, dans les *Mémoires* du P. NICERON, Tom. XI pag 24.

(*c*) C'est ainsi que l'appellent toujours *Cheke*, & *Gardiner*.

ignorans, dit-on, que lui, se mit sur les rangs pour disputer en public contre cette Prononciation. Mais il fut sifflé par les Ecoliers, & par une grande foule de gens, qui étoient venus l'entendre, connoissant le personnage, & s'attendant bien qu'il sortiroit de-là plein de confusion. Tout fut ensuite tranquille, jusqu'à ce qu'ETIENNE GARDINER, Evêque de *Winchester*, étant devenu Chancelier de l'Université, voulut arrêter les progrès d'un usage, qu'il regardoit comme une innovation de grande conséquence. Poussé d'ailleurs par les ennemis de *Cheke*, il donna un Edit, pour proscrire cette Prononciation, sous de rigoureuses peines; menaçant d'expulsion ceux qui étoient Membres du Sénat Académique; les Candidats, d'exclusion de tout grade; les Ecoliers, d'être raiez de la matricule, &c. C'est quelque chose de plaisant, de voir comment ce Prélat prend le ton de Législateur, sur une chose qu'il reconnoît lui-même être une bagatelle: (*a*) *Si quis autem, quod abominor, secus fecerit, & de sonis, (re sane, si ipsam spectes, levicula: si contentionis inde natæ indignitatem, non ferenda:) controversiam publicè moverit*, &c. Cet Edit est daté du 16 Mai 1542. *Cheke* ne demeura pas muet. Il disputa vigoureusement avec l'Evêque, qui, se piquant de savoir, & n'en manquant pas, quoique la Littérature

diner. Ici le nom est écrit *Rateliff*, apparemment par une faute d'impression, pour *Ratcliff*, dont la prononciation approche de *Radcliff*.

(*a*) Pag. 207. de ce Volume, où l'Edit commence à la page 205.

térature Gréque ne fût pas ſon fort, tâcha de juſtifier la Prononciation vulgaire contre les raiſons & les objections de *Cheke*, & déploia là-deſſus en vain toute ſon éloquence. Il y eut replique & duplique. Pendant cette diſpute, *Smith* revint de ſes voiages. Quoiqu'il eût été alors établi Profeſſeur en Droit, & qu'ainſi il ne fût plus intéreſſé à la maniére de prononcer le Grec; il ne voulut pas abandonner la défenſe d'une cauſe, qui, pour l'origine, lui étoit commune avec ſon Ami. Après avoir conferé là-deſſus en particulier avec l'Evêque de *Winchester*, il lui écrivit une longue (*a*) Lettre, où il expoſa avec force toutes les raiſons de juſtification, & ſur la conduite que *Cheke* & lui avoient tenue, & ſur le fond de la matiére dont il s'agiſſoit. Aucune de ces Piéces ne fut pourtant imprimée que pluſieurs années après, & hors de l'*Angleterre*. *Cheke* étant allé en (*b*) *Italie*, & paſſant à *Bâle*, fit voir l'original des Sept Lettres écrites entre *Gardiner* & lui, à *Cœlius Secundus Curion*. Celui-ci le pria de les lui laiſſer, pour les lire à loiſir; & les fit imprimer là, avec l'Edit du Chancelier, ſans en avoir demandé permiſſion à *Cheke*, comme il le dit dans ſon Epître Dédicatoire à un autre Anglois. Le Livre parut en 1555. Mais l'Ouvrage de *Smith* ne fut imprimé qu'en 1568. chez *Robert Etienne*; c'eſt-à-dire, à *Paris*, chez le Fils du pré-

(*a*) Elle eſt datée du 12 Août 1542.

(*b*) Ce fut en 1554. ſous le régne de *Marie*. Voyez NICERON, *ubi ſupr.* pag. 27.

prémier Libraire de ce nom. Le titre de la Dispute entre *Cheke* & l'Evêque, eſt ainſi rapporté par Mr. MAITTAIRE, dans ſes (*a*) *Annales Typographici* : JOANNIS CHEKI *Angli de pronuntiatione Græcæ potiſſimum linguæ Disputationes cum* STEPHANO *Wintonienſi Episcopo*, *ſeptem Epiſtolis contrariis comprehenſæ* : per *Nicolaum Episcopium* juniorem. 8. Mr. *Havercamp* y ajoute de ſon chef cet Eloge: *magna quadam & elegantia, & eruditione refertæ*. Mais il n'a rien changé au titre de la Piéce de *Smith*, qui eſt: *De recta & emendata Linguæ Græcæ pronunciatione*, THOMÆ SMITHI (*b*) *Angli*, *tunc in Academia Cantabrigienſi publici prælectoris*, *ad Vintonienſem Episcopum Epiſtola*: ex officina *Roberti Stephani*.

III. CES Piéces, qui ſont la plus grande partie du Volume, dont il s'agit, ſont ſuivies de deux, l'une & l'autre en faveur de la Prononciation conforme à l'uſage des *Grecs* modernes. La prémiére eſt: GREGORIUS MARTINUS *ad* Adolphum Mekerchum *de Græcarum literarum pronunciatione*. Celle-ci, qui eſt fort courte, fut publiée en 1712. à *Oxford*, (*c*) jointe à MOERIS *Atticiſta* ; ſur le Manuſcrit conſervé dans la Bibliothéque de JEAN SELDEN. On peut juger, combien long tems elle avoit demeuré cachée dans la pouſſiére des Cabinets, puis qu'elle

(*a*) *Tom.* III. pag. 669.

(*b*) Il y a dans les Annales de MAITTAIRE pag. 745. *Anglici*. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion.

(*c*) L'Editeur ne ſe nomme pas ; & Mr. *Havercamp* n'en dit rien. On ſait, que c'eſt feu Mr. HUDSON.

qu'elle fut composée du tems de MEKERCKE, pour refuter le Livre de ce Savant, qui avoit été imprimé à *Bruges* ou à *Anvers* en 1576. & que l'on trouve dans le prémier Volume de cette Collection. Mr. *Havercamp* aiant mis là une Vie de *Mekercke*, tirée de la *Bibliothéque Belgique* de VALERE ANDRE', nous apprend qu'il a trouvé depuis bien d'autres particularitez dans l'*Histoire des Païs-Bas*, écrite en Flamand par PIERRE BORR; sur-tout que la raison pourquoi *Mekercke* se retira en *Angleterre*, où il mourut trois ou quatre ans après, ce fut qu'il avoit été un des principaux qui trempérent dans la conspiration du Comte de *Leicester*; de sorte que, s'il eût été pris, il auroit été un des prémiers punis. A l'égard de JAQUES CERATINUS, dont on a vu aussi un petit Traité dans le I. Volume, l'Editeur dit, qu'il a découvert, que ce Savant, selon la coutume de ces tems-là, prit le nom de *Ceratinus*, parce qu'il étoit natif de *Horn* en *Nord-Hollande*. C'est ce que Mr. *Havercamp* auroit pu savoir il y a long tems, s'il eût jetté les yeux sur le *Dictionnaire* de BAYLE, ou consulté, au sujet de *Ceratinus*, la *Bibliothéque Belgique*, d'où il emprunta l'article de *Mekercke*.

IV. L'AUTRE Piéce, & la derniére de ce Recueil, est d'ERASME SCHMIDT, & intitulée: ERASMI SCHMIDT, *Græc. L. & Mathemat. Profess. Witebergens. Discursus de Pronuntiacione Græca antiqua, contra νεόφυτον*. Voici ce qu'en dit Mr. *Havercamp*, & qu'il est bon de rapporter, parce qu'il y a quelque chose d'in-

explicable pour ceux qui viendront à lire cette nouvelle Edition, sans en avoir vu d'autre: *IS* [Erasmus Schmidt] *in Academia Witebergensi Græcæ Linguæ & Mathematices Professor exstitit, pluribusque scriptis in Republica Literaria notus, præcipue contra illos, qui pro emendanda Græcæ Linguæ Pronuntiatione sudarant, ingenium acuit; credidìtque fucum olim* Erasmo *fuisse factum per* Beatum Rhenanum, *qui, ementita fabula de adventu quorumdam Græcorum, virorum doctissimorum, qui Parisiis emendatiori modo Græcam pronunciarent linguam, ansam* Erasmo, *novatori, & nimis credulo, dederit scribendi illius Dialogi, qui primum in hac Collectione locum obtinet. Fides narratiunculæ ejusmodi nititur testimonio cujusdam* Henrici Coracopetrei Cuccensis (*Henric Ravensberg van Cuik*) *quod penes se, scriptum Neomagi, habuit* Jo. Ger. Vossius, *atque post Præfationem* Erasmi Smidt, *in Addendis recensuit* JOH. MICHAEL LANGIUS, &c. L'Editeur nous donne ici *Erasme Schmidt* pour Auteur de la *Préface*, qui paroît à la tête de son Edition; & il lui attribue d'avoir ajouté foi à un conte que l'on a fait au sujet d'*Erasme*; de quoi je dirai quelque chose plus bas. Qu'on lise cette *Préface:* on verra que celui qui y parle, dit, Qu'il y a plus de cent ans, qu'*Erasme Schmidt*, donnant une Edition fort augmentée du petit Ouvrage très-utile de CYRILLE, ou, comme d'autres veulent, de JEAN PHILOPONUS, sur la différence des Mots Grecs, selon l'accent, l'esprit, le genre, &c. y joignit un *Discours sur la Prononciation ancienne de la Langue Gré-*

Gréque, contre la nouvelle : Que cette Piéce étant heureusement tombée depuis peu entre ses mains (de lui qui parle) il a cru faire plaisir aux Etudians, en la rendant plus commune par la rimpression : Que cependant il n'a pas voulu ajouter une Préface de sa façon à un Ouvrage d'autrui, mais qu'il demande permission à Mr. JEAN MICHEL LANGIUS d'emprunter de lui, pour tenir lieu de Préface, ce qu'il a dit dans une *Addition* au § 13. de sa Dissertation Philologique *De differentia Linguæ Græcorum Veteris & Novæ sive Barbaro-Græcæ*; comme pouvant servir d'introduction très-convenable à la lectu-re du Discours de *Schmidt*. Après quoi suit cet *Addenda*, qui ne contient presque qu'un long passage des *Orationes Apologeticæ*, &c. de *Jean Rodolphe Wetstein*, imprimées en 1686. à *Bâle*; où est rapporté, d'après JEAN GERARD VOSSIUS, le conte au sujet d'*Erasme*. Si on lit ensuite le *Discours* de *Schmidt*, on n'y trouvera pas un seul mot sur ce conte. Et comment pourroit-il en avoir parlé, puis que, comme il paroît par le passage de *Wetstein* cité dans les *Addenda* de *Langius*, on n'en a d'autre garant, qu'un papier, sur la foi duquel *Vossius* le débita dans son (*a*) *Aristarque*, imprimé vingt ans après la publication du Traité de *Schmidt*? Voici l'explication de l'énigme. Mr. ROSSAL, Professeur

(*a*) *Lib.* I. Cap. 28. La prémiére Edition de cet Ouvrage, qui n'étoit intitulé que *De Arte Grammatica*, &c. parut en 1635. Et *Schmidt* avoit publié son *Discursus* en 1615.

feſſeur à *Groningue*, y publia en 1717. un Ouvrage intitulé: *Obſervatio de* Chriſto *per errorem in* Chreſtum *commutato:* & il ſe ſervit de cette occaſion pour faire rimprimer le *Discours* de *Schmidt*, dont l'Edition originale & unique étoit très-rare. Il le plaça à la fin de ſon Livre, avec un Titre particulier, qui porte: *Recuſus ad Editionem quæ lucem vidit* Witebergæ, *Typis Richterianis, ſumptibus Corvini, Anno Chriſtiano* M. DC. XV. C'eſt ſur cette nouvelle Edition, que Mr. *Havercamp* a fait imprimer la ſienne: mais il n'a pas jugé à propos, on ne ſait pourquoi, d'en rien dire. Mr. *Roſſal* ne mit point ſon nom ſur le titre de la *Préface*, parce que cela n'étoit nullement néceſſaire. Le nouvel Editeur ou n'a pas lu cette Préface, ou aiant oublié de qui elle étoit, ne l'a point relue, en donnant pour copie aux Imprimeurs un exemplaire de l'Edition de *Groningue*. Ainſi n'y voiant pas le nom de Mr. *Roſſal*, il a ſuppoſé qu'elle étoit de l'Auteur même; & s'eſt ſeulement ſouvenu, ou apperçu, qu'il étoit parlé dans les *Addenda* du petit conte au ſujet d'*Erasme*. Puis, quand il compoſoit ſa propre *Préface*, il n'a plus penſé à jetter les yeux ſur l'autre dont il s'agit, qui eſt au devant du *Discurſus* de *Schmidt*, dans l'Edition, qu'il avoit fait copier. Cela eſt aſſez ſurprenant: mais apparemment d'autres occupations plus importantes font que Mr. *Havercamp* ne donne pas beaucoup d'attention à celles où il ſoutient le ſimple perſonnage de Collecteur & d'Editeur de Piéces déja imprimées. Car nous avons vu, que, dans le Prémier

mier Volume de ce Recueil, il a inseré, sous le nom d'*Henri Etienne*, le *Philopappus Huralt-hospitaliorum*, Ouvrage qui est certainement, comme tout le montre, des Jeunes *Hurault de l'Hôpital*, Petits-Fils du Chancelier, & qu'ils composérent, aidez des lumiéres du Savant *Pierre Gautier Chabot*.

Venons maintenant au conte, que l'on a fait, sur ce qui engagea *Erasme* à écrire son *Dialogue*. *Henri Glaréan*, dit-on, étant venu de *Paris* à *Louvain*, fut invité à dîner par *Erasme*, au Collége de *Busleyden*, où il demeuroit alors. Pendant le repas, *Erasme* lui demanda, quelles nouvelles il apportoit de *Paris*. *Glaréan*, qui connoissoit *Erasme* pour être grand amateur de la nouveauté, & merveilleusement crédule, avoit préparé, pendant qu'il étoit en chemin, une nouvelle de son invention. Il dit donc, qu'il étoit venu à *Paris* quelques Savans, nez en *Gréce*, & d'une érudition prodigieuse, qui prononçoient leur Langue tout autrement qu'on ne faisoit dans ces pays-ci, disant *Beta*, au lieu de *Vita*; *Eta*, au-lieu d'*Ita*, &c. Le bon *Erasme*, donnant dans le panneau, composa peu de tems après son *Dialogue* sur la vraie Prononciation des Langues Gréque & Latine, afin de passer pour l'inventeur de cette Prononciation, & il voulut faire aussi-tôt imprimer sa Piéce à *Louvain*. Mais l'Imprimeur, *Pierre d'Alost*, à qui il l'offrit, ou refusant, ou n'étant pas de commodité de faire incessamment rouler la presse; l'Auteur, qui avoit une grande impatience de mettre au jour son Ouvrage, l'envoia à *Bâle*, où on le vit bien-

bien-tôt paroître chez *Froben*. Lorsqu'il eut ensuite découvert le tour que *Glaréan* lui avoit joué, il ne prononça jamais plus le Grec selon les régles qu'il avoit établies dans son Livre, & ne conseilla à aucun de ses Amis de suivre cette Prononciation. Il dressa même, pour l'usage de *Damien Goes*, Espagnol, une formule, entiérement conforme à la pratique commune & des Savans & des Ignorans. Tout cela est fondé sur le témoignage d'*Henri Ravensberg* de *Cuick*, dont *Vossius* publia un Mémoire, qui lui étoit tombé entre les mains, écrit de la main de ce Savant, en l'Année 1569. Là *Ravensberg* dit tenir le conte de (*a*) *M. Rutger Rescius*, Professeur en Langue Gréque, sous lequel il avoit étudié à *Louvain*; & qui, au tems que *Glaréan* fut invité par *Erasme*, étoit logé dans le Collége même de *Busleyden*, où il demeura, avec *Erasme*, deux ans, plus ou moins.

Vossius n'ose revoquer en doute la vérité du fait: il rejette seulement la conséquence qu'on en tire, pour prouver qu'*Erasme* se répentit d'avoir écrit son Livre, & reconnut qu'il avoit eu tort de combattre la Prononciation vulgaire. Mr. *Havercamp* laisse la question indécise. Pour moi, après avoir examiné le conte, avec ses circonstances, j'y trouve tout l'air d'une pure fable. Voici mes raisons.

1. *Gla-*

(*a*) Il est appellé simplement *Rutgerus Rescius*, sans le *M.* (*Marcus*) & dans les Lettres d'*Erasme*, où il y en a de *Rescius* même, & dans la *Bibliothéque Belgique* de VALERE ANDRE'.

1. *Glaréan* étoit allé de (*a*) *Bâle* à (*b*) *Paris* dès l'Année 1517. Cela paroît par une de ses Lettres, qui se trouve parmi (*c*) celles d'*Erasme*. Et il ne revint de *Paris*, qu'au commencement de l'Année 1522. Car *Erasme* écrivant de *Bâle* à *Nicolas de Wattenville*, Prévôt de la Cathédrale de *Berne*, le 7 Mars de cette Année, lui dit, (*d*) qu'il avoit eu dessein de l'aller voir chez lui, & qu'il auroit eu pour agréable compagnon de voiage *Henri Glaréan*, qui enfin, ajoute-t-il, nous a été rendu par la *France*, & dont l'arrivée m'a causé tant de joie, qu'il me semble que je suis ressuscité, &c. Or je trouve, dans une autre Lettre d'*Erasme*, l'époque du tems où il fut logé avec *Rutger Rescius*. Cette (*e*) Lettre est de l'Année 1519. Qu'on mette pour

(*a*) Il demeuroit depuis quelques années à *Bâle*, où il enseignoit les Belles-Lettres, & tenoit des pensionnaires. Voyez les Lettres d'ERASME, *Epist.* 217. col. 198. & *Epist.* 235. col. 232. *Edit. Cleric.*

(*b*) On lui avoit fait espérer à *Paris* un salaire de deux cens Ecus par an; comme il le dit à *Erasme*, dans une Lettre du 5 Septembre 1516. *Epist.* 217. col. 198. Et il eut, l'année 1518. la place de *Faustus Andrelin*; ainsi que *Budé* l'écrit à *Erasme*, du 12 Avril de cette année. *Epist.* 310. col. 316. Voyez sur ce *Faustus Andrelin*, le *Dict.* de BAYLE.

(*c*) *Appendix*, Epist. 158. col. 1620, 1621. Elle est datée de *Paris*, du 5 Août 1517.

(*d*) *Et contigerat lepidissimus vir vel dux, vel comes, pro vehiculo futurus*, Henricus Glareanus, *tandem nobis, id quod gaudeo, redditus è* Galliis . . . *Adventus* Glareani *nostri tantum alacritatis nobis attulit, ut mihi videar revixisse.* Epist. 617. col. 708.

(*e*) Datée de *Louvain*, du 1. Décembre. *Utimur eadem mensa* (dit-il, en parlant de *Rescius*) *& inter pocula quidvis garrimus*, &c. Epist. 480 col. 523. Ce *Rescius* fut ensuite Imprimeur, sans cesser d'être Professeur. Voiez les *Annales Typogr.* de MAITTAIRE, Tom. II. pag. 63, *& seqq.*

pour l'autre des deux années (*a*) ou la précédente, ou la suivante, *Glaréan* ne peut avoir été pendant tout ce tems-là à *Louvain*. Il ne peut non plus, depuis son retour de *Paris*, avoir vû *Erasme* à *Louvain*. Car *Erasme* avoit établi sa demeure à *Bâle* (*b*) depuis le commencement de l'Année 1522. un peu avant que *Glaréan* y revînt de *Paris*. Et il est certain qu'*Erasme* ne retourna jamais plus à *Louvain*. Il demeura constamment à *Bâle*, depuis cette Année 1522. jusqu'en 1529. & fit seulement quelque petit voiage à *Constance*, & à *Besançon*. Toutes les Lettres d'*Erasme* de ces huit années, avant le 21 Avril de 1529. sont datées de *Bâle*. Et les Histoires de Suisse (*c*) nous ont conservé les Vers suivans, qu'il fit, pour dire adieu à cette Ville, dont il ne sortoit qu'à contre-cœur:

Jam Basilea *vale, qua non urbs altera* MULTIS
ANNIS *exhibuit gratius hospitium.*
Hinc precor omnia læta tibi; simul illud, Erasmo
Hospes uti ne umquam tristior adveniat.

Il revint à *Bâle*, vers la fin de 1535. & y mourut le 27 Juin de l'Année suivante.

2. De tout cela il paroît, combien il est faux qu'*Erasme* eût & composé, & publié son *Dialogue*,

(*a*) Il paroît par la *Bibliothéque Belgique* de VALERE ANDRE', que *Rescius* commença les fonctions de sa Profession en Langue Gréque le 1. Septembre 1518.

(*b*) Il y a trois Lettres, datées de *Bâle* du mois de *Janvier* 1522. & la premiére du 5. de ce mois.

(*c*) WURSTIS. & KLAUB. citez par Mr. RUCHAT, *Hist. de la Réformat. de Suisse*, Tom. II. pag. 368.

logue, pendant qu'il étoit à *Louvain*. Il ne faut d'ailleurs, pour se convaincre du contraire, que jetter les yeux sur l'Epître Dédicatoire, qui est datée de *Bâle*, 1528. Et on a une (*a*) Lettre d'*Erasme*, datée aussi de *Bâle*, du 1. Février de cette Année, où, parlant d'une querelle qu'il avoit alors avec *Epphendorf*, qui étoit venu depuis peu porter contre lui des plaintes au Magistrat de *Bâle*, il dit, que cela lui avoit été d'autant plus fâcheux, qu'il travailloit alors à composer ses deux petits Livres, *de Pronuntiatione*, & *Ciceronianus*, dont l'impression étoit même déja commencée.

3. Il n'y avoit point en ce tems-là à *Louvain* d'Imprimeur nommé *Pierre d'Alost*, auquel *Erasme* pût offrir son *Dialogue* à imprimer, comme porte le conte. Celui qui s'y trouvoit, désigné par le nom de sa patrie, s'appelloit *Théodoric Martin*; (*b*) & il fut le prémier Imprimeur qu'il y eut dans cette Ville, où il s'établit après avoir exercé le même métier dans sa patrie.

4. En voilà de reste, ce me semble, pour être fondé à dire, sur l'inventeur, quel qu'il soit, de tout ce conte (*c*):

——————— *Non sat commode*
Divisa sunt temporibus tibi, Dave, *hæc* ——

Mais, à considerer la chose en elle-même, je ne vois aucune apparence que *Glaréan* eût voulu se

(*a*) *Append.* Epist. 346. col. 1734.
(*b*) Voyez MAITTAIRE, *Annal. Typogr.* Tom. II. *pag.* 55.
(*c*) TERENCE, *Andr.* Act. III. Scen. I. *vers.* 16, 17.

ſe jouer ainſi d'*Eraſme*, ſuppoſé qu'*Eraſme* fût auſſi crédule qu'on le repréſente. Ce Savant Suiſſe avoit recherché avec empreſſement ſon amitié; & *Eraſme*, de ſon côté, témoigna toujours pour lui beaucoup de tendreſſe & d'eſtime, jusqu'à (*a*) la fin de ſa vie. On voit même, qu'il l'avoit fortement recommandé, & avec de très-grands éloges, à ſes (*b*) Amis de *Paris*. Et quand il quitta *Bâle* l'année après y avoir publié ſon *Dialogue*, pour ſe retirer à *Fribourg*, *Glaréan* l'y (*c*) ſuivit.

5. Enfin, *Eraſme* n'avoit pas beſoin d'une fourberie comme celle qu'on attribue à *Glaréan*, pour penſer à écrire ſur la Prononciation de la Langue Gréque. Il pouvoit avoir depuis long tems roulé cette matiére dans ſon eſprit, & formé ſes idées ſur des ouvertures que d'autres Savans avoient données. L'Auteur de la *Nouvelle Méthode Gréque*, qu'on appelle *de Port Roial* (*d*), dit, qu'*Antoine*, ſurnommé de *Nebriſſe*, lieu de ſa naiſſance dans l'*Andalouſie*, & l'un des prémiers qui travaillérent au rétabliſſement des Belles-Lettres en *Eſpagne*, dès la fin du quinziéme Siécle, tâcha d'y introduire la même Prononciation, qu'*Eraſme* établit enſuite dans ſon Livre.

Je

(*a*) Voyez ce que dit *Glaréan*, dans une Lettre écrite de *Fribourg* à *Eraſme*, qui étoit depuis peu retourné à *Bâle*, dattée du 10 Septembre 1535. *Append*. Epiſt. 380. col. 1771.

(*b*) Voyez ſur-tout la Lettre qu'il écrivoit à *Poncher*, Evêque de *Paris*, où il fait un éloge magnifique de *Glaréan*. Cette Lettre eſt dattée d'*Anvers*, le 14. Février 1517. *Epiſt*. 235. col. 232, 233.

(*c*) *Epiſt*. 1105. col. 1288.

(*d*) *Préface*, pag. 24.

Je n'ai pas en main de quoi vérifier ce fait. Mais il est certain, que le fameux *Alde Manuce* avoit déja reconnu les défauts de la Prononciation vulgaire, & indiqué en peu de mots celle qu'il falloit y substituer. J'ai sous mes yeux un petit Ecrit de quatre pages, intitulé: *De vitiata Vocalium ac Diphtongorum prolatione* ALDI PII MANUTII Romani, *Avi* Πάρεργον: & mis tout à la fin de l'*Ortographiæ ratio*, &c. que son Petit-Fils, nommé aussi *Alde*, Fils de *Paul*, publia à *Venise*, en 1561. La maniére dont le commencement (*a*) est tourné, montre que c'est un morceau détaché de quelque autre Ouvrage, qui peut-être avoit paru du vivant de l'Auteur; car le Petit-Fils ne dit rien, d'où l'on puisse inférer, qu'il le donne au Public pour la prémiére fois. Mais, quand même cela seroit (auquel cas *Erasme* ne sauroit avoir vu l'Ecrit) on sait, que, dans son voiage d'*Italie*, il logea quelque tems à *Venise* (*b*) chez *Alde Manuce*, qui imprima ses *Adages*, en 1508. Ainsi il est très-possible, que, dans la conversation avec ce savant hôte, il aît eu occasion d'apprendre son sentiment sur la maniére de prononcer des anciens *Grecs*.

Pour

(*a*) *Hoc loco non videtur silentio prætereundum, quod de* 'Aι *diphtongo hic scribitur his verbis*, &c. Suit un passage Grec, sans nom d'Auteur, & que WETSTEIN (*Orat. Apologetic.* pag. 105.) dit être de CORINTHUS, *De Dialectis*; citant ici, & ailleurs le titre de ce petit Ecrit de cette maniére: *Lib. de potestate literarum.*

(*b*) Voyez sa Vie, écrite par BEAT RHENANUS; & les Lettres d'*Erasme*, col. 194. B. & 788. D.

Pour ce que l'on dit du repentir d'*Erasme*, après la découverte du prétendu tour que lui avoit joué *Glaréan*; les preuves, qu'on en allégue, ne sont rien moins que concluantes. Car, supposé que, depuis même qu'il eût publié son *Dialogue*, il se soit conformé à l'usage reçu dans la prononciation du Grec, & aît conseillé à d'autres d'en user de même; ce fut, comme le remarque *Vossius*, ou parce qu'il étoit accoutumé dès l'enfance à cette maniére de prononcer; ou parce qu'il desesperoit de pouvoir, par son exemple, venir à bout d'introduire l'autre qu'il jugeoit meilleure; ou parce qu'il croioit, qu'en matiére de pareilles choses, on doit suivre la maxime, de penser comme les Sages, & de parler comme le Vulgaire. Je trouve, dans son *Dialogue*, quelque chose qui sert à confirmer cela. Car voici comment il fait parler (*a*) l'Interlocuteur, dans la bouche duquel il met ses propres pensées. (*b*) L'autre aiant demandé, si, en matiére de Prononciation d'une Langue, il ne faut pas avoir quelque égard à l'usage moderne; „ Sans doute, répond-il, lorsqu'on le trouve bien fondé. Et même, si j'avois à discourir dans une Ecole publique, il seroit ridicule

(*a*) *Ursus*.

(*b*) LE. *Nihilne igitur petendum ab horum temporum consuetudine?* UR. *Quidni, si quid habeat recti?..... Et si mihi disputandum esset in Scholis publicis, ineptus essem si nihil tribuerem ibi receptæ consuetudini: Præstat enim balbutire cum balbis, quam & rideri, nec intelligi. Attamen ita cedendum est consuetudini, ut Medicus cedit morbo, paulatim allevians, quando semel non potest tollere. Et nunc in scholis feruntur, quæ ante annos triginta fuissent explosa*, &c. pag. 172, 173. de cette Edition: *col.* 965. *Edit. in fol.*

„ dicule à moi de ne pas donner quelque chose „ à la coûtume reçue. Car il vaut mieux bé- „ gaier avec les bégues, que de se faire moquer „ de soi, & de parler sans être entendu. Ce- „ pendant, en cédant à la coûtume, on doit „ imiter les Médecins, qui, quand ils ne peu- „ vent guérir tout d'un coup une maladie, se „ contentent d'y remédier peu-à-peu. Aujour- „ d'hui même on prononce certains mots dans „ les Ecoles, d'une maniére qui auroit été sif- „ flée il y a trente ans, &c." Ajoutons, que *Gardiner*, dans la dispute qu'il eut avec *Cheke*, ne tire point d'autre conséquence de ce qu'il témoigne avoir lui-même entendu *Erasme* prononcer le Grec selon l'usage contraire à la Prononciation qu'il avoit établie dans son Livre. *Erasme*, dit-il, usoit ouvertement de sa liberté de penser: mais il marquoit sa modestie, en se conformant dans la pratique aux sentimens communs (*a*). L'Evêque va jusqu'à appliquer ici la maxime de (*b*) ST. PAUL: *Tout m'est permis, mais tout n'est pas expédient.* Revenons à la Collection de l'Editeur.

Il avoit promis d'y faire entrer deux autres Auteurs. L'un, que je ne connois point, est M. SAMUEL GELHUDIUS *De veteri & vera Linguæ Græcæ pronuntiatione*, où l'on trouve aussi quelque chose, sur la Prononciation des Grecs Mo-

(*a*) *Itaque suam in cognitione libertatem professus est, & in actione modestiam conservavit.* Pag. 346.

(*b*) I. *Epitre* aux CORINTH. Chap. VI. *vers.* 12.

Modernes. L'autre, JEAN (*a*) RODOLPHE WETSTEIN, dont les Harangues sur cette matiére sont rassemblées en un Volume intitulé: *Pro Græca & genuina Linguæ Græcæ Pronunciatione, contra novam atque a Viris Doctis passim propugnatam pronunciandi rationem Orationes Apologeticæ*, &c. Mais Mr. *Havercamp* a jugé depuis que l'Ouvrage du prémier s'écarte trop du sujet de ce Recueil. Et l'autre est d'une telle grosseur, qu'il feroit lui seul un Volume aussi gros que celui-ci, imprimé de la même forme & du même caractére. D'ailleurs il se trouve assez aisément; & pour des Collections comme celle-ci, on doit sur tout chercher les Piéces un peu rares, ou que leur petitesse rend sujettes à le devenir. On ne nous dit rien d'une autre en ce genre, dont le nom de l'Auteur peut donner bonne opinion; c'est celle de JEAN KAYE, Savant Anglois, plus connu sous le nom de *Cajus*, qu'il prenoit en Latin, & qui se conserve encore dans celui d'un Collége (*b*) de l'Université de *Cambridge*. Son Ouvrage, qui parut à *Londres* en 1574. *in quarto*, a pour titre: *De pronunciatione Græcæ ac Latinæ Linguæ, cum scriptione nova.* (*c*) Il fut rimprimé dans la même Ville en 1728. avec quelques autres de l'Auteur. Mais on sait que les Livres imprimez en *Angleterre*, sur-

(*a*) Autrefois Professeur à *Bâle*, prémiérement en Eloquence, puis en Langue Gréque, & enfin en Théologie.

(*b*) Le Collége de *Gonville* & *Caius*. Voyez la Vie de celui-ci, dans les *Mémoires* du P. NICERON, Tom. XI, pag. 12, & *suiv.*

(*c*) NICERON, Tom. XX. *pag.* 7.

ſur-tout ceux d'un certain genre, ne ſont guéres communs en deçà de la mer, & ceſſent bien-tôt de l'être dans l'Ile même. Je vois encore cité (*a*) un Ouvrage, où l'on dit que l'Auteur défend la nouvelle Prononciation : ANDREÆ HELVIGII *Demonſtratio Pronunciationis Linguæ Græcæ.* Il doit être peu connu, puisque Mr. *Havercamp* n'en parle pas non plus.

C'eſt à cauſe de la rareté principalement qu'il a donné place ici, *par ſurcroît*, au Traité du fameux GUILLAUME POSTEL ; car il ne s'agit point là de la Prononciation des Langues Gréque & Latine, mais de l'origine de leurs Caractéres : *De* FOENICUM *literis, ſeu de priſco Latinæ & Græcæ Linguæ Charactere, ejusque antiquiſſima origine & uſu ad* Carolum *Cardinalem & Principem* Lotharingiæ *Commentatiuncula.* Le P. NICERON, qui donne le titre exactement ſur l'Edition originale, y ajoute: *in qua oſtenditur quomodo ex una* Phœnicum *Lingua & Latini & Græci Characteres ortum ducant, ut hac ratione excitetur Chriſtianismus ad primæ Linguæ mundi admirationem.* Effectivement *Poſtel* s'attache à faire voir, que la *Langue Hébraïque* eſt la prémiére Langue du monde ; que les *Caractéres Samaritains* étoient ceux des anciens *Hébreux*, du tems de *Moïſe*, & les mêmes que les *Phéniciens* ; & que c'eſt des *Phéniciens* que ſont venus les *Caractéres Grecs* & *Latins*, puis les *François*, &c. On ſait, que ces ſortes de matiéres

(*a*) WETSTEIN. *Orat. Apologet.* pag. 7. 62. &c.

res ont été depuis traitées à fond par des Savans judicieux, qui n'étoient point sujets aux écarts d'une imagination déréglée, comme celle que tout le monde a reconnu dans les Ecrits de *Postel.* Mr. *Havercamp* dit, que celui-ci ne dément pas ce *génie merveilleux*, qui fournissoit toujours à l'Auteur quelque chose de *singulier*. Selon le P. SIMON (*a*), *c'est* Postel, *qui nous a parlé le prémier dans ces derniers tems, au moins un des prémiers, des* Samaritains, *& de leur exemplaire du Pentateuque. Il nous a aussi fait connoître la Secte des* Caraïtes *parmi les Juifs.* Du reste, il le traite de fou, mais *dans les Ouvrages duquel il y a d'excellentes choses, parce qu'il n'avoit pas toujours son accès de folie.* S'il n'avoit pas toujours des accès violens de folie, il en restoit toujours assez pour influer sur ses Ouvrages. On voit, parmi ce qu'il y a de bon dans celui-ci, bien des visions & du galimatias. Le même tour d'esprit régne dans une espéce d'Avant-propos, où *Postel* détaille *trente-cinq raisons*, sans compter, dit-il, *une infinité d'autres* qu'il omet, pourquoi il a écrit sur les *Caractéres des Phéniciens*, & pourquoi il avoit auparavant écrit sur les *Origines de la Gaule*, ou de la *France.* Tout aboutit ici à montrer la grande prééminence de la *Nation Gauloise* ou *Françoise*, à qui il prédit (*b*) l'Empire du Monde entier,

(*a*) *Lettres Critiques*, Tom. I. Lett. XXIII. *pag.* 214. *Ed. d'Amsterd.* 1730.

(*b*) Comme il a fait dans plusieurs autres Ouvrages, dont le P. NICERON donne le titre, *Mémoires*, Tom. VIII. pag. 327, *& suiv.*

tier, comme ne pouvant que lui être infailliblement adjugé un jour par le consentement universel de tous les Peuples. Prophétie, dont aucun homme de bon-sens n'attendra ou ne craindra jamais l'accomplissement, sur des fondemens aussi frivoles, que ceux que *Postel* donne pour démontrez.

ARTICLE III.

NICOLAI CRAGII Annalium Libri VI. Quibus *Res Danicæ* ab Excessu Regis *Friderici I.* ac deinde a Gloriosissimo Rege CHRISTIANO III. gestæ ad Annum usque MDL. enarrantur: & STEPHANI JO. STEPHANII Libri Duo, quibus reliqua, &c.

C'est-à-dire:

HISTOIRE *de* DANNEMARK, *depuis la mort de* Frideric I. *& sous le régne de son Successeur* CHRISTIAN III. *Par* NICOLAS CRAGIUS, *avec la Continuation de* STEPHANIUS, &c. [Prémier Extrait de l'*Histoire*. On a vu ceux de la *Préface* de l'Editeur, dans la II. Partie du Tome XXV. de ce Journal; & dans la II. Part. du Tome suivant.]

COMME les *Annales* de CRAGIUS ne commencent qu'à l'Interrégne, qui suivit la mort du Roi *Frideric I.* il faut prendre des au-

tres Piéces de ce Volume, de quoi remonter jusqu'à la naissance de CHRISTIAN III. pour donner une idée suffisante de sa Vie & de son Régne.

FRIDERIC, (*a*) Duc de *Holstein*, sorti de l'ancienne Maison des Comtes d'*Oldenbourg*, avoit épousé en prémiéres nôces ANNE, Fille de JEAN, Margrave & Electeur de *Brandebourg*. C'est de cette Princesse qu'il eut CHRISTIAN, dont il s'agit, né le 12 d'Août de l'Année 1503. Après lui avoir donné une bonne éducation dans son enfance, il voulut le faire voyager en *Allemagne*, & pour cet effet il l'envoia d'abord en *Brandebourg*. Le Jeune Duc y demeura quelque tems, auprès de son Oncle JOACHIM I. Successeur de *Jean*. L'Electeur devant aller à la Diéte de *Wormes*, tenue en 1521. pour examiner la Doctrine de *Luther*, y mena ce cher Neveu, qui, depuis qu'il étoit à sa Cour, avoit fait de grands progrès, dans l'étude & des Lettres, & de la Politique, & de la Guerre, & des Bonnes Mœurs. Un jour que *Christian* assistoit au Sermon d'un Moine gros & gras, qui préchoit devant CHARLES-QUINT & les Etats de l'Empire, avec des gestes & des postures comiques; il s'apperçut que la corde de la ceinture du Prédicateur sortoit de tems en tems par une fente de la Chaire, pendant qu'il faisoit le plongeon; & il prit si bien ses mesures, qu'il fit un nœud à la corde, sans que personne s'en apperçût.

(*a*) J. THOM. *Ripens.* Orat. Funebr. *pag.* 437, & *seqq.* JOANNES SASCETID. *Epicedium*, &c. pag. 466, & *seqq.*

gût. Le Moine aiant voulu se relever, & voiant ce qui l'en empêchoit, crut d'abord que c'étoit un tour que quelque *Luthérien* lui avoit joué, & en demanda vengeance à l'Empereur avec de grandes clameurs. Cela causa un grand trouble dans l'Assemblée, sur-tout parmi les *Catholiques-Romains*; & *Charles-Quint*, fort ému lui-même, ordonna qu'on fît des recherches exactes pour découvrir l'auteur du coup adroit. Le jeune Duc, pour ne pas exposer quelque autre à des soupçons injustes, se découvrit lui-même, & pria son Oncle de le dire à l'Empereur, qui ne fit qu'en rire; & depuis prit souvent plaisir à raconter la chose, lorsqu'on venoit à parler de lui.

Christian étant de retour chez lui, éclairé des lumiéres de la Réformation, voulut les communiquer à son Pére. Il y réussit. *Frideric*, désabusé des Superstitions du Papisme, travailla à en purger ses Etats, & à y introduire la pureté de l'Evangile. Aiant été ensuite élu Roi de *Dannemark*, à la place de *Christiern*, son Neveu, qui fut déposé comme un insigne Tyran; le Jeune Duc, âgé alors de vingt ans, lui servit à réduire, après un Siége de dix mois, la Ville de *Coppenhagen*, qui seule tenoit encore le parti du Roi fugitif. *Frideric* y fut couronné solennellement; & son Fils étant repassé dans le Duché de *Sleswic*, avança de plus en plus les progrès de la Réformation. Il se servit pour cela principalement des soins & des prédications de deux Docteurs Protestans, *Eberhard Weydenshe*, & *Marc Jean Vandale* de *Goslar*, dont le der-

nier fut depuis le prémier Surintendant de *Ripen*, après l'expulsion des Evêques du Roiaume de *Dannemark*.

En 1532. *Christian* se maria avec *Dorothée*, Fille Ainée de MAGNUS, Duc de *Saxe-Lawenbourg*. L'Année suivante 1533. le Roi, son Pére, se trouvant à *Gottorp*, y mourut le 13 d'Avril; ce qui donna lieu à un Interrégne: car on sait, que la Couronne de *Dannemark* n'est devenue héréditaire que long tems après, dans le Siécle passé.

Le (*a*) Sénat du Roiaume, à qui appartenoit l'élection de ses Rois, avoit bien assuré la Succession, par un Acte authentique, à quelcun des Fils de *Frideric*: mais il n'avoit point déterminé celui qui devoit avoir la préférence. *Christian*, aussi-tôt après la mort de son Pére, prit en main l'administration des Duchez de *Sleswic* & de *Holstein*, comme Tuteur, selon les Loix, de ses Fréres cohéritiers, qui étoient tous en bas âge. Le Chancelier *Jean Friis*, & deux autres Nobles Danois, revenus depuis peu d'une Députation en *Norwége*, étant là alors prêts à s'en retourner en *Dannemark*, il les chargea, en son nom & en celui de la Reine (*b*) Veuve, sa Belle-Mére, de notifier au Sénat la mort du Roi; & en même tems de le faire souvenir de la parole donnée pour la Succession: ajoutant, que *Christian* étoit d'avis, qu'on devoit au plutôt con-

(*a*) Ici commence le I. Livre des *Annales* de CRAGIUS.

(*b*) Seconde Femme de *Frideric*, Fille de *Bogislas* X. Duc de *Poméranie*.

convoquer l'Assemblée générale des Etats, à laquelle il envoieroit ses Députez, ou il se rendroit lui-même, en attendant qu'on délibérât sur les moyens de lier une amitié plus étroite entre le Roiaume de *Dannemark* & les Etats héréditaires du feu Roi. Il fut résolu de convoquer l'Assemblée générale des Etats; on ne pouvoit s'en dispenser dans cette conjoncture. Mais ceux qui parlérent de la part de *Christian* eurent beau déploier toute leur dextérité & toute leur éloquence; on ne répondit rien à ce Prince, bien loin de l'inviter à l'Assemblée; & on reçut plus favorablement une Lettre, que *Jean* son Frére, avoit écrite, pour recommander au Sénat ses intérêts par rapport au partage des Etats héréditaires. Quoique la Réformation eût déja fait des progrès en *Dannemark* sous le feu Roi, les Ecclésiastiques conservoient encore beaucoup de pouvoir, & cherchoient à recouvrer, dans un changement de Régne, ce qu'ils en avoient perdu. *Christian* n'étoit pas celui dont ils eussent à attendre quelque chose; & de la maniére dont il s'étoit déclaré pour la Réformation, il ne pouvoit qu'être l'objet de leur haine.

Ils découvrirent leurs vues, dès la prémiére séance des Etats. Au-lieu de l'élection, dont il s'agissoit, les Evêques commencérent par proposer de remettre les affaires de la Religion sur le même pié qu'elles étoient autrefois. Ils déclamérent avec violence contre les changemens qu'on y avoit faits, & contre les Partisans de la nouvelle Religion; & vinrent enfin à demander tout ouvertement, que l'on cassât l'Ordonnan-

ce,

ce, faite ſous le feu Roi, dans l'Aſſemblée (*a*) des Etats tenue à *Ottenſee*. Ceux des Sénateurs, qui faiſoient profeſſion de la Réformation, furent allarmez d'une propoſition comme celle-là, qui d'ailleurs tendoit à bouleverſer tout le Roiaume, dans la diſpoſition où étoient les choſes & les eſprits. *Magnus Goye*, le principal Protecteur de la Religion épurée, repréſenta alors en peu de mots, le danger qu'il y avoit à aquieſcer aux demandes des Eccléſiaſtiques; & il ajouta: (*b*) „La Religion, MESSIEURS, eſt une choſe „ ſacrée; il ne dépend d'aucun Pouvoir Hu„ main de faire embraſſer ou abandonner telle „ ou telle qu'il lui plaît. Gardons-nous de con„ damner celle-ci ou celle-là, vû la grande in„ conſtance de nos jugemens, & la facilité a„ vec laquelle nous nous aveuglons. Suppor„ tons-nous mutuellement, & ne faiſons pas ſer„ vir la Religion de prétexte à nos vengeances „ particuliéres, & à nos paſſions. C'eſt à „ DIEU qu'il appartient de juger, ſi on la pro„ fane ou ſi on la corrompt en quelque manié„ re que ce ſoit. Pour moi, je crois que la Li„ berté de Conſcience, autoriſée par un Roi, „ ne peut être ôtée que par une Loi contraire „ faite ſous un autre Roi". Mais cette propoſition n'accommodoit pas les Evêques; ils la firent rejetter. Quelques Sénateurs, qui vouloient paſſer

(*a*) Tenue en 1527. Il y avoit été ordonné, que chacun ſeroit libre d'embraſſer le *Luthéraniſme*, ou le *Papiſme*; que les Religieux & Religieuſes pourroient ſortir des Couvents, ſi bon leur ſembloit, & même ſe marier, &c.

(*b*) *Pag.* 6.

paſſer pour modérez, jugérent alors qu'il falloit accorder quelque choſe aux Ecclésiaſtiques pour le bien de la paix. *Goye*, & ceux de ſon parti, ſe rangérent enfin à cet avis, crainte que, s'ils s'y oppoſoient, les Evêques n'obtinſſent tout. On fit donc une Ordonnance, portant, „Que „ les Evêques auroient, comme ils avoient au- „ trefois, plein pouvoir d'établir & de rejetter „ les Prêtres, ſans que perſonne autre pût con- „ ferer ni ôter aucun Emploi Ecclésiaſtique. „ Qu'ils recouvreroient auſſi le droit d'exiger „ les Dixmes, & de s'en faire paier, de manié- „ re que ceux qui le refuſeroient ne pourroient „ en appeller à aucun autre Tribunal: Que les „ Legs pies, faits à toute ſorte d'Ecclésiaſtiques, „ ſeroient valides, bien entendu que perſonne „ ne ſeroit tenu de donner qu'autant qu'il vou- „ droit". On joignit à cela un article, pour régler de quelle maniére on rétabliroit & l'on maintiendroit les Egliſes, les Couvents, les Hôpitaux, les Ecoles, les Académies, & tous les biens & poſſeſſions des Ecclésiaſtiques. C'étoient là les principaux chefs de l'Ordonnance. Mais, quand on la rédigea par écrit dans les formes, les Evêques trouvérent moien d'y changer frauduleuſement bien des choſes, & d'y en ajouter pluſieurs autres, contraires à la délibération priſe. C'eſt pourquoi *Goye*, & un autre Sénateur, nommé *Eric Banner*, refuſérent de mettre leur ſeau à l'Acte, ſelon la coutume. L'Ordonnance, ainſi falſifiée, ne laiſſa pas d'être réputée valide, tant que les choſes en demeurérent ſur le pié où elles ſe trouvoient alors.

Les

Les Evêques croiant avoir par-là rétabli l'Ordre des Ecclésiastiques dans tout son ancien pouvoir, & que désormais ils étoient en état de surmonter tout ce qui s'opposeroit à leurs desseins; consentirent qu'on en vînt à proposer l'élection d'un nouveau Roi. Deux avis partagérent le Sénat. Les Evêques, & leurs adhérens, se déclarérent pour le Duc *Jean*, contre son Frére Aîné. Mais les Sénateurs, qui professoient la Réformation, & ceux qui étoient de leur parti, vouloient avoir *Christian* pour Roi. On disputoit vivement de part & d'autre, & chacun étaloit toutes les raisons qu'il jugeoit propres à soutenir son opinion. Les Evêques se flattoient, que l'enfance de *Jean* les mettroit en état de lui inspirer les sentimens de l'*Eglise Romaine*. Mais cela même rendoit plus fermes, & plus attachez aux intérêts de *Christian*, ceux qui souhaitoient de secouer entiérement le joug du *Papisme*. Aucun des deux Partis ne voulant ceder à l'autre, les Ecclésiastiques, sous prétexte que l'on n'avoit pas encore invité à l'Assemblée des Etats, ceux du Roiaume de *Norwége*, selon les Loix de l'Union; s'avisérent de proposer une espéce de milieu; c'étoit qu'aucun des Prétendans nommez pour l'heure ne fût désigné Roi, & qu'on renvoiât l'affaire de l'élection, comme indécise, à l'Assemblée des Etats de l'Année suivante. La pluralité l'emporta pour cet avis, au grand regret de ceux qui voioient le but de ce renvoi, & qui cependant n'osoient témoigner ouvertement leur chagrin. On fit donc une autre Ordonnance, par laquelle, après s'être engagez de part

part & d'autre à son observation, il fut (*a*) résolu, „Qu'on ne reconnoîtroit pour Roi, que „ celui qui auroit été nommé par le Sénat, & „ approuvé par les suffrages unanimes de toute „ l'Assemblée: Que si à cette occasion l'Etat „ se trouvoit exposé à quelque danger, on joindroit d'un commun accord ses forces & ses „ armes pour repousser tous Ennemis, ou Rebelles: Que chaque Sénateur, dans l'étendue „ de son ressort, auroit le pouvoir d'accommoder, ou décider toutes les disputes & tous les „ procès". Les Sénateurs *Goye* & *Banner* ne voulurent pas non plus séeller cette Ordonnance; en vue principalement de se disculper dans l'esprit du Peuple, au cas que le renvoi de l'élection eût de mauvaises suites. On fit ensuite un réglement, pour donner charge à un des principaux de la Noblesse, dans chaque Province, de maintenir la paix & la tranquillité publique. On publia là-dessus, au nom du Sénat, un Edit, dans lequel on rendoit raison au Peuple du renvoi de l'élection; & on enjoignit à chacun d'obéir à ses Chefs, s'il étoit besoin de prendre les armes. Les Magistrats de *Coppenhagen* & de *Malmoe* furent appellez à l'Assemblée, où ils prêtérent serment d'obéissance au Sénat, & promirent de ne reconnoître pour Roi que celui qu'il auroit désigné: en quoi leur conduite fit voir depuis qu'ils avoient agi peu sincérement, ou du moins qu'ils ne faisoient pas scrupule de changer de sentiment, au mépris des engagemens les plus sacrez.

Après

(*a*) *Pag.* 10.

Après cela, on donna audience aux Députez de *Christian*, & puis à ceux qui étoient venus de la part de la Ville de *Lubeck*, mais dans des vues bien différentes. Les prémiers, qui étoient *Wolfgang Povis* & *Melchior Ranzow*, dirent à peu près les mêmes choses que les trois, dont on a parlé ci-dessus: ajoutant, „ que *Christian* „ seroit toujours disposé à demeurer uni avec „ le Sénat, & qu'il s'en rapportoit si bien à sa „ volonté, qu'il ne seroit pas même fâché qu'on „ élût un de ses Fréres: Qu'il ne laisseroit pas „ pour cela d'entretenir la paix avec le Roiau- „ me de *Dannemark*, & de se joindre aux *Da-* „ *nois* dans toutes les Alliances qu'ils contracte- „ roient avec qui que ce fût: Que dès à pré- „ sent il étoit prêt à envoier, conjointement „ avec eux, des Ambassadeurs à MARIE, (*a*) „ Gouvernante des *Païs-Bas*, pour affermir la „ Paix (*b*) avec elle". Le Sénat répondit avec beaucoup de douceur. Il exposa la raison, pourquoi on n'avoit pu procéder à l'élection d'un nouveau Roi: il déclara, qu'il auroit égard aux intérêts de *Christian*, & de ses Fréres, autant que de raison, & qu'il tiendroit la parole donnée au feu Roi: il consentit à envoier en commun des Ambassadeurs à la Gouvernante des *Païs-Bas*. La modération, & le desintéresse-

ment,

(*a*) Reine Douairiére de *Hongrie*, & Sœur de l'Empereur *Charles-Quint*.

(*b*) Le feu Roi *Frideric* avoit fait, en 1532. l'année avant sa mort, un Traité de Paix avec l'Empereur, & les *Hollandois*, dont *Marie* étoit Gouvernante; surquoi on peut voir la *Grande Chronique* de JEAN FRANÇOIS LE PETIT, Tom. I. *Liv.* VII. pag. 91, 92.

ment, que *Christian* témoigna alors par rapport à la Succession au Trône, lui attirérent de grandes louanges, & parmi la Nation, & de la part des Etrangers.

Le Chef de la Députation de *Lubeck* étoit *George* (*a*) *Wollenweber*, homme hardi, intriguant, factieux, qui, parmi les troubles qu'il y avoit alors dans cette Ville, s'y étoit élevé, par de mauvaises pratiques, à la Dignité de Bourguemaître, un mois après qu'il fut devenu Sénateur. Il venoit pour demander une Ligue contre les *Hollandois*, qui commerçoient dans la *Mer Balthique*, au préjudice de ceux de *Lubeck*; & contre les conditions stipulées par un Traité que ceux de *Lubeck* avoient fait depuis peu avec le feu Roi. Ce Député étant introduit dans l'Assemblée des Etats, étala là-dessus toute son éloquence, & fit valoir, avec de grands reproches, les obligations qu'il prétendoit que les *Danois* avoient à la Ville de *Lubeck*, pour les secours qu'elle leur avoit donnez dans la Guerre par laquelle ils furent délivrez de la tyrannie de *Christiern*. Cette proposition embarrassa fort les Sénateurs : ils voioient des inconvéniens & à l'accepter, & à la rejetter. Après avoir déliberé là-dessus quelques jours, ils prirent le dernier parti ; & leur réponse se réduisit à dire, qu'on

(*a*) C'est le vrai nom, comme il paroît par le *Chronic. Saxoniæ* de CHYTRÆUS. Mais *Cragius* dit *Textor*, selon sa coutume d'habiller à la Latine ou à la Gréque les noms qui signifient quelque chose qu'on peut exprimer en quelcune de ces Langues.

qu'on ne pouvoit traiter de cette affaire qu'après l'élection d'un nouveau Roi.

Wollenweber fut également surpris & irrité de ce refus, auquel il ne s'attendoit pas. D'autres Députez de *Lubeck*, qui étoient allez pour le même sujet en *Suéde*, n'y réussirent pas mieux; & pour s'en venger, ils avoient commencé de tramer un complot contre la vie du Roi GUSTAVE. Le Bourguemaître voulut, de son côté, se signaler par quelque machination en *Dannemark*. Il jetta les yeux pour cet effet sur deux hommes, qui lui parurent les plus propres à entrer dans ses vues. C'étoient *George Cock*, & *Ambroise* (*a*) *Buchbinder*; le prémier, Bourguemaître de *Malmoe*, & l'autre de *Coppenhagen*; l'un & l'autre de Nation Germanique. Après avoir exigé d'eux le secret, & le leur avoir promis réciproquement, il leur représenta le danger que couroit la Réformation, & combien il étoit nécessaire d'y apporter un promt reméde. Pour cet effet, il proposa deux expédiens: l'un, d'offrir la Couronne à *Christian*, en qui on pouvoit espérer de trouver un grand Protecteur contre les Evêques; & l'autre, au cas que ce Prince refusât l'offre, c'étoit d'ouvrir leurs Ports à une Flotte qu'on leur envoieroit de *Lubeck*, avec des Troupes, qui leur aideroient à se rendre maîtres du Roiaume: qu'ainsi la Réformation seroit non seulement en sûreté, mais encore *Lubeck* les feroit recevoir dans le Corps des *Villes*

(*a*) *Ambrosius Bibliopegus*, dit CRAGIUS, pag. 15. Ici encore CHYTRÆUS nous apprend le vrai nom.

Villes Hanséatiques, avec les mêmes avantages & les mêmes immunitez que les autres. Les deux Bourguemaîtres goûtérent ces propositions, comptant l'un & l'autre sur l'attachement que le Peuple avoit pour la Réformation. Ils convinrent donc de tout avec *Wollenweber*; & comme il y avoit à *Coppenhagen* un Secrétaire de *Christian*, qui accompagnoit ses Députez, *Cock* s'adressa à lui, pour négocier l'affaire par son moyen. Il le chargea d'apprendre au Duc la mésintelligence qu'il y avoit entre le Sénat & le Peuple, à l'occasion de la Religion; & de lui communiquer les mesures concertées pour le mettre en possession de la Couronne sans effusion de sang; le priant de déclarer, s'il étoit dans la disposition d'accepter les offres. On les lui fit réiterer par deux autres personnes. Mais, quoiqu'il vît bien que par cette voie il parviendroit aisément à la Couronne, il refusa constamment de s'y prêter; son ambition étant réglée par la Justice.

Pendant ces négociations secrétes de *Wollenweber*, & des autres qui étoient entrez dans le complot, les Evêques, au gré desquels tout se faisoit, jettérent eux-mêmes des semences de rebellion; d'un côté, en foulant les Peuples par de grands Impôts; de l'autre, en se prévalant de l'Ordonnance au sujet de la Religion, pour maltraiter ceux qui ne vouloient pas s'y soumettre. Les Sénateurs *Goye* & *Banner* prirent alors le parti de se retirer de l'Assemblée, après en avoir allegué la raison, & protesté hautement, qu'ils ne vouloient pas se rendre responsables du

dommage qui pourroit arriver à l'Etat pendant un Interrégne, que les Evêques ne cherchoient qu'à prolonger, pour avancer leurs propres intérêts. Comme ils ſortoient de la Ville, ils furent accompagnez d'une foule de Nobleſſe, & d'une grande multitude de Peuple, tous irritez contre les Evêques, de la part de qui ils ſe voioient menacez des plus grands maux. L'événement ne tarda pas à juſtifier leur crainte. Les Evêques voulurent ſe défaire des Miniſtres, auxquels le Peuple étoit attaché. Ils commencérent par appeller en juſtice *Jean Tauſan*, qui prêchoit à *Coppenhagen* dans l'Egliſe de *St. Nicolas*, & le firent condamner à être puni ſelon les Loix. La Sentence portoit néanmoins cette exception; à moins que le Coupable ne pût obtenir ſa grace des Evêques mêmes. Les Sénateurs, & les Magiſtrats de *Coppenhagen* & de *Malmoe*, qui avoient été joints à eux pour le Jugement de cette cauſe, intercedérent auprès des Evêques en faveur de *Tauſan*, craignant une émeute du Peuple; à cauſe de quoi ils empêchérent même qu'on ne publiât la Sentence de condamnation. Ils obtinrent le relâchement de la peine, à condition que *Tauſan* ne prêcheroit plus, & ne feroit point d'autre fonction Eccléſiaſtique, dans aucune Egliſe de *Coppenhagen*; qu'il ne composeroit, ni ne publieroit aucun Livre; que, dans l'eſpace d'un mois, il ſortiroit du Diocéſe de *Seelande*, & qu'il ne reviendroit jamais ni dans cette Province, ni dans celle de *Schonen*; que, s'il entroit dans l'Ile de *Funen*, ou en *Jutlande*, il n'y prêcheroit non plus, & n'y publieroit aucun

cun Livre; qu'il ne feroit rien, en un mot, qui donnât la moindre atteinte à l'autorité des Evêques. Pendant qu'on étoit encore assemblé, le Peuple de *Coppenhagen*, irrité de savoir que son Ministre étoit sur la sellette, devant des Juges qui étoient eux-mêmes Parties, prit les armes, & fit retentir de cris la Place Publique. Tous demandoient absolument qu'on leur rendît *Tausan*, avec de grandes menaces contre les Ecclésiastiques, qui ne pensoient qu'à extirper la Réformation. Le Sénat aiant appris le tumulte, & ce qui en étoit la cause, envoia quelques Sénateurs pour appaiser les esprits. Ces Seigneurs assurérent que le Ministre ne couroit aucun risque, & que par l'intercession des Sénateurs il étoit bien reconcilié avec les Ecclésiastiques: Qu'on ne prétendoit point interdire l'exercice de la Religion Réformée, & que les Evêques vouloient seulement qu'aucun Ministre ne s'emparât des Eglises sans leur permission : Que le Sénat tiendroit la main à ce qu'il ne s'ordonnât ni ne se fît rien d'injuste contre la Religion, ou contre ceux qui l'enseignoient. Tous ces beaux discours n'empêchérent pas que la Populace ne chargeât d'injures les Evêques. En vain les Sénateurs vinrent à menacer les Séditieux attroupez : ceux-ci menacérent eux-mêmes d'enfoncer les portes du Sénat, si on ne leur remettoit *Tausan*. Il fallut en passer par-là: le Ministre fut rendu au Peuple, avec assurance qu'il n'avoit rien à craindre pour sa vie. Les Sénateurs étant ensuite sortis, pour s'en retourner chacun chez soi, à travers la foule ; *Jaques Ronnow*,

Evêque de *Roschild*, qui étoit le plus haï comme le plus acharné contre la Réformation, faillit à être la victime de la fureur du Peuple; & ce fut le Ministre même qui réprima ce zéle turbulent & hors de saison, en accompagnant l'Evêque jusqu'à l'entrée de son logis. Aussi l'Evêque l'en remercia-t-il alors, & il se radoucit si bien, que, par l'intercession du Sénateur *Goye*, & à la priére des Habitans de *Coppenhagen*, il ne tarda pas longtems à rétablir *Tausan* dans son Eglise, après lui avoir fait promettre de s'abstenir de toute parole outrageante contre les Ecclésiastiques, & d'avoir pour lui toute sorte de respect & d'attachement. *Goye* se rendit volontiers caution de cette promesse; & *Ronnow*, qui se lia depuis d'amitié avec ce Sénateur, & avec *Banner*, aussi bien qu'avec *Magnus Guldenstern*, ne se montra plus si grand ennemi de la Réformation, content de jouïr paisiblement de ses Bénéfices.

Mais, le Sénat s'étant séparé, sans avoir établi aucun ordre fixe pour la Régence du Roiaume, les autres Evêques ne furent pas plutôt de retour chez eux, qu'ils se mirent à persécuter, chacun dans son Diocése, les Réformez, & surtour leurs Ministres. (*a*) Alors *Goye*, qui, après s'être retiré de l'Assemblée, avoit déja offert la Couronne à *Christian*, pendant que ce Prince étoit à la chasse; alla de nouveau le solliciter, conjointement avec *Banner* & *Guldenstern*, dont le dernier étoit venu auparavant, de con-

(*a*) *Pag.* 21.

concert avec *Cock.* Ces Sénateurs aſſurérent le Duc, qu'outre les autres de leur parti, ils pouvoient lui promettre que le Peuple de la Ville & de la Campagne ſe joindroit à eux, pour réduire ceux qui voudroient faire quelque réſiſtance: Qu'il vînt ſeulement en *Jutlande*, avec un petit Corps d'Infanterie & de Cavalerie, & qu'auſſi-tôt qu'il y ſeroit entré, on lui ouvriroit toutes les Places fortes: Que de-là ils l'accompagneroient dans les autres Provinces, qui ſe ſoumettroient auſſi aiſément à lui. Mais *Chriſtian*, toujours infléxible, répondit: „ Qu'il „ ſavoit, que Dieu défend de s'emparer, de „ quelque maniére que ce ſoit, des Magiſtratu„ res, ſans une vocation légitime: Qu'il tien„ droit pour un mauvais augure de ſon Régne, „ s'il étoit monté ſur le Trône par artifice, ou „ par effuſion de ſang: Qu'il croiroit auſſi ſe „ deshonorer lui-même, ſi, en extorquant au „ Sénat ſon élection, il enlevoit à ſes propres „ Fréres les eſpérances qu'ils avoient, auſſi lé„ gitimement que lui, pour la Succeſſion: Que „ d'ailleurs il étoit à craindre, que cela ne cau„ ſât des troubles, plus capables de ruiner l'E„ tat, que d'y rétablir la tranquillité, comme „ ils s'en flattoient: Qu'ainſi il ne pouvoit ſe „ réſoudre à donner le mauvais exemple d'aqué„ rir par cette voie, au mépris du Droit des „ Gens, & en ôtant la liberté des Suffrages, „ la Dignité Roiale, qui eſt ce qu'il y a de plus „ auguſte parmi les Hommes: Mais que, ſi les „ Sénateurs s'accordoient entre eux ſur ſon élec„ tion, il ſe conformeroit à leur volonté, &

„ s'emploieroit de tout ſon pouvoir à faire ce „ qui eſt du devoir d'un Roi". *Goye*, fort contriſté, prit alors DIEU à témoin, qu'il avoit fait tout ce qu'il pouvoit pour prévenir les malheurs dont le Roiaume étoit menacé, mais que *Chriſtian*, par ſon refus, en ſeroit lui-même reſponſable.

HENRI VIII. Roi d'*Angleterre*, ne témoigna pas une ſi grande délicateſſe de conſcience. Ceux de *Lubeck*, à l'inſtigation de *Wollenweber*, avoient envoié, conjointement avec les autres Villes *Hanſéatiques*, une Flotte de cinquante Vaiſſeaux de Guerre, contre les *Hollandois*, en attendant d'agir contre le *Dannemark*. Cette Flotte, ſurpriſe d'une tempête ſur les côtes de *Norwége*, fut diſſipée, ou coulée à fond Le Vaiſſeau, qui portoit le Commandant, *Marc* (*a*) *Mayer*, de *Lubeck*, fut pris, & mené en *Angleterre*. Cet homme, pour ſe délivrer de captivité, conçut un projet des plus hardis & des plus téméraires. Il promit au Roi, que, s'il vouloit fournir quelques ſecours à ceux de *Lubeck*, & leur accorder certains priviléges dans ſon Roiaume, ils livreroient le Roiaume de *Dannemark*, ou à lui-même, ou à tout autre que bon lui ſembleroit. *Henri* accepta de bon cœur la propoſition, & il fut convenu qu'on envoieroit de part & d'autre des Députez pour conclure l'affaire. Ainſi *Mayer* s'en retourna chez lui. Le Roi le créa Chevalier, & lui fit de

(*a*) Ce *Mayer* (ou *Meier*) avant que de prendre le parti des armes, avoit été Maréchal ferrant à *Hambourg*, comme le dit CHYTRÆUS.

de grands préſens, en récompenſe de ce qu'il attendoit de ſes intrigues.

Cependant les Ambaſſadeurs envoiez à *Marie*, revinrent en *Dannemark*, après avoir conclu (*a*) avec elle un Traité de Paix & d'Alliance pour trente ans. Cela fut cauſe que le Sénat ſe raſſembla le 20 de Septembre, à *Ottenſee*. Les Ambaſſadeurs de *Chriſtian* avoient déja traité avec cette Gouvernante des *Païs-Bas*, à peu près aux mêmes conditions. Mais, quoi que par-là il pût ſe croire aſſez en ſureté, il ne voulut pas négliger de renouveller, en ſon nom & en celui de ſes Fréres, l'amitié & l'alliance avec le *Dannemark*. Pour cet effet, il fit ſavoir au Sénat, qu'il avoit convoqué une Aſſemblée des Etats de *Sleswic* & de *Holſtein*, pour le 1. Décembre; & pria les Sénateurs d'y envoier des Députez, afin que, dans ces circonſtances, on pût ſavoir de part & d'autre ce que chacun avoit à attendre de ſecours contre les Ennemis communs. Les Evêques, quelque odieux que leur fût *Chriſtian*, ne refuſérent pas la propoſition, parce que cela convenoit aux meſures priſes alors par rapport à leurs Voiſins. On envoia donc des Députez dans le *Holſtein*, & puis en *Suéde*, pour y faire auſſi un Traité avec *Guſtave*. Les prémiers eurent bien-tôt réglé les conditions avec *Chriſtian*; & les autres retournérent de *Suéde*, au commencement de l'Année ſuivante 1534. après avoir conclu l'Alliance avec *Guſtave*. Ce Roi y fut d'autant plus porté, que les inimitiez

(*a*) *Pag.* 22, & *ſeqq.*

étoient alors déclarées entre lui, & ceux de *Lubeck*, dont il venoit de découvrir les complots contre sa personne & son Roiaume. Ils en avoient formé un avec son propre Beau-Frére, *Jean*, Comte de *Hoya*, Gouverneur de *Wibourg* en *Finlande*; & puis, quand cela eut échoué, ils sollicitérent *Suante Sture*, qui étoit à la Cour de MAGNUS, Duc de *Saxe-Lawenbourg*, Beau-Pére de *Gustave*, à s'emparer de la Couronne de *Suéde*, avec promesse de lui fournir pour cet effet tous les secours néceſſaires. Mais ce Jeune Homme qu'on avoit attiré par ruse à *Lubeck*, rejetta constamment toutes ces offres, & ne se laissa pas plus ébranler par les menaces qu'on lui faisoit; de sorte qu'après l'avoir détenu quelque tems comme prisonnier, on le relâcha enfin.

Cela, joint à d'autres choses qui arrivérent, sembloit rendre la Guerre inévitable entre les *Suédois*, & ceux de *Lubeck* (*a*). Mais les derniers, chez qui *Mayer* & *Wollenweber* gouvernoient tout, voulurent attendre un tems plus favorable, pour exécuter leurs desseins contre le *Dannemark*. Dans cette vue, ils firent une Trêve de quatre ans avec *Marie*, Gouvernante des *Païs-Bas*. Comme ils pensoient ensuite à demander les secours que *Mayer* leur avoit fait espérer d'*Angleterre*, il arriva peu de jours après à *Hambourg* des Députez d'*Henri VIII*. chargez d'instructions là-dessus, & en même tems d'inviter non seulement ceux de *Lubeck*, mais encore

(*a*) *Pag.* 26, & *seqq.*

encore les autres *Villes Hanséatiques*, à une Ligue contre CLEMENT VII. afin qu'elles défendissent, dans le futur Concile, la justice de son Divorce d'avec *Catherine*, que ce Pape avoit déclaré nul. Il n'eut pas de peine à obtenir cela de toutes ces Villes, qui, plus que lui encore, avoient secoué le joug de l'Evêque de *Rome*. Ceux de *Lubeck* firent avec les Députez d'*Angleterre* leur Traité particulier, par lequel, comme s'ils eussent été maîtres de disposer de la Couronne de *Dannemark*, ils promirent de livrer le Roiaume à *Henri*, pour en jouïr lui-même, ou le donner à qui bon lui sembleroit. *Henri*, de son côté, s'engagea à leur fournir de l'argent, & les autres secours nécessaires pour la Guerre. Et peu de tems après, des Députez de *Lubeck* étant venus à *Londres*, il leur fit compter dix-mille Ecus (*a*) d'*Angleterre*, comme une partie de la somme stipulée. Dès qu'on sût qu'un si puissant Roi étoit de la partie, cela facilita les moiens de faire entrer dans cette Guerre, trois autres Villes Hanséatiques, *Rostock*, *Wismar*, & *Stralsund*; où les suffrages du Peuple l'emportérent sur toutes les représentations des Magistrats, qui exhortoient à garder la Paix. Ceux de *Lubeck* auroient bien voulu engager aussi

(*a*) *Decem aureorum Anglicorum millia*. Pag. 28. PUFENDORF, dans son *Introduction à l'Histoire*, dit, *la somme de vingt mille Ecus* (sans marquer de quelle monnoie) *remettant*, ajoute-t il, *à paier le reste, lorsqu'on lui livreroit la marchandise*. Tom. V. pag. 300. Au reste, Mr. DE RAPIN n'a eu aucune connoissance de ce Traité, puis qu'il n'en dit rien dans son *Histoire d'Angleterre*.

auſſi dans leur entrepriſe quelque Prince voiſin. (*a*) Mais n'y voiant aucun jour, après bien des délibérations, ils jettérent les yeux ſur un Comte de la Maiſon d'*Oldenbourg*, qu'ils jugérent propre à ſeconder leurs deſſeins. C'étoit CHRISTOPHLE, qui n'avoit eu en partage qu'un petit coin de terre, & qui tiroit la principale partie de ſa ſubſiſtance d'un Canonicat de *Cologne*. *Mayer*, & *Wollenweber*, lui écrivirent, & le firent venir lui-même à *Lubeck*, où ils lui expoſérent les raiſons qu'ils avoient d'entreprendre la Guerre contre le *Dannemark*, & lui offrirent le Commandement général dans cette Expédition, qui tendoit à rétablir *Chriſtiern* ſur le Trône. Ils lui repréſentérent les facilitez qu'on trouveroit à y réuſſir, & la gloire qu'il aquerroit en délivrant de captivité un Roi qui étoit ſon Parent. Cela flatta la vanité du Comte, qui eſpéra d'ailleurs d'y gagner lui-même quelque partie du Roiaume, ou du moins d'aquérir de grandes richeſſes. Il convint de tout avec ces deux hommes; & la Guerre contre les *Danois*, & contre *Chriſtian*, fut réſolue entre eux trois.

Mayer & *Wollenweber* propoſérent enſuite la choſe; prémiérement au Sénat de leur Ville, puis au Conſeil des Trente, & enfin à l'Aſſemblée des Cent, qui repréſentoient le Peuple, ſelon la nouvelle forme de Gouvernement introduite pendant les troubles. De la maniére dont les eſprits étoient diſpoſez, l'affaire paſſa ſans difficulté. Le Comte leva d'abord quelques Trou-

(*a*) *Pag.* 29, & *ſeqq.*

Troupes, à la ſolde de *Lubeck* ; & pour chercher un prétexte à commencer la Guerre, il ſomma *Chriſtian*, par une Lettre, de relâcher *Chriſtiern*, qui étoit détenu priſonnier à *Sunderburg*. Enſuite il répandit dans le *Holſtein*, & dans le Pays d'*Oldenbourg*, un Manifeſte, où il notifioit les raiſons qu'il avoit de prendre les armes; & il demanda le paſſage pour ſes Troupes, avec promeſſe qu'elles ne feroient aucun dégât; mais déclarant, que, ſi l'on s'oppoſoit à leur entrée, il mettroit tout à feu & à ſang. Il écrivit auſſi au Sénat & aux Etats de *Dannemark*, leur demandant de ſe joindre à lui pour rétablir *Chriſtiern*, & promettant de faire en ſorte, autant qu'il dépendroit de lui, que ce Roi accordât une amniſtie générale pour le paſſé, & qu'il maintînt déſormais avec ſoin les Loix & les Coûtumes du Roiaume.

Auſſi-tôt après, *Chriſtophle* entra tout d'un coup dans le *Holſtein*, avec ſon Armée, y prit quelques Places, & ravagea la Campagne. *Chriſtian* raſſembla les Troupes qu'il put, dans une irruption ſi imprévue, & envoia inceſſamment demander du ſecours au Sénat de *Dannemark*, ſelon le Traité conclu depuis peu. Les Sénateurs avoient déja compris par la Lettre du Comte, qu'il étoit de l'intérêt du Roiaume de ſecourir le Duc. Ils lui envoiérent au plutôt l'Infanterie, qui étoit en garniſon à *Coppenhagen* & à *Malmoe*, avec quelque Cavalerie que les Evêques & les autres Grands du Roiaume y joignirent de leurs propres gens. Cela ſervit beaucoup au Duc pour recouvrer ce qu'on lui avoit

avoit pris de ses Etats héréditaires: mais l'Ennemi en profita contre le *Dannemark*, qui se trouva ainsi presque entiérement dégarni de Troupes.

Cependant on avoit équipé à *Lubeck* une Flotte, pour faire descente en *Dannemark*. Le Comte, dont les vues & les espérances augmentoient par les succès qu'il avoit eus d'abord dans le *Holstein*, voulut, avant que de s'embarquer, régler avec ceux de *Lubeck* les opérations de la Guerre, & le prix de la victoire qu'il se promettoit. Un des articles du Traité portoit, que, dès qu'il auroit délivré de prison le Roi *Christiern*, il le leur livreroit. Quand la Flotte fut arrivée sur les côtes de *Dannemark*, *George Cock*, le Bourguemaître de *Malmoe*, dont on a parlé ci-dessus, vint aussi-tôt féliciter le Comte, & lui aiant appris l'état où étoient les choses dans cette Ville, il lui conseilla de mettre ses Troupes à terre; ce qui fut fait le 23 de Juin.

D'autre côté, le Duc, après avoir défait ou chassé du *Holstein* les Garnisons que *Christophle* y avoit laissées, alla tout droit assiéger *Lubeck*. Comme il étoit campé devant la Ville, il lui vint deux Députez de (*a*) *Marie d'Autriche*, qui lui dirent de sa part, Qu'elle avoit des avis certains du Traité fait entre le Roi d'*Angleterre* & la Ville de *Lubeck*: Que l'Empereur ne souffriroit jamais qu'on élût d'autre Roi de *Dannemark* qu'un des Fils de *Frideric*, & qu'il emploieroit tout son crédit & toutes ses forces contre

(*a*) *Pag.* 37, & *seqq.*

tre ceux qui s'y opposeroient : Que déja, par son conseil (d'elle Gouvernante) il avoit fait partir une Ambassade solennelle, pour négocier non seulement avec le Duc, mais encore pour assister à l'Assemblée des Etats de *Dannemark*, & y recommander les Enfans de *Frideric*. Les Ambassadeurs de *Charles-Quint* suivirent de près effectivement. Mais, quand ils furent arrivez dans le pays de *Bréme*, aiant appris les troubles du *Dannemark*, ils s'en retournérent. *Christian* demanda du secours à *Marie*, en vertu du Traité de *Gand*. Elle lui fournit de la Poudre, quelques Canons, & une assignation pour une somme paiable à *Amsterdam*, dont *Christian* néanmoins ne toucha que dix-mille Ecus, qui lui étoient dûs du subside annuel.

Pendant que la Ville de *Lubeck* étoit serrée de près par *Christian*, (*a*) le Comte d'*Oldenbourg* faisoit des progrès en *Dannemark*. Après avoir pris *Roschild*, fait prêter aux Habitans serment de fidélité, au nom de *Christiern*, & donné l'Evêché de cette Ville à *Gustave Troll*, Prélat Suédois, qui avoit été chassé de son Siége & de son Pays ; il marcha vers *Coege*, Place toute ouverte, autour de laquelle il fit faire un retranchement. De-là il convoqua, par des Lettres circulaires, le Peuple de *Seelande* du voisinage, & le harangua par interprête dans une Campagne presque au milieu de l'Ile. Ces gens sans armes, & qui ne comprenoient point les vues du Comte, prêtérent aussi serment de fidélité au Roi captif.

(*a*) *Pag.* 39, & *seqq.*

captif. *Christophle* fit ensuite sommer les Bourgeois de *Coppenhagen* de lui livrer la Ville, comptant qu'ils y étoient tout disposez. Ils refusérent néanmoins, disant qu'ils ne pouvoient le faire, jusqu'à ce que *Christiern* fût en liberté, ou du moins entre les mains du Comte. Le Bourguemaître *Cock* étant venu alors de *Malmoe*, entra secrétement dans *Coppenhagen*, où, de concert avec *Buchbinder*, il tâcha de faire saisir le Commandant du Château, prémiérement lorsqu'il passeroit devant la Maison de *Buchbinder*, & puis dans le Château même. Mais le Commandant, qui se défioit & de lui, & des Bourgeois, prit si bien ses mesures, que les piéges qu'on lui tendit furent vains. Il ne put néanmoins empêcher que les sémences de Rebellion, jettées parmi la Bourgeoisie, ne produisissent leur effet. Le Comte aiant renouvellé ses instances, on lui ouvrit les Portes de la Ville, où il fut reçu comme en triomphe, après avoir traité avec les Députez qu'on lui avoit envoiez à *Coege*, sur les conditions qu'on exigea de lui. Le Commandant fut alors assiégé dans la Forteresse; &, abandonné de ses gens, il se vit contraint de se rendre, au bout de quelques jours. Le Comte, ainsi maître de tout, se planta lui-même dans la Forteresse, & mit garnison dans la Ville, pour tenir en bride ceux qui conservoient secrétement des sentimens de fidélité envers le Sénat; &, par le conseil de *Buchbinder*, & de *Jean Boson*, il cassa tous les autres Magistrats, à la place desquels il en établit qui lui convinssent. Il ne se fioit guéres, dans la distribution des Emplois & des

des Récompenses, qu'à ceux qui, par des actions ou des paroles insolentes, s'étoient rendus dignes de la colére & de l'indignation des Sénateurs. Après avoir mis ordre aux affaires de la Capitale, il fit publier dans la *Seelande* un Edit, pour ordonner aux Etats de la Province de s'assembler à *Ringstaedt*. Il y vint assez de gens du Peuple des Villes & des Bourgs, mais très-peu de Nobles. Le Comte irrité contre ceux-ci, livra au pillage leurs Terres. Alors ils se soumirent, sur-tout à l'exemple & par le conseil de l'Evêque *Ronnow*, que le Comte attira en lui rendant son Evéché de *Roschild*, dont *Gustave Troll* se démit dans l'espérance d'un meilleur.

Quand on eut appris en *Jutlande* la reddition de *Coppenhagen*, (*a*) les Sénateurs, pour empêcher que ceux de *Malmoe* n'en fissent autant, leur écrivirent, Qu'ils avoient résolu, à la pluralité des voix, d'appeller *Christian* du *Holstein*, & de lui offrir la Couronne: Que cela étoit nécessaire, pour ne pas laisser le Roiaume en proie à l'Ennemi: & que la Réformation, pour laquelle ceux de *Malmoe* témoignoient tant de zéle, n'avoit rien à craindre de la part de ce Prince: Qu'on les prioit donc avec instance de demeurer fidéles, & de ne point se séparer du Sénat. Ils répondirent d'une maniére à faire semblant d'y être tout disposez, & s'engagérent là-dessus à *Magnus Guldenstern*, leur Gouverneur. Mais à peine le Messager des Sénateurs fut-il de retour,

(*a*) *Pag.* 44, & *seqq.*

retour, que l'on se saisit du Gouverneur, l'aiant attiré par ruse dans la Maison de Ville. Le Peuple, animé par l'espérance de s'ériger en Ville Hanséatique, porta la fureur jusqu'à démolir le Château, pour ne laisser aucune trace de la domination Roiale.

Cela fraia le chemin au Comte, pour se rendre maître de la Province de *Schonen*. Alors (*a*) *Goye*, de concert avec *Banner*, & quelques autres Sénateurs, qui étoient en *Jutlande*, convoqua une Assemblée de la Noblesse au Bourg de *Rye*, le 14 de Juillet. Là il représenta fortement le triste état où étoit le Roiaume, & la nécessité de se procurer un promt secours, que l'on ne pouvoit attendre que de *Christian*, qui étoit à assiéger *Lubeck* avec une Armée. *Vous jugez bien*, *Messieurs*, dit-il en finissant sa Harangue, *si un Prince encore en âge de puberté* (voulant parler de *Jean*) *est en état de recouvrer les Provinces enlevées par l'Ennemi*, *& de les remettre en liberté*. La plûpart des Sénateurs se déclarérent pour cet avis. Les Evêques s'y opposoient toujours, dans la crainte que *Christian*, devenu Roi, ne se vengeât d'eux. Mais le reste de la Noblesse, se faisant ouvrir les Portes, entra dans l'Assemblée, & demanda ce que l'on avoit résolu sur l'élection d'un Roi. Quand elle eut appris, qu'il n'y avoit rien de conclu, à cause de l'opposition des Evêques, elle déclara, d'un commun accord, qu'elle vouloit qu'on élût pour Roi *Christian*: Qu'on ne voioit que trop

(*a*) *Lib.* II. pag. 52, *& seqq.*

trop par expérience, combien le renvoi de l'élection avoit eu de mauvaises suites; & qu'il n'étoit pas juste de s'exposer aux derniers malheurs, par complaisance pour les Evêques. Cette déclaration fut accompagnée de grandes menaces. On pria la Noblesse de sortir pour un moment. Les Evêques alors se rendirent, & demandérent seulement que le Sénat, avant toutes choses, fît confirmer par *Christian* les droits & les priviléges de tous les Ordres du Roiaume, & exigeât de lui qu'il ne détruisît point l'ancienne Religion; ajoutant, qu'en ce cas-là, le Sénat en seroit responsable devant DIEU. Ainsi l'élection de *Christian* fut résolue, & les Sénateurs de l'Ile de *Funen* s'étant aussi assemblez, y joignirent unanimément leurs suffrages. Deux Evêques, avec *Goye*, comme Maître du Palais, & un autre Sénateur, députez par ceux de *Jutlande*, & le Chancelier *Friis*, au nom de ceux de *Funen*, étant arrivez dans le pays d'*Holstein*, écrivirent au Duc, qui étoit au Camp, qu'ils étoient chargez d'une commission auprès de lui, de la part du Sénat, & qu'ils le prioient de leur marquer le tems & le lieu où ils pourroient s'aboucher avec lui. *Christian* savoit déja d'ailleurs, de quoi il s'agissoit. Il leur donna rendez-vous au Cloître de (*a*) *Pretzense*. Là *Styge Krumpen*, Evêque de *Burgla*, portant la parole, annonça au Duc, qu'il avoit été nommé Roi par le Sénat & le Peuple de *Dannemark*. *Christian* accepta aussi-tôt la Couronne, & promit de sa-

(*a*) *Pretanum Cœnobium.*

crifier ses biens & sa vie pour le salut du Roiaume ; ajoutant que, s'il plaisoit à DIEU de le mettre en possession paisible du Gouvernement, il rendroit exactement la Justice à tous, & s'engageroit, avec serment solennel, selon la coûtume, à maintenir tous les Priviléges accordez par ses Prédécesseurs. On rédigea par écrit les Conventions, dont les Députez de *Jutlande* emportérent un double, & celui de *Funen* l'autre. *Christian* les suivit de loin jusqu'à *Hadersleven*, où il lui naquit un Fils, nommé FRIDERIC; & il pria les Députez d'assister à la cérémonie du Batême de ce Prince. Il régla aussi avec eux le jour où il se rendroit en *Jutlande*, pour conclurre l'affaire de son élection. Cependant il alla au plus vîte faire un tour à son Camp devant *Lubeck*; & après y avoir donné ordre à tout, il repartit pour se trouver en *Jutlande* au jour fixé. Toute la Noblesse, quelques-uns de chaque Ville & de chaque Communauté de gens de la Campagne, munis de pleins-pouvoirs de la part des autres pour l'élection du Roi; se rendirent à *Horsnes*, où l'Assemblée des Etats avoit été convoquée. Elle s'y tint hors de la Ville en plein air, & les sermens y furent prêtez de part & d'autre. Comme les Sénateurs ne pouvoient s'accorder sur la forme de l'Acte solennel, par lequel les Rois avoient accoûtumé de confirmer les Priviléges de tous les Ordres, & que le tems pressoit de prendre des mesures pour s'opposer à l'Ennemi; il fut convenu, d'un commun accord: „Qu'après le rétablissement „ de la tranquillité, le Roi élû confirmeroit les

„ con-

„ concessions faites par son Pére: Que cependant il lui seroit permis, avec le consentement
„ des Sénateurs, de changer, d'abolir, & d'ajoûter, tout ce qu'on jugeroit à propos pour
„ le bien de l'Etat: Que les Evêques, & tous
„ les Ecclésiastiques, conserveroient, s'ils vouloient, leur Religion, & tous leurs Bénéfices,
„ jusqu'à ce que le Sénat & le Peuple en eussent ordonné autrement, après le rétablissement de la tranquillité publique: Que les
„ Nobles, d'autre côté, retiendroient tout ce
„ dont ils étoient en possession: Que cependant
„ il n'y auroit point de contestations au sujet de
„ la Religion, & qu'il seroit libre à chacun, ou
„ de demeurer attaché au Culte commun, ou
„ d'embrasser la Réformation, &c.

Voilà donc *Christian* Roi. Il ne s'agissoit plus que de trouver moien d'enlever aux Ennemis les Provinces qu'ils tenoient. (*a*) Pour cet effet il envoia communiquer son élection à GUSTAVE, Roi de *Suéde*, & lui demander en même tems du secours, en vertu du Traité conclu, l'année précédente, avec les *Danois*. A quoi il ajoûta des raisons tirées de l'alliance de famille qu'il y avoit entr'eux deux, comme aiant épousé deux Sœurs, & de l'intérêt même du Roiaume de *Suéde*. *Gustave* promit d'envoier au plutôt des Troupes dans la Province de *Schonen*. La Gouvernante des *Païs-Bas* ne se montra pas si scrupuleuse par rapport aux engagemens où elle étoit entrée par le Traité de *Gand*.

F 3 Com-

(*a*) *Pag.* 57, & *seqq.*

Comme elle apprit, que le but de la Guerre entreprise par ceux de *Lubeck*, étoit de rétablir *Christiern* sur le Trône, elle promit, sans rien tenir, & attendit tranquillement le succès de la Guerre; d'autant plus que *Christiern*, avec le consentement & selon les vues de l'Empereur, avoit contracté de nouvelles alliances de famille, par le mariage de deux de ses Filles; l'une avec FRIDERIC, Comte Palatin du *Rhein*, depuis Electeur; l'autre avec FRANÇOIS SFORCE, Duc de *Milan*; à cause dequoi *Marie* en vint dans la suite à une Guerre ouverte avec le *Dannemark*.

Le Comte d'*Oldenbourg*, sans s'épouvanter de l'élection du Roi, chercha à se rendre maître de la Province de *Funen*, & y réussit, par les dispositions qu'il trouva dans le Peuple à se séparer des Nobles, qui furent contraints, ou de fuïr, s'ils pouvoient, ou de prêter serment de fidélité à *Christiern*. Mais le vrai Roi, en aiant eu avis, envoia incessamment des Troupes, qui recouvrérent presque toute cette Province.

Comme il étoit toujours au Siége de *Lubeck*, (*a*) ceux de *Hambourg*, joints avec quelques autres Villes Hanséatiques, s'emploiérent fortement à ménager une Paix entre lui & les Assiégez. Mais ceux-ci, après quelques jours de négociation, ne voulurent entendre à aucune proposition raisonnable; se flattant que *Christian* seroit obligé de lever le Siége, à cause de la Guerre Civi-

(*a*) *Pag.* 61, *& seqq.*

Civile du *Dannemark*. Le Comte d'*Oldenbourg* fit effectivement quelques progrès jusqu'en *Jutlande*, à la faveur de quatre Pirates Scélérats, qui faillirent à y faire rebeller toute la Populace de la Province. La Ville de *Lubeck* se résolut enfin à demander la Paix au Roi. Le Traité se fit par la médiation d'*Henri*, Duc de *Mecklenbourg*, de *Philippe*, Landgrave de *Hesse*, des *Hambourgeois*, & de ceux de *Lunebourg*. Mais ce fut seulement pour l'*Allemagne*; *Lubeck* s'étant reservée le droit d'agir comme elle voudroit par rapport à la Guerre du *Dannemark*; à quoi *Christian* consentit, par la confiance qu'il avoit dans ses armes, & dans le secours du Ciel.

Il passa aussi-tôt en *Dannemark*, avec ses Troupes. (*a*) Comme il étoit en chemin, il écrivit au Roi de *Suéde*, pour lui notifier son Traité avec *Lubeck*, & lui demander les sommes d'argent qu'il avoit promises. *Gustave* ne manqua pas de les lui faire tenir. Ceux de *Lubeck*, d'autre côté, après avoir rétabli la tranquillité chez eux, & l'ancien Gouvernement de leur Ville; envoiérent au Comte d'*Oldenbourg* les Troupes qui avoient servi pendant le Siége, avec un nouveau renfort. Mais le Roi, ou par ses Généraux, ou par lui-même, trouva moien de chasser l'Ennemi de *Jutlande*; & le Peuple revint de l'esprit de rebellion qui lui avoit été inspiré par des Séducteurs.

Le Comte cependant se tenoit tranquille dans l'Ile de *Funen*. *Christian*, qui cherchoit à finir

(*a*) Pag. 67, & *seqq*.

au plutôt la Guerre, lui fit proposer une entrevue, & lui offrit là quelque somme d'argent, s'il vouloit sortir du Roiaume, & livrer les Provinces dont il étoit en possession. Mais le Comte vouloit garder ces trois Provinces pour *Christiern*, & demandoit de plus la *Norwege*. Ces conditions étoient trop déraisonnables, & trop préjudiciables à la Nation, pour que le Roi, & ses Conseillers, y consentissent. Il fallut donc laisser la décision au sort des armes; qui fut enfin favorable au Roi élû.

Je passe tout d'un coup au commencement (*a*) du Siége de *Coppenhagen*, où la résistance fut longue, & des plus opiniâtres, mais dont la fin rendit *Christian* maître du Roiaume. Ses Troupes investirent la Ville, le 24 de *Juillet*, de l'Année suivante 1535. Il alla lui-même, quatre jours après, camper au même endroit du voisinage, où son Pére, en pareil cas, avoit autrefois placé son Camp. Mais comme il vit qu'il n'avoit pas besoin de tant de Troupes pour ce Siége, il en détacha une partie, qu'il envoia attaquer d'autres Places occupées par l'Ennemi. Il passa ensuite dans la Province de *Schonen*, & y fut solennellement reconnu pour Roi, dans une Assemblée générale des Etats, tenue à *Lunden*. A cette occasion, il donna aux Sénateurs du Roiaume un Festin magnifique, & invita avec eux les Généraux & autres Officiers des Troupes *Suédoises*, qui étoient venues à son secours. Les Sénateurs à leur tour regalérent le Roi,

(*a*) *Lib.* III. pag. 101, & *seqq.*

Roi, & priérent aussi les *Suédois*. Comme ceux-ci vantoient beaucoup la politesse de leur Maître, & son affection pour les *Danois*, il prit envie à *Christian* de l'aller voir. En vain les Sénateurs voulurent le détourner de ce voiage, dont ils lui représentoient les inconvéniens & le péril; il persista dans sa résolution, & se mit en chemin. Quand il fut arrivé à *Stockholm*, *Gustave*, qui avoit eu avis de son départ par un Courrier secrétement dépêché de la part des Généraux de ses Troupes auxiliaires, lui fit un tout autre accueil qu'il ne s'étoit attendu, & que n'auroit demandé une pure bienséance. Ses discours, ses regards, toutes ses maniéres, portoient des caractéres de haine, & témoignoient ou qu'il se défioit de *Christian*, ou que *Christian* avoit sujet de se défier de lui. Cependant il se radoucit ensuite, & conclut avec cet Allié un nouveau Traité, dont les engagemens étoient encore plus forts que ceux du précédent. C'étoit-là le principal but, que *Christian* se proposoit. Quand il fut sur le point de partir, pour s'en retourner, il alla prendre congé de la Reine *Catherine*, sa Belle-Sœur, qui à peine remise de l'inquiétude où elle avoit été sur son compte, lui dit, en l'embrassant : (*a*) *Rendez graces à* DIEU, *Mon Frére, de ce que vous vous tirez d'ici sain & sauf: il y a peu de jours qu'on y tramoit votre perte.* *Christian* ne fut pas plutôt de retour en *Dannemark*, qu'il apprit par un exprès, que la Reine de *Suéde* étoit morte. Une

(*a*) *Pag.* 104.

mort si subite donna lieu à (*a*) divers bruits; ce qui en rend la cause incertaine. Cependant *Gustave* en parut fort affligé, dans la Lettre qu'il écrivit là-dessus à *Christian*, où il lui demandoit en même tems la continuation de son amitié.

Comme les affaires de *Christian* (*b*) avançoient dans la Province de *Schonen*, il s'en alla dans le *Holstein*, où il jugeoit sa présence nécessaire; & il survint des choses, qui l'y retinrent plus long-tems qu'il ne s'étoit proposé. *George Lucchius*, Chevalier *Danois*, qui avoit quelque emploi à la Cour de *France*, vint, de la part de FRANÇOIS I. qui le chargea d'offrir au Roi élû son amitié, & de lui demander la sienne. Il lui faisoit savoir en même tems deux choses: l'une, que le but de l'Empereur, en favorisant *Lubeck*, n'étoit que d'épuiser les forces de cette Ville, aussi-bien que celles du Roiaume de *Dannemark*, pour procurer la Couronne à FRIDERIC, Comte du *Palatinat*, Gendre de *Christiern*: l'autre, que ceux de *Lubeck* lui avoient offert à lui-même (*François I.*) cette Couronne, sous certaines conditions; mais qu'il leur avoit répondu, que ce n'étoit pas son humeur de chercher à s'emparer du bien d'autrui. Il témoignoit enfin être disposé à sécourir, s'il étoit besoin, le Roiau-

(*a*) Selon ce que rapporte PUFENDORF, on dit, que *Gustave*, aiant sû que la Reine avoit donné avis à son Beau-Frére de ce qui se tramoit contre lui, la maltraita si fort pour ce sujet, qu'elle en mourut. *Introduction à l'Hist.* Tom. V. pag. 303. de la Version Françoise, *Edit. d'Amst.* 1721. où la Reine est mal nommée *Christine*, au lieu de *Catherine*.

(*b*) Pag. 111, & *seqq.*

Roiaume de *Dannemark*, ne pouvant voir ſans indignation qu'on voulût en faire une proie, & le prix d'une trahiſon. Cela fut ſuivi de quelques négotiations faites à *Smalcalde*, entre *Guillaume du Bellay*, qui y étoit à l'occaſion de l'Aſſemblée des *Proteſtans*, & *Melchior Rantzow*, que *Chriſtian* y avoit envoié pour demander d'être reçu dans la fameuſe Ligue, où il fut réſolu d'un commun avis de l'admettre, quand il ſeroit tems de la renouveller. *Rantzow* avoit eu là auſſi occaſion de négocier avec deux Ambaſſadeurs du Roi d'*Angleterre*. A peine fut-il de retour, que *Chriſtian* en reçut un, envoié par *Henri VIII.* pour l'exhorter à terminer ſes différens avec ceux de *Lubeck* par la voie d'Arbitres; & demander en même tems la reſtitution des Vaiſſeaux *Anglois*, qui avoient été arrêtez en *Dannemark*, ſans qu'on eût, diſoit-il, aucune preuve d'acte d'hoſtilité de ſa part: Cependant, lors que le Roi d'*Ecoſſe* l'exhortoit lui-même à la Paix, il répondit fiérement, comme on le ſût d'*Aléxandre Morus*, envoié par ce Roi à *Chriſtian*; qu'il ne pouvoit abandonner ceux de *Lubeck*; qu'il n'avoit jamais penſé à ſe rendre maître du Roiaume de *Dannemark*, & qu'il avoit voulu ſeulement défendre cette Ville, ſon alliée, contre les inſultes des *Danois*; mais qu'à préſent qu'il voioit que les uns & les autres étoient las de la Guerre, il cherchoit à ménager une Paix.

Au commencement de l'Année (*a*) 1536. le Gou-

(*a*) Pag. 113, & *ſeqq.*

Gouverneur de *Cronenbourg* fut contraint de rendre aux Troupes Roiales qui l'affiégeoient, cette Forteresse, située sur le Détroit du *Sund*, & la plus considérable du Roiaume. D'autres Places se soûmirent de même, ou furent prises d'assaut. Cependant le Roi, qui étoit encore dans le *Holstein*, craignant que l'Archevêque de *Bréme*, attaché dès-long tems au parti de *Christiern*, ne se mêlât dans cette Guerre, pour troubler ses Etats héréditaires; en vint avec lui à un accommodement, par la médiation du propre Frére de ce Prélat, *Henri*, Duc de *Brunsvic*. L'Archevêque avoit fait arrêter, & punir de mort, *Wollenweber*, Bourguemaître de *Lubeck*, & le prémier auteur de la Guerre contre le *Dannemark*. Il s'engagea, par un des Articles du Traité, à défendre ce Prélat contre tous ceux qui voudroient s'en prendre à lui pour ce sujet.

Quelques (*a*) Princes, & quelques Villes d'*Allemagne*, s'emploiérent ensuite à ménager une Paix pleine & entiére entre le *Dannemark*, & la Ville de *Lubeck*. Il y eut pour cela un Congrès à *Hambourg*; où *Christian* se rendit lui-même, quand tout fut conclu & arrêté, pour ratifier les Conventions. Ceux de *Lubeck*, selon leur promesse, envoiérent aussi-tôt en *Dannemark* notifier au Comte d'*Oldenbourg*, & au Duc de *Mecklenbourg*, ce Traité, dans lequel ils les avoient fait comprendre, à condition de rendre tout ce qu'ils occupoient dans le Roiaume, & ils les exhortérent fortement à accepter les

(*a*) Pag. 116, & *seqq.*

es offres de la clémence du Roi; leur déclarant, que, s'ils vouloient continuer la Guerre, ils n'avoient plus rien à attendre de leur part. Tout cela ne fit aucune impreſſion ſur ces Généraux. Le Député de *Lubeck* aiant fait alors aſſembler les Troupes qui étoient à *Coppenhagen*, les dégagea de leur ſerment, & les congédia. Comme elles ſe diſpoſoient à ſe retirer, le Duc & le Comte leur offrirent de les paier eux-mêmes. Les Magiſtrats de la Ville promirent auſſi de faire contribuer pour cela les Bourgeois. Ainſi elles reſtérent. Le Comte avoit conçu d'ailleurs de grandes eſpérances, ſur ce qu'un Agent de *Marie d'Autriche*, qui étoit venu juſtement alors, aſſûroit que l'Empereur envoieroit bien-tôt de *Hollande* une Flotte, ſur laquelle ſeroit le Comte *Palatin*, qui, comme Gendre de *Chriſtiern*, prétendoit avoir droit à la Couronne de *Dannemark*. Mais ce projet ne réuſſit pas; & on eut bien de la peine, à tirer des Bourgeois de *Coppenhagen* quelque partie de la ſolde néceſſaire.

Comme la Guerre tiroit à ſa fin, *Guſtave*, fâché de ce que *Chriſtian* avoit conclu le Traité d'*Hambourg* ſans ſon conſentement, voulut rappeller toutes ſes Troupes auxiliaires, mais il donna enſuite un contre-ordre, ſur les repréſentations que lui fit faire *Chriſtian* par deux Ambaſſadeurs, qui lui apprirent les conditions du Traité, dont il n'étoit pas bien inſtruit, & les raiſons qui avoient empêché leur Maître d'en différer la concluſion, qui lui laiſſoit néanmoins une pleine liberté d'y accéder.

Cette crainte, que *Chriſtian* avoit eue, du dé-

départ des Troupes de *Suéde*, étant dissipée, il eut un autre sujet de contentement par la reddition de ceux (*a*) de *Malmoe*, que le Bourguemaître *Cock*, celui-là même qui avoit été l'auteur de la révolte, procura; découvrant d'ailleurs au Roi tous les secrets du Comte, ce qui servit beaucoup pour le reste de la Guerre. Mais le même jour que *Christian* entra dans cette Ville, les Troupes de *Suéde* demandérent leur congé; & peu de tems après la Flotte de *Gustave* fit voile pour s'en retourner. Ainsi le Roi de *Dannemark* n'eut plus que ses propres forces pour achever de réduire les Rebelles.

Il auroit eu bien de la peine, si la Flotte préparée en *Hollande* fut venue. (*b*) Le Comte *Palatin* s'y étoit déja rendu. Mais *Charles-Quint*, qui méditoit son Expédition contre l'*Afrique*, jugea à propos de suspendre celle-ci, & de tenter auparavant la voie des négociations, pour engager *Christian* à ceder une partie du *Dannemark* au Gendre de *Christiern*. Il écrivit pour cet effet de *Naples* à *Marie*, la chargeant d'envoier là-dessus des Députez à *Christian*. Une proposition comme celle-là, ne pouvoit qu'être rejettée. Ce fut aussi en vain que ces Députez sollicitérent l'Electeur de *Saxe*, & le Landgrave de *Hesse*, à abandonner le parti de *Christian*. Le Roi passa alors dans le *Holstein*, pour faire une diversion, qui lui donnât le tems de réduire *Coppenhagen*, la seule Ville du Roiaume qui résistoit encore. Il leva des Troupes, &

(*a*) Pag. 123*, & *seqq.*
(*b*) Pag. 127, & *seqq.*

& se ligua secrétement avec CHARLES, Duc de *Gueldre*, Ennemi de la Maison de *Bourgogne*. La Ville de *Groningue* étoit alors dépendante de ce Duc; & il cherchoit, en même tems qu'il exciteroit des troubles dans les *Païs-Bas*, à se venger des *Groninguois*, qui lui avoient refusé de l'argent dans une Guerre qu'il eut avec *Ennon*, Comte de la *Frise Orientale*. (*a*) Les Troupes de *Christian*, jointes à celles que le Duc lui fournit sous main, entrérent tout d'un coup dans le Territoire de *Groningue*, y prirent *Dam*, ravagérent la Campagne, & s'avancérent jusqu'aux Faux-bourgs de la Ville Capitale. Les *Groninguois* aiant en vain demandé du secours à leur Prince, prirent le parti de se donner à *Charles-Quint*. La Gouvernante des *Païs-Bas*, ravie d'étendre ainsi la domination de son Frére, les reçut à bras ouverts, & leur fournit les Troupes, que l'Empereur avoit destinées contre le *Dannemark*. C'est justement ce que *Christian* souhaitoit; &, quoi que les siennes succombassent enfin dans cette Expédition, il en tira cet avantage, qu'il put pousser vigoureusement le Siége de *Coppenhagen*, & domter l'obstination des Assiégez, qui, réduits enfin aux derniéres extrémitez par la famine, n'eurent plus d'autre ressource, que d'implorer la clémence du Vainqueur.

Le Duc de *Mecklenbourg*, & le Comte d'*Oldenbourg*, envoiérent quelques personnes au Roi, lui

(*a*) On peut voir, sur tout ceci, UBBO EMMIUS, dans sa belle Histoire *Rerum Frisicar.* Lib. LVII. *in Ann.* 1536. pag. 885, & *seqq.* de l'Edition *in folio*.

lui offrant de se rendre, pourvû qu'il leur accordât des conditions supportables. (*a*) *Christian* vouloit d'abord, qu'ils se rendissent à discrétion. Mais, fléchi par l'intercession de *Guillaume*, Duc de *Lunebourg*, qui par hazard étoit alors venu en *Dannemark*, il consentit à un Traité de composition. Tout étant réglé, & l'Acte signé de part & d'autre, le Duc & le Comte vinrent au Camp en posture de supplians, tête nue, pieds nuds, & tenant chacun une baguette blanche à la main. Aussi-tôt qu'ils furent devant le Roi, ils se jettérent à genoux, & reconnoissant leur faute, lui en demandérent le pardon, qu'il leur accorda, selon sa promesse. Le Roi parla plus doucement au Duc, qu'il savoit avoir été entraîné comme malgré lui dans cette Ligue: mais il fit une rude reprimande au Comte, & l'exhorta à demander pardon à DIEU de tant de maux qu'il avoit causez par une entreprise si injuste. Après quoi, il dit à l'un & à l'autre de se relever, & les fit reconduire dans la Ville avec une Garde. Il reçut ensuite les soumissions des Habitans, faites au nom de tous par des Bourguemaîtres, des Sénateurs, & quelques-uns de la Bourgeoisie. Il leur accorda une amnistie, & toutes les demandes qu'ils lui firent. Le Duc, & le Comte, ne tardérent pas à s'embarquer, sur des Vaisseaux que le Roi s'étoit engagé de leur fournir, pour les transporter en *Allemagne*.

Peu de jours après, le Roi fit son entrée solennelle

(*a*) Pag. 142, & *seqq.*

lennelle à *Coppenhagen*, accompagné de la Reine & du Sénat. Etant ainsi en pleine possession de tout le Roiaume, il tourna toutes ses pensées & donna tous ses soins à mettre ordre aux affaires de l'Etat. Il conféra là-dessus en secret avec onze Sénateurs, les seuls qui se trouvoient alors auprès de lui: car les Evêques, & les autres Sénateurs Ecclésiastiques, se tenoient chez eux, par la haine qu'ils portoient à la Religion du Roi, & par la crainte de quelque révolution. Les autres Sénateurs, qui avoient été arrêtez, pendant la Guerre, par ordre du Duc & du Comte, n'étoient pas encore de retour d'*Allemagne*, où on les avoit envoiez. Les onze présens, convinrent tous, „ Qu'il étoit à propos „ d'abolir l'autorité des Evêques, d'emploier leurs „ richesses aux besoins de l'Etat, & de ne pas „ permettre désormais qu'aucun d'eux eût quel„ que Gouvernement Ecclésiastique ou Politi„ que, à moins qu'un Concile général n'en dis„ posât autrement: Qu'en ce cas-là même, il „ faudroit empêcher qu'aucun ne fût rétabli dans „ son ancien poste, sans les suffrages unanimes „ du Roi, du Sénat, & du Peuple de *Danne*„ *mark*: Que pour eux, ils vouloient tous être „ attachez à la Réformation, & aider à l'avan„ cement de sa pure doctrine: Qu'ils étoient „ prêts aussi à sacrifier pour le Roi leur vie & „ leurs biens, en considération & de la Religion „ & de l'intérêt de l'Etat". Ils s'engagérent à tout cela par écrit les uns envers les autres, & promirent avec serment de garder le secret. Cela étoit d'autant plus nécessaire, qu'il fut résolu

de faire arrêter tous les Evêques en un ſeul & même jour.

La choſe aiant été exécutée, en partie par ruſe, & en partie par force, mais ſans aucun trouble; les Evêques furent mis en priſon, les uns dans un endroit, les autres dans l'autre. Le Roi ſe ſaiſit de tous les Biens Eccléſiaſtiques de chaque Diocéſe, & de tous les Monaſtéres. Il conſerva néanmoins cinq Colléges de Chanoines; & il permit aux Moines, qui ne voudroient pas ſortir de leurs Cloîtres, d'y demeurer; ſans que cela empéchât qu'on reçût pour Miniſtres, ceux d'entre eux qu'on jugeroit médiocrement verſez dans l'étude de l'Ecriture Sainte, & propres à enſeigner.

Chriſtian (*a*) convoqua enſuite l'Aſſemblée des Etats du Roiaume, c'eſt-à-dire, la Nobleſſe, & les Députez du Peuple des Villes & de la Campagne; mais les Abbez, & les Prieurs, qui, avec les Evêques, formoient un troiſiéme Ordre, en furent exclus. Le nombre de ceux qui vinrent, des deux prémiers Ordres fut très-grand. On dreſſa un Echaffaut dans la Place Publique de *Coppenhagen*; & le Roi y étant monté, avec le Sénat, fit lire à toute cette multitude un Discours qu'il lui adreſſoit, traduit en Langue Danoiſe. Là, après avoir exhorté la Nobleſſe & le Peuple à ſe reconcilier, & ſe pardonner réciproquement leurs offenſes, comme il pardonnoit lui-même aux uns & aux autres tout ce en quoi ils avoient contribué aux mal-

(*a*) *Lib.* IV. pag. 152, & *ſeqq.*

malheurs du Roiaume ; il représenta, que les Ecclésiastiques en étoient la prémiére cause, & entra dans un grand détail des chefs d'accusation produits contre chacun des Evêques, sur ce qu'ils avoient dit & fait contre l'Etat, & contre le Roi. Quelques-uns étoient accusez de choses punissables de mort selon les Loix. On reprochoit, entre autres, à un, d'avoir dit, *Qu'il souhaitoit d'être transformé en Diable, pour pouvoir tourmenter à son gré dans les Enfers l'ame hérétique du feu Roi* FRIDERIC. Mais ce surquoi on insista le plus, & qui regardoit tous les Evêques, c'est, Qu'ils s'étoient opiniâtrement opposez de tout leur pouvoir à l'établissement de la Réformation ; qu'ils avoient persécuté les Ministres de l'Evangile avec une haine implacable ; que, par leurs Statuts & leurs Décrets, ils avoient aboli les Loix du Roiaume ; que, chacun d'eux dans son Diocése, sans être ni entiérement *Catholique-Romain*, ni tout-à-fait *Luthérien*, s'étoit érigé en Roi : Que s'étant opposez pour ces raisons à l'élection du Roi, ils avoient été cause des maux que l'Etat avoit soufferts, & dont on voioit les tristes marques : Qu'ainsi le Roi, considérant combien leur orgueil étoit insupportable, & leur domination pernicieuse, trouvoit à propos d'abolir pour toujours cette Dignité Ecclésiastique, en sorte que désormais les Seigneurs Laïques eussent tout le Pouvoir du Gouvernement de l'Etat : Qu'il vouloit aussi qu'on réformât la Doctrine, & qu'on abolît la Religion & les Rites de l'*Eglise Romaine* ; en sorte néanmoins que ceux qui ne voudroient pas re-

renoncer au Papisme, ne fussent pas pour cela regardez de mauvais œil, moins encore contraints à faire quelque chose contre leur conscience; mais plutôt instruits de la Vérité selon la Parole de DIEU; & que, si alors ils ne se montroient pas dociles, on laisseroit à DIEU le jugement de leur obstination dans l'Erreur: Que, pour lui, aiant eû le bonheur de connoître la Vérité, il ne l'abandonneroit pas: Que, s'ils étoient eux-mêmes disposez à embrasser une Doctrine plus pure, & s'ils consentoient à l'abrogation de la Dignité Ecçlésiastique, ils ne s'opposeroient pas sans doute à ce que l'on fît entrer dans le Trésor du Roiaume les Biens Ecclésiastiques; n'y aiant point d'autre meilleur usage auquel ils pussent être convertis, qu'à paier les dettes contractées pendant la Guerre, & à faciliter le moien de soulager le Peuple des tributs & des impôts: Que cependant il prétendoit reserver une partie de ces biens pour des usages pieux: Que les Nobles conserveroient leurs droits de Patronage; les Eglises, leurs Fonds & leurs Terres; que les Dixmes se paieroient aussi pour l'entretien des Surintendans, & d'autres Savans Hommes; qu'on rétabliroit l'Académie, avec les gages nécessaires pour les Professeurs: Que les Colléges des Chanoines & des Vicaires, retiendroient aussi leurs biens, avec leurs Prélatures & leurs Prévôtez: Qu'après la réformation des Monastéres, les Moines & les Religieuses pourroient y demeurer, s'il leur plaisoit, & y avoir leur entretien: que du reste des revenus on pourvoiroit à ériger des Hôpitaux pour les Ma-

Malades & pour les Pauvres. Après cela le Roi, passant aux affaires civiles, ajoutoit, qu'aiant vû que tous les malheurs du Roiaume étoient venus de ce qu'on n'avoit pas pris dans le tems qu'il falloit une résolution pour déterminer celui qui devoit succéder au feu Roi, il croioit nécessaire pour le salut du Roiaume, de prendre des mesures, afin que l'Etat ne retombât jamais dans un semblable malheur: Que cela pourroit se faire, si l'on vouloit établir une Loi ou une Ordonnance Roiale, en vertu de laquelle on désignât toujours le Successeur, qui, aussi-tôt après la mort du Roi régnant, prendroit en main le Gouvernement du Roiaume: Qu'à l'exemple des Peuples voisins, dont les *Allemands* avoient un *Roi des Romains*; les *François*, un *Dauphin*; les *Espagnols*, un *Infant*; les *Anglois*, un *Prince Roial*; chacun reconnu de tous pour Successeur déclaré; les *Danois* devoient pourvoir d'avance à la Succession, s'ils vouloient désormais prévenir les Séditions & les Troubles, dont ils avoient fait une si triste expérience par le passé: Que cependant il prenoit DIEU à témoin, qu'en proposant cela, il n'avoit point en vue son propre intérêt, mais uniquement le salut de l'Etat, & qu'il ne prétendoit porter aucun préjudice à ses Fréres. Quelques autres réglemens, sur la correction des Loix & l'administration de la Justice, sur le maintien des droits & de la Noblesse & du Peuple, furent lus ensuite; & le Roi conclut, en déclarant, que tout ce qui venoit d'être publié, avoit été approuvé par le Sénat, & qu'il ne restoit plus si ce n'est que le Peuple y

joignît ſon conſentement. L'Ecrit étoit ſi long, qu'il fallut quatre heures pour le lire & le faire entendre aux aſſiſtans. Il n'y eut qu'une voix; tout le Peuple s'écria, qu'il conſentoit. On dreſſa là-deſſus le *Recès*, ou l'Ordonnance, dont j'ai parlé ailleurs, qui ſe trouve à la fin de ce Volume, & dans laquelle on voit les noms de tous les Nobles, & de tous les Députez du Peuple, qui donnérent alors leurs ſuffrages. Chacun ſe retira chez ſoi, content & joieux.

Le Sénat demeura encore quelque tems avec le Roi, pour pluſieurs raiſons, & entre autres pour nommer celui qui lui ſuccéderoit. Peu de Sénateurs ſe déclarérent pour le Duc *Jean*, & ſans qu'aucun même s'oppoſât opiniâtrement à l'avis contraire, qui prévalut, en faveur de *Frideric*, Fils du Roi. Il y eut plus de conteſtation au ſujet de la forme de Gouvernement qu'on établiroit, en cas de Minorité, & l'on ne put convenir de rien là-deſſus. Ainſi on renvoia la délibération à une autre fois; d'autant plus aiſément, que le Roi étoit en bonne ſanté, & d'une conſtitution robuſte. Le Sénat fit cependant une Ordonnance, portant que déſormais on nommeroit toujours d'avance un Succeſſeur, qui dès-lors, jusqu'à la mort du Roi régnant, ſeroit appellé *Prince*; & que dès-à-préſent on déſignoit *Frideric* pour tel.

Avant que de prendre poſſeſſion des Biens Ecléſiaſtiques, *Chriſtian* avoit conſulté LUTHER là-deſſus, & en même tems au ſujet des Evêques détenus priſonniers. (*a*) Ce Réformateur répon-

(*a*) *Pag.* 156.

répondit : „ Que, les Evêques ne cessant point „ de persécuter la Parole de DIEU, & troublant „ en même tems l'Etat, leur détention pouvoit „ être justifiée, & qu'il étoit disposé à excuser „ & défendre de toutes ses forces ce que le Roi „ avoit fait à leur égard : mais que, des Biens „ Ecclésiastiques confisquez, il devoit en reser- „ ver une partie pour le Ministére de l'Evangi- „ le, afin que ceux qui enseignoient eussent de „ quoi s'entretenir médiocrement; qu'autrement „ il seroit à craindre que ces biens étant dissi- „ pez, on ne trouvât pas d'ailleurs ce qu'il fal- „ loit pour leur entretien : Qu'il n'étoit peut- „ être pas nécessaire que lui (*Luther*) donnât „ cet avis, sur tout à un Roi si pieux, qui sans „ cela ne manqueroit pas à son devoir ; mais „ que ce qu'il en disoit, il le faisoit parce qu'il „ avoit plusieurs exemples de gens, qui, si des „ Princes pieux ne leur eussent résisté, auroient „ attiré à eux tous ces sortes de Biens renfermez „ dans le pays : Que, si *Satan* en suscitoit de „ pareils en *Dannemark*, il prioit DIEU que le „ Roi pensât sérieusement bien aux besoins des „ Eglises, c'est-à-dire, à l'intérêt de la Parole „ de DIEU, par laquelle les hommes, présens „ & avenir, doivent apprendre ce qui est né- „ cessaire pour obtenir le Salut éternel, & pour „ éviter la Damnation éternelle". C'est le con-seil, que *Christian* suivit; & il agit en tout cela avec l'approbation du Sénat, réduit alors à peu de Sénateurs, mais dont le nombre ordinaire fut bien-tôt complet.

Il y avoit eu, (*a*) pendant toute cette année des

(*a*) *Pag.* 158, & *seqq.*

des troubles en *Norwége*, cauſez par l'Archevêque de *Drontheim*, qui vouloit empêcher que l'on ne confirmât l'élection de *Chriſtian* dans ce Roiaume, où il avoit été déja reconnu pour Roi en divers endroits. Les choſes étoient allées jusqu'à faire arrêter contre le Droit des Gens, trois Sénateurs de *Norwége*, que le Roi avoit envoiez à l'Aſſemblée des Etats, convoquée pour l'élection, & l'un d'eux fut même maſſacré par la Populace. Le Prélat, reflêchiſſant enſuite ſur ce qu'il avoit à craindre des juſtes effets de l'indignation du Roi, relâcha les deux autres Députez, ſe réconcilia avec eux, & les pria d'intercéder pour lui auprès de *Chriſtian*; promettant, que, s'il lui accordoit ſa grace, il s'emploieroit de tout ſon pouvoir à le faire reconnoître généralement pour Roi de *Norwége* dans une autre Aſſemblée des Etats. Mais *Chriſtian*, & le Sénat de *Dannemark*, jugérent que l'on ne devoit pas laiſſer impunis les attentats de l'Archevêque, ſur la fidélité duquel il n'y avoit pas d'ailleurs à compter. Il fut donc réſolu d'envoier une Flotte, pour aſſiéger *Drontheim*. Le Prélat en aiant eu avis, au commencement de l'Année 1537. prit la fuite; & emporta ſur quatre Vaiſſeaux, tout l'or & l'argent qu'il trouva, ſoit dans ſes Coffres, ou dans les Tréſors de l'Egliſe, avec des Canons, & autres choſes de prix. Il laiſſa une Garniſon dans la Place, faiſant prêter ſerment à ceux à qui il en confioit la garde; mais il dépouilla ſi bien le Château, qu'il n'y reſta pas même aſſez de poudre pour l'uſage de la Garniſon; & il ne tint aucune des promeſ-

ſes

ses qu'il avoit faites depuis aux Commandans de la Place. Il alla tout droit en *Hollande*, pour demeurer là en attendant de voir s'il y auroit pour lui quelque espérance de retour. Les Troupes du Roi débarquérent en *Norwége* au Printems; & tout le Roiaume lui fut bien-tôt soûmis.

A ces heureux succès se joignirent (*a*) les offres d'un Traité d'Alliance & d'Amitié, que *Christian* reçut de la part du Roi de *France*, & du (*b*) Roi d'*Ecosse*, dont le dernier venoit d'épouser une (*c*) Fille du prémier. Peu de tems après, *Christian* fit une Trêve de trois ans avec la Gouvernante des *Païs-Bas*.

Ses affaires étant en si bon état, il ne lui restoit plus què de se faire couronner solennellement. Il invita par Lettres à cette Fête, les Rois, Princes, & Villes du voisinage. Et afin que la joie publique ne fût pas mêlée de tristesse pour plusieurs personnes de haut rang, qui étoient amis des Evêques prisonniers, il fit relâcher la plûpart de ces Prélats. Ils n'étoient pas tous également coupables. Trois d'entr'eux, savoir, *Torbern Bille*, Evêque de *Lunden*, *Avo Bille*, Evêque d'*Arbusen*, & *Canut Guldenstern*, Evêque de *Funen*, avoient causé moins de troubles avant leur détention, & depuis avoient parlé du Roi avec plus de retenue. Ceux-ci obtinrent les prémiers leur grace, à condition qu'ils approuveroient l'Ordonnance faite par les Etats touchant

(*a*) *Pag.* 164, & *seqq.* (*b*) *Jaques V.*
(*c*) *Magdelaine*, Fille de *François I.*

chant la Réformation de la Religion, & l'abolition des Evêques; & qu'ils ne trameroient jamais rien contre l'état présent du Roiaume, en faveur de l'Ordre Ecclésiastique. Après qu'ils s'y furent engagez, en donnant caution, le Roi leur conféra des honneurs, & des bienfaits réels. *Olaüs Munccius*, désigné Evêque de *Ripen*, s'engagea de plus, quelque tems après, à se marier; condition qu'on exigea de lui, parce qu'étant jeune & ambitieux, on crut que cela rallentiroit plus aisément son zéle pour le Papisme & pour l'Ordre Ecclésiastique, dans l'espérance de quelque Emploi Civil. A l'exemple de ces quatre Evêques, celui d'*Anslo*, *Jean Réve*, se démit aisément de sa Dignité Ecclésiastique, & approuva, comme eux, l'Ordonnance des Etats.

La cérémonie du Couronnement se fit enfin le 12 d'*Août*, qui, comme on l'a vû ci-dessus, étoit le jour de naissance du Roi. *Albert*, Duc de *Prusse*, son Beau-Frére, s'y trouva en personne, avec la Duchesse. Et il y étoit venu de divers endroits des Envoiez de Princes & de Républiques. Ce fut JEAN BUGENHAGEN, Ministre & Professeur à *Wittenberg*, qui sacra le Roi. Après un discours sur les devoirs de la Roiauté, il oignit ce Prince, lui mit sur la tête une Couronne d'or, garnie de diamans; & dans les mains, l'Epée, le Sceptre, & la Pomme. L'Onction, comme conforme à l'usage de l'ancienne Eglise, fut la seule des cérémonies religieuses, que l'on conserva. *Christian*, qui vouloit abolir dans tout son Roiaume les Superstitions

tions du Papisme, n'avoit garde de permettre qu'il en restât la moindre trace dans son Inauguration. Nous verrons, dans la suite de l'Histoire, comment il mit la derniére main à l'établissement du grand ouvrage de la Réformation.

ARTICLE IV.

HISTOIRE *de l'*Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres, *depuis l'Annee* MDCCXXXI. *jusques & compris l'Année* MDCCXXXIII. Tome Cinquiéme. *Pagg.* 406. MEMOIRES *de Littérature, tirez des Regiſtres de la même Académie*, &c. Tome XIII. Pagg. 698. Tom. XIV. Pagg. 560. & Tom. XV. Pagg. 624. A *Amsterdam*, chez *François Changuion*, 1741.

CETTE Edition de quatre Tomes de l'HISTOIRE & des MEMOIRES de l'*Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres*, s'est fait un peu attendre. Mais les quatre suivans, qui contiennent les derniers qu'on aît publiez à *Paris*, sont actuellement sous presse; de sorte que nous espérons de pouvoir en donner l'Extrait immédiatement après avoir rendu compte de ceux qui paroissent aujourd'hui. Commençons par l'*Histoire*.

I. DEUX Médailles de la Famille HOSTILIA, rapportées dans les *Familles Romaines* de FULVIUS URSINUS, de PATIN, & de VAILLANT, four-

fournissent d'abord ici à Mr. DE MAUTOUR le sujet de quelques réflexions & recherches historiques. La prémiére Médaille représente la *Peur*; & l'autre, la *Pâleur*: deux passions érigées en Divinitez, & auxquelles *Tullus Hostilius*, Roi des *Romains*, bâtit des Temples, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait, dans l'occasion rapportée par (*a*) TITE-LIVE. Aussi celui qui fit frapper ces Médailles étoit-il de la Famille des *Hostilius*, qui se disoient descendus de l'ancien Roi. *Lucius Hostilius*, surnommé *Sacerna*: C'est, comme les Antiquaires en conviennent, le même dont (*b*) l'Auteur de la *Guerre d'Afrique* fait mention, & (*c*) auquel *César* donna, avec six cohortes, le gouvernement de la Ville de *Leptis*, qu'il défendit vaillamment contre les Troupes de *Labiénus*. Mr. de *Mautour* s'attache principalement à faire voir, que, longtems avant *Tullus Hostilius*, la *Peur* & la *Pâleur* avoient été déja personifiées, & en quelque maniére déïfiées par les Poëtes & les Historiens Grecs. Au reste, sur ce qui regarde l'explication des Médailles dont il s'agit, & la Famille des *Hostilius Saserna* (car c'est ainsi que le surnom y est écrit) on trouvera à peu près les mêmes choses, & plus encore, dans le (*d*) *Thesaurus Morellianus*, publié par Mr. HAVERCAMP; mais

(*a*) Lib. I. *Cap.* 27.

(*b*) HIRTIUS, & non pas *César*, comme on cite ici. Le nom du prémier se trouve dans toutes les bonnes Editions, anciennes & modernes. Et si d'autres ont donné ce Livre à *Oppius*, comme le dit SUETONE, in *Cæsar*. Cap. 57. aucun Ancien n'a cru qu'il fût de *César* même.

(*c*) *De Bell. African.* Cap. 10.

(*d*) *Tom.* II. pag. 199, 200.

mais que Mr. *de Mautour* ne pouvoit pas avoir vû, ſelon la date de ſon (*a*) Ecrit.

2. DES *embraſemens du Mont* VESUVE. Un Auteur Moderne (*b*) aiant remarqué, qu'on ne connoiſſoit point d'embraſement de cette Montagne, antérieur à celui qui arriva du tems de (*c*) l'Empereur *Titus*, & qu'on n'avoit point de preuve qu'il en fût arrivé auparavant: cela engagea Mr. l'Abbé BANIER à faire des recherches ſur un fait, où il paroiſſoit y avoir quelque choſe de ſingulier; les autres Volcans célébres étant, pour ainſi dire, connus de tous les tems. Il trouva, que, de divers paſſages d'anciens Auteurs, Grecs & Latins, on peut conclure trois choſes: la prémiére, que le *Véſuve* avoit jetté des flammes dès les tems les plus reculez; la ſeconde, que ſon Volcan s'étoit éteint; la troiſiéme, que nous n'avons aucune époque fixe, ni l'hiſtoire d'aucun embraſement de cette montagne, avant le tems de l'Empire de *Titus*. Ces autoritez ne doivent pas avoir donné beaucoup de peine à chercher: on les trouve toutes recueillies il y a long tems, dans l'*Italie* (*d*) *Ancienne* de CLUVIER, qui en tire auſſi les mêmes concluſions.

3. NOUVELLES *Remarques ſur le* Stade d'O*lympie*. Ces Remarques ſont du même Abbé. Elles tendent à montrer, que les *Cirques* & les *Hippodromes* des *Romains* avoient été faits ſur le mo-

(*a*) Il fut lû dans l'Académie en 1732. & le *Tréſor* de MOREL n'a paru qu'en 1734.

(*b*) *Hiſt. Naturelle de l'Univers* &c. par Mr. COLONNE.

(*c*) Voiez *Suétone*, in *Tit.* Cap. 8.

(*d*) *Lib.* IV. Cap. 3. *pag.* 1157, & *ſeqq.*

modéle du *Stade* d'*Olympie*; & qu'on peut s'aider de la forme des prémiers, & des Figures que (*a*) PANVINI en a fait graver sur des Monumens incontestables, pour avoir une idée plus juste du dernier, dont PAUSANIAS (*b*) fait une description fort obscure.

4. EXPLICATION *de quelques Passages d'Anciens Auteurs*, en deux Articles. Par Mr. DE CHAMBORT. Le prémier Article roule sur ces trois prémiers vers du Poëme d'HESIODE, intitulé le *Bouclier d'Hercule*:

Ἢ οἵη προλιποῦσα δόμους καὶ πατρίδα γαῖαν
Ἤλυθεν ἐς Θήβας, μετ' ἀρήϊον Ἀμφιτρύωνα,
Ἀλκμήνη θυγάτηρ λαοσσόου Ἠλεκτρύωνος.

Selon la maniére dont les deux mots ἢ οἵη sont accentuez dans toutes les Editions, ils signifient *Aut qualis*; ce qui marque qu'ils ne peuvent être le commencement du Poëme, & qu'ainsi les vers précédens en ont été perdus. Aussi la plûpart des Interprêtes, & d'autres Savans, croient-ils que ce *Bouclier d'Hercule* n'est qu'une partie d'un autre (*c*) Ouvrage plus étendu d'*Hé-*

(*a*) Dans son Traité *De Ludis Circensibus*. On peut voir aussi l'*Imperium Orientale* du P. BANDURI, Tom. II. Lib. III. & l'*Antiquité Expliquée* par le P. DE MONTFAUCON, Tom. III. Part. II. *pag.* 275, & *seqq.*

(*b*) *Lib.* VI. ou *Eliac.* Cap. 20.

(*c*) Μεγάλαι Ἠοῖαι. Notre Auteur met mal à propos Mr. LE CLERC au rang de ceux qui ont regardé le *Bouclier d'Hercule*, comme une partie de cet Ouvrage. Car il dit dans une Note au devant du *Bouclier*, qu'il croit que c'est un Fragment d'un autre Ouvrage d'*Hésiode*, qu'on cite sous le titre de Ἡρωγονία.

d'*Hésiode*. Mr. *de Chambort* soutient que le Poëme, tel que nous l'avons, est complet: & pour faire disparoître ce qui engageoit à supposer le contraire, il change l'accent des deux prémiers mots, en lisant ἢ οἵη, & traduisant ainsi: ALCMENE, *fille d'*Electryon *protecteur des Peuples*, aiant quitté *sa demeure*, *vint* SEULE *à* Thébes *après le brave* AMPHITRYON. Il paroît par ce que nous (*a*) avons remarqué, en donnant l'Extrait d'une nouvelle Edition d'*Hésiode*, publiée en *Angleterre*, que cette correction avoit été faite il y a assez long tems, par LAMBERT BOS, dans ses *Observationes Miscellaneæ*, &c. publiées en 1707. Mr. *de Chambort* n'avoit pas vû sans doute ce Livre, où l'Auteur ne s'amuse pas à prouver, comme on fait ici, par trois passages d'HOMERE, que l'adjectif οἶος, οἴη, οἶον, signifie *seul* ou *seule*, surquoi il suffisoit de renvoier aux Dictionnaires; mais il allégue un Epithalame, cité par (*b*) LUCIEN, dont le commencement est tout semblable:

Ἡ οἴη πότ' ἀρ' ἦγε Ἀριστανέτου ἐν μεγάροις
Δῖα Κλεανθὶς ἄνασσ' ἐτρέφετ' ἐνδυκέως
Πρoὔχουσα πασάων ἀλλάων παρθενικάων.

„ Les Interprêtes, (*c*) continue notre Académicien, n'expliquent pas plus heureusement les derniers mots des trois vers en question, en disant: *secuta maritum Amphitryonem*: il „ faut

(*a*) *Tom.* XXI. Part. II. Article 2. *pag.* 319, 320.
(*b*) In *Sympos.* Tom. II. *pag.* 651, 652. *Edit. Amst.*
(*c*) Pag. 47.

„ faut traduire, *post mavortium Amphitryonem*:
„ la prépofition μετὰ mife avant un accufatif fi-
„ gnifie *après*; le mot ἀρήϊον ne fignifie pas *ma-*
„ *ri*, c'eft une épithéte qui marque la valeur
„ d'*Amphitryon*, & qui eft dérivée d'Ἄρης, nom
„ du Dieu de la Guerre". Mais Mr. *de Cham-*
bort auroit dû nous dire, dans quelles Editions d'*Héfiode* il a trouvé ἀρήϊον traduit ici par *maritum*. J'én ai plufieurs fous mes yeux, entr'autres celle de DANIEL HEINSIUS, celle de GRÆVIUS, celle de Mr. LE CLERC. Il paroît qu'il a vû au moins la prémiére, & la derniére. Dans toutes ces Editions, & autres moins confidérables, je lis *martium*, & non pas *maritum*. Il faut qu'en écrivant ceci, l'Auteur n'aît confulté que quelque méchante Edition où les Imprimeurs avoient mis *maritum*, ou bien qu'il aît eu quelque éblouiffement, qui lui a fait lire ainfi, au lieu de *martium*. La faute cependant étoit fi groffiére, & il eft fi difficile de concevoir comment les Traducteurs auroient pu la faire, que cela auroit dû empêcher qu'on ne hazardât une telle critique, fans avoir confulté attentivement plus d'une Edition, & qu'on ne s'exprimât de maniére à donner lieu de croire qu'elles font toutes fautives en cet endroit: *Les Interprêtes*, dit-on, fans en excepter aucun. Il fe trouve cependant qu'aucun n'a ainfi expliqué le mot. Je vois même dans la revifion de la Verfion commune, faite par un Savant Anglois, RADULPHE WINTERTON, & imprimée plufieurs fois depuis l'année 1635. que le mot ἀρήϊον y eft rendu par *bellicofum*, qui ne laiffe aucun lieu à équivoque.

L'autre

L'autre Article concerne un passage de CICERON, que Mr. *de Chambort* veut aussi corriger. C'est dans une des (*a*) Lettres à *Atticus*, où ce grand Orateur témoigne à son Ami la fâcheuse situation dans laquelle il se trouve, faute d'avoir quelcun avec qui il pût s'entretenir familiérement & librement: *Nihil mihi nunc scito tam deesse, quàm hominem eum, quicum omnia, quæ me cura aliqua afficiunt, una communicem: qui me amet, qui sapiat, quicum ego colloquar, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam. abest enim frater* ἀφελέστατος, *& amantissimus:* Metellus *non homo, sed littus, atque aër, & solitudo mera: tu autem. . . . . ubi es?* Ce qui est dit-là de *Metellus*, Consul dans le tems que la Lettre fut écrite, a si fort embarrassé les Interprêtes, que les uns ont effacé son nom, & mis à la place *mei*, ou *meus*, en rapportant ce qui suit, *non homo, sed littus*, &c. au Frére de *Cicéron:* & deux (*b*) Traducteurs François ont fondé là-dessus leur traduction. Mr. *Rollin* a (*c*) soûtenu, qu'il ne falloit rien changer au texte, & l'a expliqué d'une maniére qui fait un fort beau sens. Mr. *de Chambort* trouve néanmoins peu dignes de *Cicéron* ces expressions: *non homo, sed littus atque aër, & solitudo mera.* Ainsi il a imaginé une correction, qui fait disparoître d'une autre ma-

(*a*) *Lib.* I. *Epist.* 18. tout au commencement.
(*b*) L'Abbé de ST. REAL, & l'Abbé MONGAULT.
(*c*) *Man. d'étudier & d'enseigner les Belles-Lettres*, Tom. I. Ch. 1. Art. 2. de la 2. Edit. (pag. 146, *& suiv.* Ed. d'Amst. 1732.)

maniére le nom de *Metellus*. Il le coupe en deux, & en fait *Me tellus*, &c. C'eſt, ſelon lui, une citation de quelques vers d'un Poëte Tragique, *disjecti membra Poetæ*, dont peut-être *Cicéron* & *Atticus* s'étoient ſouvent ſervis.

—— *Me tellus, non homo:*

Voilà, dit-on, la moitié d'un Vers Iambe:

Sed littus atque aër, & ſolitudo mera,

cela en compoſe un autre tout entier. C'étoit, ajoute-t-on, l'expreſſion dont quelque Poëte Tragique s'étoit ſervi, pour marquer l'affreuſe ſolitude où ſe trouvoit quelque malheureux, qui venoit s'en plaindre ſur le Théatre; *Philoctéte*, par exemple, ſur lequel ACCIUS avoit fait une Tragédie, à l'imitation de SOPHOCLE. *Cicéron* la loue en pluſieurs endroits; notre Auteur ne doute pas que ce ne fût celle qu'il cite ici: où après *me tellus*, on doit ſouſentendre, *tenet*, ou *habet*; & après *non homo*, ſuppoſer encore *adeſt*, dans le demi-vers. De tout cela il forme ces deux vers François, qui expriment la Citation entiére:

Je ſuis ſur terre, hélas! mais ſans ſociété,
Expoſé ſeul à l'air ſur un bord écarté.

Pour moi, je ſuis fort trompé, ſi cette conjecture eſt goûtée des Critiques judicieux. Elle paroît auſſi mal fondée, que ſuperflue. L'Académicien ne nie pas, qu'on ne trouve une pen-
ſée

sée très-convenable dans le sens que les paroles présentent naturellement : mais, par un excès de délicatesse, il juge *les expressions peu dignes de l'Orateur*. Cependant un Interprête (*a*) a allégué ici ces paroles d'une autre (*b*) Lettre de *Cicéron* à *Atticus*, où parlant de *Lucius Cæsar*, il le qualifie, *non hominem*, *sed scopas solutas.* Y a-t-il quelque chose de plus étrange, & de plus indigne de *Cicéron* (*c*), à dire de *Metellus*: *non homo*, *sed litus*, *atque aër*, *&* *solitudo mera*? C'est une façon de parler figurée, & apparemment proverbiale, qui pourroit passer dans une Harangue : à plus forte raison est-elle bien placée dans une Lettre écrite familiérement à un intime Ami. D'ailleurs, la suite du discours ne permet pas de fourrer ici les prétendus vers d'un ancien Poëte. Ce que *Cicéron* dit ensuite à *Atticus*: *Tu autem*, *qui*, &c. *ubi es?* suppose qu'il a parlé de plus d'une personne, comme le remarque très-bien Mr. *Rollin*. Le sens se réduit à ceci : „ Mon Frére est absent : Métellus „ est bien présent, mais, de l'humeur dont il „ est, je trouve si peu de ressources dans son „ commerce, qu'il ressemble à un Rivage so„ litaire, où régne un parfait silence, & où l'on „ ne voit que l'Air, vuide de tout homme vi„ vant.

(*a*) AUS. POPMA. Voiez les Notes *Variorum*, de l'Edit. de GRÆVIUS, pag. 137.

(*b*) *Lib.* VII. Epist. XIII. *pag.* 713.

(*c*) On trouvera plusieurs autres exemples d'une expression semblable, dans les Notes des Interprêtes sur PETRONE, Cap. 39. *pag.* 168. *Ed. Burmann.*

„ vant. Où êtes-vous donc, mon cher Ami, „ qui me feriez d'un si grand secours, dans la „ situation où je suis?" Voilà, à mon avis, un discours bien lié, & qui demande nécessairement qu'on laisse ici le nom de *Métellus*. Il faudroit plutôt chercher à lui en substituer quelque autre, si l'on avoit lieu de croire, (ce qui n'est pas, & que Mr. *de Chambort* même ne prétend point) que le sens naturel des paroles ne convînt pas au caractére du Consul. En un mot, il me semble, que tous ceux qui ont voulu corriger ce passage, n'ont fait que ce que l'on appelle *Quærere nodum in scirpo*, chercher de la difficulté où il n'y en a point.

5, 6. ON trouvera des remarques beaucoup plus satisfaisantes dans les deux Articles suivans, qui sont l'un & l'autre de Mr. *Hardion*. Le prémier contient des *Observations sur le Texte de l'*Andromaque *d'*EURIPIDE; lesquelles consistent pour la plûpart en corrections de divers passages de cette Tragédie; toutes tirées, à l'exception d'une seule, d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, qui peut avoir environ sept-cens ans. L'Académicien en a choisi avec soin les leçons qui lui ont paru ou nécessaires, ou du moins meilleures que celles des Editions.

L'autre Article nous présente de pareilles Corrections sur la Tragédie de *Rhésus*, faites sur la collation de deux autres Manuscrits de la même Bibliothéque, dont le second, qui est le plus ancien, ne paroît pas avoir plus de trois-cens ans: cependant l'un & l'autre fournit des leçons qui ont paru importantes. Tout cela est un sup-

ſupplément de quelques Mémoires du même Académicien, qui ſe trouvent (*a*) ailleurs, ſur ces deux Tragédies, dont la prémiére eſt inconteſtablement d'EURIPIDE; mais l'autre, ou le *Rhéſus*, n'eſt, ſelon Mr. *Hardion*, ni de ce Poëte, auquel on l'attribue ordinairement, ni de SOPHOCLE, à qui quelques Savans la donnent.

7. L'ARTICLE ſuivant eſt d'un autre genre. Mr. l'Abbé SALLIER y donne l'*Argument* & le *Précis du Dialogue de* PLATON, *intitulé le* PHEDRE. Il prétend, que le ſujet de ce Dialogue eſt la *Rhétorique*, ou l'Art de Parler; &, ſelon lui, il n'y a rien dans tout ce que diſent les Interlocuteurs, *Phédre* & *Socrate*, qui n'y aît directement rapport. Trois Diſcours, dont l'un eſt de *Lyſias*, & les deux autres de *Socrate*, font comme la prémiére Partie du Dialogue. La ſeconde conſiſte dans l'expoſition des Régles que *Socrate* croit que l'on doit obſerver pour arriver à la gloire de l'Eloquence. Cette analyſe eſt une preuve de la grande attention qu'il faut avoir pour démêler la fin principale que *Platon* ſe propoſe dans chacun de ſes Dialogues: „Car il „ n'y en a point, dit le Savant (*b*) Académi- „ cien, où il ne tende à un but; jamais Ecrivain „ n'a été plus grand compoſiteur, & c'eſt par „ ce tout-enſemble, qui réſulte de l'union des „ parties qui compoſent ſes grands Traitez, „ qu'il

(*a*) Tom. XI. des *Mémoires*, pag. 410. & *ſeqq.* 428. & *ſeqq.* Tom. XIV. pag. 509, & *ſeqq.*

(*b*) *Pag.* 85, 86.

„ qu'il plaît infiniment à l'eſprit, du moins quand „ on eſt touché de la beauté & de la correction „ du deſſein. Si l'on ſe méprend dans la con„ noiſſance de la fin que *Platon* a eue dans un „ Dialogue, on ne peut en embraſſer le ſyſtê„ me dans une vue générale, ni découvrir l'en„ chaînement de ſes idées, la marche de ſon „ eſprit, ni le fil de ſes penſées, &c." On critique à cette occaſion MARSILE FICIN, comme aiant pris ici une partie pour le tout, & fait de l'acceſſoire le principal: & on remarque en général, qu'il a obſcurci la doctrine de *Platon*, par un entêtement du Merveilleux, qu'il a voulu trouver dans les Ecrits de ce Philoſophe, auſſi bien que pour ne pas comprendre l'économie & le but de ſes Diſcours. Mais eſt-ce toujours ſa faute, ou celle des autres Lecteurs? Le Philoſophe n'y auroit-il pas donné occaſion lui-même, en cachant trop ſa marche, en cherchant trop de détours, & enveloppant ſon deſſein principal dans un grand nombre d'épiſodes?

8. LE même Académicien nous donne, dans l'Article ſuivant, une (*a*) *Suite de la notice de quelques Livres de la Bibliothéque du Roi.* On trouve ici d'abord le reſte des obſervations & notes marginales, dont MEZIRIAC avoit enrichi ſon exemplaire du Traité Περὶ Θαυμασίων ἀκουσμάτων, attribué tantôt à ARISTOTE, tantôt à THEOPHRASTE, mais qui, au jugement de Mr. l'Abbé *Sallier*, pourroit bien n'être qu'une ſimple

(*a*) On voit le commencement dans le Tome IV. de l'*Hiſtoire* (ſelon l'Edit. d'*Amſt.*) pag. 427, & *ſeqq.*

ple compilation de diverſes remarques ſur l'Hiſtoire Naturelle, faites par quelques Diſciples de l'un ou de l'autre. Ici, comme ſur les autres Obſervations de *Méziriac*, déja rapportées, notre Savant Abbé joint les ſiennes propres, ſoit pour confirmer, ou pour critiquer celles qu'il publie aujourd'hui, & qui ſeront les derniéres. Ce qu'il en a recueilli & indiqué, lui paroît plus que ſuffiſant pour laiſſer entrevoir l'utilité qu'on peut ſe promettre des autres qu'on pourra conſulter dans le Manuſcrit.

Après cela, il choiſit, des autres Volumes de la Bibliothéque du Roi, celui des Tragédies de SOPHOCLE, accompagné des Notes de TANNEGUY LE FEVRE. Il examine ces Notes, non ſeulement ſur les régles ordinaires de la Critique, mais encore ſur la Collation d'un nouveau Manuſcrit de *Sophocle*, aquis depuis peu, & précieux par ſon antiquité, auſſi-bien que par le grand nombre des Ouvrages qu'il contient, ſavoir, quelques Tragédies d'EURIPIDE, toutes celles de SOPHOCLE, & une partie des Comédies d'ARISTOPHANE. Les Remarques ſe réduiſent à quatre, toutes ſur l'*Antigone*. On en donnera apparemment une ſuite, quoiqu'on ne le diſe pas.

9. LE juſte regret qu'on a de la perte d'une ſi grande partie de l'Hiſtoire de TITE-LIVE, eſt cauſe, comme on ſait, que diverſes perſonnes ſe ſont flattées, & ont voulu donner aux autres des eſpérances d'en recouvrer ou le tout, ou du moins quelque partie. Mr. SCHEPFLIN, Profeſſeur en Hiſtoire & en Belles-Lettres à

Strasbourg, & Aſſocié Correſpondant de l'Académie, écrivit à Mr. *de Boze*, dans le mois de Mars 1732. qu'il avoit trouvé parmi les Manuſcrits d'un docte Allemand, nommé MATTHIEU (*a*) KLOCKIUS, mort il y a environ cent ans, une feuille écrite de ſa propre main, avec une note, où il eſt dit que c'eſt un fragment du XVI. Livre de *Tite-Live*, dans lequel l'Hiſtorien traitoit de la *Prémiére Guerre Punique*; & que lui, *Klockius*, avoit tiré ce fragment de l'Abbaye de *Salmanweyler* en *Suabe*. Mr. *Schepflin* le jugeoit très-authentique; il croioit y reconnoître à chaque ligne le ſtyle & le caractére de *Tite-Live*. L'Académie n'en porta pas un jugement auſſi favorable. On fit de vive voix différentes obſervations ſur ce que l'on trouvoit dans ce morceau, de plus oppoſé, non ſeulement à la maniére & au ſtyle de *Tite-Live*, mais encore aux régles générales de la bonne Latinité. Mr. l'Abbé SOUCHAY ſe chargea de joindre par écrit à ces obſervations, celles qu'un examen plus particulier lui donneroit occaſion de faire. Tout cela fut communiqué à Mr. *Schepflin*, qui tâcha d'y répondre. L'Académie n'en perſiſta pas moins dans ſon prémier ſentiment; & Mr. l'Abbé *Souchay* repliqua. Le Profeſſeur de *Strasbourg* s'étoit ſoumis d'avance à la déciſion de l'Académie: il n'oppoſa rien aux ſecondes obſervations. C'eſt cette eſpéce de procès littéraire, dont on nous donne ici l'Extrait, après

(*a*) Voiez ce que l'on a dit de ce *Klockius*, dans le Tome XX. de cette *Bibliothéque*, I. Part. Art. IV. *pag.* 128.

après avoir fait imprimer tout du long le prétendu Fragment, dont chacun pourra maintenant juger.

10. EXPLICATION *d'une Epigramme de* MARTIAL. C'eſt la 24 du X. Livre. Le ſeptiéme vers s'y trouve différemment dans les Manuſcrits, ou du moins dans les Imprimez:

Annos addite BIS *precor novenos.*

Quelques-uns liſent, TER *precor novenos.* Suivant la prémiére leçon, le Poëte demandoit aux Muſes ſeptante-cinq ans de vie; & ſelon l'autre, ce ſeroit quatre-vint-quatre. Mr. DE LA BARRE défend la prémiére, contre une Diſſertation, inſerée dans le (*a*) Journal de *Trevoux*, où l'on a adopté l'autre. Il applique ici & juſtifie en même tems ſes Obſervations (*b*) ſur la *Livre Romaine*, qu'on a vues ailleurs.

11, 12. ON diſpute depuis long-tems, & apparemment on diſputera toujours, ſur la question, de combien d'années la naiſſance de JESUS-CHRIST a précédé l'Ere vulgaire; car, entre les Savans Modernes, il n'y a que le Pére *Hardouin*, qui aît voulu établir la juſteſſe de cette Ere. Les uns reculent la Naiſſance de Notre Seigneur de deux ans, les autres de trois, de quatre, ou même de ſept; ſelon le parti que chacun croit le plus convenable à ſa maniére d'ar-

(*a*) *Mai*, 1732. Article XLV. *pag.* 875.
(*b*) Tom. XII. des *Mémoires*, pag. 1, & *ſuiv.*

d'arranger les événemens qui la précédent, ou qui la suivent. On fait usage pour cet effet & de l'Histoire, & de l'Astronomie, & même des Médailles. Il y a ailleurs, dans ce grand Recueil, quelques Dissertations (*a*) là-dessus. Ici Mr. DE LA NAUZE, & puis Mr. DE LA BARRE, font, chacun à sa maniére, leurs observations sur le même sujet, & sur divers points qui s'y rapportent.

13. L'ARTICLE suivant, qui est de Mr. DE VALOIS, roule sur un point de discipline, dont l'examen peut répandre des lumiéres sur l'Histoire Ecclésiastique. (*b*) Il y fait voir, *qu'anciennement la profession de Virginité, & la réception du Voile, se faisoient dans le même tems.*

Les prémiers Péres de l'Eglise parlent de quatre sortes de Vierges. Les prémiéres étoient celles qui, sans faire de vœu public & solennel, consacroient à DIEU leur Virginité dans le secret de leur cœur. Elles ne cessoient point pour cela de demeurer dans le sein de leur famille, & elles n'étoient distinguées des autres Filles, que par leur extrême modestie, soit dans leurs habits, soit dans leur maintien, & par la pratique constante des Vertus Chrétiennes. Il n'y avoit point alors de Maison particuliére pour les recevoir. Cela dura jusqu'au Troisiéme Siécle, vers le milieu duquel, comme les Monastéres d'Hommes s'étoient fort multipliez, sur tout dans l'Orient, les Vierges, pour se distinguer des Filles du

(*a*) *Mémoires*, Tom. III. pag. 185, *& suiv.* *Hist.* Tom. III. *pag.* 405, *& suiv.*
(*b*) Pag. 173, *& suiv.*

du monde, prirent un habit différent des leurs. Cet habit consistoit en une tunique de laine brune & en un manteau noir; l'usage (*a*) n'étoit pas même général. Tel étoit encore, dans le Quatriéme & dans le Cinquiéme Siécles, l'état de ces Vierges de la seconde espéce, qui ne cessoient pas pour cela de demeurer avec leurs Parens.

Les Vierges de la troisiéme espéce, étoient celles qui faisoient un vœu public & solennel de Virginité, & recevoient le Voile de la main de leur Evêque; ce qui se faisoit avec de grandes cérémonies, ou le jour de l'*Epiphanie*, ou la seconde Fête de *Pâques*, ou à la Fête de quelque Apôtre; quelquefois aussi le jour de *Noël*. Ces Vierges néanmoins, aussi-bien que les autres des deux prémiéres sortes, demeuroient dans le monde ou chez leurs parens, ou dans quelque maison particuliére, qu'elles choisissoient pour y vivre dans une plus grande retraite. C'est ce qu'on peut conclurre de différens endroits des Lettres de (*b*) ST. JERÔME. *Ste. Marcelline*, qui vivoit au commencement du Cinquiéme Siécle, demeuroit à *Rome*, avec une autre Vierge de ses Amies, à qui elle avoit donné un appartement. On a (*c*) le Discours même du Pape LIBERE,

(*a*) *Solent* QUIDAM, *cum futuram virginem spoponderint, pulla tunica eam & furvo operire pallio*, &c. HIERONYMUS, Epist. *ad Gaudentium*.

(*b*) Sur-tout celle qui a pour titre *De vitando suspecto contubernio*.

(*c*) Dans la Vie de *St. Ambroise*, composée par PAULIN, Prêtre de *Milan*, dit notre Académicien. Il se trompe.

LIBERE, fait à la reception de cette Vierge, dans lequel il l'exhorte à éviter les Assemblées publiques, sur-tout les Nôces; exhortation superflue pour des Filles cloîtrées. *Ste. Geneviéve*, qui mourut en 512. & qui avoit été consacrée dès l'âge de sept ans par *St. Germain*, Evêque d'*Auxerre*, demeura dans le monde jusqu'au tems de sa mort.

Ce fut néanmoins vers le commencement du Quatriéme Siécle, que d'autres Vierges, qui sont celles de la quatriéme & derniére espéce, commencérent à se renfermer dans un Monastére, pour y vivre sous la conduite d'une Supérieure. ST. BASILE (*a*) fait mention de Convens de Filles, aussi-bien que de Monastéres d'hommes; & *Ste. Macrine*, sa Sœur, fut (*b*) Abbesse d'un Convent de Filles, qu'il y avoit auprès de la Ville de *Césarée* en *Cappadoce*, dont son Frére étoit Evêque. Mais cet usage de renfermer les Filles qui avoient fait vœu de Virginité, s'établit plus tard en *Occident*, sur-tout en *France*, où

trompe. *Paulin* ne parle point du tout de ce Discours. C'est ST. AMBROISE qui le rapporte, au commencement de son III. Livre *De Virginibus*; Ouvrage adressé à *Marcelline* même, qui étoit sa Sœur.

(*a*) Dans ses *Ascétiques*. Cet Ouvrage est pour les Moines. Mais ST. BASILE dit, en un endroit, que, comme il y a des Convens de Filles, aussi-bien que d'Hommes, les régles qu'il donne peuvent servir pour les uns & pour les autres: *Ἐπειδὴ δὲ οὐκ ἀνδρῶν μόνον εἰσὶν αἱ συνοδίαι, ἀλλὰ καὶ παρθένων*, &c. Tom. II. pag. 518. B. *Edit. Paris.* 1637.

(*b*) GREGOR. NYSSENUS, in *Vit. Macrinæ*. On indique ici d'autres exemples de Monastéres de Filles, dont parlent SOCRATE, *Hist. Eccles.* (Lib. II. Cap. 38.) & SOZOMENE, (Lib. IV. Cap. 20.)

où les plus anciens (*a*) Convens de Religieuses qu'on connoisse, sont ceux que fondérent *St. Eloy*, en 632. à *Paris*; le Bienheureux *Dadon*, Frére aîné de *St. Ouen*, à *Jouarre*, en 640. sous le régne de CLOTAIRE II. & *Ste. Batilde*, Femme de CLOVIS II. à *Chelles*, en 656, ou 657. Après l'établissement même de ces Monastéres, les Filles, qui avoient fait vœu solennel de Virginité, n'étoient point astreintes à s'y renfermer; comme il paroît par une Ordonnance de (*b*) *Clotaire II.* qui se trouve dans la Collection des Conciles de *France*.

Tout ce que l'on trouve sur les deux derniéres sortes de Vierges, auxquelles il se faut borner pour l'examen de la question que Mr. *de Valois* s'est proposée; montre, que, dans les Siécles IV. V. & VI. il n'y avoit aucun intervalle entre la reception du Voile, & la Profession. On le prouve encore par un passage de (*c*) ST. AMBROISE; par le témoignage d'OPTAT, qui suppose le fait, comme constant, dans tout son VI. Livre; & par une *Novelle* (*d*) de l'Empereur MAJORIEN, dans laquelle ce Prince défend

(*a*) On peut voir, sur l'établissement de ces trois Monastéres de Filles, l'*Histoire Ecclésiastique* de FLEURY, Tom. VIII. pagg. 296, 297, 298, 496, 497. *Ed. de Bruxell.* où sont citez les Auteurs qu'on a pour garants.

(*b*) Où il est dit: *Sanctimoniales, tam quæ in propriis domibus resident, quàm quæ in Monasteriis positæ sunt*, &c. [num. 18.] de cette Ordonnance, qui se trouve aussi parmi les *Capitular. Regum Francor.* Tom. I. *coll. Baluz.* d'où elle a été inserée dans le *Corpus Jur. Germanic.* de GEORGISCH, col. 479, *& seqq.*

(*c*) *Ad Virgin. lapsam*, Cap. 5.

(*d*) *Novell.* VIII. post COD. THEODOS. *J. Gothofredi.*

fend aux Péres & aux Méres d'user de leur autorité pour contraindre leurs Filles à prendre le Voile sacré, & de permettre même qu'elles le prennent de leur propre mouvement, avant l'âge de quarante ans: Ordonnance qui suppose, qu'il n'y avoit pas alors, comme à présent, l'intervalle du Noviciat, pendant lequel celles qui ont pris le voile n'ont contracté aucun engagement qu'elles ne puissent rompre.

14. SUR *la question, Si, avant* BALBIN *&* PUPIEN, *quand il y a eu ensemble plusieurs Empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un qui aît été Grand-Pontife?* Quelques Savans ont soutenu, sans aucune exception, que tous ceux qui étoient élevez à la Dignité d'Empereur, lorsqu'il y en avoit plusieurs ensemble, ont été dès-lors également revêtus de la Dignité de Souverain Pontife. D'autres, au contraire, ont prétendu, qu'il n'y avoit jamais eu qu'un seul Empereur qui eût le Souverain Pontificat, & que ses Collégues n'étoient que de simples Pontifes. Une troisiéme opinion a été, que cette reserve de la qualité de Grand-Pontife à un seul Empereur, n'avoit duré que jusqu'à CONSTANTIN *le Grand.* La quatriéme & derniére, & qui est aujourd'hui la plus commune, est que le titre de Grand-Pontife n'a commencé à être pris par plusieurs Empereurs ensemble, que sous *Balbin* & *Pupien.* L'examen de ces différens sentimens, qu'on nous donne ici, n'est pas d'un Académicien, mais d'un Illustre Savant, qui ne feroit pas moins d'honneur à l'*Académie des Belles-Lettres*, qu'à l'*Académie Françoise* dont il est Membre. Il

suffit

ſuffit de le nommer; c'eſt Mr. le Préſident BOUHIER, qui avoit communiqué à Mr. *de Boze* le réſultat de ſes réflexions. On a jugé avec raiſon, qu'il y auroit de l'injuſtice à en priver le Public. Ce docte Préſident rejette le ſecond & le troiſiéme ſentiment, qui ne ſont pas ſoutenables; puis que, quand il n'y auroit que l'exemple de *Balbin* & de *Pupien*, il eſt certain, tant par leurs Médailles, que par l'Hiſtoire, (*a*) que ces deux Empereurs portérent enſemble la qualité de Grands-Pontifes. A l'égard de la quatriéme opinion, elle peut être combattue par des raiſons difficiles à ſurmonter. Il nous reſte (*b*) treize Médailles de TITUS, frappées depuis qu'il fut (*c*) aſſocié à l'Empire par VESPASIEN ſon Pére, & du vivant de celui-ci, dans lesquelles on lui donne la qualité de *P. M.* c'eſt-à-dire, *Pontifex Maximus*. BOSIUS a voulu (*d*) éluder la force de l'argument tiré de quelques-unes de ces Médailles; car il y en a dont il ne dit rien, & une qui pouvoit ne lui être pas connue. On fait voir la foibleſſe des raiſons qu'il oppoſe; & on paſſe enſuite à *Lucius Verus*, ſur lequel on produit trois Inſcriptions, où le titre de *Pontifex Maximus* ſe lit. La prémiére, trouvée à *Rome*, en la *Place* qui porte le nom de *Trajan*, & donnée par BOISSARD, avec le deſſein; puis inſérée dans le grand Recueil de (*e*) GRUTER.

La

(*a*) JUL. CAPITOLIN. in *Maxim. & Balbin.* Cap. 8.
(*b*) Dans le Recueil de MEZZABARBA.
(*c*) Au mois de Mars de l'an 71. de J. Ch.
(*d*) Diſſ. *De Pontificatu Maximo*, Cap. 2.
(*e*) Pag. 258. *num.* 3.

La seconde, publiée dans ce (*a*) même Recueil, sur les Mémoires du P. ANDRÉ SCHOTT, qui l'avoit vue à *Portalegre* en *Espagne*. La troisiéme rapportée par les Savans Bénédictins, qui ont entrepris (*b*) une *Histoire nouvelle de* LANGUEDOC. Sur les deux prémiéres, *Bosius*, comme on le montre, ne se tire pas mieux d'affaires. Il n'a pu voir la derniére, trouvée seulement en 1729. à *Narbonne*, *aussi nette & aussi entiére que si elle venoit d'être faite*, & qui ne laisse aucun lieu à des objections raisonnables. *Bosius* ne paroît pas non plus avoir connu aucune des cinq Médailles de COMMODE, qui se trouvent dans le Recueil de *Mezzabarba*, frappées du (*c*) vivant de *Marc-Auréle* son Pére, depuis qu'il l'eut associé à l'Empire, dans lesquelles le Fils prend les titres de AUG. GERM. P. M. Mais TILLEMONT parlant de deux de ces Médailles, a voulu les corriger (*d*), uniquement parce qu'il étoit imbu des mêmes préjugez sur le Grand Pontificat. Il a mieux réussi au sujet de plusieurs Médailles de l'Empereur *Albin*; Mr. *Bouhier* trouve ses raisons assez bonnes pour ne pas se prévaloir de cet exemple. Mais il ne voit pas qu'on puisse rien opposer de satisfaisant à l'autorité d'une Médaille de CARACALLA, de l'an 207. & de cinq autres pareilles de GETA, de l'an 210. Après cela, il explique un passage de

(*a*) Pag. 257. *num.* 11.
(*b*) Tom. 1. dans l'*Avertissement*.
(*c*) L'une en l'an 177. & les quatre autres en l'an 179.
(*d*) *Hist. des Emper.* Tom. III. pag. 596, 597. *Ed. de Par.* (pag. 399, 400. de la I. Part. de ce Tome, *Ed. de Bruxell.*)

de DION CASSIUS, qui fait le principal fondement de l'opinion qu'il réfute. Cet Hiſtorien, parlant des prérogatives des Empereurs, & entre autres du Grand-Pontificat, (*a*) dit, que, quand ils ſe trouvoient au nombre de deux ou trois, il y en avoit toujours un d'eux qui étoit Grand-Pontife. En quoi il a voulu dire ſeulement, que, depuis AUGUSTE, les Empereurs n'avoient jamais laiſſé paſſer cette Dignité en d'autres mains, & que, quand ils s'étoient trouvez pluſieurs enſemble, il y avoit du moins l'un d'entre eux qui en étoit revêtu. *Dion* avoit apparemment en vue l'exemple de *Tibére*, qui, quoi qu'aſſocié à l'Empire par *Auguſte*, ne le fut pas néanmoins au Grand-Pontificat, & n'eut pas même cette dignité auſſi-tôt que ſon Pére adoptif fut mort, mais environ ſept mois (*b*) après. Il y eut ſans doute, dans cette conduite, de la politique, tant de la part d'*Auguſte*, qui ne crut pas devoir changer ſur ce point l'uſage ancien, que de la part de *Tibére*, qui ne voulut pas paroître s'arroger de ſon chef cette Dignité, jugeant bien, que, quand il auroit l'Empire, le reſte ſuivroit bien-tôt: mais ſes Succeſſeurs n'eurent pas le même ſcrupule, ou du moins le Sénat alla au de-

(*a*) Ἀρχιερέων τοῦ τινὰ αὐτῶν, κἂν δυό, κἂν τρεῖς ἅμα ἄρχωσιν, εἶναι. Lib. LIII. pag. 508. *Edit. Hanov.* (pag. 582. C. *Edit. H. Steph.*)

(*b*) L'an 15. le 9 Mars. Cela paroît par une Inſcription, qui ſe trouve dans GRUTER, pag. 228. *num.* 8. & plus entiére dans le *Diar. Italic.* du P. de MONTFAUCON, & dans GORIUS, *Inſcript. Florentin.* pag. 316.

devant de leurs desirs, en leur donnant ce titre aussi-tôt qu'ils furent reconnus Empereurs, ou peu de tems après. Quoi qu'il en soit, continue Mr. le Président *Bouhier*, on a fort mal pris la pensée de *Dion*, quand on lui a fait dire, que, *lors même qu'il y avoit plusieurs Augustes, il n'y en avoit néanmoins qu'un qui prît le titre de Grand-Pontife*. C'est tourner en négative une proposition affirmative, & par conséquent lui donner une interprétation très-fausse. Un seul exemple suffisoit, pour engager *Dion* à parler comme il a fait; & peut-être y en a-t-il eu plus d'un: car nous ne savons pas certainement si *Tite*, *L. Verus*, *Commode*, *Caracalla*, & *Géta*, eurent le Grand-Pontificat aussi-tôt qu'ils furent associez à l'Empire; il se peut donc faire qu'il y ait eu quelque intervalle entre ces promotions, & c'en est assez pour justifier la proposition de *Dion*. Une autre difficulté, qui a fait de la peine aux Savans, c'est de voir que quelques-uns des Associez à l'Empire, dont on a parlé ci-dessus, n'ont pris que le simple titre de *Pontifex*, même après le tems où Mr. le P. *Bouhier* suppose qu'ils ont eu la Dignité de Grand-Pontife; ce qui engage ces mêmes Antiquaires à rejetter les Médailles, & les autres Monumens, où la qualité de Grand-Pontife est donnée à ces Princes. Mais ils auroient dû faire attention à une excellente remarque, que Mr. le Baron de *Spanheim* a faite le prémier, (*a*) savoir, que, chez les *Romains*, le mot *Pontifex* étoit souvent emploié pour *Pontifex*

(*a*) *De Præstantia Numismat.* Tom. II. *pag.* 84.

fex Maximus. Cette vérité a été reconnue depuis, non seulement par le P. PAGI (*a*), mais encore par l'Illustre Mr. CUPER (*b*), qui l'a appuiée de nouvelles preuves, & a fait voir que c'étoit la raison pourquoi *Géta* est appellé sur ses Médailles, tantôt PONT. MAX. & tantôt PONT. seulement. Or on en doit dire autant des autres; & par conséquent, le mot *Pontifex* étant équivoque, on n'en peut tirer aucune conséquence pour le fait dont il s'agit. Il pourroit même entrer quelque raison de bienséance ou de politique, dans l'usage de ne donner ordinairement aux Princes associez à l'Empire, que le simple titre de *Pontifex:* car on comprend bien, qu'encore que ces Princes eussent celui de *Grands-Pontifes*, ce n'étoit que par honneur; toute l'autorité de cette Charge, ainsi que ses fonctions, résidant en la personne de celui qui les avoit associez. Ainsi l'on ne doit pas être surpris que le principal Empereur eût sur ce point quelque marque de distinction, ou que du moins ses Collégues eussent pour lui la déférence de ne se pas toujours égaler à lui de tous points, à moins qu'il ne le desirât lui-même, ou qu'il n'y en eût quelque autre raison particuliére. Voilà, selon Mr. le P. *Bouhier*, l'explication de l'énigme. Il n'en conclut pas néanmoins, avec les partisans de la prémiére opinion, que tous ceux qui ont été associez à l'Empire aient été revê-

(*a*) *Diss. Hypatic.* Part. I. Cap. 1. *num.* 6.
(*b*) *Not.* in LACTANT. *de mortib. Persecut.* pag. 212.

revêtus de la Dignité de Grand-Pontife; le seul exemple de *Tibére* suffit pour les réfuter. Il tient seulement, que la plûpart de ces Princes l'ont été, avant *Balbin* & *Pupien*, à commencer par *Tite*; & de plus, que, s'ils ont joui de cette prérogative, ce n'a pas été de plein droit en vertu de leur association, mais suivant qu'il a plû à l'Empereur, qui a bien voulu se donner un ou plusieurs Collégues. Ce Systême applanit toutes les difficultez.

15. OBSERVATION *sur le nom du Général des Troupes de* MAXENCE. Ce Général, qui, après avoir été assiégé dans *Vérone* par CONSTANTIN, fut tué dans un Combat que l'Empereur lui livra, est appellé par quelques-uns (*a*) des anciens Auteurs qui rapportent le fait, RURICIUS; & par d'autres (*b*) POMPEIANUS. Pour les concilier, Mr. MOREAU DE MAUTOUR dit, que *Ruricius* étoit le véritable nom, & *Pompeianus* un surnom. TILLEMONT (*c*) paroît avoir eu la même idée, puis qu'il appelle ce Général *Ruricius Pompeianus*; mais il ne rapporte aucune raison pour l'établir. L'Académicien n'insiste pas sur ce qu'il n'étoit pas impossible que ce Général, dans sa famille, eût quelque alliance avec les descendans de *Pompée*, dont le nom étoit autrefois si répandu dans l'*Italie*, dans la *Sicile*, & même dans les *Gaules*, par le seul droit de patronage ou de clientéle. Il croit pouvoir

(*a*) NAZARIUS, *Panegyric. Constantini*, (Cap. 25.)
(*b*) Incert. Auct. *Panegyr. Const.* (Cap. 8.)
(*c*) Dans son *Hist. des Empereurs*, Tom. IV. Part. I. *pag.* 211. *Ed. de Bruxell.*

voir mieux déterminer ce ſurnom par celui du lieu d'où *Ruricius* tiroit ſon origine, & il eſt très-porté à croire que c'étoit *Pompéiana*, autrement *Meſſé*; petite Ile, que PLINE (*a*) place au rang des trois *Iles Stœchades*. Mais il y a dans les Editions de PLINE, & dans les meilleures, *Pomponiana*. Et c'eſt ainſi auſſi qu'avoit lû (*b*) MARTIANUS CAPELLA, comme le remarque (*c*) Mr. WESSELING. Quoi qu'il en ſoit, à l'occaſion du Général dont il s'agit, Mr. *de Mautour* parle d'un autre *Ruricius*, (*d*) connu dans l'Hiſtoire du même Siécle, & qu'il tient avoir été de la même famille.

16. REMARQUES *ſur le nom d'*ARGENTORATUM. On ſait, que c'eſt aujourd'hui *Strasbourg*. Mr. SCHEPFLIN, à la fin d'une Diſſertation (*e*) qu'on verra parmi les *Mémoires*, aiant dit en paſſant, que l'ancien nom lui paroiſſoit *un nom Romain*; Mr. LANCELOT combattit ce ſentiment par des raiſons, & des autoritez, que l'on trouvera ici expoſées. Il conclut, qu'*Argentoratum* eſt un mot Celtique ou Germain, compoſé de deux autres. L'un eſt *Argento*, que l'on trouve dans d'autres noms, comme *Argentomagus*, *Argentomum*, *Argentogilum*, &c. peut-être

(*a*) *Hiſt. Natur.* Lib. III. Cap. 6. *num.* 11. *Harduin.*
(*b*) *De nuptiis Philolog.* Lib. VI. pag. 206. *Edit. Grot.*
(*c*) Not. in ANTONIN. ITINERAR. pag. 513. Voiez auſſi ce qu'il dit ſur un autre endroit de cet Itinéraire, dont Mr. *de Mautour* veut faire ici uſage, *pag.* 505, 506.
(*d*) AMMIEN MARCELLIN, Lib. XXVIII. Cap. 6. *Ed. Valeſ.*
(*e*) Tom. XV. *pag.* 167.

être aussi dans tous ceux d'*Argences*, d'*Argençon*, d'*Argentan*, qui sont assez communs en *France*. Pour *ratum*, il peut être le même que *retum*, *ritum*, ou *ractum*: car toutes ces terminaisons, qui doivent avoir une signification commune ou approchante, se trouvent dans (*a*) *Corterate*; dans (*b*) *Carpentoratum* ou *Carpentoracte*; dans *Bibracte*; dans (*c*) *Insula Honorata*; dans (*d*) *Augustoretum* ou *Augustoritum*; dans (*e*) *Anderitum*, &c. A la vérité, on ne sauroit aujourd'hui deviner ce que signifioit *Argento* en Langue Celtique; mais c'est le cas où l'on se trouve à l'égard de la plûpart des autres mots que l'on a lieu de croire être venus d'une Langue si ancienne. On montre ensuite, comment, d'*Argentoratum*, les *Romains* firent ensuite *Argentina*; & on explique l'origine du nom moderne, comme composé de *strata*, & de *burgus*. Le prémier vient aussi des *Romains*, qui appelloient *strata*, ou *via strata*, les Grands Chemins qu'ils construisoient dans les pays où ils séjournoient, ou dont ils avoient fait la conquête: Mot, d'où ont été formez l'*Estrée* François; le *Stret* Anglo-Saxon; le *Street*, *Streat*, Anglois; le *Strass* Allemand; le *Straede* Danois; le *Straet* Flamand; & d'où viennent par conséquent les noms d'*Erminstreat*, de *Wattingstreat*, en *Angleterre*; de *Strasburgum*, &c.

17. CORRECTION *d'un Passage de* GREGOIRE de *Tours*. Ce passage se trouve au *Liv*. II. Chap.

(*a*) *Coutras*. (*b*) *Carpentras*.
(*c*) L'Ile d'*Houat*, sur la côte de *Vannes*.
(*d*) *Poitiers*. (*e*) *Mende*.

Chap. 20. de son Histoire. Mr. DE MANDAJORS y fait remarquer deux erreurs de l'Historien : l'une, sur les années du régne d'*Euric*: l'autre, sur le tems où il dit que *Victarius*, Gouverneur des sept Citez de la *Prémiére Aquitaine*, prit possession de l'*Auvergne*.

18. EXPLICATION *de quelques Inscriptions singuliéres, trouvées à* Langres *pendant les deux derniers Siécles*. Cette Ville est une de celles de *France* où l'on a le plus trouvé d'anciens Monumens. Parmi ceux qui y subsistent encore, les uns sont enchassez, d'espace en espace, dans le corps des murs qui lui servent de remparts, les autres servent d'ornement à des Jardins particuliers: il y en a, que certaines Familles regardent comme le *Palladium* de leurs Maisons. On en voit dans les Villages circonvoisins, & on ne creuse guéres dans les Faux-bourgs, sans y faire de nouvelles découvertes. Mais comme le sort de la plûpart de ces morceaux antiques est d'être enlevez de leur pays natal, s'il est permis de se servir de ce terme, pour aller grossir les Recueils qu'en font de curieux Etrangers; les Magistrats de *Langres* ont depuis long-tems pris une précaution, digne d'être imitée par-tout: c'est de marquer dans les Registres publics, non seulement l'époque & les circonstances de toutes les découvertes, mais encore d'y ajouter le dessein des Bas-reliefs & des Statues, & la Copie des Inscriptions, qu'on a successivement déterrées. Ces Copies aiant été communiquées à l'Académie par Mr. l'Evêque de *Langres*, Mr. MAHUDEL se chargea d'accompagner de remarques

celles de ces Inſcriptions qui lui paroîtroient les plus propres à intéreſſer les Gens-de-Lettres, ſoit par le rapport que les faits, qu'elles contiennent, ont avec l'*Hiſtoire Romaine* en général, ſoit par celui qu'ils ont avec l'Hiſtoire particuliére de la Ville de *Langres*; ne faiſant à cet égard aucune différence entre celles qui n'ont jamais été publiées, ou celles qui l'ont été par GRUTER, par REINESIUS, & par GAUTHEROT, dans ſon *Anaſtaſe* de *Langres*; parce qu'il n'y en a presque aucune qui n'y aît été mutilée ou défigurée; que d'ailleurs elles n'ont été expliquées par aucun de ces Auteurs, & qu'elles ne pourroient l'être ſolidement, ſans avoir été rétablies ſur des copies plus exactes. Celles qu'on nous donne ici, ſont au nombre de douze: on ne dit pas, s'il en reſte d'autres, ſur lesquelles le ſavant Académicien ſe ſoit réſervé de communiquer une autre fois ſes remarques.

Donnons un (*a*) exemple de celles qui n'avoient point encore été connues du Public.

APOLLINI * IULIA
BELLORIX
ABREX TUB
OGI. F. EX. VO
TO SUSCEPT
O

Le nom de BELLORIX ſe fait ici connoître pour Celtique, par ſa ſeule terminaiſon, qui, ajoutée à

(*a*) Pag. 221, *& ſeqq.*
* JULIANUS.

à quelque nom propre Gaulois que ce fût, servoit, dans cette ancienne Langue, à marquer un homme puiſſant & accrédité. Tous les Gaulois, dont les noms, rapportez dans les *Commentaires* de CESAR, ſe terminent de cette maniére, étoient conſidérables dans leurs Cantons. Mr. *Mabudel* croit, que ce *Bellorix* avoit été un des Rois de ceux de *Langres*: le mot *Abrex* marque, ſelon lui, qu'il avoit abdiqué la Roiauté, ſoit qu'elle fût annuelle & élective chez ces Peuples, comme parmi quelques autres des *Gaules*, ſoit qu'elle fût perpétuelle dans la perſonne de celui qui avoit été élu; car, ſi ce n'eût pas été de ſon propre mouvement qu'il eût renoncé à cette Dignité, mais qu'il l'eût quittée après l'expiration du terme, on auroit dit *Exrex*. Mr. *de Boze* remarque là-deſſus, que toute cette prétention tomberoit, ſi l'on faiſoit du mot *Abrex*, comme de quantité d'autres, un ſimple ſurnom indépendant de tous les ſens qu'ils préſentent; & on ſe le perſuaderoit peut-être d'autant plus volontiers, qu'on le trouve ici placé avant les mots de TUBOGI *Filius*, au lieu qu'il devroit naturellement être mis après, s'il marquoit un titre aquis par l'abdication d'une Couronne. Au reſte, quel que ſoit ce *Julianus Bellorix Abrex*, qui s'aquitte d'un Vœu fait à *Apollon*, c'eſt à ce Dieu que les *Gaulois* s'adreſſoient, pour être guéris ou préſervez des maladies, comme le (*a*) témoigne JULES-CESAR.

19. OB-

(*a*) *De Bell. Gallic.* Lib. VI. Cap. 17. *num.* 2.

19. OBSERVATIONS *sur divers Monumens singuliers.* En neuf Articles. 1. Sur un Siége de Marbre antique, découvert à *Rome* en 1732. dont le dessein fut communiqué à l'Académie. 2. Sur un *Bouclier Votif*, trouvé en *Dauphiné*, l'an 1714. & mis depuis dans le Cabinet du Roi. L'Académie juge, que c'est un Ouvrage Carthaginois; & conjecture ensuite qu'il pourroit bien avoir appartenu à *Annibal*, & être une offrande qu'il auroit faite, après son passage du *Rhône*, à quelque Divinité des environs: de sorte que les deux seuls monumens de cette espéce que l'on connoisse, l'un ce fameux Bouclier Votif, trouvé en 1656. auprès d'*Avignon*, sur lequel est représentée une action mémorable de la continence du jeune *Scipion*, & l'autre celui dont il s'agit, l'un fait en *Afrique*, l'autre en *Espagne*, l'un pour le plus redoutable des *Carthaginois*, l'autre pour le vainqueur de *Carthage*, se seroient comme rassemblez dans un Canton des *Gaules* si éloigné; & retrouvez au bout de près de deux-mille ans, auroient passé dans le Cabinet du Roi, si propre à les conserver. 3. Sur quelques *Médailles Gréques*, *Latines*, & *Phéniciennes*, & en particulier sur l'Etymologie du nom de *Malte*. On peut conférer cet Article, & le 5. sur une Inscription Gréque envoiée de *Malte*, avec la II. & la III. Dissertation des *Saggi* de l'Académie de *Cortone*, dont nous avons rendu compte (*a*) dans un autre Tome de ce Journal. Le 4. Article, qui concerne une Médaille d'*Antoine* & de

(*a*) Tom. XXI. Part. I. Art. 2. *pag.* 52, *& suiv.*

& de *Cléopatre*, rapportée dans les *Commentaires Historiques* de TRISTAN, contient les difficultez proposées par Mr. le Président BOUHIER, sur une épithéte singuliére donnée à *Cléopatre* dans cette Médaille, avec la réponse de Mr. *de Boze*. Le 6. est sur cette courte Inscription Latine, découverte en *Champagne* :

VIROMARUS
ISTAT IL IF

Selon (*a*) Mr. DE MAUTOUR, le mot VIROMARUS, qu'on ne trouve nulle autre part, est ici le nom de *Viridomarus*, Prince d'*Autun*, & dont CESAR (*b*) fait mention. En l'endroit où il est écrit, il remplit toute la largeur de la pierre; d'où l'on infére que le Graveur fut contraint, faute de place, de l'abréger, en retranchant *id*: & d'ailleurs l'*o*, qui commence la seconde moitié du nom de *Viridomarus*, est beaucoup plus gros qu'aucune des autres lettres, ce qui paroît avoir été fait exprès pour désigner l'abbréviation. A l'égard du reste de l'Inscription, l'Académicien y trouve, *Jovi* STAT*ori Ingentem Lapidem Inscribi Fecit*; prenant pour des commencemens de noms ou de mots abrégez, les lettres, qui ne signifient rien par elles-mêmes. Mais une autre explication, que l'on proposa dans l'Académie, paroît avoir été preferée. 7. *Sur une Pierre gravée antique, trouvée à Rome* en 1733. & communiquée par un Académicien Ho-

(*a*) Pag. 168, *& suiv.*
(*b*) *De Bell. Gallic.* Lib. VII. Cap. 38. &c.

Honoraire-Etranger. 8. Sur une *Couronne*, trouvée dans l'Ile de *Rhé*, qui ne ressemble à aucune de celles que le P. DE MONTFAUCON a produites dans le I. Tome des *Monumens de la Monarchie Françoise*. 9. Enfin, sur quelques *Tombeaux*, trouvez dans l'Eglise Paroissiale de *Chastenay* sous *Baigneux*, près de *Sceaux*.

20. DESCRIPTION *des Figures qui sont sur la façade de l'Eglise de l'Abbaye Royale de la* Magdeleine *de* CHATEAUDUN. Cette Façade est ornée de Statues anciennes, que la tradition du pays assure être du tems de CHARLEMAGNE. Le P. DE MONTFAUCON n'ignoroit pas l'usage qu'il pourroit faire de ces Figures dans ses *Monumens de la Monarthie Françoise*, & il ne négligea rien pour en avoir des desseins; mais toutes ses instances furent inutiles. Mr. LANCELOT a pu mieux y réussir, puisqu'il fit un voyage exprès à *Châteaudun*, en 1733. avec un Dessinateur. Il nous donne donc ici, exactement gravées, toutes les Figures de la Façade; & une description historique de la Ville & de l'Eglise où elles se trouvent. Ces Figures lui paroissent anciennes, & antérieures au Dixiéme Siécle. Mais, comme il n'y a aucun caractére particulier, aucune inscription, pas une seule lettre qui puisse déterminer, ni dans les Archives & le Cartulaire de l'Abbaye aucun titre sur lequel on puisse asseoir un jugement; il suspend le sien, & se borne à quelques observations.

21. DESCRIPTION *historique des principaux Monumens* (ou Tombeaux) *de l'Abbaye de* CISTEAUX, par Mr. DE MAUTOUR.

22. Ex-

22. EXPLICATION *d'un Almanach ſingulier*; trouvé au Château de *Coëdic* en *Bretagne*. Par Mr. LANCELOT. Cet Almanach, reconnu d'abord pour tel par divers Académiciens, & de l'invention particuliére de quelque Curieux ou Moine oiſif, eſt ſur un morceau de bois, chargé, dans les deux faces, de points, de caractéres & de figures ſi extraordinaires, que tous ceux à qui on le fit voir, quand il eut été tiré d'un pot de terre enfouï, jugérent, malgré les Croix qu'on y voit tout autour, les uns que c'étoit une Table à tirer l'horoscope, ou à dire la bonne fortune; d'autres, un Talisman; d'autres enfin une eſpéce de Cédule diabolique, propre à faire des évocations, des enchantemens & autres opérations magiques; d'où ils concluoient également qu'on ne pouvoit trop tôt le jetter au feu. Le Public n'y auroit pas beaucoup perdu: mais il a été bon, que le morceau de bois, envoié à l'Académie, ait été examiné, de maniére qu'on y a fait voir toute autre choſe, que ce que des eſprits ſuperſtitieux y avoient trouvé. Encore avec tout cela ne feront-ils pas peut-être desabuſez, parce qu'il a fallu donner beaucoup à la conjecture, pour déchiffrer la ſignification des figures ou ſignes, que la bizarrerie de l'imagination de l'Auteur avoit inventées.

CE Volume finit par les *Eloges* de deux Académiciens, morts depuis l'année 1731. jusqu'en 1733. & tous deux Evêques; le prémier, de *Metz*; l'autre, de *Blois*.

A R-

ARTICLE V.

LEONARDI BRUNI ARRETINI Epiſtolarum Libri VIII, ad fidem Codd. MSS. ſuppleti, & caſtigati; & plus quam XXXVI. Epiſtolis, quæ in Editione quoque *Fabriciana* deerant, locupletati. Recenſente LAURENTIO MEHUS Etruscæ Academiæ Cortonenſis Socio, qui *Leonardi* Vitam ſcripſit, *Manetti* & *Poggii* Orationes præmiſit, Indices, Animadverſiones, Præfationemque adjecit, Librumque Nonum ac Decimum in lucem protulit. Acceſſere ejusdem Epiſtolæ Populi Florentini nomine ſcriptæ, nunc primum ex Codd. MSS. in lucem erutæ. *Pars Prima.* FLORENTIÆ MDCCXXXXI. Ex Typographia *Bernardi Paperini*, ſumptibus *Joſephi Rigaccii*. Superiorum permiſſu.

C'eſt-à-dire:

Les Epitres de LEONARD BRUNI ARRETIN, *&c. publiées par Mr.* LAURENT MEHUS, *&c.* Prémière Partie. *A* Florence 1741. *in* 8. pagg. 8 *pour l'*Epitre Dédicatoire; 21. *pour une autre* Epitre au Lecteur; 128 *pour la* Vie d'ARRETIN, *pour la* Notice de ſes Ouvrages, *pour les* Oraiſons funèbres *que* Manetti *& le* Pogge *composérent à ſa gloire &c.* *&* pagg. 142. *pour les* Lettres *mêmes d'*Arrétin.

On

ON avertit dans le Tome XXV. de cette *Bibliothèque Raisonnée* (a), que *Joseph Rigacci*, Libraire de Florence, se proposoit d'imprimer par Souscription en divers Volumes grand 8. les Lettres de tous les Savans, qui fleurirent en Italie depuis la renaissance des Belles-Lettres jusques à l'an 1500. C'est Mr. l'Abbé *Lorenzo Méhus*, issu d'un Grand-père Flamand & né d'un Père Florentin, qui s'est chargé de l'exécution de ce projet, & qui nous en donne actuellement les prémices, dans la prémière partie de l'Ouvrage que nous venons d'annoncer.

Le Père *Anselme Banduri* avoit autrefois conçu le même dessein; dès le mois de Septembre de l'année 1703, les Journalistes de Trevoux en firent part au Public. Mais il ne paroit pas que ce Savant ait fait aucun effort pour dégager sa parole. L'entreprise néanmoins étoit également utile à la République des Lettres, & digne d'occuper un habile Critique. Personne n'ignore les découvertes que firent en ce genre, les *Mabillons*, les *Montfaucons*, les *Baluzes*, les *Marténes*, les *Durands*, & quelques autres. Il est glorieux de marcher sur leurs pas, & c'est y paroitre d'une façon bien distinguée, que de s'y montrer comme Mr. l'Abbé *Méhus*.

A la seule lecture des préliminaires de cet Ouvrage, sur-tout de la Vie d'*Arrétin*, qui est entièrement de la composition de cet Abbé, bien des gens croiront reconnoitre la production d'un Savant qui auroit vieilli dans des recherches de Lit-

(a) *Bibl. Rais.* Tom. XXV. II. Part. pag. 470.

Littérature, & qui auroit ajouté à la beauté du génie, les trésors de l'expérience acquis par un long travail. Cependant, si nous ne sommes pas mal informés, Mr. *Mébus* est un jeune homme de 21 ans; & à l'âge où les autres commencent à peine, il a couronné ses progrès, dans l'étude des Langues Grecque & Latine, par une connoissance des plus vastes de l'Histoire Littéraire.

Selon le plan qu'il s'est tracé, la riche Collection dont il donnera tous les trois mois un Volume, contiendra les Lettres d'un grand nombre d'Hommes doctes. Il a indiqué les Noms de plus de quarante; & l'on sait déja que les Epitres des uns, encore manuscrites, n'étoient connues que de quelques Savans admis à feuilleter les précieuses Bibliothèques de Florence; tandis que les autres, tirées depuis longtems de la poussière, sont extrèmement rares, ou n'ont été imprimées que d'une manière plus ou moins imparfaite.

Les Lettres de *Léonard Arrétin* doivent être mises dans cette dernière classe. Il est vrai qu'elles avoient été imprimées à Augsbourg en 1521, à Bâle en 1538, & selon Mr. *Maittaire* dès l'an 1495, & non pas 1493, comme le rapporte *Niceron* dans le Tome XXV de ses *Mémoires* &c. Il est vrai encore que le célèbre *J. A. Fabricius* en avoit donné à Hambourg en 1724 une Edition très supérieure aux deux premières dont on vient de faire mention. Mais Mr. *Mébus*, qui a eu le bonheur de se procurer une Edition antérieure même à celle que Mr. *Maittaire*

Maittaire indique, puisqu'elle eſt de l'an 1472, fait voir par la confrontation de cette Edition originale avec celle du Profeſſeur de Hambourg, que cette dernière, extrèmement fautive, préſente aux Lecteurs comme anecdotes, quantité de Lettres déja certainement imprimées en 1472. Notre ſavant Abbé a donc cru devoir donner la préférence à celle-ci, & non content de s'en ſervir pour rectifier les autres, il y a ajouté deux Livres d'Epitres ; de ſorte que nous en aurons dix au-lieu de huit. Il ne s'eſt pas même borné à la confrontation des Editions , pour donner aux huit prémiers Livres toute la correction poſſible ; il a eu recours aux MSS. La Bibliothèque de Medicis lui en a fourni trois ; quelques autres lui ſont venus d'ailleurs, & les ſoins qu'il a pris de les collationner exactement ne lui ont été rien moins qu'inutiles. Tout le neuvième Livre ſera entièrement nouveau,à l'exception de deux Lettres ; l'une au *Roi d'Arragon*, déja publiée par *Fabricius* ; & l'autre à *Cyriaque d'Ancone* , laquelle ſe trouve dans le Tom. VI. des *Mélanges* de *Baluze*. Mr. *Méhus* a tiré tout le reſte de quatre MSS. dont le principal lui a été fourni par Mr. le Baron *Stoſch*, cet habile Antiquaire, à qui le Monde ſavant a déja de ſi grandes obligations. Le même a indiqué à Mr. *Méhus* un autre MS. d'où il a en partie tiré un dixième Livre de Lettres, en y ajoutant quelques autres Pièces qu'il a trouvées dans la Bibliothèque de *Médicis* , & principalement les Lettres que *Léonard* avoit écrites au nom de la République de Florence, & qu'il a eu la permiſſion

de copier dans les Archives de cette Ville.

Voilà donc un Recueil qui ſera précieux par plus d'un endroit, à n'en conſidérer que la matière: mais ce qui achévera de le rendre intéresſant, ce ſont les ornemens dont l'Editeur l'a enrichi, & dont il continuera à le décorer. Cette prémière Partie que nous avons ſous les yeux, & qui contient les IV prémiers Livres, eſt imprimée en bons caractères, & à ce qu'il nous a paru, fort exactement corrigée. Mr. *Méhus* y a conſervé par tout l'Orthographe du ſiècle de *Léonard.* Il écrit, par exemple, *nichil*, *michi*, *leticia*, *jocunditas*, *malivolus*, &c. Les MSS. le portent ainſi, & c'étoit l'uſage du tems.

Au Texte d'*Arrétin*, le ſavant Abbé a ajouté quelques Notes. Elles ſont courtes, mais bien entendues, & puiſées dans de bonnes ſources. Un Journal MS. de *Cyrille d'Ancone* lui a fourni ſur-tout divers traits conſidérables pour illuſtrer l'Hiſtoire des Savans contemporains de *Léonard*, & c'eſt encore dans le Cabinet du curieux Baron *Stoſch* qu'il a trouvé ce tréſor.

Outre ces Notes, Mr. *Méhus* attentif à raſſembler tout ce qui peut répandre quelque jour ſur les Lettres & ſur la Vie de *Léonard Arrétin*, a mis à la tête de ce Recueil une Notice raiſonnée très ample & très exacte des Ouvrages, ſoit imprimés, ſoit anecdotes, de cet Homme célèbre. Il y a joint l'Oraiſon funèbre que le *Pogge* prononça ſur la mort de *Léonard*, & qui ſe trouvoit déja dans les Mélanges de *Baluze*, dans l'Edition de *Fabricius* & ailleurs. Il y a ajouté une autre Oraiſon plus élégante encore & plus digne d'être

d'être transmise à la postérité: c'est celle que le célèbre *Manetti* avoit composée sur le même sujet. Plusieurs Savans en avoient parlé, cependant elle n'avoit jamais été imprimée. Enfin, Mr. *Mébus* a fait précéder ces deux Pièces d'une Vie de *Léonard* qui est toute de sa façon, & qui, d'une érudition peu commune, mérite certainement toute l'attention des personnes qui ont quelque goût pour l'Histoire Littéraire. Nous nous contenterons d'en donner ici la substance & le précis.

Léonard Bruni, communément appellé *Léonard Arrétin* parce qu'il étoit d'Arezzo en Toscane, nâquit dans cette Ville en 1370, & non en 1470, comme on lit abusivement dans *Vossius*, *de Hist. Lat.* Lib. III. cap. 5. pag. 173. *Bonincontro* recule cette Epoque de deux ans, & *Manetti* d'un. Ce qu'il y a de certain, c'est que *François Bruni*, Père de *Léonard*, passe généralement pour avoir été d'une famille obscure (*a*). *Manetti* & le *Pogge* en parlent à peu près dans ces termes. Mais *Léonard* s'en exprime bien autrement. On conserve dans la Bibliothèque de *Médicis* une Déclamation qu'il avoit composée contre un inconnu qui l'avoit calomnié, où il donne en termes très positifs ses parens pour des gens d'une condition honnête, passablement accommodés des biens de la fortune, & revêtus des prémiers honneurs dans la Répu-

(*a*) *Niceron*, Mém. Tom. XXV. pag. 282.

République d'Arezzo (*a*). Il étoit lui-même encore fort jeune, quand ſon Père mourut. Déja inſtruit dans ſa Patrie des principes de la Langue Latine, une avanture fâcheuſe acheva de le remplir d'ardeur pour l'étude des Belles-Lettres. L'Italie étoit alors déchirée de factions, & armée de tous côtés. Un Parti de Soldats l'enleva. Il fut retenu Priſonnier dans une maiſon, où il trouva le Portrait du fameux *Pétrarque*. Cet objet le toucha ſi vivement, que le prémier uſage qu'il fit de ſa liberté, fut de ſe rendre à Florence, pour y chercher des Maitres capables de l'aider à marcher ſur les traces de ce grand Homme. *Jean de Ravenne*, qui dans ſa jeuneſſe avoit eu le bonheur de voir *Pétrarque*, lui enſeigna la Rhétorique & l'Eloquence. Mais ce fut *Coluccio Salutati*, Chancelier & Secretaire de la République de Florence, qui le perfectionna dans les Belles-Lettres Latines, & qui devint ſon Protecteur, ou pour mieux dire, ſon Père.

Mr. *Lenfant* s'eſt trompé de plus d'une façon ſur le ſujet de *Coluccio*, & ſur celui d'*Arrétin*, dans une Lettre qu'il écrivit à Mr. *de la Motte* en 1720, & qui fait le IV. Article du I. Tome de la *Bibliothèque Germanique*. Mr. *Mébus* relève les fautes de cet Homme célèbre, avec beaucoup d'exactitude : je voudrois ſeulement qu'il l'eût fait avec moins d'aigreur, & que d'entrée, ſans

(*a*) Voici les propres paroles d'*Arrétin* : *Genus igitur meum qua ratione ſpernis? Parentes enim habui, ut leviter dicam, ingenuos, & honeſtos : addo etiam, ſi quid ad hanc rem id pertinet, nec illocupletes, & cunctis honoribus in libera civitate perfunctos.*

ſans avoir encore donné la moindre preuve des erreurs de Mr. *Lenfant*, il ne ſe fût pas émancipé à parler de lui dans ces termes ſi peu convenables, *Hæc*, *more ſuo*, *id eſt ineptiſſime*, *Lenfantius* (*a*). Je ne ſache pas que jusqu'ici Mr. *Lenfant* ait paſſé pour un impertinent raiſonneur, au jugement d'aucune perſonne éclairée, & je ne conſeillerois pas à Mr. l'Abbé *Mébus* de s'expoſer à ſoutenir une pareille thèſe. Il eſt trop judicieux pour ne pas voir qu'on peut donner à gauche à quelques égards, ſans mériter pour cela d'être taxé de raiſonner *toujours* pitoyablement. D'ailleurs, quelles ſont les fautes qu'il réproche à Mr. *Lenfant*? S'il y en a de réelles, comme on ne peut le nier, il y en a auſſi pluſieurs qui ne méritent pas le nom de fautes, parce que Mr. *Lenfant* ne parloit que par conjecture dans les endroits où il les a faites; pluſieurs ne roulent que ſur les minuties les plus indifférentes; quelques-unes avoient été commiſes par d'autres Savans, par *Baluze*, par exemple, avant que le Miniſtre de Berlin y fût tombé; & quelques autres étoient inévitables à un homme qui n'avoit point vu les anciennes Editions & les MSS. dont Mr. l'Abbé *Mébus* a eu l'inſpection. Etoit-ce donc la peine de parler ſi cavalièrement d'un homme qui a ſi bien mérité de la République des Lettres? Mr. *Mébus* relève en plus d'un endroit *Fabricius*, *Niceron*, & le docte Mr. *Schelhorn*; mais il le fait avec les égards que la politeſſe, & que l'intérêt commun des Savans exi-

(*a*) *Vit. Leon. Bruni*, pag. 27.

gent. C'eſt toujours l'illuſtre *Fabricius*, l'illuſtre *Niceron* &c. & leurs fautes ne ſont que des erreurs. Mais dès qu'il s'agit du pauvre Mr. *Lenfant*, cet Hiſtorien ſi célèbre des Conciles de *Piſe*, de *Conſtance*, & de *Bâle*, Auteur du *Préſervatif contre la réunion avec le St. Siège*, & de divers autres Ecrits excellens, il n'eſt que *Jaques Lenfant* tout ſimplement ; & ſes fautes, de même genre que celles des *Nicerons* & des *Fabricius*, lui attirent au prémier coup le flétriſſant reproche de *raiſonner ſelon ſa coutume*, c'eſt-à-dire, *très pitoyablement*. D'où vient cette différence dans le ſtyle & dans le langage de Mr. *Méhus* ? J'eſpère qu'il ne trouvera pas mauvais qu'on ſe donne la liberté de l'y faire réfléchir. Il eſt digne d'un Savant, qui comme lui marche de ſi près ſur les traces des Hommes illuſtres, de ne parler jamais d'eux qu'avec les ménagemens qui leur ſont dûs.

Pour revenir à *Léonard Arrétin*, quand il eut ſuffiſamment profité des leçons de *Coluccio*, il s'appliqua pendant deux ans à l'étude d'*Ariſtote*, où il fit de conſidérables progrès. Il donna enſuite quatre ans à la Juriſprudence, & le fameux *Emanuel Chryſoloras* aiant fait renaitre à Florence le goût de la Langue Grecque, il s'y appliqua ſi bien ſous les yeux de ce grand Maitre, qu'au bout d'environ trois ans il ſe vit en état de publier une Traduction Latine d'un Diſcours de St. *Baſile*, qui lui fit beaucoup d'honneur.

L'amitié qu'*Arrétin* avoit liée avec *Coluccio*, lui fut extrèmement avantageuſe. Ce dernier avoit de grandes rélations avec le *Pogge*, qui après

avoir

avoir été fait Secretaire Apoſtolique ſous *Boniface* IX, jouïſſoit encore du même emploi ſous *Innocent* VII. Il lui recommanda *Léonard*, & à ſa recommandation le *Pogge* vint à bout de ſe le donner pour Collègue l'an 1405.

De Rome, *Arrétin* écrivit fréquemment à *Coluccio* ſur des matières de Littérature. Mais étant tombé malade à *Viterbe*, & aiant osé ſe plaindre à lui confidemment qu'il n'y avoit trouvé ni Vin, ni Médecin, ni rien de ce qui eſt propre à ſoulager un malade, *Coluccio* lui répondit ſi durement, & lui reprocha ſi vivement qu'il n'aimoit que ſes aiſes, que l'amitié qu'il lui portoit en fut conſidérablement refroidie. Elle ne s'éteignit cependant pas; car *Arrétin* ſe trouvant à *Rimini* deux ans après, & y aiant reçu la nouvelle de la mort de *Coluccio*, il en parut inconſolable. Rien de plus tendre que la Lettre qu'il écrivit à *Nicolio* (*a*) ſur ce triſte coup. Rien de plus réel que l'affection qu'il témoigna, dans la ſuite, aux Enfans de cet incomparable Ami. *Il leur écrivit*, dit Mr. *Lenfant* (*b*), *dans les termes les plus obligeans, & il les aſſura que comme* Coluce *avoit été ſon Père, il les regarderoit toujours comme ſes Frères, & qu'il n'auroit point de ſatisfaction dans la vie qu'il ne leur eût prouvé ſes ſentimens par des effets.* Il parut *bien que ce n'étoit point une Comédie. Entre les Enfans de* Coluce, *il y en avoit un qu'il lui avoit plus recommandé que les autres, lorsqu'ils ſe ſéparérent*

(*a*) *Epiſt.* XXI. Lib. I.
(*b*) *Biblioth. Germ.* Tom. I. pag. 134.

rérent, parce qu'il étoit moins propre à se pousser par lui-même. Comme ce jeune-homme avoit plus de disposition pour l'état Ecclésiastique que pour le Monde, Léonard *pensa d'abord à lui procurer quelque emploi à la Cour de Rome. Les choses se passoient alors à peu près comme aujourd'hui. Les absens ont tort. Après avoir sollicité inutilement* Salutatus, *c'est ainsi qu'il appelle ce Fils de* Coluce, *il s'avisa d'un trait d'amitié fort rare. C'est une supercherie qu'il faudroit mettre entre les plus belles actions de générosité.* Jusqu'ici tout est bien ; le récit de Mr. *Lenfant* est fidèle, ses réflexions sont justes, il n'avance pas un mot qui ne puisse se prouver par la Lettre d'*Arrétin* aux Enfans de *Colluccio* (*a*). Mais ce qui suit est défiguré d'une manière étrange. *Léonard demanda pour lui-même au Pape* (*c'étoit alors* Boniface IX (*b*)) *ce qu'il ne pouvoit obtenir pour son Ami absent, & il lui procura deux Bénéfices considérables, l'un à* Florence, *l'autre à* Pesaro, *Ville de l'Etat de l'Eglise, qui venoient à vaquer par la promotion d'un autre à l'Evêché de* Fiésole. Autant de mots, autant de fautes. 1. Ce n'étoit pas *Boniface* IX qui étoit Pape alors, car il l'avoit été avant *Innocent* VII. C'étoit *Grégoire* XII, Successeur de ce dernier. 2. *Arrétin* ne dit pas que *Casini* dont il parle eût été fait Evêque de *Fiésole*, mais de *Pésaro*. 3. Les deux Bénéfices qu'il obtint furent un Canonicat à *Florence*, & une Prépositure à *Fiésole*. Les paroles

(*a*) Epist. *Lib.* II. Epist. XI.

(*b*) Ces mots se trouvent à la marge, & ne sont peut-être pas de Mr. *Lenfant*.

roles d'*Arrétin* ſont expreſſes ; il eſt inconcevable comment Mr. *Lenfant* a pu s'y tromper.

Quoi qu'il en ſoit, comme *Arrétin* avoit refuſé un Evêché qu'*Innocent* lui avoit offert en 1406, l'Evêque de *Péſaro* ne fut pas peu ſurpris de le voir accepter un Canonicat. Il fallut donc en impoſer pendant quelque tems à ce Prélat. *Léonard* exhorta le Fils de *Coluccio* à feindre, il feignit lui-même; & apparemment ſa générofité ne lui porta aucun préjudice dans l'eſprit de l'Evêque, qui l'honoroit de ſon amitié.

Le Pontificat de *Grégoire* XII fut ſi malheureux & ſi agité, qu'*Arrétin* toujours fidèle à ce Pape, lors même que preſque tous les Cardinaux de ſon obédience l'abandonnérent, ne put que participer violemment à ſes revers. Il le ſuivit à *Luques*, puis à *Sienne*. De là il alla prendre des bains à *Pouzzole* (*a*), & après quelque ſéjour à *Arezzo*, il ſe hâta de gagner *Rimini* où *Grégoire* s'étoit réfugié. C'eſt de là qu'il écrivit à *Nicolio* cette élégante Lettre qui eſt la 9. du Livre III, où l'on trouve une belle deſcription des Antiquités de *Rimini*, avec un long Eloge de *Charles Malateſta*, qui en étoit le Seigneur, & auquel il étoit extrèmement attaché. Il eſt vrai que Mr. *Schelhorn* (*b*) & après lui *Fabricius* (*c*) attri-

(*a*) Mr. *Mébus* avertit qu'au-lieu de lire comme porte le Texte, *Epiſt.* III. *Lib* III. pag. 70. *ad aquas Puteolanas lavandi cauſa proficiſci*, on doit lire, *ad aquas Petriolanas*; mais il n'indique point la raiſon de cette correction.

(*b*) *Amœnit. Liter.* Tom. III. pag. 225.

(*c*) *Biblioth. Med. & Inf. Latin.* Lib. II. pag. 803.

attribuent à *Arrétin* une Déclamation qui courut l'Italie contre *Malatesta*, sur ce qu'il avoit renversé la Statue de *Virgile*: mais cette Pièce est de *Paul Vergier*. Mr. *Mébus* en donne des preuves, auxquelles il n'y a rien à repliquer.

Léonard ne demeura pas longtems à *Rimini*. N'étant attaché au parti de *Grégoire* que par affection pour la personne de ce Pape, dont il desapprouvoit fortement la conduite, il se prêta sans résistance à l'honneur que la Ville de *Florence* lui fit de l'appeller à s'établir dans son sein. Mais il y étoit à peine arrivé, que les instances des Cardinaux l'attirérent au Concile de *Pise*; ce fut vers le milieu du mois d'Avril de l'année 1409. Le Concile aiant déposé *Grégoire*, & élu *Alexandre* V, *Léonard* reprit auprès de lui la fonction de Secretaire Apostolique. Il suivit le nouveau Pape à *Pistoye*, où il passérent l'Hiver. De là il l'accompagna à *Bologne* au commencement du Printems. *Alexandre* V, empoisonné selon l'opinion commune par le Cardinal *Balthazar Cossa*, y mourut le 3 Mai 1410; & ce même *Cossa* aiant été élevé au Siège Papal sous le nom de *Jean* XXII, *Léonard* continua d'être Secretaire sous son Pontificat, comme il l'avoit été sous ses Prédécesseurs. Mais la République de Florence aiant par l'entremise de *Pogge* offert cette même année à *Arrétin* la dignité de Chancelier & Secretaire de la Ville, il n'hésita point à l'accepter. Le P. *Niceron* rapporte cet événement au tems que *Jean* XXII alla à *Bologne*; l'expression n'est pas juste: *Jean* y étoit avec *Alexandre* V, dont il hâta la mort, & ce

ne

ne fut qu'en 1413 qu'il y retourna. *Arrétin* trouvant plus de peine & moins de profit qu'il n'avoit cru, dans sa nouvelle dignité, ne l'exerça que quelque mois. On compte que dès le mois d'Avril 1411, il regagna *Rome*, où il continua sa Charge sans difficulté.

Ce fut avant que de retourner à *Rome*, qu'*Arrétin* se maria, s'il faut en croire *Niceron*. Mr. *Mébus* mieux instruit montre qu'il revint prémièrement à *Florence*, d'où il passa à *Arezzo*; & que là vers la fin de Janvier, ou au commencement de Février 1412, il épousa une Florentine de la prémière distinction, dont il eut un Fils vers la fin de cette même année. Il est assez étonnant, que *Volaterran*, *Jove*, *Vossius*, *Bayle*, *Hankius*, & tant d'autres aient affirmé si positivement qu'*Arrétin* ne se maria jamais. *Casimir Oudin* n'a donné dans cette erreur, que parce qu'il a cru *Léonard* Ecclésiastique. Si les uns & les autres avoient lu ses Lettres, ils en auroient jugé bien différemment. L'Epitre XVII. du Livre III. contient la description des noces d'*Arrétin*. Il y écrit lui-même à *Pogge* dans un détail un peu cynique. Mr. *Bayle* en auroit infailliblement grossi son Dictionaire, s'il en avoit eu connoissance. Il aimoit trop ces sortes de descriptions, pour y manquer.

Ladislas aiant assiégé & pris *Rome* en 1413, le Pape se retira à *Florence*; mais les Florentins n'aiant pas voulu le recevoir dans leur Ville, il traversa successivement *Bologne*, *Plaisance*, *Lodi*, *Crémone*, & passa l'Hiver à *Mantoue*, d'où il revint l'année suivante à *Bologne*, & se rendit

après

après cela par le *Véronois* & le *Trentin* dans la Ville de *Constance*, toujours accompagné d'*Arrétin*. C'est ainsi que Mr. *Mébus* en parle, & il est de fait que *Léonard* accompagna *Jean* XXII à *Constance*. Mais est-il bien certain qu'il y soit arrivé avec le Pape ? Mr. *Lenfant* en doute (*a*), & la raison qu'il en donne ne paroitra peut être pas indigne de l'attention de notre savant Abbé. La voici. Il est avéré que *Jean* XXII arriva à *Constance* le 28 Octobre 1414 (*b*). Or dans la rélation qu'*Arrétin* écrivit de son Voyage à son Ami *Nicolas Nicolo*, il dit expressément (*c*) qu'il étoit, lui *Léonard*, encore à *Vérone* sur la fin du mois de Novembre (5 *Kalendas Decembris*). Il faut donc nécessairement qu'il eût laissé prendre les devans à Sa Sainteté. Autre difficulté: Mr. *Mébus* ajoute, qu'*Arrétin* considérant les malheurs qui pendoient sur la tête des partisans du Pape, il abandonna la Cour, & se retira furtivement de *Constance*, d'où il arriva à *Florence* le 12 Mars 1415. Voilà donc *Arrétin* à *Constance* le 30 Décembre 1414, d'où il écrit ce jour-là à son Ami *Nicolo*; & le voilà ensuite à *Florence* le 12 Mars 1415. Cependant je trouve, que le 2 de Janvier 1415, (4 *Nonas Januarii*) il répond (*d*) à une Lettre que le *Pogge* lui avoit écrite de *Constance* (*Idibus Decembr.*) le 13 de Décembre 1414; & j'apprends

(*a*) Préface de la seconde Edition de l'*Histoire du Concile de Constance*, pag. 15.
(*b*) *Hist. du Concile de Constance*, pag. 20.
(*c*) Lib. IV. *Ep.* 3. pag. 103.
(*d*) Lib. IV. *Ep.* 4. pag. 109.

prends de Mr. *Lenfant* (*a*) que c'eſt d'*Arezzo* que cette Lettre eſt datée. Comment concilier tout cela? Si *Arrétin* étoit encore à *Conſtance* le 30 Décembre 1414, comment ſe peut-il que *Pogge* lui eût écrit de *Conſtance* le 13 Décembre, une Lettre qu'il reçut à *Arezzo* le 1. de Janvier 1415? Il n'y a guères que Mr. *Mébus*, qui puiſſe débrouiller ce cahos & lever la contradiction (*b*) qui paroit ici.

Arrétin étant arrivé à *Florence*, s'y appliqua tout entier à l'étude. En neuf mois de tems il compoſa l'Hiſtoire de cette République. L'Ouvrage fut achevé en 1416, & valut à ſon Auteur le droit de Bourgeoiſie, pour lui & pour ſes deſcendans.

Trois ans après, *Martin* V, Succeſſeur de l'indigne *Jean* XXII que le Concile de *Bâle* avoit dépoſé, vint à *Florence*. Une Chanſon compoſée contre lui dans cette Ville, l'avoit extrèmement irrité. Le refrain en étoit, *Le Pape Martin ne vaut pas une obole*, & ce bon Pape ne ceſſoit de s'en plaindre (*c*). *Léonard* l'appaiſa. Le Pape voulut l'emmener avec lui à *Rome* en 1420, mais il réſiſta à toutes ſes inſtances, & le Sénat de *Florence* pour l'en récompenſer lui aiant

(*a*) *Préface* de la ſeconde Edition de l'*Hiſtoire du Concile de Conſtance*, pag. 15.

(*b*) L'embarras augmente par la manière dont Mr. *Lenfant* s'exprime. *Il faut*, dit-il, *qu'*Arrétin *n'ait pas été plus d'un an à Conſtance.* Mais c'eſt viſiblement une faute d'impreſſion: au-lieu de *plus d'un an*, on doit lire *plus d'un mois*.

(*c*) Voyez *Lenfant* Hiſt. du *Conc. de Conſt.* Tom. II. pag. 261.

aiant offert pour la seconde fois la Charge de Secretaire de la République, il l'accepta & la conserva jusqu'à la fin de ses jours. *Niceron* place cet événement dans l'année 1415; mais il arriva certainement en 1420, après le départ du Pape, qui ne quitta *Florence* qu'au mois de Septembre de cette année-là. *Arrétin* retourna pourtant à *Rome* en qualité d'Orateur du Pape le 31 Mai 1426; mais la République qui l'y avoit envoyé, le rappella le 27 Novembre 1427. Il passa depuis par les principales Charges de la Ville, & auroit été élevé à celle de Gonfalonnier, qui étoit alors la prémière, s'il eût vécu plus longtems.

Il mourut à *Florence* en 1444, âgé de 74 ans, laissant tous ses biens à *Donat* son Fils unique. Ses funerailles se firent avec une pompe extraordinaire. On le porta en terre aiant son Histoire de *Florence* sur la poitrine, & une Couronne de Laurier sur la tête. *Gianozzo Manetti* fit son Oraison funèbre. Toute la Cour du Pape, qui demeuroit alors à *Florence*, y assista; & avec elle, les Ambassadeurs de plusieurs Princes. *Arrétin* fut célébré en qualité d'Historien, d'Orateur & de Poëte. On l'enterra dans l'Eglise de *Ste. Croix* dans un Tombeau de marbre, avec une Epitaphe assortie à ses talens. *Mabillon* la rapporte dans le Tom. I. de son *Musæum Ital.* & on la trouvera ici au bas de la page *.

* *Postquam* Leonardus *è vita migravit,*
Historia luget, Eloquentia muta est;
Ferturque Musas, tum Græcas, tum Latinas,
Lacrimas tenere non potuisse.

Telle

Telle est en substance l'Histoire de la Vie d'*Arrétin*. Mr. *Méhus* ne s'est pas mis en peine d'en déduire le Portrait ou le Caractère de cet Homme illustre. Il s'en est apparemment rapporté là-dessus aux Oraisons de *Manetti* & du *Pogge*. Mais ces Oraisons sont proprement des Panégyriques, auxquels on ne sauroit entièrement se fiër. *Erasme* dans son *Cicéronien* donne *Léonard* pour un homme d'érudition & de probité. Il reconnoit que son style approchoit assez de celui de *Cicéron* pour la netteté; mais il ajoute que son discours n'avoit point de nerfs, ni plusieurs autres qualités qui peuvent le rendre achevé. On lui reproche l'amour de l'épargne. Peut-être pourroit-on lui reprocher aussi trop de politique & trop d'inquiétude. Je ne sai même s'il fut tout-à-fait exemt de blâme dans ses brouilleries avec *Coluccio* & *Nicolo*, deux de ses plus intimes Amis.

Quant à ses Ouvrages, Mr. *Méhus* en a vû LXIII différens, tant imprimés que non imprimés, sans parler de plusieurs autres qu'on croit renfermés dans les Bibliothèques, & dont il est fait mention dans quelques Auteurs. Presque tous les Savans l'accusent d'avoir donné en Latin l'Histoire des *Goths*, composée par *Procope*, comme si elle eût été son propre Ouvrage. Mais le célèbre *Apostolo Zeno*, & après lui *Niceron*, avoient déja remarqué qu'il y a du faux dans ce qu'on débite là-dessus. Mr. *Méhus* va plus loin; il prouve qu'il n'y a rien de vrai, il le démontre.

Pour revenir aux Lettres d'*Arrétin* qui font le

le ſujet de cet Article, il eſt certain qu'elles contiennent des détails curieux & pluſieurs particularités ſur l'Hiſtoire de ce tems-là. L'affreuſe corruption de la Cour de *Rome* y eſt peinte avec les couleurs les plus naïves, & par conſéquent les plus noires. Ce qui relève le prix de ces Tableaux, c'eſt que la main qui les a tracés n'eſt point ſuſpecte. Car qui pouvoit mieux connoitre les Papes, qu'un homme qui avoit été conſécutivement le Secretaire de cinq d'entre eux, & qui depuis l'an 1405 jusqu'à l'an 1435, avoit vu le fond de toutes leurs intrigues?

Il eſt vrai que Mr. *Méhus*, dans ſes Notes ſur l'Epitre XXI. du Liv. II. trouve mauvais que *Léonard* ait eu la *hardieſſe* de dire certaines vérités offenſantes pour l'Egliſe Romaine. *Il auroit*, dit-il, *mieux fait de les taire. Je ne doute pas même*, ajoute-t-il, *qu'il ne groſſiſſe les objets pour donner l'eſſor à ſon Eloquence, quoique* Ciaconius, Oldoinus *& d'autres diſent la même choſe que lui* (*a*). Et plus bas: *Je ne ſaurois goûter la liberté avec laquelle* Léonard *décrit, & peut-être exagère le Schisme de notre très-ſainte Egliſe Romaine. Je me perſuade qu'elle ſera desapprouvée de tous ceux qui, comme moi, honorent avec humilité les Pontifes Romains* (*b*). Ce correctif eſt

(*a*) *Audax eſt* Leonardus, *& ea ſcribit quæ omittere ſatius fuiſſet. Ego vero nullus dubito quin multa augeat, dum eloquentiam ſuam oſtentare vult; etſi eadem tradant* Ciaconius *aliique.* pag. 60.

(*b*) *Libertatem, qua utitur* Leonardus *in deſcribendo, & fortaſſe augendo Sacroſanctæ noſtræ Romanæ Eccleſiæ Schismate, haud equidem probo, eosque improbaturos confido, qui Romanos Pontifices humili mecum veneratione proſequuntur.* pag. 63.

est excellent. J'en remercie pour ma part Mr. *Méhus*. Nous voilà, nous autres qui n'avons pas cette humble vénération pour les Papes, en plein droit de savoir bon gré à *Arrétin* de sa franchise; & véritablement on ne peut que lui en tenir compte. Mr. *Lenfant* en a fait excellemment usage dans plusieurs endroits de ses belles Histoires des *Conciles de Constance* & de *Pise*, & je vois que la Lettre qui déplait sur-tout à notre savant Éditeur, est un des principaux ornemens de la Vie de *Grégoire* XII, dans la nouvelle *Histoire des Papes* (*a*). Il y en a quelques autres dans ces IV prémiers Livres, qui mériteroient bien d'être traduites. L'occasion se présentera peut-être à quelque heure.

Mais ce que nous ne pouvons nous empêcher de souhaiter ardemment, c'est que Mr. l'Abbé *Méhus* multiplie ses Notes sur la suite des Lettres d'*Arrétin*, & sur celles des autres Auteurs qu'il a fait espérer au Public. S'il veut bien se donner la peine de répandre un peu plus de jour sur le sujet, sur la date (*b*), & sur la personne des Savans dont on lit les noms dans ces Lettres, il rendra un très grand service à quantité de gens qui admirent déja son érudition, & qui attendent tout de ses soins. La ressemblance des terminaisons Italiennes, avec les terminaisons Latines, cause un embarras extrème dans les noms propres, quand on ne possède pas à fond l'Histoire Littéraire d'*Italie*. J'ai remarqué, par exemple

(*a*) Tom. III. pag. 653.
(*b*) Voyez, par exemple, la *Lettre* IX. du *Liv*. I.

ple, que dans une même page (*a*) Mr. *Mébus* nomme une seule & même personne de trois manières différentes, *Nicolus*, *Nicolio*, & *Nicolaus*. On voit bien qu'il y parle de *Nicolao Nicolio* ou *Nicolo* (*b*), en Latin *Nicolaus Nicolus*; mais la chose n'est pas toujours si facile à démêler, & il n'en coutera rien à un Litérateur aussi savant que Mr. *Mébus* pour y aider ses Lecteurs. Tout ce qui vient de sa plume annonce un homme qui a du goût, & beaucoup de lecture, un homme en un mot digne d'être un jour associé à l'illustre & docte Cardinal *Quirini*, auquel il a dédié cette prémière Partie d'une des plus utiles Collections dont on ait enrichi les Bibliothèques.

(*a*) *Vita Leonardi Bruni*, pag. 34.
(*b*) *Epist.* pag. 15.

ARTICLE VI.

JOANNIS HARDUINI, è Societate JESU, Commentarius in NOVUM TESTAMENTUM. Accedit ejusdem Auctoris Lucubratio, in cujus I. Parte ostenditur *Cepham* à *Paulo* reprehensum, *Petrum* non esse; in altera Parte, *Joannis* Apostoli de Sanctissima Trinitate locus explanatur, & eidem Auctori suo vindicatur. *Amstelædami*, apud *Henricum du Sauzet*; & *Hagæ Comitum*, apud *Petrum de Hondt*, 1741.

C'est

C'est-à-dire:

Commentaire sur le NOUVEAU TESTAMENT, *par le Père* HARDOUIN, *de la Société de* JESUS; *avec une Dissertation divisée en deux Parties, dont la prémière tend à prouver que le* Céphas *repris par St.* Paul, *n'étoit pas St.* Pierre; *& l'autre, à conserver à l'Apôtre St.* Jean *le Passage des trois Témoins. A* Amsterdam *& à la* Haie, 1741. in-fol. pagg. 808.

LE Sieur *Du Sauzet*, qui est, à bien dire, des deux Libraires annoncés dans le Titre, le seul qui ait fait imprimer ce Volume, l'a aussi dedié, en son nom, à son Eminence Mr. le Cardinal de *Tencin*. Le choix du Patron ne pouvoit guère être mieux entendu. On l'insinue même fort adroitement dans l'*Epitre Dédicatoire*, qui est écrite avec autant de discrétion que de finesse & d'esprit. On n'y manque pas non plus d'ôter tout prétexte aux jugemens téméraires, en avertissant, que c'est à l'insu du Cardinal, & avant que d'en avoir obtenu la permission, que cette Pièce lui a été dediée. *Neque exorato te prius, neque autem conscio.* Il y a pourtant tout lieu de croire, que la faute, si c'en est une, aura été facilement pardonnée.

A cette Epitre Dédicatoire près, on ne voit rien à la tête de cet Ouvrage qui nous en donne l'Histoire. Il est seulement à présumer que le P. *Hardouin* confia ses MSS. à quelque Ami,

qui a trouvé le ſecret de les faire paſſer, (*a*) l'un après l'autre, par les Preſſes de Hollande, dont la liberté leur eſt néceſſaire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Commentaire ſur le N. T. ne dément en aucune façon l'origine qu'on lui attribue, & que l'on y retrouve par-tout le fameux Jéſuite dont il porte le nom.

Entre pluſieurs autres caractères, qui ne conviennent qu'à lui, ce n'en eſt pas le moindre, que l'attention marquée qui règne dans ce *Commentaire*, de mettre au rang des Ecrits ſuppoſés la plupart des Monumens de l'Antiquité Paienne, Juive, & Chrétienne, qui ont paſſé jusqu'ici pour appartenir le plus légitimement aux Auteurs dont ils portent le nom. Ce Syſtème, pour lequel nous ne connoiſſons point encore d'autre Moderne qui ſe ſoit ouvertement déclaré, revient ici par-tout, & y ſert même de prémier Principe. C'eſt ainſi, par exemple, que ſur le II. de St. *Luc* verſ. 2. à l'occaſion de *Cyrénius*, qu'il prétend n'avoir été nommé *Præſes Syriæ* qu'en qualité de ſimple *Juge*, il dit hardiment, que les Savans qui reconnoiſſent *Varus*, *Silanus*, & quelques autres pour *Gouverneurs de Syrie*, ne le font que ſur la foi de quelques Romans hiſtoriques, *falſis hiſtoricorum narrationibus deluſi:* Que ſur le verſet 36 du V. des *Actes*, où il eſt parlé de *Theudas*, il dit que „le faux *Joſèphe*, Ecri-„vain du même âge que le faux *Triſmégiſte*", a dé-

(*a*) Notez qu'en quelques endroits de ce Commentaire ſur le N. T. l'Auteur renvoie à un Commentaire de ſa façon, ſur quelques Prophètes, qui apparemment viendra dans la ſuite. *Note du Journ.*

a dérangé à dessein cette Histoire, *consulto nimirum & dedita opera discessit à Luca Pseudo-Josephus, ejusdem ævi scriptor ac Pseudo-Trismegistus:* Que sur le vers. 28 du Ch. XVII. il dit que le Poëme qui court sous le nom d'*Aratus*, est fort postérieur au tems de St. *Paul*. *Arati sub nomine, quæ circumferuntur Carmina, sunt ficta longe post Pauli ætatem:* Que sur le verset 11. du Chapitre XVIII. du même Livre, il saisit l'occasion de mettre *Platon* & *Xénophon* au nombre des Ecrivains supposés, *suspecti sunt jure νοθείας Plato & Xenophon:* Que dans la *Dissertation* sur I. *Jean* V. vs. 7. il paroit rendre douteux tous les Ecrits que nous avons de St. *Jérôme*: *Præsertim cum ex illa clade monumentorum quæ interierunt, Hieronymus, ut nonnulli credunt, evaserit.* En un mot, cela saute aux yeux en quelque endroit que l'on ouvre le Livre; car on n'y découvre guère nulle part aucune Citation des anciens Docteurs de l'Eglise, à moins que ce ne soit en gros pour les réfuter; ce qui est unique en son espèce, dans les Commentaires d'un Savant attaché à l'Eglise Romaine.

Comme ce dernier Point est des plus singuliers, je craindrois que l'on ne me soupçonnât de grossir les objets, ou d'en imposer, si je n'en fournissois pas quelque bonne preuve. En voici donc une, tirée du XV. Ch. des *Actes*, sur le vers. 20. *Qui sacras literas allegorico sensu interpretari sunt coacti, hi tria crimina mortifera hic prohibita esse credi voluerunt; & quidem tria tantum: Idololatriam, homicidium, & fornicationem, quo nomine*

& adulterium, & omnem illegitimum concubitum intelligi voluerunt. Eam ob rem, quoniam non haberent quid tropologice intelligerent nomine SUFFOCATI, *idcirco vocem illam tum ex Jacobi ſententia, tum ex Apoſtolico decreto, in veterum ſcriptis plurimis, & in manuſcriptis codicibus Actorum, expunxere illi quos diximus. Vide* Irenæum, *in Lib III. adverſus Hæreſes Cap.* 12. Tertullianum *in Lib.* de Pudicitia *Cap.* 12. Cyprianum *Lib. III. Teſtim. ad* Quirinum; Hieronymum *in* Gal. *V.* Ambroſiaſtrum *in* Gal. *II.* Auguſtinum *in Speculo;* Pacianum Barcinon. *in Paræneſi ad Pœnitentiam, &c.* C'eſt-à-dire: „ Ceux qui ſont contraints d'expliquer l'Ecriture Sainte dans un ſens allégorique, ont voulu faire croire que trois péchés mortels étoient ici défendus, & pas plus de trois, aſſavoir; l'Idolatrie, l'Homicide, & la Fornication, par où ils ont auſſi voulu que l'on entendît tant l'Adultère, que toute Couche illégitime. Pour cette raiſon, comme ils ne trouvoient rien à entendre d'une manière tropologique dans le terme de *ſuffoqué*, ces gens-là rayérent ce terme, tant de l'Avis de *Jaques*, que du Decret Apoſtolique, ſoit dans pluſieurs Ecrits des Anciens, ſoit dans les Manuſcrits des *Actes*. Voyez *Irénée*, dans ſon troiſième Livre contre les Héréſies Ch. 12. *Tertullien* dans ſon Livre *de Pudicitia*, Ch. 12. *Cyprien*, Lib. III. des Témoignages à *Quirinus*; *Jerôme*, ſur le V. des *Galates*; le faux *Ambroiſe* ſur le II. des *Galates*; *Auguſtin*, dans ſon Miroir; *Pacien* de *Barcelone*, dans ſon Exhortation à la Pénitence &c."

Voilà,

Voilà, d'un seul trait, condamnés de falsification, & par conséquent d'imposture, tous les Ecrits de l'Antiquité Chrétienne où l'Ecriture est expliquée dans le goût de l'Allégorie ; & je voudrois bien savoir alors, s'il en reste encore quelques-uns qui ne soient pas renfermés dans cette condamnation générale ? Le *P. Hardouin* ne s'explique pas avec assez de clarté là-dessus, pour nous mettre en état de savoir précisément sa pensée. Ce qu'il en dit est néanmoins assez net pour nous faire comprendre, qu'à ses yeux toute interprétation allégorique de nos Livres Sacrés, à moins que d'être absolument nécessaire, les corrompt & les falsifie. Or c'est-là, si je ne me trompe bien fort, rapporter au nombre des Faussaires tous les Interprètes qui se sont émancipés de la sorte. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nouveau Commentateur est grandement ennemi de cette Méthode, & paroit par-tout regarder les Allégoristes comme les plus cruels ennemis de la Religion. Ce n'est pas qu'il ne les imite en certaines rencontres, où il cherche lui-même un sens de cet ordre dans des paroles où peu d'autres personnes l'avoient fait avant lui ; mais dans ces endroits-là même, il ne semble recourir à cet expédient que par un effet de son attachement excessif au sens litéral. Un Exemple expliquera ma pensée & la sienne. Je le tirerai du Chap. XXV. de St. *Matthieu*, vs. 1. où il est parlé des *dix Vierges*. Voici le Commentaire.

Decem Virginibus. *Judæi sunt & Galilæi:*

 qui

qui omnes ſimul denario numero idcirco deſignantur, quoniam utriſque pro lege Decalogus fuit . . . Nihil Chriſtus in ſuis Parabolis ſupervacaneum dixit, & habent in illis ipſi numeri ſignificationem ſuam: tametſi longe diverſam a myſticis & frigidis interpretationibus, quas quidam excogitavere. C'eſt-à-dire: „ *Dix Vierges.* Ce ſont les *Juifs* & les „ *Galiléens*, qui tous enſemble ſont déſignés par „ le nombre de dix, parce que le Décalogue „ ſervoit de Loi aux uns & aux autres. JESUS-CHRIST ne dit rien de ſuperflu „ dans ſes Paraboles, & les nombres mêmes y „ ont leur ſignification; quoique très différente „ des interprétations myſtiques & froides, que „ certaines gens ont imaginées". Ainſi donc, perſuadé que tous les mots de l'Ecriture doivent avoir un ſeul ſens fixe & déterminé, il veut bien que l'on en donne un myſtique à ceux qui ne ſont pas ſuſceptibles du litéral; mais il ne ſauroit approuver la Myſtiquerie ſubſtituée inutilement à la Lettre; & ſelon lui, ce que l'Ecriture elle-même appelle tantôt *Figure*, & tantôt *Allégorie*, n'eſt qu'*Exemple* ou que *Comparaiſon*. Tranſcrivons ce qu'il dit ſur l'un & l'autre, afin que l'on comprenne mieux ſon Syſtème.

St. *Paul* dit aux *Corinthiens*, (*a*) que certaines choſes arrivoient aux Enfans d'*Iſraël*, en *Figure*; & voici ce que dit là-deſſus ſon nouvel Interprète. *Non dicit Apoſtolus res geſtas omnes, quas deſcribunt Sacri Libri, figuras exhibere rerum ſub Chriſto & in Eccleſia gerendarum: ſed tantum in re-*

(*a*) I. Cor. X. 6.

remunerandis, puniendisve hominibus Deum nihilo ipsis aliter fore quam fuit, & in veteribus ostendisse, quid posteros metuere, quidve sperare eos a Deo judice æquissimo oporteret. C'est à-dire: „ L'Apôtre ne dit pas que tous les Evénemens, „ que les Saints Livres décrivent, donnent des „ représentations des choses qui devoient arriver „ sous le Christ, & dans l'Eglise; mais il dit „ seulement, que dans les récompenses, & dans „ les punitions, Dieu ne sera point à l'égard des „ hommes, autre que ce qu'il fut autrefois, & „ qu'il montra dans les Anciens, ce que leurs „ Successeurs doivent craindre & espérer de „ Dieu qui est un Juge très équitable". Quant à l'endroit où St. *Paul* déclare en termes formels (*a*) que l'Ecriture use d'*Allégorie*, il n'y a rien, à la vérité, dans le Commentaire; mais au tour de la Paraphrase, on conçoit aisément ce qu'il auroit dû y avoir. L'Apôtre dit, *quæ sunt per allegoriam dicta*, ce qui semble marquer que c'est l'Ancien Testament même qui parloit de la sorte. Le Paraphraste fait disparoitre cette idée; *quæ sunt*, dit-il, *eo fine a me allata, ut ostendam vobis quiddam simile in re præsenti, hoc est, in Ecclesiæ ædificatione contingere.* C'est-à-dire: „ Choses que j'allègue pour vous faire voir qu'il „ se passe quelque chose de semblable à présent, „ c'est-à-dire, dans l'établissement de l'Eglise". Desorte que ce n'est plus *Moïse* qui a écrit des choses qui regardoient typiquement l'Eglise Chrétienne; c'est uniquement St. *Paul*, qui tâche

L 5

(*a*) Gal. IV. 24.

tâche d'expliquer sa pensée sur l'état présent de l'Eglise, par une Comparaison tirée de l'Histoire du Vieux Testament, où l'on trouve un Evénement à peu près semblable.

Cette extrème aversion du P. *Hardouin* pour l'interprétation allégorique, ne peut que l'avoir porté, très naturellement, à se prévenir contre tous, ou du moins presque tous, les anciens Docteurs de l'Eglise. Mais une autre raison de ce préjugé, que l'on découvre dans son *Commentaire*, est bien plus forte encore que la précédente; & l'on peut dire à présent, que cette autre raison est celle du Système & du Cœur. C'est qu'il ne reconnoit pour vrai Texte des Ecrits sacrés du Nouveau Testament, que l'Edition *Vulgate* qui est actuellement reçue dans l'Eglise *Romaine*; & que par conséquent tous ceux qui en ont suivi quelque autre, soit *Grecque*, soit *Latine*, ne peuvent avoir été que des Faussaires ou que des Dupes. La Conséquence est claire, & c'est ce qui m'a fait dire que la suppression de tous les Monumens de l'Antiquité Chrétienne sert de *prémier Principe* à ce nouveau Commentateur, puisqu'il faut de toute nécessité que tous ces Monumens soient faux, si la Vulgate telle que nous l'avons aujourd'hui, qui y est si souvent abandonnée ou contredite, est le seul Texte sacré des Chrétiens. Cette question devenant ainsi de la dernière importance, tant parce qu'elle sert de base au Commentaire, que parce que les suites en sont telles que je viens de les représenter, nous devons commencer par elle à donner

une

une idée de l'Ouvrage, qui mette tous nos Lecteurs en état d'en juger.

Le P. *Hardouin* a donc mis, à la tête de ce Volume, une *Préface*, divisée en deux Parties. Il examine dans la prémière, *en quelle Langue les Evangiles furent écrits*, & débute de la manière suivante, dont nous ne donnerons que la traduction, pour éviter la longueur. „ Allant écrire, „ *dit-il*, un court Commentaire sur les Evangi-„ les, nous déclarons d'abord que nous sommes „ du nombre des personnes scrupuleusement re-„ ligieuses, qui croyent que l'on ne doit rien „ changer dans les Ecrits sacrés, non pas même „ un iota, ou une lettre; mais que cela ne re-„ garde que ceux dont la Divinité est constan-„ te, c'est-à-dire la seule Edition *Latine*, dont „ nous croyons, & savons que le Nouveau „ Testament a été composé par les Ecrivains sa-„ crés eux-mêmes, & par conséquent est au-„ tentique de la prémière Classe; mais que le „ Vieux, traduit de l'*Hébreu* en *Latin* par le „ très savant Interprète, & aussi-tôt approuvé „ par l'Eglise *Romaine*, est autentique de la se-„ conde Classe, c'est-à-dire, qu'il doit faire foi „ en toutes choses, ni plus ni moins que l'O-„ riginal primitif, parce qu'il le représente par-„ tout avec une entière fidélité. Nous trouvons „ donc très mauvais que la plupart des Interprè-„ tes, qui entreprennent de donner des Commen-„ taires sur l'Ecriture, & qui font profession de „ conserver le Texte de la *Vulgate*, l'abandon-„ nent, & lui préférent le *Grec*, qu'ils expli-„ quent, comme étant plus considérable & plus „ certain.

Pour

Pour expliquer ſon ſentiment il ajoute, que les Apôtres mirent en *Latin* tout ce qu'ils écrivirent, afin que l'Egliſe *Romaine* pût faire, à ſon uſage, un Recueil complet de leurs Ecrits; que cependant cette Edition *Latine* peut être appellée auſſi une *Verſion*, parce que ſi par hazard ils écrivirent d'abord quelques Pièces en *Grec* ou en *Hébreu*, ils les firent traduire ſous leurs yeux en *Latin* par des Sécrétaires, dont ils revirent & approuvérent la Traduction; que les Originaux *Grecs* & *Hébreux* qu'ils écrivirent eux-mêmes ſe ſont entièrement perdus, parce que perſonne ne les mit en Recueil; que les Originaux *Latins*, recueillis par l'Egliſe *Romaine*, ſont les ſeuls qui ſe ſoient conſervés; que le Texte *Latin* eſt donc le vrai Original, & qu'enſuite divers Particuliers traduiſirent en *Grec* ce Texte *Latin*, ce qui ſe fit, *antequam Eccleſiaſtici Scriptores Græci quidquam exararent*, „avant que „ les Ecrivains Ecclésiaſtiques *Grecs* aient rien „ écrit".

Il importe d'obſerver là-deſſus, que, ſelon le P. *Hardouin*, le Texte original, écrit en *Latin* par les Apôtres, ou revu & approuvé dans cette Langue par eux-mêmes, doit être celui de l'Edition de *Clément* VIII. Car c'eſt ce Texte-là que le Commentateur ſuit par-tout invariablement, ſans avoir égard aux diverſes leçons qu'il y avoit dans les Manuſcrits *Latins* avant l'an 1592, ni à celles-là même qui ſe trouvoient dans l'Edition de *Sixte* V. Il faut donc encore, ſelon lui, que ce Texte *Latin*, confié originairement à l'Egliſe *Romaine*, ait toujours été conſervé

ſervé entre les mains de cette Egliſe, dans ſa pureté primitive. Mais que dis-je? il prétend même que ce Texte original s'eſt maintenu exempt de toute corruption, depuis les prémiers tems jusqu'au nôtre, dans les Manuſcrits qui ſervirent à l'édification commune des Fidèles. C'eſt ce qu'il dit dans ſa *Note* ſur le *Titre* de l'Evangile de St. *Matthieu*. „ Autrefois, *dit-il*, „ & avant l'invention de l'Imprimerie, les Ma- „ nuſcrits de la *Vulgate* furent de deux ſortes. „ Car les uns furent écrits pour être cachés dans „ les Bibliothèques; & les autres, à l'uſage des „ Particuliers qui ſe plaiſoient à cette lecture. „ Tous ceux de la prémière espèce ſont cor- „ rompus, au moins en partie. Les ſeconds „ n'ont pu en aucune façon être ſuspects. Car „ il n'y a point de Particulier qui achetât, ou „ qui voulût avoir un Exemplaire, qui ſeroit „ différent, dans les moindres choſes, de ceux „ dont tout Catholique ſe ſert". Les fautes qu'il y avoit dans les prémiers ne paſſérent jamais dans les autres; mais elles paſſérent „ dans „ les Editions imprimées qui portent le nom de „ Vulgate, même avant le Concile de Trente".

Comme il répète la même choſe, d'une manière encore plus forte, dans une eſpèce de *Préface* ſur l'Epitre aux *Romains*, vers la fin de la Section IV. nous ne ferons pas mal de copier ſes propres termes, avant que de les traduire. *Nemini Catholico... dubium fore confidimus, quin hujus ſaltem Epiſtolæ ad Romanos Latina Editio, qualem Tridentina Synodus & Eccleſia Romana commendat, ne uno quidem excepto apice, ac ne ipſa*

ipsa etiam fortassis except a interpunctione verborum, fœtus ipse primigenius Apostoli sit. Nec dubitabit idem, quin ea saltem Latina Epistola, ut nunc de ceteris sileam Novi Testamenti libris, qualis apud Catholicos circumfertur, totidem syllabis apicibusque transcripta semper summa fide fuerit omnibus ab illa ætate sæculis; non ex Manuscriptis Exemplaribus, quæ servantur in forulis Bibliothecarum, nam est istorum fides apud nos, & esse debet apud Catholicos eruditos, valde suspecta; sed ex illis, quæ cum essent in manibus singulorum propemodum hominum toto orbe Christiano, nihilo tunc magis vel levissimam mutationem aut interpolationem idcirco pati potuerunt, quod vel minima cujusvis audacia reprehensione statim caruisset, quam hac ætate nostra vel ob eamdem causam minime depravari sacri libri possent. C'est-à-dire: „ Nous sommes persuadés qu'aucun Catholique „ ne mettra en doute, que l'Edition *Latine*, „ de cette Epitre aux *Romains* pour le moins, „ qui est celle que le Concile de *Trente* & que „ l'Eglise *Romaine* recommandent, ne soit l'Ou„ vrage même primitif de l'Apôtre, sans en „ excepter une seule lettre, & même peut-„ être jusqu'à la ponctuation. Il ne doutera pas „ non plus, sans parler ici des autres Ecrits „ du Nouveau Testament, qu'au moins cette „ Lettre *Latine*, telle qu'elle se débite entre les „ Catholiques, n'ait été transcrite dans tous les „ Siècles depuis le prémier, avec une fidélité „ entière, en tout autant de syllabes & de let„ tres: non à la vérité sur les Manuscrits qui „ se conservent dans les Tablettes des Bibliothè-

„ ques,

„ ques, car la foi nous en eſt très ſuſpecte, &
„ le doit être à tous les Savans Catholiques;
„ mais ſur ce genre de Manuſcrits, qui, étant
„ entre les mains de presque chaque Particulier
„ dans tout le Monde Chrétien, ne purent pas
„ alors être plus ſujets au moindre changement,
„ & à la moindre interpolation, parce que la
„ plus légère entrepriſe de cette ſorte n'auroit
„ pas manqué d'être relevée, que de nos jours,
„ pour la même raiſon, les Livres ſacrés ne
„ peuvent être corrompus dans la moindre cho-
„ ſe".

Diſons-le en paſſant: Si tout Catholique croit cela, ou le doit croire, aſſurément ſa foi n'eſt pas petite; & je ne ſai même ſi en l'écrivant, le P. *Hardouin* ne ſe laiſſoit pas plus emporter à ſon zèle qu'à ſes connoiſſances. Car cette foi Catholique ſuppoſe divers faits, dont les uns ſont notoirement faux, & dont les autres ſont peu vraiſemblables. Indiquons-en quelques-uns, dont nous laiſſerons le jugement aux Savans *Catholiques-Romains* eux-mêmes. Il faut croire, ſelon ce Jéſuite, qu'il y eut autrefois une quantité prodigieuſe de Manuſcrits qui ne furent faits que pour être cachés dans les Bibliothèques; que ces Manuſcrits ne furent copiés pour l'uſage d'aucun Particulier; que les Particuliers qui les poſſédérent ne s'en ſervirent point; que contens de les avoir, ils ne ſe mirent point en peine qu'ils fuſſent correcls ou falſifiés; qu'avant l'invention de l'Imprimerie, presque *chaque* Particulier, *dans tout le Monde Chrétien*, avoit un Exemplaire MS. du Nouveau Teſtament; que tous ces

ces Manuſcrits, qui ſe trouvoient entre les mains de *presque* tous les Chrétiens, étoient parfaitement correcis, & par conſéquent dans la conformité la plus exacte avec les Originaux écrits ou approuvés par les Apôtres eux-mêmes; que par conſéquent encore, il ne s'eſt gliſſé de *Variantes* dans nos Livres ſacrés à l'uſage public, que depuis l'invention de l'Imprimerie; que ces *Variantes* n'ont été tirées que des Manuſcrits, qui, avant ce tems-là, ne ſervoient à perſonne; que les Imprimeurs ne conſultant que ces Manuſcrits apocryphes, n'eurent aucun égard pour ceux qui étoient entre les mains de tout le monde; qu'alors ces Manuſcrits, qui auparavant étoient entre les mains de presque tous les Chrétiens, diſparurent tous ſi bien & ſi vîte, que l'on ne ſait plus où en retrouver aucun; qu'il n'en reſtoit point entre les mains des Papes *Sixte* V. & *Clément* VIII. eux-mêmes, puiſqu'ils diſent dans les Bulles confirmatives de leurs Editions, le prémier (*a*), que pour découvrir le vrai & pur Texte, il avoit eu beſoin du ſecours de divers Théologiens très ſavans; & le ſecond (*b*), qu'il ne l'avoit rétabli, & purgé de ſes fautes, qu'avec beaucoup de travaux & de veilles; que le Concile de *Trente* même ne connoiſſoit plus d'Exemplaire parfaitement correct, puiſqu'il ordonne,

(*a*) *Sixt.* V. Bul. An. 1589. *Itaque viros complures doctos. . . . . delegimus, ac ſimul congregavimus, ut in germana ſinceraque Sacri Textus Editione perquirenda ſtrenuè laborarent, nobisque adjumento forent.*

(*b* *Clem* VIII. Bul. 1592. *Cum ſacrorum Bibliorum Vulgatæ Editionis Textus ſummis laboribus aut vigiliis reſtitus, ac quam accuratiſſime mendis expurgatus,*

ordonne, (*a*) „qu'au-plutôt cette Edition an-
„cienne & Vulgate ſoit imprimée le plus cor-
„rectement qu'il ſera poſſible"; que cette Corruption publique de la Vulgate étoit inconnue avant l'invention de l'Imprimerie, & que par conſéquent St. *Jérôme* a menti lorsqu'il a dit, dans ſa *Préface* ſur les *Evangéliſtes* adreſſée au Pape *Damaſe* (*b*) que „de ſon tems presque
„tous les Exemplaires Latins différoient les uns
„des autres", ce qui en rendoit la correction néceſſaire.

Ce n'eſt-là qu'une partie des Paradoxes étranges, que renferment les deux derniers endroits que j'ai copiés du P. *Hardouin*. Mais il n'y en a que trop pour en faire ſentir tout l'abſurde, & ſi ce Jéſuite vivoit encore, on ne conçoit pas comment, avec tout ſon eſprit, il pourroit juſtifier tous ces faits. Nous en abandonnons pourtant l'examen aux Critiques, & continuant à rendre compte des Sentimens du nouveau Commentateur, nous dirons que comme il a bien ſenti que l'on ne ſeroit pas d'humeur de lui paſſer, ſans preuves, ce qu'il poſe pour baſe au ſujet du Texte *Latin* écrit ou approuvé par les Apôtres eux-mêmes, il s'eſt mis en devoir d'en donner quelques-unes. Mais ici l'étonnement augmente, & jamais Syſtème, bâti à loiſir ſur une

(*a*) Decr. de la Seſſ. IV. Je me ſuis ſervi de la Verſion de l'Abbé *Chanut*.

(*b*) *Hier.* in Evang. ad Damaſ. Præf. *Si enim Latinis Exemplaribus fides eſt adhibenda, reſpondeant quibus: tot enim ſunt Exemplaria pœne, quot Codices.*

une affaire de cette importance, ne parut plus l'avoir été fait en l'air. Donnons la ſubſtance de ces Preuves.

1. (*a*) *Baronius* a dit que les Apôtres prêchérent de vive voix dans la Langue des Peuples auxquels ils parloient: ils dûrent donc auſſi leur écrire dans cette même Langue; & comme la Langue *Latine* étoit entendue (*b*) dans toutes les Provinces de l'Empire *Romain*, leur Prédication écrite dut être *Latine*.

2. St. *Paul* eut un Sécrétaire (*c*) nommé *Tertius*, qui par ſon nom doit être *Latin*; & l'on ne doit pas douter que tous les autres Apôtres n'en euſſent du même Pays.

3. Il ſuffiſoit que les Apôtres écriviſſent en *Latin*, parce que les *Juifs* disperſés dans l'Empire entendoient la Langue *Latine*.

4. Comme la Loi fut donnée en *Hébreu* pour le Peuple *Hébreu*, le Nouveau Teſtament dut être donné en *Latin*, parce que St. *Pierre* devoit bien-tôt transférer à *Rome* le Siège de l'Egliſe Chrétienne.

5. S'il eſt vrai que St. *Matthieu* ait écrit d'abord ſon Evangile en *Hébreu*, qui l'aura traduit ſoit en *Grec*, ſoit en *Latin*, que lui-même? & n'eſt-il pas plus vraiſemblable qu'il aura fait ſa Traduction dans la dernière de ces Langues, puisqu'étant Publicain, il dut l'entendre & la parler, de même que la *Grecque* & que la *Syriaque*? Or que cet Evangile ne ſoit qu'une Traduction,

(*a*) Ad An. 37. N°. 37.

(*b*) L'Auteur en donne les preuves dans la ſeconde Partie de ſa *Préface*.

(*c*) Rom. XVI. 22.

duction, c'eſt ce que prouvent divers mots *Hébreux* que l'on y trouve (*a*) rendus en Langue Vulgaire.

6. L'Auteur du *Pontifical*, dans l'Article de *Pierre*; *Jean Cantacuzène*, contre les Juifs; *Baronius*, dans ſes Annales; *Bellarmin*, dans ſes Controverſes, & *Gretſerus* dans ſa Défenſe de *Bellarmin*, témoignent que St. *Marc* a écrit en *Latin*; & *Grégoire* de *Nazianze* rapporte que cet Evangéliſte écrivit pour les *Latins*.

7. St. *Matthieu* & St. *Marc* ſe reſſemblent ſi fort, que ce dernier doit avoir écrit dans la même Langue que l'autre.

8. Le Texte, qui donne le ſens le plus raiſonnable, & le plus conforme à la Foi, doit être celui qui fut écrit par les Apôtres eux-mêmes; & non celui qui renferme diverſes choſes qui répugnent ou à la Raiſon, ou à la Foi Catholique. Or le prémier convient à l'Edition *Latine*, & le ſecond à la *Grecque*. „ La choſe eſt ſi vraie, „ *ajoute le P. Hardouin*, qu'il n'y a point d'Héréſie qui n'ait la Vulgate en averſion. De-là „ vient que les *Janſéniſtes* eux-mêmes, ou les „ Auteurs de *Mons*, font profeſſion de ſuivre, „ ce qu'ils appellent les *différences* des Exemplai- „ res *Grecs*; & que le *Luthérien Chemnitius* dit „ que l'Edition Vulgate *a été toute transformée* „ *dans les Dogmes des Papes*. Bien nous en prend „ de ce qu'un Hérétique confeſſe que la Vulga- „ te eſt toute contraire à ſes Dogmes. Mais „ qu'il

(*a*) Mat. II. 23. XXVII. 34. 46.

„ qu'il nous dise, s'il peut, en quel tems, & „ par qui cette transformation a été faite. Est-„ ce que si quelqu'un de nous autres vouloit cor-„ rompre l'Exemplaire qu'il possède, il pourroit „ espérer, pour peu qu'il lui restât de bon-sens, „ de trouver, même dans une seule rue, cinq „ personnes qui voudroient aussi corrompre les „ leurs? Or comment se pourroit-il faire que „ les Exemplaires *Latins* fussent si conformes les „ uns aux autres, toujours & par-tout, s'ils n'é-„ toient pas les Originaux primitifs? On ne sau-„ roit absolument ni dire ni concevoir, qu'il y „ ait eu tant de conformité entre les Exemplai-„ res dans toutes les Eglises, qu'il y en eut a-„ vant le Decret du Concile de *Trente*, à moins „ que cela ne soit venu d'une vénération uni-„ verselle que l'on eut, dès la prémière Antiqui-„ té, pour la source primitive de l'Ecriture.

En vérité, l'on ne sait que penser d'un homme que l'on entend raisonner de la sorte. Voit-on là de ces Preuves qui peuvent, je ne dirai pas ébranler, ou même affoiblir, mais seulement effleurer celles que tout le monde connoit pour le Texte *Grec*? Et qui croiroit qu'au bout de 17 Siècles on vînt, sur de semblables raisons, troubler ce Texte dans la possession d'une autenticité que divers Papes lui ont reconnue, & qu'aucun de ces Pontifes ne lui a contestée? Que l'on pèse sur-tout la dernière de ces raisons, & l'on m'avouera que ce n'est que préjugé tout pur, & qu'illusion manifeste. Le Texte *Latin* est plus conforme à la Doctrine de l'Eglise *Romaine*; donc les Apôtres ont écrit en *Latin*. Voilà le Syl-

Syllogisme; & qu'eſt-ce qui fonde le Principe? C'eſt que les *Janſéniſtes* ont affecté dans le Teſtament de *Mons*, de donner les *différences du Grec*; & qu'un Proteſtant a prétendu que la *Vulgate* étoit moins favorable à ſon Parti, qu'à celui des Evêques de *Rome*. Quelle multitude de Paralogismes entaſſés les uns ſur les autres! Ce n'eſt point ici le lieu de les relever. Je me contenterai de faire obſerver, que les *Janſéniſtes* & les *Proteſtans* ne s'arrêtent au Texte *Grec*, que dans la perſuaſion, bien fondée, qu'il eſt l'Original primitif; & que leur Cauſe n'en ſeroit pas moins victorieuſe, quand même ils s'en tiendroient à la *Vulgate*, conſidérée ſimplement comme une ancienne Verſion des Ecrits ſacrés du Nouveau Teſtament. Ce dernier Point étant déciſif contre le P. *Hardouin*, on ne trouvera pas mauvais que j'y entre un peu dans quelque détail.

A entendre ce Père, les *Janſéniſtes* ſont des Hérétiques du prémier ordre. Il marque partout pour eux un éloignement qui va juſqu'à la haine. Dans un endroit que je n'ai pu retrouver, il les place, & c'eſt tout dire, immédiatement après *Grotius*; & ſur le V. des *Actes* Verſ. 17. il leur fait l'honneur de les mettre à la Claſſe des *Sadducéens*. „ Les Sadducéens, *dit-il*, „ tenoient alors le haut bout, comme les *Janſé-* „ *niſtes* le font aujourd'hui en certains lieux ". *Summam rerum tunc obtinebant Sadducæi, uti hodie quibusdam in locis Janſeniani obtinent.* Auſſi ne fait-il aucune grace à la Verſion de *Mons*, quand il la juge en faute; & les *différences du Grec* en

font revenir tant d'occaſions, que l'on voit, preſque à chaque Verſet, les *Montenſes* redreſſés, en les aſſociant d'ordinaire avec les *Genevenſes*; car il les fait rarement marcher les uns ſans les autres, & l'on ne ſauroit guère tenir ſon ſérieux en certaines rencontres, où tout autre que le P. *Hardouin* ne ſe ſeroit jamais aviſé d'entendre fineſſe dans les Verſions du *Port-Royal*, & de *Genève*. Quoique ceci ne ſoit qu'un incident de peu de conſéquence, que l'on me permette d'en donner un Exemple. A cette lecture je défie l'homme le plus grave de ne pas ſourire, en admirant la ſainte défiance de l'Orthodoxie Catholique *Romaine*.

Dans le Livre des *Actes* XV. 30. il eſt dit dans la Vulgate, que *Paul* & *Barnabé*, envoyés de *Jéruſalem*, *deſcenderunt Antiochiam*, c'eſt-à-dire, dans une Traduction litérale, qu'ils *deſcendirent à Antioche*: phraſe très ordinaire dans le langage des *Juifs*, qui, à cauſe de l'élévation de *Jéruſalem*, diſoient toujours, y *monter*, pour y aller, & en *deſcendre*, pour s'en éloigner. Après cet éclairciſſement, dont quelques lecteurs avoient beſoin, donnons en Original la Note du Père. *Deſcenderunt Antiochiam*] *Græce* ἦλθον εἰς Ἀντιόχειαν, venerunt Antiochiam: *Unde Genevenſes*, vinrent à Antioche. Et *Montenſes*, ils vinrent à Antioche. *Ne in ſenſu Allegorico*, *opinor*, *ac Myſtico*, *ſuperior*, *ſive major*, *Eccleſia Hieroſolymitana tunc habita fuiſſe*, *quam Antiochena credatur*. C'eſt-à-dire: „ Il y a dans le „ *Grec*, ἦλθον εἰς Ἀντιόχειαν. D'où les *Genévois* „ ont traduit, *vinrent à Antioche*, & les Gens „ de

„ de *Mons*, *ils vinrent à Antioche*; de peur, à
„ mon avis, que dans le ſens Allégorique, ou
„ Myſtique, l'on ne crût qu'en ce tems-là l'E-
„ gliſe de Jéruſalem étoit eſtimée ſupérieure ou
„ plus grande que celle d'Antioche". Ce que c'eſt qu'avoir de l'eſprit & de la pénétration! Avec un nez critique de cette longueur, on ſent de mille lieues l'Héréſie, & l'on ne pardonneroit pas aux Habitans de *St. Marin*, s'il leur arrivoit de dire, qu'ils *deſcendent* à *Rome*. Quoique leur Ville ſoit ſituée ſur le ſommet d'une Montagne, il faudroit, pour être Orthodoxes, qu'ils diſſent au contraire que de *St. Marin* on monte à *Rome*, & que de *Rome* on deſcend à *St. Marin*.

Que l'on me pardonne cette petite Digreſſion. Je reviens aux *Janſéniſtes*. On ſait en quel ſens ils ſont Hérétiques, au jugement des *Jéſuites*. Peut-être qu'une diſpute d'Empire eſt leur plus grande & leur plus réelle Héréſie: mais les matières de la Grace en ont fourni le prétexte le plus apparent. A cet égard, le P. *Hardouin* les accuſe de n'avoir donné, dans le N. Teſtament de *Mons*, les *différences du Grec*, que parce qu'*il n'y a point d'Héréſie qui n'ait la Vulgate en averſion*. C'eſt inſinuer bien clairement que l'Edition *Grecque* eſt plus favorable au *Janſéniſme*, que ne l'eſt la *Latine*; & cela eſt-il vrai? Point du tout.

1. On ſait que les anciens Théologiens de l'Egliſe *Grecque* panchent beaucoup plus vers le *Moliniſme* que ceux de l'Egliſe *Latine*, & dans cette diſpute on oppoſe continuellement St.

Chryſoſtome à St. *Auguſtin*. Cette idée eſt la plus générale parmi les Savans de la Communion *Romaine*, & ſi l'on en veut des preuves, on me permettra de renvoyer, entre autres, au P. *Simon* (*a*) dans ſes *Lettres Choiſies*. Or comment concilier ce Phénomène avec l'Hypothèſe du nouveau Commentateur? Si le Texte *Grec* eſt *Janséniſte*, comment eſt-ce que les Théologiens *Grecs* qui n'en eurent point d'autre, devinrent *Moliniſtes*? Et ſi la *Vulgate* eſt *Moliniſte*, comment eſt-ce que les Pères *Latins*, qui la ſuivirent, donnérent dans le *Janſéniſme*?

D'ailleurs, 2. lorſque l'on jette les yeux ſur les Ecrits où les partiſans de *Janſénius* ſe défendent par des paſſages de l'Ecriture, on ne ſauroit nier qu'ils ne s'en tiennent rigidement au Texte *Latin*, & l'on ne remarque point que dans cette diſpute ils faſſent aucun uſage des *différences du Grec*. S'ils s'étoient quelquefois émancipés à le faire, quel bruit, quel vacarme n'auroit-on pas entendu dans l'*Europe*? Auſſi dois-je obſerver que l'Auteur de la *Bibliothèque Janſéniſte*, que l'on dit être le P. *Colonia*, ne leur a jamais reproché cette affreuſe licence, & que dans l'Article du N. T. de *Mons*, lorſqu'il en ſpécifie les *dépravations & les altérations principales*, je n'y en vois aucune qui ſoit tirée des *différences du Grec*, le Bibliothécaire ſe contentant de dire en gros, (*b*) pour décrier cette Traduction, *qu'elle eſt pleine*

(*a*) Tom. I. Let. XXXIII. p. 278. & Tom. III. Let. X. p. 51. de l'Edit. d'Amſt. 1730.

(*b*) Bibl. Janſén. pag. 294.

pleine d'altérations, de dépravations, & d'erreurs semblables, & qu'*elle est conforme à la Version Hérétique de Genève, presque dans tous les Points controversés.*

Mais, 3. voici qui est bien plus fort que le reste. C'est qu'en parcourant ce nouveau Commentaire sur les Passages qui sont rélatifs à la Dispute *Jansénistè*, je ne vois pas que le P. *Hardouin* lui-même en indique aucun, où les *différences du Grec* entrent pour rien de considérable dans cette importante querelle. L'examen en est d'autant plus facile, que ce Père a placé à la suite du Chapitre VIII. de l'Epitre aux *Romains*, une Digression assez longue, & fort étudiée, sur la *Prédestination*, & que dans cet endroit il a recueilli les principaux Passages qui font le sujet du litige. Quelle n'a donc point été ma surprise, de voir que le Commentateur n'y a ravi la *Vulgate* aux *Jansénistes*, que par une interprétation différente, & non par la force même des termes!

Il n'y a proprement que le Verset 13. du II. Chapitre aux *Philippiens*, qui lui donne prise; parce que le *Port-Royal*, peu content d'avoir traduit le *Latin* à la lettre, par ces mots; *car c'est Dieu qui opère en vous le vouloir & le faire, selon qu'il lui plait*, ajoute au bas, „ G. Ἐνεργῶν, „ qui produit efficacement, *aut*, qui vous fait „ vouloir, & qui vous fait faire ". Mais de bonne foi, quand même cette addition seroit retranchée, le seul Texte *Latin* ne suffiroit-il pas pour en fonder la conséquence? Et s'il faut que je le prouve, je n'ai qu'à me prévaloir du pré-

 mier

mier Commentaire de quelqu'un des anciens Docteurs de l'Eglise *Latine*, qui ne connurent ni les *différences du Grec*, ni ne s'en souciérent, dans leurs contestations sur le sujet de la Grace. J'alléguerai pour cet effet St. *Prosper*, (*a*) dans son Traité de la Vocation des Gentils. *In fide autem, & in operibus bonis proficere ac perseverare usque in finem, muneris atque auxilii esse divini, Sanctarum Scripturarum confirmat autoritas. Etenim scribens Paulus Philippensibus ait. . . . Deus est enim qui operatur in vobis & velle & perficere, pro bona voluntate.* C'est-à-dire: „ Que l'avantage d'avancer dans la Foi, & dans les „ bonnes Oeuvres, & d'y persévérer jusqu'à la „ fin, vienne du Don & du Secours de Dieu, „ c'est ce que l'autorité des Stes. Ecritures con„ firme; car St. Paul dit en écrivant aux Phi„ lippiens, C'est Dieu qui opère en vous & le „ vouloir & le parfaire, selon sa bonne volon„ té ". Voilà donc St. *Prosper* Janséniste sur l'autorité de la *Vulgate*, & sans savoir peut-être qu'il y eût dans le *Grec* un mot qui signifiât, *opérer avec efficace*.

Des *Jansénistes* je passe aux *Protestans*, qui font tous une haute profession de préférer le Texte *Grec*, parce qu'ils sont aussi tous dans la ferme persuasion, qu'il est l'Original primitif. Quoique cette raison de leur préférence soit la plus considérable, & à bien dire la seule, il a plu au P. *Hardouin* de n'y en voir point d'autre que

(*a*) Lib. I. Cap. 24.

que leur Héréſie. A la bonne heure ; ce n'eſt pas la ſeule injuſtice que le zèle aveugle fait commettre. Qu'eſt-ce pourtant qui fonde cette accuſation ? Un mot peu meſuré de *Chemnice !* Eh ! juſte Ciel, à ſe prévaloir ainſi de la ſeule autorité, indépendamment des raiſons, quelle foule n'en aurions-nous pas à produire ? Combien de Docteurs très Catholiques, anciens & modernes, qui mettent le Texte *Grec* au-deſſus du *Latin*, tant pour l'ordre des tems, que pour le degré de la vénération ! Tant pis donc pour l'Egliſe *Romaine*, ſi ſa Religion ne ſe trouve pas dans ce Texte. Mais ſe trouve-t-elle mieux dans l'Edition *Latine* ? Le P. *Hardouin* ſemble vouloir le dire. Ce Paradoxe de plus n'eſt pas grand' choſe dans un Auteur qui les aime, & qui les chercha toute ſa vie. Qui le croiroit pourtant ? Cet Homme, qui paroit avoir pour but principal d'ébranler la Foi Proteſtante, en la privant du fondement qu'il croit être le ſeul qui l'appuye, nous a fait voir lui-même, que ſur pluſieurs de nos Controverſes, le *Latin* n'eſt pas moins pour nous que le *Grec*. On s'attend bien, ſans doute, que j'en donne quelques Exemples, & je ſuis charmé d'accorder cette ſatisfaction au Lecteur.

Mais afin qu'il comprenne mieux ce que j'ai à lui dire, je dois au préalable l'avertir ici de trois choſes. La prémière eſt, que la méthode conſtante du P. *Hardouin* eſt de donner d'abord un Chapitre entier de la *Vulgate*, diſtingué par Verſets ; de paraphraſer enſuite tout ce Chapitre, en conſervant la même diſtinction ; & d'y

d'y ajouter enfin ſon Commentaire. La ſeconde eſt, que la Paraphraſe de ce Père eſt excellente, ſelon ſes idées s'entend, & qu'en très peu de mots elle exprime en perfection le ſens qu'*il* a cru être celui de l'Ecrivain ſacré. Et la troiſième enfin eſt, que par conſéquent il y a une infinité d'endroits où la Paraphraſe ſeule tient lieu de tout Commentaire. Après ces avis, venons aux Exemples, pour dégager ma promeſſe.

Dans les diſputes que nous avons avec l'Egliſe *Romaine*, nous lui reprochons de vénérer des Saints de contrebande, ou qui n'eurent jamais d'exiſtence réelle; & nous ne manquons point de mettre en ce nombre les trois Rois de *Cologne*. Le titre de *Mages* que St. *Matthieu* leur donne, dans le II. Chapitre de ſon Evangile, ne nous paroit annoncer que des Savans *Chaldéens* ou *Arabes*. Le P. *Hardouin* enchérit ſur nous; car il dit, dans ſon Commentaire ſur le 1. Verſet, que ces Mages étoient effectivement des Magiciens, tels que ceux de *Pharaon* & de *Nébucadnézar*, & qu'il paroit par les habillemens qu'on leur donne en quelques Médailles, que c'étoient tous gens de baſſe naiſſance; & ſur le 2. qu'ils apprirent du Diable ce que ſignifioit l'Etoile qui leur apparut.

Les Controverſiſtes *Romains* prétendent encore, non-ſeulement que leur Egliſe eſt infaillible; mais encore, que la promeſſe de cette infaillibilité lui fut faite par JESUS-CHRIST dans les expreſſions les plus claires & les moins équivoques. Les expreſſions ſi claires, qu'ils allèguent en preuve, ſont celles-ci, ſelon la Vulgate,

gate, (*a*) *& portæ inferi non prævalebunt adversus eam*; ce que le P. *Hardouin* paraphrase en disant, *& erit illa immortalis, nunquam interitura*, c'est-à-dire, „ & elle sera immortelle, ne „ devant jamais périr ". Cette idée est aussi la seule qui revient dans le *Commentaire*, dont je ne donnerai point la Traduction, pour éviter la longueur. *Nec portae inferi.*] *Eo verbo Mors indicatur, sensusque est hujus loci: Erit Ecclesia, sive cœtus justorum, colentium Deum eo ritu quem Christus instituit, immortalis, nec unquam desiturus. Similis locutio occurrit Isai. XXXVIII.* 10. *Ego dixi: in dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi. Eædem portæ mortis appellantur Ps.* IX. 15. *Qui exaltas me de portis mortis. Et Ps. CVI.* 18. *Et appropinquaverunt ad portas mortis.* On m'avouera qu'un *Protestant* ne sauroit interpréter ce passage de la *Vulgate* d'une manière qui favorise moins les prétentions de l'Eglise *Romaine.*

On peut dire la même chose des mots qui précèdent dans le même Verset : *Tu es Petrus, & super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam.* „ Tu ès Pierre, & sur cette Pierre je bâtirai „ mon Eglise ". Les partisans des Evêques de *Rome* y trouvent la promesse d'une prééminence de domination personelle, accordée à St. *Pierre* & à ses Successeurs. Les Protestans soutiennent, au contraire, que l'Eglise de Jesus-Christ est bâtie non sur la personne, mais sur la

(*a*) Matt. XVI, 18.

la Foi de St. *Pierre*; & pour ſavoir ſi leur ſentiment eſt démenti par la *Vulgate*, conſultons la Paraphraſe du P. *Hardouin*. La voici. *Dico tibi, te vere nominis tui eſſe, Petram in hac fide tradenda ſtabilem ac ſemper immotam, & ſuper hanc tuam ſtabilitatem, ſive ſuper hanc fidem immobilem permanſuram, ædificabo quotidie Eccleſiam meam.* C'eſt-à-dire: „ Je te dis que tu ès ce „ que porte ton nom, une Pierre ſtable, & „ toujours immuable à enſeigner cette Foi; & „ que ſur cette ſtabilité que tu poſſèdes, ou que „ ſur cette Foi qui demeurera immuable, je bâ-„ tirai tous les jours mon Egliſe ". La Pierre ſur laquelle l'Egliſe doit être bâtie, eſt donc la Foi, & non la Perſonne. La *Vulgate* ne le dit pas moins que le *Grec*.

Dès le Verſet ſuivant, il ſe préſente une nouvelle preuve de l'indifférence parfaite, où doit être la Foi *Proteſtante*, d'être jugée par le *Grec* original, ou par la Verſion favorite de l'Egliſe *Romaine*. On lit dans cette dernière ces paroles, que JESUS-CHRIST adreſſoit à St. *Pierre* (*a*): *Et tibi dabo claves regni cœlorum; & quodcunque ligaveris ſuper terram, erit ligatum & in cœlis; & quodcunque ſolveris ſuper terram, erit ſolutum & in cœlis.* C'eſt-à-dire, ſelon la Traduction de *Mons*, où il n'y a nulle *différence du Grec:* „ Et je vous donnerai les clés du Royaume du „ Ciel; & tout ce que vous lierez ſur la Terre, „ ſera lié dans le Ciel; & tout ce que vous dé-

„ lie-

(*a*) Matt. XVI. 19.

„ lierez ſur la Terre, ſera délié dans le Ciel”. Les Docteurs *Romains* entendent cela d'une Autorité Judiciaire, donnée aux Eccléſiaſtiques, d'abſoudre les Coupables, ou de les ſoumettre aux Cenſures; & c'eſt là-deſſus qu'ils fondent le Tribunal de la Confeſſion, & de la Pénitence. Nous ſoutenons au contraire, qu'il ne s'y agit que d'une Autorité déclarative, qui regarde uniquement les choſes permiſes ou défendues par l'Evangile, dont la prédication étoit commiſe aux Apôtres. Pour ſavoir qui a raiſon de nous ou de nos Adverſaires, le *Grec* ni le *Latin* ne décident pas, puiſqu'ils ſont entièrement conformes. Il faut donc que la Critique s'en mêle, & tout ſe termine à fixer le vrai ſens de ces mots, *lier*, & *délier*. Ici la Paraphraſe du P. *Hardouin* eſt aſſez partiale; mais ſon Commentaire ne l'eſt point du tout. „ Le Pronom neutre, *tout ce* „ *que*, & toute la liaiſon du Diſcours, dit-il, „ marque en ce lieu, que les mots *lier* & *délier* „ regardent les choſes, & non les perſonnes; & „ que *délier* vaut autant à dire, que permettre „ une choſe comme licite, ou l'approuver com- „ me vraie; & que *lier* eſt la même choſe que „ défendre ce qui eſt illicite, ou condamner ce „ qui eſt faux & nuiſible. Deſorte que l'un „ & l'autre concerne la Doctrine, tant pour la „ Foi, que pour les Mœurs. Les Hébraïzans „ tirent du *Thalmud* de *Jéruſalem* des exemples „ de cet Hébraïſme. . . . On peut, ſi l'on „ veut, en trouver dans *Lightfoot*”. Ce Commentaire ne nous donne-t-il pas gain de Cauſe, par la *Vulgate* elle-même? La Paraphraſe du

Ver-

Verset 18. du Chapitre XVIII. du même Evangile, fortifie cette Observation; car le Père y restraint aux Apôtres, le pouvoir de *lier* & de *délier*. *Vobis*, *inquam*, *Apostolis meis dico*.

Nous pouvons tirer le même avantage de la manière dont le P. *Hardouin* ponctue & paraphrase le Verset 43. du Chapitre XXIII. de St. *Luc*. *Et dixit illi Jesus: Amen dico tibi: hodie mecum eris in Paradiso.* *Mons* traduit sans aucune différence du *Grec*: „ Jésus lui répondit: „ Je vous dis en vérité, que vous serez aujourd'hui avec moi dans le Paradis". On sait que nous alléguons ce Passage contre le Purgatoire, & que pour nous ravir cette preuve, quantité de Controversistes *Romains* prétendent que la ponctuation que nous suivons n'est pas fidèle, & qu'elle doit être, *Amen dico tibi hodie*, „ en vérité je vous dis aujourd'hui". Le nouveau Paraphraste décide ici pour nous. *Respondit etiam illi Jesus: Vere dico tibi: hoc ipso die, statim atque ex hac vita excesseris, in Paradiso mecum eris, cum beato pariter beatus.* C'est-à-dire: „Jésus lui répondit aussi: Je te dis véritablement, qu'en ce même jour, & tout aussitôt que tu seras sorti de cette vie, tu seras avec moi dans le Paradis, avec un bienheureux, pareillement bienheureux".

Ceci me rappelle l'Article important de la Descente locale de JESUS-CHRIST aux Enfers, que plusieurs fondent sur l'application que St. *Pierre* faisoit à *Jésus-Christ* de ces mots du Psalmiste (*a*): *Tu ne laisseras point mon ame dans le*

(*a*) Pseaume XVI. 10.

le sépulcre. Dans cet endroit du Livre (*a*) des *Actes*, la *Vulgate* dit, *non derelinques animam meam in inferno. Mons* a traduit litéralement, „ vous ne laisserez point mon ame dans l'Enfer", & ne marque là-dessus aucune *différence* du *Grec;* ce qui nous indique que ce dernier répond à la *Vulgate*. De-là se tire ce raisonnement : Si Dieu n'a pas laissé l'Ame de JESUS-CHRIST dans l'Enfer, cette Ame doit y avoir été ; & par conséquent elle y a été d'une manière locale. Nous répondons que la conséquence est fausse, parce que dans cet endroit-là, le mot de l'Original & du Latin désigne non l'Enfer, mais simplement l'état de Mort, & le Sépulcre. Qu'en a jugé le P. *Hardouin?* Tout comme nous. *Non derelinques me in sepulcro*, dit-il dans sa Paraphrase, & dans son Commentaire sur le Verset 24. où il y a dans la Vulgate, *soluti doloribus inferni.* „ Dans „ tout ce Chapitre des Actes, *dit-il*, & dans le „ passage que Pierre allègue de David, l'Enfer „ est le Sépulcre ; & c'est ainsi que le demande „ le sujet que Pierre traite dans son Discours ". *Est enim Infernus, toto isto Actorum capite, & in loco quem Petrus ex Davide allegat, Sepulcrum. Et ita postulat argumentum quod Petrus tractat in sua concione.*

J'avois marqué plusieurs autres endroits de la même nature ; mais je m'apperçois que la suite me méneroit trop loin, & content des Exemples que je viens de produire, j'en conclus avec con-

(*a*) Act. II. 27.

confiance, que le P. *Hardouin* a eu grand tort d'insinuer que c'est par les principes de notre prétendue Héréfie, que nous préférons le *Grec* à la *Vulgate*. A prendre même cette dernière pour Juge dans nos Controverses, nous n'y voyons rien à craindre; & le savant Jésuite n'a pas dû l'ignorer, puisqu'il y a plus de 100 ans que Mr. *Daillé* osa le dire dans son *Advis au Lecteur*, à la tête de l'Ouvrage (*a*) intitulé, *La Foi fondée sur les Saintes Ecritures, contre les Nouveaux Méthodistes*. Il affecta, dans cet Ouvrage, de ne citer presque jamais l'Ecriture, que de la Version de *Louvain*, qui non-seulement avoit été faite uniquement sur la *Vulgate*, mais qui même y avoit falsifié bien des choses. Malgré ce double desavantage, Mr. *Daillé* eut le courage d'attaquer ses Adversaires, couvert de leurs propres armes, & le fit avec son succès ordinaire. C'est par-là que commence son *Advis*.
„ Bien, *dit-il*, que la Version Françoise de la
„ Ste. Bible, faite par les Docteurs de Lou-
„ vain, ne soit nullement comparable à la net-
„ teté, clarté & fidélité de celle qui se lit par-
„ mi nous; si est-ce que pour m'accommoder
„ au goust de nos Adversaires, j'ai tiré de leur
„ Version, & non de la nostre, la pluspart des
„ lieux de l'Ecriture, dont je me sers en ce Li-
„ vret, . . . afin qu'ils ne nous viennent pas
„ chicaner sur les mots, comme font plusieurs
„ d'entre eux. . . . . En divers lieux je sup-
„ porte ses fautes [de la Version de Louvain],
„ par-

(*a*) C'est un in-8. d'environ 211. pages, imprimé à Paris 1634.

„ parce qu'elles ne font pas grand préjudice à „ la justice & vérité de ma Cause; bien qu'il y „ en ait quelques-unes, qui témoignent, en ces „ Docteurs, une passion indigne de la qualité „ qu'ils prennent d'Interprètes de la Parole de „ Dieu ".

En vérité, des gens qui ne craignent point des Traductions de la *Vulgate*, faites par des Interprètes qui y ont fait entrer, tout autant qu'ils l'ont pu, leurs passions & leurs préjugés, ne doivent pas redouter la *Vulgate* elle-même; & ce nouveau Commentaire n'est nullement propre à nous la rendre plus redoutable. Il est vrai que l'Auteur tire bien tout ce qu'il peut de l'Edition *Latine*, & qu'il ne laisse pas perdre la moindre petite *différence du Grec*, qui favorise, même indirectement, le Symbole ou les prétentions des Evêques de *Rome*. Mais quelques efforts qu'il y fasse, c'est presque toujours bien plus de la subtilité de son Esprit critique, & constamment Orthodoxe à la *Romaine*, qu'il tire ses preuves, que de la force même des termes de l'Interprète *Latin*. J'en donnerai deux exemples, dont le prémier regarde la Primauté du Siège *Romain*, & l'autre le Sacrifice réel dans l'Eucharistie.

Celui qui regarde la Primauté du Siège *Romain*, se tire d'un endroit où jamais aucun Commentateur ne l'avoit cherché, que je sache, avant celui-ci. C'est dans ces prémiers mots de la I. Epitre *Catholique* de St. *Pierre*, *Petrus Apostolus.* Que l'on me permette, pour abréger, de ne donner que la Traduction du Commentaire, après avoir averti que dans le *Grec*, traduit sur

le *Latin*, à ce que prétend le nouvel Interprète, il y a ſimplement Πέτρος ἀπόστολος. „ Dans le „ Grec, *dit notre Jéſuite*, il auroit fallu écrire, „ ὁ ἀπόστολος, c'eſt-à-dire, *l'Apôtre*, par excel- „ lence. Car en vertu de ce qu'il étoit le mê- „ me, & même le ſeul d'entre les douze, qui „ fut deſtiné par Jéſus-Chriſt à fonder l'Egliſe „ des Gentils dans la Capitale de ces Gentils, „ c'eſt-à-dire, de l'Empire Romain, aucun des „ autres Apôtres, de ceux au moins qui ont é- „ crit des Epitres, ne s'eſt nommé Apôtre; afin „ que celui-là ſeul fût dit Apôtre, dont Jéſus- „ Chriſt vouloit que les Succeſſeurs fuſſent pa- „ reillement appellés Apôtres ou Apoſtoliques, „ c'eſt-à-dire, Envoyés; voulant auſſi en éta- „ blir le Siège, principalement dans le lieu qui „ devoit être le Centre de la Religion. Il faut „ porter le même jugement de ceux qui n'ont „ point écrit, que de ceux qui l'ont fait. Car „ *Jaques* ſe qualifie à la tête de ſon Epitre, de „ *Jaques Serviteur de Dieu, & de notre Seigneur* „ *Jéſus-Chriſt*; *Jude*, de *Serviteur de Chriſt*, „ *& frère de Jaques*. Enfin *Jean* n'a pas mê- „ me mis ſon nom à la tête de ſes Epitres, & „ dans l'*Apocalypſe* I. 1., il s'appelle *Serviteur* „ *de Chriſt*, & non Apôtre, quoiqu'il en fût „ un, comme les dix autres. Au-lieu que *Pierre* „ dans ſa 2. Epitre, de même que dans la pré- „ mière, ſe dit être, *Simon Pierre*, *Serviteur &* „ *Apôtre de Jéſus-Chriſt*. De-là vient que l'an- „ cien nom du Pape étoit *l'Apoſtolique*, & au- „ trefois dans notre France, *Monſieur l'Apoſtoile*; „ non aſſurément parce qu'il étoit le Succeſſeur

„ des

„ des Apôtres, mais parce qu'il l'étoit de l'A-
„ pôtre, c'est-à-dire, de *Pierre*. C'est dans ce
„ sens, que dans les Litanies, nous l'appellons
„ en vieux style, *Domnus Apostolicus*. Nulle
„ autre Eglise, dans tout le Monde, ne s'appelle
„ Siège Apostolique, excepté la Romaine. Donc
„ aucune autre, excepté la Romaine, ou n'eut
„ autrefois ce Titre, ou ne fut fondée par qui
„ que ce soit en considération duquel elle pût
„ être dite Apostolique. Car les Successeurs
„ retiennent avec grand soin les Titres anciens,
„ & si fort, qu'ils s'en glorifient même lorsque
„ la réalité leur manque. C'est ainsi que l'un
„ se dit Roi de *Chipre*, & un autre Roi de *Jé-
„ rusalem*, & qu'aucun n'abandonne ces Titres,
„ de quelque manière que ce soit qu'ils préten-
„ dent qu'ils leur appartiennent".

Ne voilà-t-il pas qui est bien concluant contre les prétendus Hérétiques qui rejettent la Primauté de l'Eglise *Romaine*? Assurément le *Petrus Apostolus* de la *Vulgate* ne dit pas plus, en cet endroit, que le *Paulus Apostolus*, de la même *Vulgate*, à la tête des Epitres II. aux *Corinthiens*, aux *Galates*, aux *Ephésiens* &c. Reste à savoir si le Commentaire du P. *Hardouin* y a pu mettre ce qui n'y est pas. Mais que seroit-ce, si l'on relevoit les Preuves accessoires, le *Mr. l'Apostoile*, le *Domnus Apostolicus*, & surtout cette Proposition si hardie, qu'il n'y a jamais eu d'Eglise qui se soit donné le titre d'*Apostolique*, que celle de *Rome*? Pour le dire d'un ton si ferme, il faut ou donner le démenti à *Tertullien*, ou mettre ses Ecrits au billon. Car tout

le monde ſait que cet Auteur a connu pluſieurs Egliſes qui ſe diſoient Apoſtoliques. (*a*) *Hoc enim modo*, dit-il, *Eccleſiæ Apoſtolicæ cenſus ſuos deferunt ; ſicut Smyrnæorum Eccleſia Polycarpum ab Joanne conlocatum refert ; ſicut Romanorum Clementem a Petro ordinatum itidem. Perinde utique & cæteræ exhibent, quos ab Apoſtolis in Episcopatum conſtitutos Apoſtolici ſeminis traduces habeant. . . . . In eadem fide conſpirantes, non minus Apoſtolicæ deputantur, pro conſanguinitate Doctrinæ.* C'eſt-à-dire : „ C'eſt de cette manière que les Egliſes Apoſtoliques juſtifient „ leurs Titres; comme celle des Smyrnéens, qui „ dit que Polycarpe lui fut donné par Jean; „ comme celle des Romains, qui dit auſſi que „ Clément lui fut ordonné par Pierre. C'eſt en- „ core ainſi que les autres donnent le Catalogue „ de leur Généalogie Apoſtolique, en remontant „ à ceux qui furent établis dans l'Episcopat par „ les autres. Celles-là même qui profeſſent la „ même Foi, ne ſont pas moins miſes au rang „ des Apoſtoliques, en vertu de la conſangui- „ nité de la Doctrine". Cela eſt bien clair; & ſi le P. *Hardouin*, qui ne pouvoit ignorer ce paſſage de *Tertullien*, en vouloit être cru dans ce qu'il avance, il auroit dû au moins nous avertir, que le *Tertullien* que nous avons eſt un Ecrivain ſuppoſé. S'eſt-il donc imaginé que perſonne n'examineroit ce qu'il dit, & que ſa déciſion ſeule étoit une autorité ſans replique?

On ſent la même foibleſſe dans ſon raiſonnement

(*a*) *Tertull.* de Præſcr. adv. Hæret. Cap. 32.

ment pour trouver la réalité du Sacrifice de la Messe dans ces paroles de *Jésus-Christ*, *Hoc facite*, rapportées par St. *Paul* dans sa I. aux Corinthiens XI. 24. Sa Note est si longue, que je ne puis m'engager à la traduire toute entière. Je me contenterai donc d'en donner la substance. Il dit que ces paroles veulent dire, *de ceci*, *faites un Sacrifice*; que Jésus-Christ a substitué ce Sacrifice à ceux de la Loi dans la Pâque; que le pronom *hoc*, *ceci*, est à l'ablatif; que *facere* signifie en *Latin* quelquefois *sacrifier*; qu'il régit alors tantôt l'ablatif, & tantôt l'accusatif; que ῥέζειν, en *Grec*, se prend aussi dans le même sens; de même que le mot Hébreu עשה; que de ce dernier, les Apôtres, qui ne trouvoient point de mot *Latin* qui fût propre à désigner l'action de ce Sacrifice, firent celui de מעשה, qui a dégénéré en celui de *Messe*; qu'il ne falloit pas moins que leur autorité pour donner cours à ce terme; que le faux *Justin*, qui dans son *Dialogue* avec *Tryphon*, parle de Ἄρτον ποιεῖν, *faire le Pain*, parmi les Chrétiens, a contredit *Jésus-Christ*, qui disoit de *faire son Corps*; que le Texte *Grec* qui porte τοῦτο ποιεῖτε, est coupable de falsification, parce qu'il falloit traduire τούτῳ ῥέζετε, le Pronom *hoc* étant à l'ablatif, & le Verbe ποιεῖν n'étant jamais employé au sens d'un Sacrifice; que *Jesus-Christ* ne peut avoir voulu parler d'autre chose, & que c'est ainsi que l'a décidé avec raison le Concile de *Trente*.

Que l'on y prenne bien garde. Tout ce qu'il y a de fort & d'essentiel dans cette déduction,

 se

ſe réduit à ceci: 1. Que de deux ſens que peut avoir le mot עשׂה en *Hébreu*, & *facere* en *Latin*, il doit ici être pris en celui de *ſacrifier*, qui eſt de beaucoup le moins ordinaire; ce qui eſt une pure pétition de principe. 2. Que le pronom *Hoc* y eſt mis à l'ablatif; ce qui eſt une autre pétition de principe. 3. Que *Jéſus-Chriſt* ne peut avoir eu d'autre vue, en prononçant ces deux mots, *hoc facite*, que d'inſtituer un Sacrifice; troiſième pétition de Principe. 4. Que le Texte *Grec* auroit dû porter τούτῳ ῥέζετε, & non τοῦτο ποιεῖτε, ſi la Traduction en avoit été faite fidèlement ſur l'Edition *Latine*; quatrième pétition de principe. 5. Que ſi ce Texte *Grec* venoit originairement des Apôtres, il n'y auroit point de Sacrifice réel dans l'Inſtitution de l'Euchariſtie; ce qui ne peut qu'extrèmement ébranler, ſur cet article, la Foi de ceux d'entre les Savans Catholiques *Romains*, qui croyent comme nous que le Texte *Grec* eſt celui des Apôtres. Et par conſéquent 6. que toute l'Egliſe *Grecque* n'a jamais ni dû ni pu croire la réalité du Sacrifice de la Meſſe, puiſque dans tous ſes Livres ſacrés, que dans tous ſes Ecrivains Eccléſiaſtiques, & que dans toutes ſes Liturgies, elle a toujours lu τοῦτο ποιεῖτε, & jamais autrement; ce qui, d'un ſeul trait de plume, ranger avec *Juſtin Martyr*, tous les Ecrivains Eccléſiaſtiques *Grecs* à la Claſſe des Impoſteurs. Or j'en appelle à tous les Catholiques *Romains* qui conſervent quelques reſtes de juſtice & d'impartialité: le P. *Hardouin* a-t-il bien prouvé contre nous, par l'autorité de la *Vulgate*, que

Jéſus-

Jésus-Christ institua dans sa Ste. Cène, un vrai & réel Sacrifice? Au moins est-il toujours très assuré que ces mots, *hoc facite*, sont susceptibles du sens que nous leur donnons; & quel intérêt aurions-nous donc à les rejetter?

Que l'on prononce à présent sur l'accusation, intentée par le P. *Hardouin*, tant aux *Jansénistes* qu'aux *Protestans*, de ne se déclarer pour le *Grec* par préférence, que par un effet de leur attachement pour des sentimens Hérétiques. Rien ne prouve cette accusation; tout la dément; & quand elle seroit fondée, s'ensuivroit-il que le Nouveau Testament fût écrit en *Latin*? On pourroit bien en conclurre, que l'Eglise de *Rome* est dans l'erreur; je l'avoue, & je crois que le nouveau Commentateur l'a jettée par-là dans un Dilemme des plus embarrassans où elle pût jamais se trouver. Car, selon ce Père, si le Texte *Grec* est celui des Apôtres, il faut nécessairement dire, ou que l'Ecriture Sainte est perdue, ou que l'Eglise *Romaine* s'en est départie, & professe une Religion qui lui est opposée. Est-ce aimer cette Eglise avec connoissance, que de l'engager dans un défilé si délicat?

(*a*) *Hoc Ithacus velit, & magno mercentur Atridæ.*

Mais où suis-je allé moi-même? Je n'ai encore rendu compte que de la prémière *Partie* de la *Préface* du P. *Hardouin*. Il me reste à parler de

(*a*) *Æneid*. II. vs. 104.

de la ſeconde, dont le ſujet n'eſt pas moins important. Il s'y agit de prouver, qu'au tems de Notre Seigneur, le *Latin* étoit auſſi commun à *Jéruſalem* que le *Syriaque*; que *Jéſus-Chriſt* lui-même fit ſes Discours dans cette Langue; & qu'elle ſuffit aux Apôtres, qui la parloient, pour prêcher l'Evangile dans toute l'étendue de l'Empire *Romain*. Cela peut conduire à diverſes discuſſions, qui me jetteroient ici dans une longueur exceſſive. De peur d'y tomber, je renvoie la matière à une autre fois, & ſans autre façon je finis cet Article.

J'y ajouterai pourtant un mot, qui me paroit néceſſaire. C'eſt, qu'en mettant à part les préjugés du P. *Hardouin*, & dans les endroits où il ne s'y eſt pas laiſſé trop conduire, ſon Commentaire eſt plein de choſes très curieuſes, & doit être mis au nombre des meilleurs Ouvrages que nous ayons en ce genre. Je juſtifierai, dans mon ſecond Extrait, le jugement que j'en porte à préſent; & l'on pourra facilement conclurre de tout cela joint enſemble, que cet Ouvrage mérite toute l'attention, & toute la curioſité des Savans. Ils y trouveront, les uns une infinité de choſes qu'ils ne ſavoient pas, ou auxquelles ils n'avoient pas encore penſé; & les autres, d'amples ſujets à exercer leur Critique. M'avancerois-je trop, ſi je diſois qu'il n'importe pas moins à la Communion de *Rome*, qu'à celles qu'il lui plait de taxer de Schisme & d'Héréſie, que cet Ouvrage ſoit approfondi? C'eſt au moins ce que j'en penſe très ſérieuſement, & je me ſuis cru dans l'obligation d'en donner l'avis au Public.

A R-

ARTICLE VII.

HISTOIRE ROMAINE *depuis la Fondation de* Rome, *jusqu'à la Bataille d'*Actium: *C'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République. Par Mr.* ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de* Paris, *Professeur d'Eloquence au* Collége Roial, *& Associé à l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres.* TOME QUATRIEME. Pagg. 443. sans deux *Avertissemens.* A *Amsterdam*, chez *J. Wetstein* & *G. Smith*, 1741.

ON n'avoit point encore vû ce nouveau Volume de l'*Histoire Romaine*, quand on fit l'Extrait des *Essais de Critique*, qui a paru dans le Tome (*a*) XXVI. de cette *Bibliothéque*. Un *Second Avertissement* de Mr. *Rollin*, ajouté lors que cette partie de son Ouvrage étoit sur le point de paroître, & déja entre les mains des Relieurs, nous apprend ce qu'il pense au sujet des traits lancez contre lui dans ces *Essais*, autant du moins qu'il avoit eu le tems de les examiner; car on ne lui avoit prêté que pour vint-quatre heures un Exemplaire du Livre, nouvellement arrivé de *Hollande*, & il n'en put lire que la *Préface*, & la prémiére des trois Lettres qui le regardent, où est réfutée l'interprétation que lui

&

(*a*) I. Part. *Article* IV.

& Mr. *Crevier* ont donnée à un Paſſage de TITE-LIVE.

Il parle de ſon Cenſeur, comme *n'étant pas inconnu*, ſans en dire rien qui le déſigne plus clairement. Puis il déclare, qu'il „penſe encore de la même maniére (ſur le ſens du paſ„ ſage de *Tite-Live*) ſans condamner ceux qui „ penſent autrement. C'eſt ſur-tout (ajoute-t-„ il) dans de pareilles matiéres qu'il eſt permis „ à chacun d'*abonder en ſon ſens*. Mais l'Au„ teur de la Critique n'auroit pas dû, pour fai„ re valoir le ſien, & pour jetter une ſorte de „ ridicule ſur le nôtre, ſuppoſer, comme il le „ fait en plus d'un endroit, *que nous prétendons*, „ *Mr.* Crevier *& moi*, *que* Tite-Live *a dit que* „ Brutus *aît verſé des larmes*; & comme il s'ex„ plique dans un autre endroit, que nous le fai„ ſons *pleurer comme un imbécille*. Ni Mr. *Cre*„ *vier*, ni moi, n'avons parlé de larmes, ni „ ſuppoſé que *Tite-Live* aît fait pleurer *Bru*„ *tus*". Cela eſt vrai, & les paſſages, tant de Mr. *Rollin*, que de Mr. *Crevier*, que l'Auteur des *Eſſais* a rapportez tout du long, montrent qu'ils ont parlé ſeulement de la *tendreſſe de Pére qui éclatoit en* Brutus *malgré lui*, ſans déterminer à quelles marques elle ſe faiſoit connoître. Ils ont pu entendre par là un air de triſteſſe ſenſible, quoiqu'il n'allât pas jusqu'à arracher des larmes. Mais ce n'eſt-là qu'un incident, qui laiſſe ſubſiſter les raiſons alléguées par l'Auteur des *Eſſais*; & Mr. *Rollin* n'auroit pas perdu ſon tems à nous dire ce qui l'empêche d'y trouver aſſez de force pour ébranler le moins du monde

la

la fermeté avec laquelle il a embrassé l'interprétation combattuë.

Pour ce qui est des deux autres Lettres, dont il ne connoît que le titre, voici ce qu'il dit sur la *Seconde*, qui reléve *quelques-unes de ses méprises dans son* HISTOIRE ANCIENNE. „ Ces „ méprises roulent sur plusieurs passages de Livres Grecs, dont on m'accuse d'avoir mal „ rendu le sens; & l'Auteur laisse entrevoir assez clairement dans sa Préface, qu'il me soupçonne d'une ignorance grossiére dans la Langue Gréque. J'avoue franchement, qu'après „ une étude suivie que j'ai faite de cette Langue „ depuis ma prémiére jeunesse jusqu'à présent, „ dont je pourrois citer bien des témoins, je ne „ m'attendois pas à ce reproche. J'ajoûte, „ moins pour ma propre réputation, que pour „ celle des Compagnies dont j'ai l'honneur d'être membre, qu'un pareil soupçon ne trouvera guéres de crédit auprès de ceux qui me „ connoissent particuliérement; & que mon Critique lui-même auroit pû reconnoître combien ce soupçon est mal fondé, par un assez „ grand nombre de fautes des Traductions „ d'Auteurs Grecs, soit Latines, soit Françoises, que j'ai souvent corrigées dans mon Ouvrage, sans en faire la remarque. Je ne nie „ pas néanmoins qu'il ne m'aît échappé peut-être un assez grand nombre de méprises sur le „ sens des Auteurs Grecs dont j'ai fait usage. Je „ n'ai point eu le tems d'examiner, ni même „ de lire les observations de mon Censeur, & „ je n'ai point de peine à me persuader qu'elles

„ soient

„ ſoient ſolides. Seulement je ſouhaiterois qu'el-
„ les ne fuſſent pas accompagnées d'une vivaci-
„ té & d'une aigreur, qui ſemblent montrer un
„ deſſein formé de décrier l'Ecrivain qu'*il* cri-
„ tique. Entre Auteurs, qui forment tous en-
„ ſemble une eſpéce de Société & de Républi-
„ que commune, il conviendroit que l'on s'ai-
„ dât & que l'on ſe ſoûtînt mutuellement; &
„ ſur-tout, que ceux qui ſe croient plus habiles
„ que les autres, euſſent pour eux plus d'indul-
„ gence. Il y auroit dans cette maniére d'agir,
„ une modération & une nobleſſe qui marque-
„ roient un mérite ſupérieur, & qui certaine-
„ ment attireroient aux Gens-de-Lettres, &
„ aux Lettres mêmes, une eſtime générale.
„ Quoi qu'on n'aît pas obſervé à mon égard
„ ces ménagemens, je ne me crois point en
„ droit de me plaindre, parce que je puis être
„ tombé dans des fautes d'inattention & de né-
„ gligence, qui auront attiré la cenſure. Je ne
„ rougis point de l'avouer, & c'eſt en me cor-
„ rigeant que je prétens me venger. Je n'ai
„ point diſſimulé que je faiſois beaucoup d'u-
„ ſage du travail des autres, & je m'en *ſuis*
„ fait honneur. Je ne me ſuis jamais cru ſa-
„ vant, & je ne cherche point à le paroî-
„ tre. . . . . Mon ambition eſt de me rendre
„ utile au Public, ſi je le puis. . . . . Qu'im-
„ porte au Lecteur que ce que je lui préſente
„ ſoit de moi, ou d'un autre, pourvû qu'il le
„ trouve bon, & qu'il en ſoit content? Mais
„ je lui dois ce reſpect & cette reconnoiſſance,
„ de

„ de ne pas le tromper en lui donnant, par dé-
„ faut d'attention, comme véritables, des faits
„ qui ne le ſeroient pas. Au reſte, je ne crois
„ pas que, parmi les fautes qu'on a relevées
„ dans la *Seconde Lettre*, il y en aît beaucoup
„ de ce genre; & encore moins dans la *Troiſié-*
„ *me*, qui a pour objet *quelques expreſſions neu-*
„ *ves de l'*Hiſtoire Ancienne *de* Mr. *Rollin*. Je
„ les examinerai avec ſoin, quand le Livre de-
„ viendra public, & j'en ferai l'uſage que je
„ dois, en corrigeant dans les nouvelles Edi-
„ tions les endroits qui me paroîtront mériter
„ quelque changement. C'eſt tout ce que l'Au-
„ teur a droit d'exiger de moi. Mais je lui dois
„ de mon côté des remercimens, de la peine
„ qu'il s'eſt donnée de relever mes fautes, par
„ où il m'a mis en état de rendre mon Ouvrage
„ moins défectueux &c. Venons à la Continuation de l'*Hiſtoire Romaine*, dont ce Volume nous préſente une nouvelle partie.

L'*Avant-propos*, que l'Auteur a mis ici, ſelon ſa méthode ordinaire, renferme deux Articles. Dans l'un, il traite de l'origine, de l'accroiſſement, de la puiſſance, du Gouvernement, du caractére, des mœurs, & des défauts des CARTHAGINOIS. L'Auteur n'a pû ici qu'abréger ce qu'il avoit déja dit dans le I. Tome de ſon *Hiſtoire Ancienne*. Dans l'autre Article, il rapporte les *Traitez* conclus entre les *Romains* & les *Carthaginois*, avant la *Prémiére Guerre Punique*. Ces Traitez ſont au nombre de quatre, tous tirez de POLYBE, à la réſerve du troiſiéme, dont TITE-LIVE, qui ſeul en parle, ne dit

dit qu'un mot; & lui-même ne paroît avoir eu aucune connoiſſance du prémier, fait immédiatement après l'expulſion des Rois. Celui-ci donne lieu principalement à quelques obſervations ſur l'état des deux Peuples, par rapport à la puiſſance, au Commerce, & à l'uſage de la Navigation. Mr. *Rollin*, en abrégeant le ſecond, ſupprime des choſes, qui n'étoient ni les mêmes que celles du précédent, ni indifférentes, & qui méritoient explication; par exemple, la diſtinction, qu'on y voit entre les Villes indépendantes des *Romains*, avec lesquelles ils avoient fait quelque *Traité de Paix*; celles avec qui ils n'étoient point liez par un tel Traité, quoi que d'ailleurs ils fuſſent en paix avec elles; & celles avec qui ils avoient fait un *Traité de Paix & d'Amitié*. Si Mr. *Rollin* eût connu ou conſulté l'*Hiſtoire des Anciens Traitez* qui a paru en 1739, il y auroit trouvé (*a*) des éclairciſſemens là-deſſus, & ſur d'autres endroits de ces Traitez; comme auſſi de quoi redreſſer la Verſion de POLYBE par le P. THUILLIER, ſur laquelle il ſe repoſe trop, la copiant preſque toûjours, & ne s'en éloignant qu'en peu d'endroits où il change quelques mots qui ne ſont pas de grande conſéquence.

CE Tome renferme trois Livres. Le prémier, qui eſt le XI. de tout l'Ouvrage, contient principalement l'hiſtoire de la *Prémiére Guerre Punique*. On comprend bien, que, ſur cette Guerre, & les ſuivantes avec les *Carthaginois*, l'Auteur

(*a*) I. Part. Articles 97, 251.

teur n'a pû que répéter ce qu'il avoit déja dit dans son *Histoire Ancienne*.

Sur l'Année de *Rome* 489. il parle (*a*) des *Horloges*, à l'occasion du tems auquel il décide qu'elles commencérent à y être connuës, c'est-à-dire, sous le Consulat de *M. Valerius Maximus*, & de *M. Otacilius Crassus*, dont le prémier reçut l'honneur du Triomphe, pour s'être distingué d'une façon particuliére dans leur Expédition contre la *Sicile*. „ On y porta (dit-il)
„ une Horloge, ou Cadran Solaire, objet nou-
„ veau pour les *Romains*, qui jusques-là n'a-
„ voient distingué les heures, que comme font
„ nos Paysans à la campagne, par les différen-
„ tes hauteurs du Soleil. Le Cadran étoit ho-
„ rizontal, & venoit de *Catane*. *Valére* le dé-
„ posa depuis sur un pié-d'estal, près de la Tri-
„ bune aux Harangues. . . . Avant son Con-
„ sulat les Horloges étoient inconnuës à *Rome*.
„ Un ancien (*b*) Auteur, selon (*c*) PLINE, en
„ faisoit remonter le prémier usage plus haut,
„ jusqu'à la onziéme année avant la Guerre de
„ *Pyrrhus*: mais *Pline* lui-même infirme ce té-
„ moignage. Le Cadran Solaire, que *Valére*
„ apporta à *Rome*, aiant été dressé pour le cli-
„ mat de *Catane*, (*d*) se trouva ne pas conve-
„ nir au climat de *Rome*, & ne rendoit pas les
„ heures au juste. Environ cent ans après, le
„ Censeur *Marcius Philippus* en dressa un autre
„ plus

(*a*) Pag. 46, & *suiv.* (*b*) *Fabius Vestalis.*
(*c*) *Hist. Natur.* Lib. VII. Cap. 60.
(*d*) CENSORIN. *de Die natali*, Cap. 23.

„ plus régulier, tout près de celui de *Valére*.
„ Dans l'intervalle ils devinrent assez communs
„ à *Rome*, comme il paroît par un Fragment de
„ PLAUTE (*a*), qu'AULU-GELLE (*b*) nous a
„ conservé. C'est un Parasite affamé qui parle
„ &c. . . . Cette sorte d'Horloge n'étoit que
„ pour le jour, & pour un tems où le Soleil se
„ montroit. Cinq ans après la Censure de *Marcius*, un autre Censeur (c'étoit *Scipion Nasica*)
„ en exposa une, qui servoit également le jour
„ & la nuit. On l'appelloit *Clepsydre*. Elle indiquoit toutes les heures par le moien de l'eau,
„ & de quelques roues qu'elle faisoit tourner.
„ On en voit la description dans (*c*) VITRUVE,
„ qui en attribuë l'invention, aussi-bien qu'ATHENE'E (*d*) & (*e*) PLINE, à *Ctésibius*, natif
„ d'*Aléxandrie*, qui a vêcu sous les deux premiers *Ptolémées*. Cette Clepsydre étoit différente de celle dont on s'est servi d'abord chez
„ les *Grecs*, puis chez les *Romains*, pour fixer le
„ tems qu'on laissoit aux Avocats pour plaider;
„ & (*f*) dont on se servoit aussi dans les Armées, pour marquer le tems des quatre Veilles de la nuit, dont chacune étoit de trois
„ heures pour les sentinelles. Quelle différence
„ entre les Horloges anciennes, soit publiques,
„ soit particuliéres, & les nôtres! Je ne sai si
„ nous sommes assez reconnoissans pour un bien-
„ fait

(*a*) De la Comédie intitulée *Bœotia*.
(*b*) *Noct. Attic.* Lib. III. Cap. 3.
(*c*) Lib. IX. Cap. 9.
(*d*) Lib. IV. Cap. XXII. pag. 174.
(*e*) Lib. VII. Cap. 37.
(*f*) VEGETIUS, *De re militar.* Lib. III. Cap. 8.

„ fait si considérable, & qui renferme tant de „ commoditez: lequel certainement n'est point „ l'effet du hazard, mais de l'attention bienfai- „ sante de DIEU sur nous.

Ce que l'on dit ici du prémier Cadran Solaire apporté à *Rome*, est fondé sur l'autorité de *Pline*, & de *Censorin*. Dans le passage du dernier il y a quelque chose, où l'on a trouvé faute, pour ne pas faire attention au vrai sens de l'Auteur, qui, à mon avis, est assez clair: *Horarum nomen non minus annos* CCC *Romae ignoratum esse, credibile est.* Le grand (*a*) SAUMAISE veut, qu'au lieu de *CCC*, *Censorin* eût écrit CCCCL, ou CCCCLX, parce qu'autrement il se contrediroit; aiant dit auparavant, que la division du jour en Heures n'avoit été connuë à *Rome* qu'après les Cadrans Solaires, dont le prémier, selon lui-même, y fut apporté au plûtôt cent-cinquante ans après. Mais considérons toute la suite du discours de *Censorin*. „ Il est difficile, (*b*) dit- „ il, de savoir, quel est le plus ancien Cadran „ Solaire qu'il y ait eu à *Rome*. Car les uns di- „ sent, que le prémier fut mis dans le Temple „ de

(*a*) *Exercitat. in* SOLIN. pag. 458. *Edit. Ultraject.*

(*b*) *Quorum* [Solariorum] *antiquissimum quod fuerit, inventu difficile est. Alii enim apud ædem* Quirini *primum statutum dicunt, alii in* Capitolio, *nonnulli ad ædem* Dianæ *in* Aventino. *Illud satis constat, nullum in Foro prius fuisse, quam id, quod* M. Valerius *ex* Sicilia *advectum, ad Rostra in columna posuit. . . . Horarum nomen non minus annos* CCC. Romæ *ignotum esse, credibile est. Nam in* XII. Tabulis *nusquam nominatas horas invenias, ut in aliis postea legibus, sed* ANTE MERIDIEM, *eo videlicet, quod partes diei, bifariam tum divisi, meridies discernebat* &c.

„ de *Quirinus;*" [c'eſt celui dont parle (*a*) PLINE, ſur la foi d'un ancien Auteur, qui nommoit *L. Papirius Curſor*, comme aiant conſacré cette Horloge, ſelon le vœu qu'en avoit fait ſon Pére, onze ans avant que les *Romains* entraſſent en guerre avec *Pyrrhus*, Roi d'*Epire*: mais, ajoûte *Pline*, cet Auteur ni n'explique la conſtruction de cette Horloge, ni n'en marque l'ouvrier, ni ne dit d'où on l'apporta, ni n'indique où il a trouvé cela écrit;] „d'autres, continuë *Cenſorin*, diſent que le prémier Cadran Solaire fut mis dans le *Capitole*; & quelques-uns, dans le Temple de *Diane* ſur le *Mont Aventin.* Ce qu'il y a d'aſſez conſtant, c'eſt qu'il n'y avoit point eu de Cadran Solaire dans la Place publique, avant celui que *Marc Valére* apporta de *Sicile*, & qu'il plaça ſur une colomne près de la Tribune aux Harangues". Il paroît par tout cela, que *Cenſorin* regardoit comme impoſſible de fixer l'époque du tems où l'on avoit commencé à *Rome* de connoître les Cadrans Solaires, & par conſéquent la diſtinction des Heures. Car, de l'aveu de (*b*) *Saumaiſe* même, ce qu'il dit de l'Horloge de *Valére* ſignifie ſeulement que ce fut la prémiére placée dans la Place publique, & non la prémiére qu'on eût vuë à *Rome*. Ainſi, dans le paſſage en queſtion, *Cenſorin* ne veut pas dire, comme le ſuppoſe *Saumaiſe*, que l'on eût commencé à connoître les Heures préciſément en l'an trois-cens de *Rome*: mais ſeulement, que *pour le moins* juſqu'à

(*a*) *Ubi ſupr.* Cap. 60.
(*b*) *Ubi ſupr.* pag. 457. col. 2. E. F.

qu'à cette année, qui eſt juſtement celle où furent faites les Loix des *Douze-Tables*, la diſtinction des *Heures* étoit inconnuë à *Rome*, & par conſéquent l'uſage des Cadrans Solaires: car, ajoûte-t-il, il n'eſt jamais parlé d'Heures dans les *Douze-Tables*, comme dans les Loix poſtérieures; mais on y lit AVANT MIDI, parce qu'alors *Midi* étoit le milieu du Jour, qu'on diviſoit en deux parties &c. Cette raiſon, que *Cenſorin* allégue, montre en même tems, & que le nombre de 300 n'eſt point fautif, & qu'il ne s'agit point ici de l'époque préciſe de la prémiére connoiſſance des Heures & des Horloges: car, du ſilence des *Douze-Tables* on ne peut inférer autre choſe, ſi ce n'eſt que, dans le tems qu'elles furent faites, on ne parloit point encore d'Heures. Elles peuvent avoir été connuës plus tôt ou plus tard, dans l'intervalle qui ſuit. Le ſens naturel des termes ne permet pas même d'entendre autrement la penſée de l'Auteur : NON MINUS *annos* CCC *Romæ ignoratum horarum nomen* &c. Cela marque ſeulement le tems jusqu'auquel *pour le moins* on avoit *ignoré* ce que c'étoit que les Heures, & non pas celui où l'on avoit *commencé d'en parler*. Et *Cenſorin* s'exprime ainſi manifeſtement, parce que, trouvant beaucoup d'incertitude dans les différentes traditions ſur ce ſujet, il ne croioit pas pouvoir déterminer aucun tems précis: il ſe contente donc de marquer celui au delà duquel on ne pouvoit remonter. J'ai crû pouvoir d'autant mieux ſaiſir l'occaſion d'expliquer ce paſſage, qu'outre l'autorité de *Saumaiſe*, on pourroit s'en laiſſer impoſer par

celle d'un (*a*) Savant de l'Académie des *Inscriptions & Belles-Lettres*, qui est allé encore plus loin, & ne se contentant pas de rejetter la prétenduë faute sur les Copistes, en a accusé *Censorin* lui-même, comme si par une (*b*) *erreur* de calcul, il avoit écrit 300, au lieu de 450.

LE Douziéme Livre de l'Histoire de Mr. *Rollin* renferme un espace de vingt ans, depuis la fin de la Prémiére Guerre Punique, jusqu'au commencement de la Seconde. L'Auteur avoit placé à la fin (*c*) du Livre précédent une Digression sur les *Combats des Gladiateurs*. On en voit une autre, à la fin de celui-ci, sur les (*d*) *Tribus de Rome*. Il y en a même une au milieu (*e*) sur les *Jeux Séculaires*, qui interrompt la suite de l'Histoire, sans qu'elle ait aucun rapport avec ce qui est raconté dans l'Année, sur laquelle on nous la donne. Je soupçonne qu'elle a été mise ici par mégarde. Car l'Auteur a parlé dans le Livre précédent, sur (*f*) l'Année de *Rome* 503, de la variété qu'il y a entre les Ecrivains touchant l'année de la célébration de ces Jeux: ainsi il vouloit apparemment placer à la fin du Livre ce qu'il avoit à dire en peu de mots sur leurs principales Cérémonies. Ceux qui voudront s'instruire plus exactement là-dessus, & sur tout ce qui regarde les *Jeux Séculaires*, pourront le faire par la lecture d'une

(*a*) Mr. l'Abbé SALLIER, dans ses *Recherches sur les Horloges des Anciens*, Tom. V. des *Mémoires*, selon l'Edit. de Holl. *pag.* 194, & *suiv.*

(*b*) Pag. 204. (*c*) Pag. 174, & *suiv.*

(*d*) Pag. 271, & *suiv.* (*e*) Pag. 223—227.

(*f*) Pag. 153.

d'une Dissertation de feu Mr. ALPHONSE TURRETTIN, intitulée (*a*) *De Ludis Sæcularibus Academicæ Quæstiones*, où la matiére est traitée à fond. Pour ce que Mr. *Rollin* dit sur les *Tribus Romaines*, il l'a presque tout tiré, comme il en avertit lui-même, des (*b*) Dissertations de Mr. *Boindin*.

LE Treiziéme Livre, où, après une grande interruption, l'Auteur recommence à avoir dequoi tirer principalement de TITE-LIVE les matériaux de son Histoire, comprend les commencemens de la *Seconde Guerre Punique*; la prise de *Sagonte* par *Annibal*; son passage en *Italie*, après avoir traversé les *Alpes*; les Combats du *Tésin*, de *Trébie*, & du Lac de *Trasiméne*. On y voit aussi les prémiers avantages remportez par *Cn. Scipion* en *Espagne*. Ce Livre est terminé par quatre autres Digressions. 1. Sur les *Saturnales*. 2. Sur les *Vœux*. 3. Sur les *Publicains*, & à cette occasion sur les *Revenus du Peuple Romain*, c'est-à-dire, sur les *Tributs*, & les (*c*) *Impôts*, en quoi ils consistoient principalement. 4. Enfin, sur les *Habits* des *Romains*. On fait espérer, que le *Tome Cinquiéme* suivra de près celui-ci.

(*a*) Rimprimée & augmentée en 1701. A *Genéve*, *in quarto*.

(*b*) *Mémoires de l'Acad. des Inscript.* &c. Tom. I. & IV. *Ed. de Paris*. (II. & V. *Ed. de Holl.*)

(*c*) *Vectigalia*.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D' EDIMBOURG.

ON a publié ici un petit *Sallufte*, qui a cela de fingulier, qu'on ne s'y eft pas fervi de caractères mobiles ou féparés, mais qu'on a fondu ou jetté en moule les pages toutes entières. C'eft auffi ce que l'on a marqué dans le titre: *C. Crifpi Salluftii Belli Catilinarii & Jugurthini Hiftoriæ. Edinburgi, Gulielmus Ged, Aurifaber Edinenfis, non Typis mobilibus, ut vulgo fieri folet, fed Tabellis feu Laminis fufis excudebat.* In 24.

DE LONDRES.

Mr. *Simpfon* nous a donné un Recueil de Differtations Mathématiques, fous le titre d'Effais: *Effays on feveral curious and ufefull fubjects in fpeculative and mix'd Mathematicks* &c. In 4.

On a réimprimé ici fur l'impreffion de Dublin, la fuite des *Procédures ou Débats du Parlement d'Angleterre depuis l'année* 1668 *jufqu'à préfent* (*a*). Cette fuite, qui va jusqu'à l'année 1737, contient les Tomes X, XI, XII, XIII, & XIV. Le Libraire Anglois prétend que dans fon Edition on a ajouté plufieurs chofes qui ne font pas dans celle de Dublin.

The

(*a*) Voyez le Tome XXVI. de cette *Bibliothèque*, pag. 469, 470.

The Odes, Epodes, and Carmen Seculare of Horace translated into English prose &c. C'est-à-dire: *Les Odes d'Horace traduites en prose Angloise aussi litéralement que le différent génie des deux Langues l'a pu permettre, avec l'Original Latin conforme anx meilleures Editions, &c. Par* David Watson, *Maitre ès Arts, du Collège de St. Léonard, dans l'Université de St. André. Revu par une personne très versée dans cette espèce de Litérature à Londres.* In 8. Mr. *Watson* aiant écrit en faveur des jeunes-gens qui étudient dans les Ecoles, ou dans leur particulier, n'a rien oublié pour leur faciliter l'intelligence d'Horace. Il a rangé ses termes selon leur ordre Grammatical, a expliqué les mots les plus difficiles par d'autres plus connus qui sont synonymes, & à suppléé les ellipses qui pouvoient arrêter les commençans, & qui sont si fréquentes dans ce Poëte. A la fin de chaque Ode il a mis un petit Discours sous le titre de *Clef*, où il en explique le dessein, en montre l'économie, & en fait sentir les beautés; il marque aussi le tems qu'elle a été composée. On y trouve encore des Notes Géographiques & Historiques, & les Observations des plus habiles Commentateurs anciens & modernes. Mr. *Watson* répond à ceux qui disent qu'en réduisant Horace à la construction Grammaticale, & le dépouillant de cet arrangement qui en fait toute l'élegance, on lui ôte toutes ses beautés; & à ceux qui prétendent que par la même raison les Poëtes ne doivent jamais être traduits en prose: il se justifie de ces reproches par l'exemple de Mr. *Dacier*, & des Pères *Sanadon* & *Tarteron*, qui ont aussi fait des Traductions en prose de ce Poëte; & déclare que son unique but a été de lever toutes les difficultés qui

embarrassent les jeunes Ecoliers. Mr. *Douglas*, Membre du Collège des Médecins & de la Société Royale, s'étant attaché à faire un Recueil complet de toutes les Editions & Traductions d'Horace, Mr. *Watson* nous donne ici le Catalogue de celles que ce Savant a déja dans son Cabinet, & dont il a, dit-il, profité.

Mr. *Richard Holland*, Docteur en Médecine & Membre du Collège des Médecins & de la Société Royale, a fait réimprimer ses deux Ouvrages sur la Petite-Vérole: le prémier a pour titre, *Observations on the small Pox* &c. c'est-à-dire: *Observations sur la Petite-Vérole: ou Essai pour découvrir une méthode de la guérir, plus sûre que celle qu'on a trouvée jusqu'ici:* & l'autre est intitulé: *A short view of the Nature and Cure of the small Pox*, &c. C'est-à-dire: *Traité abrégé de la nature de la Petite-Vérole, & de la manière de la guérir; où l'on montre aussi l'utilité de l'Esprit de Vitriol, des Opiates &c., avec des réflexions sur la pratique ordinaire de saigner dans cette maladie.* In 8.

Θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκὶ: *or a Critical Dissertation upon* 1. *Tim. III.* 16. &c. C'est-à-dire: *Dissertation Critique sur le seizième verset du troisième Chapitre de la prémière Epitre à Timothée; où l'on donne des Règles pour distinguer parmi les diverses Leçons, celles qui sont véritables; on allègue plus de cent Manuscrits Grecs des Epitres de St. Paul, (dont plusieurs n'avoient pas encore été conférés) on examine les Ouvrages des Pères Grecs & Latins, & les anciennes Versions; & on prouve que la Leçon ordinaire de ce Texte,* DIEU A ÉTÉ MANIFESTÉ EN CHAIR, *est la véritable. Par* Jean Berriman, *Maitre ès Arts, Curé de St. Swithin*, &c. In 8. Mr. *Berriman* a pris une peine infinie pour prou-

prouver sa thèse: c'est une discussion surprenante de MSS. & de tous les Ecrivains qui ont cité ce fameux passage. On nous avertit au reste, que c'est le précis de huit Sermons prêchés selon la fondation de Madame *Moyer* dans l'Eglise Cathédrale de St. Paul à Londres, en 1737 & 1738. Des Sermons si savans ne pouvoient édifier qu'un bien petit nombre d'Auditeurs.

Mr. *Chandler* aiant attaqué le *Philosophe Moral* du Dr. *Morgan* dans une Brochure intitulée, *A Vindication of the Old Testament, in answer to the Misrepresentations*, &c. C'est-à-dire: *Défense de l'Ancien Testament, ou Réponse aux faux Exposés & aux Calomnies de* Thomas Morgan *Docteur en Médecine & Philosophe Moral*, in 8. Mr. *Morgan* y a répondu par une autre Brochure, qui a pour titre, *A Vindication of the Moral Philosopher*, &c. C'est-à-dire: *Défense du Philosophe Moral contre les fausses accusations, les insultes, & les injures personelles de* Samuel Chandler, *ci-devant Libraire & Ministre de l'Evangile.* In 8.

An Introduction towards an Essay on the Origin of the Passions, &c. C'est-à-dire: *Introduction à un Essai sur l'Origine des Passions: où l'on s'attache à faire voir qu'elles sont toutes acquises, & qu'elles ne sont autre chose que des associations d'idées que nous faisons nous-mêmes, ou que nous apprenons des autres.* In 8. Ce n'est ici que le plan d'un Ouvrage qu'on attend avec impatience.

Mr. (*Daniel*) *Scott* nous a donné *A new Version of St. Matthew's Gospel*, &c. C'est-à-dire, *Nouvelle Version de l'Evangile de St. Matthieu, avec des Notes choisies, où la Version est défendue, & le sens & la pureté de plusieurs termes & expressions de l'Original Grec est établi, & éclairci*

par

par des Auteurs approuvés. A quoi l'on a ajouté une Revue des Notes du Dr. Mills *sur cet Evangile.* In 4.

A Mechanical and Critical Inquiry into the nature of Hermaphrodites, &c. C'est-à-dire, *Recherches Mécaniques & Critiques sur la nature des Hermaphrodites. Par* Jaques Parsons, *Docteur en Médecine, & Membre de la Société Royale.* In 8.

Mr. *Philipps* a publié *The History*, &c. C'est-à-dire, *Histoire des deux illustres Frères, Princes de Saxe; savoir, L. L. A. A.S. S. Ernest le Pieux, prémier Duc de Saxe-Gotha; & Bernard le Grand, Duc de Saxe-Weimar, qui gagna la Bataille de Lutzen, après la mort du grand Gustave Adolphe, Roi de Suède. Avec une Histoire abrégée de S. A. S. Jean Guillaume, Prince de Gotha, qui fut tué au siège de Toulon en* 1707. *A quoi l'on a ajouté des Tables Généalogiques de l'Illustre & Sérénissime Maison de Saxe-Gotha, qui font voir ses Alliances avec toutes les Familles Royales & Souveraines de l'Europe.* In 8. Cet Ouvrage, qui est très bien imprimé, ne fera sans doute pas moins d'honneur à Mr. *Philipps*, que les autres dont il a enrichi le Public.

The Annals of Europe for the year 1739 &c. C'est-à-dire : *Annales de l'Europe pour l'année* 1739 *&c. Tom. II.* In 8. Ce second Tome finit l'année 1739. Le prémier (*a*) ne regardoit que les affaires d'Angleterre; mais celui-ci traite des affaires étrangères, & rapporte tout ce qui est arrivé de plus important en France, en Espagne, en Portugal &c. L'Auteur remarque que les affaires d'Angleterre sont tellement liées avec celles des Puis-

(*a*) Voyez cette *Bibliothèque* Tom. XXV. p. 466, 467.

Puiſſances étrangères, qu'il ne ſauroit arriver aucun changement conſidérable à celles-ci, que l'Angleterre ne s'en reſſente. Ainſi il exhorte ſes Compatriotes à bien étudier les intérêts des Princes étrangers, & fait voir combien cette étude eſt utile & néceſſaire, non-ſeulement aux Membres du Parlement, mais à ceux qui auront à négocier avec ces Princes; & il ſe flatte que l'Ouvrage qu'il publie les mettra à portée de ſavoir bien des choſes qu'ils ignoroient. Au reſte, après avoir donné dans le ſecond Livre (le prémier Tome contient le prémier Livre) l'hiſtoire des Pays étrangers, il a mis dans le troiſième Livre un précis des Brochures politiques, & des Ecrits les plus conſidérables, qui ont été publiés durant le cours de l'année 1739: & finit ce Volume par un état des Mariages, Naiſſances, &c.

Mr. *Maittaire* nous a enfin donné la Table de ſes Annales Typographiques: *Annalium Typographicorum Tomus quintus & ultimus; Indices in quatuor præeuntes complectens.* In 4. 2. voll. Dans la Préface Mr. *Maittaire*, après avoir donné une idée de cet Indice en général, remarque que le Tome de ſes *Annales Typographiques* qui parut en 1733, & qu'on a appellé *prémière Partie du prémier Tome*, n'eſt proprement que le *quatrième Tome*, ou plutôt le *Supplément du Tome prémier*.

Mr. *Maittaire* nous a auſſi donné en Grec & en Latin *Plutarchi Apophthegmata Regum & Imperatorum. Apophthegmata Laconica. Antiqua Lacædæmoniorum Inſtituta. Apophthegmata Lacænarum.* In 4.

An Eſſay, &c. C'eſt-à-dire, *Eſſai pour expliquer le troiſième Chapitre de la Genèſe, & le ſens ſpirituel de la Loi. Dans lequel on examine la troi-*

troisième proposition [*du Livre*] *de la Mission divine* [*de Moïse* par Mr. Warburton] *& ce que cet Auteur a allégué pour la prouver.* Par Julius Bate Recteur de Sutton, *dans la Province de Suffex, & Chapelain de Mylord Harrington Sécrétaire d'Etat.* Cet Auteur en veut principalement à Mr. *Warburton:* il lui reproche de traiter ses adversaires du haut en bas, & prétend que les sentimens hétérodoxes qu'il a débités dans son Livre, sont cause que l'Université d'Oxford lui a refusé le Degré de Docteur qu'il lui avoit demandé.

On a fait une nouvelle Edition de l'*Exposition du Symbole des Apôtres* par *Pearson* Evêque de Chester: cette Edition, qui est la douzième, a été revue avec soin. In folio.

Callimachi Hymni & Epigrammata: quibus accesserunt Theognidis Carmina: nec non Epigrammata plus quam trecenta ex Anthologia Græca, quorum magna pars non ante separatim excusa est. His adjuncta est Galeni Suasoria ad Artes. Notas addidit atque omnia emendate imprimenda curavit Editor. In Præfatione differitur de Linguæ Græcæ Pronuntiatione, secundumne Quantitatem an Accentum melius procedat. In 8.

Cette Edition de Callimaque est la plus exacte & la plus commode qui ait encore paru: en la publiant on s'est proposé de donner aux jeunes Etudians du goût pour la Poësie Grecque; & c'est dans la même vue qu'on y a joint les autres Pièces de ce Volume. On n'a point touché à l'ancienne Version des Hymnes; mais les Epigrammes de Callimaque & celles qu'on a prises de l'Anthologie sont traduites de nouveau, non pas en vers, qui ne feroient qu'obscurcir le texte, mais en prose. Du reste, l'Editeur n'a pas voulu se nommer par modestie;

destie; mais on ne doute point que ce ne soit Mr. *Thomas Bentley*, Docteur en Droit, qui nous donnera bien-tôt une Edition des Commentaires de César, de concert avec Mr. *Jurin* (*a*).

D'AMSTERDAM.

WETSTEIN fait imprimer & publiera incessamment le Tome cinquième de l'*Histoire Romaine de* Mr. ROLLIN, qui sera suivi immédiatement après du Tome sixième. Il débite déja l'Edition nouvelle & fort augmentée qu'il a annoncée, de *Hermanni Boerhaave Prælectiones Academicæ in proprias Institutiones Rei Medicæ, ex Editione ac cum Notis* ALBERTI HALLER, en III Volumes 8. Ceux qui ont déja les deux Tomes de l'Edition précédente, peuvent avoir le troisième séparément. Ce Libraire vient aussi d'achever, *Auctores Mythographi Latini, C. J. Hyginus, T. P. Fulgentius, Lact. Placidus, Albricus Philosophus, cum integris Commentariis Jac. Micylli, J. Schefferi, & Th. Munckeri, quibus accedunt Th. Wopkensii Emendationes ac Conjecturæ, curante* AUGUSTINO VAN STAVEREN, *qui & suas Animadversiones adjecit*, in 4. du même format que toutes les autres belles Editions des Auteurs Latins, & enrichie de quantité de figures. Outre divers Ouvrages dont il ne fera mention qu'en son tems, il fait mettre encore sous presse *l'Homeri Odyssea, Græce & Latine, ex Editione* SAMUELIS CLARKE, pour le joindre à l'Edition de *l'Iliade* qui fut publiée il y a six ans en petit format in 12: de sorte que dans peu il sera en état de répondre aux empressemens du Public, pour une Edition petite, belle & correcte de l'Homère entier

(*a*) Voyez Tome XXV. p. 468.

tier en Grec & en Latin, s'y étant engagé d'ailleurs à la follicitation de divers Profeffeurs, qui pour leurs Collèges ne fe font fervis jufqu'ici que de l'*Iliade*.

Le même Libraire va entreprendre encore de faire imprimer le plus proprement, & le plus correctement qu'il fera poffible, tous les Auteurs Claffiques & autres qui manquent encore dans fon fonds de Librairie, où il s'en trouve déja bon nombre en petit format de 24. Ceux par lefquels il commencera font *Cornelius Nepos*, *Cæfaris Commentarii*, *Horatius*, *Catullus*, *Tibullus*, *Propertius*, & *Livius*, qu'il tâchera d'exécuter de manière que le Public aura lieu d'en être auffi content qu'on l'a été des Editions d'ELZEVIER.

Le même WETSTEIN fe difpofe de plus à donner une belle Edition de *Catulle*, dans le goût & fur le même format des Editions de *Properce* & de *Tibulle* publiés par le foin du favant *Broukhufe*. Pour cette Edition on fe fervira préférablement des Commentaires de *Vulpius*, & fur-tout d'une Edition très curieufe, & encore très peu connue, que le fameux CORRADINUS a publiée depuis peu en Italie, & qui a été communiquée au Libraire. En voici le Titre:

Cajus Valerius Catullus in integrum reftitutus ex Manufcripto nuper Romæ reperto, & ex Gallicano, Patavino, Mediolanenfi, Romano, Zanchi, Maffei, Scaligeri, Achillis, & Voffii & aliorum. Critice JOANNIS FRANCISCI CORRADINI DE ALLIO, *in Interpretes veteres, recentioresque Grammaticos, Chronologos, Etymologos, Lexicographos, cum Vita Poëtæ nondum edita.*

Ceux des Savans qui s'intéreffent dans la publication de cet Auteur, qui ont quelque remarque ou quelque avis à donner fur cet article, font priés par

par le Libraire de l'assister dans son plan, en lui communiquant leurs sentimens & leurs lumières.

Enfin, quant à ce Journal même, pour en faciliter & pour en rendre l'usage plus utile pour ceux qui s'en sont pourvus depuis le commencement, WETSTEIN va publier dans peu une *Table Générale des Matières, contenues dans les Extraits & autres Pièces*, de même qu'une *Table des Articles* des vingt-cinq prémiers Tomes de cet Ouvrage. On découvrira à l'aide de cette *Table*, une infinité de faits, de particularités & d'anecdotes très curieuses, qui échappent souvent à l'attention des Lecteurs, qui par ce secours pourront s'en recompenser maintenant. Ces deux *Tables* contiendront la valeur de deux Parties ou d'un Tome entier, dont ils formeront à peu près la grosseur. Le Libraire au reste renvoye le Lecteur à l'Avis qu'il a placé à la tête de cette Partie, pour avertir le Public de son dessein touchant la suite de ce Journal.

DE LA HAYE.

Pierre de Hondt aiant acheté tout le reste de l'Edition du magnifique Ouvrage, intitulé : *Thesaurus Antiquitatum Italiæ, Siciliæ*, &c. en XXV. Vol. in folio, recueilli, arrangé & publié par les célèbres Professeurs *Grævius, Perizonius* & *Burman*, & imprimé par *Pierre Vander Aa* Libraire de Leide, l'offre au Public jusqu'au 1. Avril 1742. au prix suivant:

Les XLV Volumes, en petit Papier, pour ———	*f* 250: ---
——— en grand Papier, pour ———	*f* 350: ---

Et par rapport à ceux qui ſont déja pourvus des ſix prémiers Volumes, qui ont été imprimés après la mort de Mr. *Grævius* avec la Préface de Mr. *Perizonius*, ils pourront acquérir les XXXIX Volumes qui ſuivent,

En petit Papier, pour —— *f* 210: --
En grand Papier, pour —— *f* 310: --

Mais après le terme indiqué, c'eſt-à-dire, après le 1. d'Avril 1742. cet Ouvrage ſera vendu,

les XLV Volumes, en petit Papier —— —— *f* 400: --
—————— en grand Papier —— —— *f* 540: --
les XXIX Volumes, en petit Papier —— —— *f* 350: --
—————— en grand Papier —— —— *f* 480: --

Le Public doit ſavoir gré au Sieur *De Hondt* de lui avoir ainſi facilité l'acquiſition d'un ſi important Ouvrage, en en diminuant le prix presque de la moitié de ce qu'en faiſoit payer *Vander Aa*, qui a toujours vendu

les XLV Volumes, en petit Papier, —— —— *f* 440: --
—————— en grand Papier, —— —— *f* 580: --

Le même *P. de Hondt* annonce, dans le Projet d'où cet Avertiſſement eſt tiré, qu'il a ſous preſſe: *Nummophylacium Reginæ Chriſtinæ, quod comprehendit*, &c. Et *Remarques Critiques & Philologiques ſur le Nouveau Teſtament*, par feu Mr. *de Beauſobre.*

Jean

Jean Néaulme vient de publier le Sixième Tome de ſon Edition des *Actes Publics d'Angleterre* par Mr. RYMER, qui va juſques au *Quinzième Volume* incluſivement de l'Edition de Londres.

Le Tome Prémier	contient	231	feuilles.
Le Tome Second	———	215	
Le Tome Troiſième	———	220	
Le Tome Quatrième	———	210½	
Le Tome Cinquième	———	222	
Le Tome Sixième	———	221½	
	enſemble	1320	feuilles.

Ce qui fait, ſuivant les Conditions du Projet de Souſcription à 9. dutes la feuille, la ſomme de 74. florins 5. ſols, ſur laquelle il a déja reçu, en y comprenant l'avance du *prémier Fourniſſement*, & le payement du *Sixième Volume*, la ſomme de 70. florins; ainſi l'on voit qu'il a fourni au-delà de ce qu'il a reçu.

Le *Septième Volume*, par où commence actuellement la Traduction des Pièces Françoiſes, ne comprendra point en entier les *Tomes Seize & Dix-ſeptième* de l'Edition de Londres, parce que ces Traductions ſont trop fortes pour cela.

Le *Prix* des Volumes ſuivans augmente à préſent d'un *demi-ſol* par feuille, qui ſelon le Projet ne devroit ſe payer qu'à la fin du dernier, mais qui, crainte de faire paroître ce dernier payement trop gros, détermine le Libraire (avec la permiſſion du Public) à prendre pour la ſuite *quinze florins* par Volume, au-lieu de *dix*, & à réſerver le ſolde qui ſera peu de choſe alors, pour la fin de tout l'Ouvrage, qui n'aura malgré des augmentations très conſidérables, que *dix Volumes*, à la vérité de *deux cens vingt feuilles* chacun, au-lieu

de *deux cens* que promet le Projet; ce qui fait toute la différence.

Ceux qui n'ont point encore fouſcrit, payent actuellement *quinze florins* d'augmentation; & ceux qui attendront plus longtems, ſeront obligés à davantage, le Libraire ne pouvant le faire autrement, parce que pour favoriſer la Souſcription, il l'a propoſée à grand marché, qu'il a bien fait exécuter le Livre, & qu'il a tenu parole de n'en imprimer que cinq cens Exemplaires, & cinquante en grand papier. On laiſſe donc à juger, ſi l'Ouvrage complet augmentera de Prix.

ERRATA.

Pag. 24. l. 15 & 16. *Mayence n'a pas été.* Liſez, *Mayence a été.*

Pag. 158. l. 8. *d'Orateur.* Liſez, *de Miniſtre.*

CATALOGUE *des Livres Nouveaux.*

Libri Latini.

AUctores Mythographi Latini, cum integris Commentariis Micylli, Schefferi & Munckeri. Curante Auguſtino van Staveren. 4. fig.

Boerhave Prælectiones Academicæ in proprias Inſtitutiones Rei Medicæ, ex Editione ac cum Notis Haller. 8. III. Tom.

—— Idem, Tomus Tertius ſeparatim.

Epiſtolæ Obſcurorum Virorum ad Dom. M. Ortvinum Gratium: acceſſerunt huic Editioni Epiſtola Magiſtri Benedicti Paſſavantii ad D. Petrum Lyſetum, & la Complainte de Meſſire Pierre Liſet ſur le trépas de ſon feu Nez. 12. 1741.

Livres

ANtiquitez de la Maison de France & des Maisons Mérovingienne, &c. & Carlienne, & de la diversité des Opinions sur les Maisons d'Autriche, de Lorraine, de Savoye, Palatine &c. par Mr. de St. Aubin. 4.

——— *de la Nation & de la Monarchie Françoise, par le même.* 4.

Histoire ancienne des Grecs, & de la manière d'étutudier & d'enseigner les Belles-Letttres, par Rollin, enrichie de Cartes enluminées & de figures, en VIII. Tomes 4. *Paris.*

Mémoires d'Artillerie par Sr. Remy, nouvelle Edition, revue & corrigée, avec un très grand nombre de figures. 4.

Nouveau Parfait Maréchal, par Garsault, Ecuyer du Roi, avec grand nombre de figures. 4. 2 *vol. Paris.*

Théorie sur le Méchanisme de l'Artillerie, où l'on donne des principes très utiles pour la pratique; par Mr. du Lacq Capitaine d'Artillerie. 4. *Paris, avec nombre des figures.*

Locke, Essai Philosophique sur l'Entendement Humain, 4. *Edition nouvelle & corrigée.*

Oeuvres de Brantome, nouvelle Edition, augmentée du Traité des Duels, des Rotomontades Espagnoles, de son Testament, de plusieurs Vies des Hommes illustres, des Lettres &c. qui n'ont jamais paru, 12. *XV. Vol.*

Elémens de Cavalerie, contenant la manière de dresser les Chevaux pour les différens usages, avec un Traité des Carrousels, par de la Guérinière, 12. 3. *Vol. avec figures.*

La Valise trouvée, Histoire Galante, avec un Recueil de Lettres, contenant des Historiettes, par Le Sage, 12.

Lettres de Cicéron à Atticus, avec des Remarques

& le Texte Latin de l'Edition de Grævius, par Mr. l'Abbé Mongault, 6. *Vol.* 12. *Amst.* 1741.

Mémoires de Wuillame Nortingham, ou le faux Lord Kington, 12.

Relation de l'Expédition de la Flotte Angloise dans les années 1718, 1719, 1720. *commandée par George Byng, Vicomte de Torrington*, 12. *Haye* 1741.

Traité ou Réflexions tirées de la Pratique sur les Playes d'armes à feu, par François le Dran, 12. *Amst.* 1741.

Mémoires pour servir à l'Histoire & au Droit Public de Pologne, contenant particulièrement les Pacta Conventa d'Auguste III. trad. du Latin de Mr. Lengnisch, 8. *La Haye* 1741.

De la Certitude des Connoissances humaines, ou Examen Philosophique des diverses Prérogatives de la Raison & de la Foi, 8. *Haye* 1741.

Ouvrages Politiques de l'Abbé de St. Pierre, 8. *le Tom. XVI.*

Art de la Guerre par Mr. de Quincy, 2 *Vol. Nouv. Edition.*

Histoire du Ciel considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes & de Moïse, où l'on fait voir l'Origine du Ciel Poëtique, la méprise des Philosophes sur la fabrique du Ciel & de la Terre, par l'Abbé Pluche, 2 *Vol.* 12. *fig. augmenté d'un Supplément.*

Histoire de l'Empereur Charles VI. & des Révolutions arrivées dans l'Empire sous le Regne des Princes de l'Auguste Maison d'Autriche, depuis Rodolphe Comte de Habsbourg jusqu'à présent, avec le différend survenu entre la Reine de Hongrie & le Roi de Prusse, 2 *Vol.* 12. *fig.*

Cours complet de Chirurgie par Col du Villars, 12. *V. Vol. Paris.*

Pigmalion où la Statue animée, 8.

F I N.

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois *D'OCTOBRE, NOVEMBRE, & DECEMBRE*, 1741.

TOME VINGT-SEPT.

Seconde Partie.



A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCXLI.

TABLE DES ARTICLES.

TABLE des ARTICLES.



BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois d'Octobre, Novembre, & Décembre, 1741.

ARTICLE I.

*Revision de l'*HISTOIRE *du* CIEL *pour servir de Supplément à la prémière Edition.* [On trouve deux Extraits de cet Ouvrage dans le *Tome* XXIV. *Part.* I. *Art.* I. & *Part.* II. *Art.* VI]. A *Paris*, chez la Veuve *Etienne*. Page 122.

LE Lecteur a vu suffisamment par les deux Extraits de l'Histoire du Ciel, quel est le Système de Mr. *Pluche*, sur l'Idolatrie; ce Système est trop neuf pour n'avoir pas trouvé des Contradicteurs. Il est en même tems trop curieux pour n'avoir pas été lu avec empressement. Ces deux causes ont produit le petit Ouvrage dont nous allons rendre compte. L'Histoire du Ciel a eu un débit assez promt,

pour en faire inceſſamment une ſeconde Edition, dans laquelle Mr. *Pluche* a voulu répondre aux Objections qu'on lui a faites. Il a fait de ſes réponſes un Ouvrage ſéparé, en faveur de ceux qui ont la prémière Edition.

On a vu dans l'Extrait du prémier Volume toute l'origine de l'Idolatrie dévoilée par l'explication des Signes que les Egyptiens emploioient pour annoncer au Peuple les travaux de la Campagne, les Fêtes, ou le ſouvenir des malheurs paſſés. Ces Signes mal entendus, avoient été pris par le Peuple groſſier & ignorant pour les choſes mêmes qu'ils ſignifioient. Les Etrangers, qui commerçoient en Egypte, avoient répandu dans la Grèce & ailleurs ces fauſſes interprétations, qui avoient produit ce compoſé monſtrueux de l'Idolatrie. Ici Mr. *Pluche* ſuit toujours la même route de dériver de la Langue Phénicienne l'Intelligence des Cérémonies Payennes. Les Myſtères étoient ce que le Paganisme avoit de plus ſecret, & par conſéquent de plus ſujet à être interprété diverſement. Les mots de *Myſtar* & *Myſtarim*, ſignifient en Phénicien & dans la Langue de Chanaan, des *Secrets*, des *Couvertures*, des *Envelopes*. Peut-on douter que le mot de *Myſtère* n'en vienne. L'Auteur aiant trouvé l'origine du mot dans la Langue Phénicienne n'eſt pas plus embaraſſé à rendre raiſon des différentes Cérémonies qui s'obſervoient dans les Myſtères, il les explique dans le même goût, qu'il explique dans ſon prémier Volume, la plus grande partie des noms des Dieux, & des Fêtes du Paganisme; détail dans lequel on ne croit pas devoir entrer de nouveau.

Il

Il n'y a point d'Histoire, qui ne conserve le souvenir de l'affoiblissement de la Nature par le Déluge, preuve évidente de la vérité de celui dont l'Ecriture nous donne la cause & la description. C'est cet affoiblissement de la Nature que les Egyptiens célébroient dans leurs Fêtes, qui ont donné lieu aux Mystères des Grecs, & des Romains. Mr. *Pluche* rapporte des preuves de ce Déluge actuellement existantes, par les Coquillages ou les Corps Marins qu'on trouve, où certainement ils n'ont été portés qu'après le bouleversement de la Terre. Toujours attentif à concilier les Fables avec l'Histoire Sainte, il fait voir que l'Eclyptique ne quittant point l'Equateur auquel elle étoit parallèle avant le Déluge, il suivoit delà que la température de l'air étoit uniforme à la fécondité de la Terre non interrompue; par conséquent la Vie des Hommes devoit être plus longue, puisqu'il n'y avoit point d'altération dans l'air qu'ils respiroient, & dans les alimens dont ils se nourrissoient. L'Inclinaison de l'axe de la Terre (*a*), sur le plan de son Orbite, a tout changé; delà est venu l'inégalité des Jours & des Nuits, & la différence des Saisons.

Les Egyptiens plus voisins qu'aucune autre Nation des prémiers Hommes qui avoient peuplé la Terre après le Déluge, conservoient la mémoire de tous ces évènemens, & se les rappeloient par des Signes; l'interprétation de ces Signes n'étant plus connue par le Peuple, ne se conservoit que parmi les Prêtres. L'Intérêt les

 a fait

(*a*) Pag. 50.

a fait entrer dans les vues du Peuple, qu'ils se sont bien gardés de desabuser, voyant que son erreur leur étoit utile. C'est, selon l'Auteur, la cause du Secret rigoureux, observé par rapport aux Mystères dans lesquels on apprenoit aux initiés, que tout ce qu'on y représentoit devoit se rapporter à un seul Dieu, & non à tous ces autres Etres imaginaires que le Peuple adoroit. Toutes les Divinités du Polythéisme ne sont pas cependant de la même datte. Mr. *Pluche* reconnoit qu'il y en a dont l'origine historique est d'une datte récente & connue; ce seul mot répond à quantité d'objections qu'on auroit pu lui faire sur son Système de Théogonie. S'il y a des Systèmes, dont une seule objection ruine les fondemens, un Auteur est bien heureux quand il en imagine un qu'il peut soutenir en abandonnant quelque partie pour conserver le tout. Cette même facilité d'étendre & de resserrer son Système, lui est d'un grand secours, pour répondre à une objection qu'il se fait lui-même sur des Principes Astronomiques. On sait que les Points des Solstices & des Equinoxes ne sont pas constamment sous les mêmes Etoiles, mais s'en éloignent peu à peu, retrogradant vers l'Occident, donc on peut lui dire que tout ce qu'il a avancé sur le Zodiaque, n'est pas juste, puisque les conséquences tirées du passage du Soleil sous un Signe ne peuvent avoir lieu, le Soleil ne répondant point au tems dont il parle, aux Signes où nous le voyons répondre aujourdhui; & les points des Solstices, & des Equinoxes, n'étant plus les mêmes; un seul mot y répond.

Les

Les Egyptiens ne prenoient pas ce Point précisément pour leur Règle, ils observoient quand une Etoile se dégageoit du Soleil, qui passoit pour être dans un Signe, non, (*a*) lorsqu'on en avoit scrupuleusement observé le passage sous le prémier dégré du Signe, précision impossible pour ces tems-là, mais lorsque cet Astre en occupoit le cœur, comme depuis le 18 ou le 20 dégré, jusqu'au 10 suivant, ensorte qu'il effaçoit tout l'amas d'Etoiles, & qu'il n'en paroissoit aucune, ni lorsque le Soleil s'abaissoit sous l'Horison, ni aux aproches de son lever. Cette Solution est heureuse, mais elle paroit bien facile. Je crois que le Lecteur sentira assés combien il est aisé de se tirer d'embaras par des réponses, où l'on se donne autant d'étendue dans des matières où on ne peut apporter trop de précision. L'Histoire & l'Astronomie présentent les mêmes difficultés, d'un côté pour le tems qui s'est écoulé depuis les évènemens dont on n'a plus de Mémoires fidèles & exacts; & de l'autre, par la distance infinie de la Terre aux Astres, éloignement qui produit la même incertitude, si l'on n'a pas l'attention la plus scrupuleuse.

La Revision des Systèmes Philosophiques ne contient à peu-près que les mêmes Principes, annoncés dans le second Volume, sur l'Indestructibilité du Corps. L'Auteur la confirme par le témoignage de l'Illustre *Boerhaave*, d'ont il analise ce qu'il pense sur les Elémens.

(*a*) Pag. 63.

Il répond ensuite à l'Objection qu'on pourroit lui faire, de ce qu'il paroit condamner les Systèmes généraux de Physique pour s'en tenir à l'Expérience, ce qui borne trop les Talens que Dieu nous a donnés pour chercher la Vérité. C'est, dit-il, sur sa propre expérience, qu'il a reconnu la fausseté des Systèmes. On convient avec lui qu'ils ne peuvent pas rendre raison de tout. La Nature a trop de mouvemens compliqués & de ressorts secrets, pour qu'on puisse espérer de les connoitre tous; il faudroit pouvoir la prendre sur le fait dans chacune de ses opérations, mais à quoi serviroit l'expérience seule, si les Systèmes ne donnoient des Règles pour expliquer les faits; ces Règles ne détruisent point le sentiment qui agit d'abord sur nous, avant que notre esprit ait recours aux principes établis dans le Système. Concluons donc, comme nous avons conclu l'Extrait du second Volume, que le Système & l'Expérience sont absolument nécessaires l'un à l'autre.

ARTICLE II.

LETTRES *sur les vrais Principes de la* RELIGION, *où l'on examine un Livre intitulé*, LA RELIGION ESSENTIELLE A L'HOMME. On y a joint une *Défense des Pensées de* PASCAL contre la *Critique de Mr. de* VOLTAIRE, & trois *Lettres rélatives à la Philosophie de ce Poëte. 2 Tom. in octavo. Tom. I. pagg.* 323.

323. ſans compter la Table des Matières. *Tom. II. pagg.* 422. A *Amſterdam*, chez *Jean Catuffe*, 1741.

SI le Monde dure encore deux ou trois mille ans, & que l'on continue à écrire ſur la Religion Chrétienne comme on a fait depuis ſon établiſſement, ſes Principes & ſes Dogmes ſeront interprétés de tant de manières différentes, que cette prodigieuſe diverſité d'opinions répandra enfin dans l'eſprit des Lecteurs des doutes infinis, par les difficultés qu'ils auront à ſurmonter pour diſtinguer le vrai d'avec le faux, le certain d'avec l'incertain, & ce qui eſt clair & comme démontré d'avec ce qui eſt obſcure, & qui n'a tout au plus que quelques dégrés de probabilité. Déja on eſt accablé par la multitude de Livres de Théologie. On eſt rebuté lorsqu'à l'aide des Interprètes, on veut entrer dans cette vaſte carrière de l'examen de l'Ecriture Sainte. La plupart de ces Meſſieurs ſemblent avoir pris à tâche de défigurer ce Saint Livre, ou du moins de l'obſcurcir, dans les endroits mêmes où ſa Doctrine paroiſſoit être expoſée de la manière la plus claire & la plus évidente.

Il y a deux ſources générales de cette énorme diverſité que l'on remarque dans les opinions des hommes; les Préjugés de l'enfance, & la constitution particulière du Corps. Nous voyons des Peuples entiers, &, parmi ces Peuples, de nombreuſes Sociétés, qui regardent comme vrai ce que d'autres Peuples & d'autres Sociétés mettent au rang des Fables, & des choſes les plus ab-

absurdes. La Vérité & l'Erreur semblent être par-tout attachées aux lieux. Voila ce que produit le Préjugé. La constitution du corps est une autre source de cette diversité. Il n'y a pas dans tout le Monde deux seuls Individus qui se ressemblent, la structure du Cerveau & des autres Organes du Corps est différente dans chacun de ces Individus ; les mouvemens dépendent en partie de cette structure, & comme ils influent prodigieusement sur les opérations de l'Ame, qui trop souvent se laisse entrainer & emporter comme une Girouette, il arrive delà que les hommes envisagent si différemment les mêmes objets, & qu'il y a si peu de conformité entre les jugemens qu'ils en portent.

On ne doit donc pas être surpris si les Hommes s'accordent si peu sur les principes & les fondemens de la Religion. Vouloir qu'ils en aient tous la même idée, c'est éxiger l'impossible, c'est supposer qu'ils sont tous construits de la même manière, & qu'ils sont tous imbus des mêmes préjugés.

On verra un exemple bien sensible de cette diversité de sentimens, dont nous venons de parler, dans l'Ouvrage que nous annonçons & dont nous allons rendre compte. Il s'agit de savoir qui a raison, l'Auteur de *la Religion essentielle à l'Homme*, ou l'Auteur des *Lettres* qui a entrepris de le réfuter. La question est des plus importantes. Elle roule sur ce qu'il y a de plus sacré dans la Religion.

L'Auteur que l'on attaque ici ne paroit être d'aucune Secte. Sa Religion n'a presque rien de

de commun avec toutes celles que nous connoiſſons. Il en a une cependant, mais elle lui eſt particulière. Il paroit être Chrétien, mais la plupart de ſes principes ſont ſi différens de ceux des autres Chrétiens, qu'ils ne le regarderont jamais comme frère. Voici le Portrait qu'on en donne dans la prémière *Lettre* (a) de ſon Antagoniſte. „ Il parle de nos Livres Sa-
„ crés avec un grand air de reſpect; &, ſans
„ paroitre vouloir rendre leur autorité ſuſpecte,
„ il ſe borne à nous en apprendre le véritable
„ uſage. Son deſſein apparent eſt de reconci-
„ lier nos Eſprits forts avec la Révélation, &
„ de les y ramener, en ôtant de leur chemin
„ certains Dogmes qui leur ſont autant de pier-
„ res d'achopement. C'eſt de ſimplifier le
„ Chriſtianisme, en le dégageant de quantité
„ d'articles, dont les Théologiens jusques ici
„ ont fait ſonner trop haut l'importance; c'eſt
„ de le réduire à un petit nombre de Vérités
„ évidentes & capitales, pour le mettre à por-
„ tée de toute ſorte d'eſprits, & pour réunir les
„ ſimples & les habiles dans le centre commun
„ de ce qu'il appelle *la Religion eſſentielle à*
„ *l'Homme*; ce qui terminera tout d'un coup
„ une infinité de Controverſes qui déchirent
„ l'Egliſe Chrétienne. Le projet eſt beau. Mais
„ regardez-y de près: ce n'eſt-là qu'un prétex-
„ te, qui couvre le deſſein d'établir le Déisme
„ ſur les ruines de la Religion révélée. Car en-
„ fin, tant de reſpect qu'il vous plaira pour les

 „ noms

(a) Tom. I. *pag.* 3.

„ noms d'Evangile, de Prophètes, & d'Apô-
„ tres, tant d'allégations honorables que vous
„ voudrez de leurs Ecrits; si la Religion essen-
„ tielle & salutaire se réduit à ce que cet Auteur
„ prétend, nos Livres Sacrés deviennent faux
„ & ridicules d'un bout à l'autre, loin qu'on
„ doive les regarder comme des Livres Divins.
„ Observez qu'en établissant le principe, il se
„ repose adroitement sur ses Lecteurs du soin
„ de tirer la conséquence; & c'est en quoi ce
„ second *Tyndal* me paroit bien plus habile que
„ le prémier. Il n'en veut donc point aux
„ Déïstes; au contraire, sous ombre de les
„ mettre en état de se raprocher du Christianis-
„ me, il fait si bien qu'il l'anéantit. Cette es-
„ pèce de Religion qu'il y substitue, lui sert à
„ deux fins; l'une d'accoutumer insensiblement
„ les Hommes à se passer de Révélation; l'au-
„ tre, d'emprunter d'elle quelques-unes de ses
„ vérités, pour en parer le Systême du Déïs-
„ me, en l'épurant de ce qu'il avoit eu jusques ici
„ de plus odieux & de plus dangereux pour la
„ Société.

Tous ces caractères ont été tracés par un Ami de l'Auteur des *Lettres*, mais voici en quels termes il parle lui-même de son Antagoniste (*a*): „ Bien des choses me parlent en sa
„ faveur. Il a je ne sai quel air d'honnête hom-
„ me, qui plait. Il se montre par-tout sincère
„ ennemi du vice, & zélé pour la cause des
„ bonnes Mœurs. Il reconnoit une Providen-
„ ce,

(*a*) *Ibid. pag.* 5.

„ ce, une autre Vie, des Peines & des Récom-
„ penſes après la mort; autant de choſes à quoi
„ nos Eſprits-forts ne croyent guère: car on
„ ſait aſſez que ces prétendus Apôtres de la Re-
„ ligion naturelle ont une pente commune qui
„ les entraine vers l'Athéisme. Notre Auteur
„ aſſurément ne doit point être mis dans la
„ claſſe de ces ennemis du Genre-humain. Ou-
„ tre une aſſez forte teinture de Chriſtianisme
„ que paroit avoir ſon ſecond Volume, il in-
„ culque dans tout l'Ouvrage des principes d'u-
„ ne Morale épurée, & même ſévère. Et ce
„ ne ſont point des traits épars au hazard, ou
„ ſemés de loin à loin dans ſon Livre, par af-
„ fectation. Rendons-lui juſtice, on y voit un
„ deſſein ſérieux de porter à la Vertu, & de
„ rendre les Hommes meilleurs qu'ils ne ſont.
„ Il eſt vrai que les moyens qu'il choiſit pour
„ cela, me paroiſſent très défectueux. Affoi-
„ blir l'autorité de nos Ecritures; en rendre no-
„ tre Raiſon, non ſeulement l'Interprète, mais
„ le Juge ſouverain; énerver ou rejetter leurs
„ principaux Dogmes; n'admettre que l'éviden-
„ ce pour règle & pour meſure de la Foi, ce
„ n'eſt point nous conduire au Salut par le che-
„ min que Dieu nous trace: au contraire, c'eſt
„ porter de terribles atteintes à la véritable Re-
„ ligion, ſous prétexte de travailler à ſa défenſe.

Il y a dans ce portrait des traits capables de prévenir en faveur de l'Auteur de *la Religion eſſentielle*. D'ailleurs ſon Livre (*a*), *& par le fond*

(*a*) *Ibid. pag.* 8 & 9.

fond même, & par la manière dont il eſt écrit flatte tout-à-fait le goût du Siècle. Joignez à cela, que *pour la manière de l'écrire, l'Auteur s'eſt mis à la grande mode d'aujourdhui: nul air ſcientifique, nulle méthode régulière, nul ordre apparent, quoiqu'il y en ait dans ſes idées un très réel: par-tout un voile de négligence, qui couvre en effet beaucoup d'art: un air aiſé, cavalier, bien éloigné de la pédanterie des Docteurs de profeſſion; mais ſoutenu d'une imagination fine & délicate, jointe à une grande ſubtilité de raiſonnement.*

Il n'eſt plus beſoin de demander ſi le préſervatif étoit néceſſaire. L'Auteur qui a entrepris de le donner, l'a bien ſenti; &, quoique par modeſtie il ſemble d'abord ſe défier de ſes propres forces, il ne laiſſe pas de ſe raſſurer dans la ſuite, lorsqu'il vient à conſidérer que la Vérité eſt forte, qu'elle triomphera toujours, & que le brillant de l'imagination, la ſubtilité de l'eſprit, les préventions & les modes ne lui oppoſeront jamais que de foibles armes. On peut dire cependant à la louange de notre Auteur, qu'outre l'avantage de la bonté de la Cauſe qu'il a à ſoutenir, il a encore celui de ſe ſervir, avec beaucoup d'art & d'eſprit, des armes que lui fourniſſent la Raiſon & l'Ecriture. Philoſophe & Théologien en même tems, il ne lui manque aucun des talens réquis pour parer les coups de ſon Adverſaire. Il a d'ailleurs un ſtyle vif & animé, une imagination féconde & brillante, & ſur-tout beaucoup de pénétration.

Tant de talens réunis dans ces deux Auteurs doivent faire trembler ceux qui entreprendront de

de démêler dans leurs Ecrits, le vrai d'avec le faux, & de juger ſainement de la force intrinſèque de leurs raiſons. L'éloquence du Discours & les ſubtilités de la Métaphyſique n'obſcurciſſent que trop ſouvent la Vérité, qui devant être à la portée de tout le monde, demande d'être propoſée, d'une manière ſimple & ſans ornemens. Je ne ſai presque plus moi-même où j'en ſuis, ni à quoi m'en tenir, après avoir parcouru l'Ouvrage. Je trouve quelquefois les raiſons de l'Auteur de *la Religion eſſentielle*, expoſées d'une manière ſi forte & dans un ſi beau jour, que je ne puis me dispenſer de me laiſſer entrainer, & de dire en moi-même, *il me paroit qu'il a raiſon.* Ailleurs, je donne gain de cauſe à l'Auteur des *Lettres*; car, autant que j'en puis juger, il remporte aſſez ſouvent la victoire. Plus d'une fois j'ai cru qu'ils avoient tous deux tort, & en pareil cas j'ai paſſé condamnation ſur les preuves qu'ils allèguent. Enfin, en d'autres endroits, je ne puis ſavoir ni qui a tort, ni qui a raiſon, & alors je n'ai eu d'autre parti à prendre que celui de ſuspendre mon jugement. Peut-on opter, & doit-on décider, lorsqu'on ne rencontre qu'obſcurités? Il y auroit alors de la témérité à prendre parti pour ou contre; il faut reſter dans le doute. Mais donnons quelque petit échantillon de l'Ouvrage.

Nous le tirerons de la troiſième & quatrième Lettres, où il eſt ſur-tout queſtion de l'uſage que l'on doit faire de l'Ecriture Sainte, & de l'autorité qu'elle doit avoir. Notre Auteur expoſe

pose dans sa troisième Lettre (*a*) les traits suivans de son Adversaire. „ L'Ecriture Ste. n'est „ que médiate pour nous. . . . . Elle ne nous „ parvient que par le canal des Hommes qui „ l'ont écrite. . . . Comme ils n'ont pu nous „ la transmettre sans se servir de mots, d'ex- „ pressions, pour nous communiquer les cho- „ ses, & que le sens des expressions n'est pas „ fixe, . . . l'Ecriture en elle-même ne peut „ être une Règle fixe, indépendante des pré- „ miers Principes, qui sont eux-mêmes la Rè- „ gle fixe, la Règle immuable qui doit nous fai- „ re juger du sens de l'Ecriture.

„ Hé! que m'importe que l'autorité du Li- „ vre en lui-même soit contestée (*Il s'agit là* „ *des Livres Prophétiques*), puisque l'autorité „ des choses à quoi je donne mon acquiesce- „ ment, ne sauroit l'être.

„ On ne doutera pas, que les Vérités im- „ muables ne soient des Vérités divines. Or... „ tout Dogme ou point de Doctrine évidem- „ ment contraire à des Vérités divines, ne sau- „ roit être l'ouvrage de Dieu; de qui le sera-t- „ il que des Hommes?

„ La grande Règle à observer seroit, à mon „ avis, de prendre l'Ecriture à la lettre, jus- „ qu'au point seulement où le sens littéral seroit „ évidemment contraire aux Principes naturels, „ aux Vérités immuables.

Voilà quelque chose de net & de précis. La réponse de notre Auteur est un peu trop remplie de

(*a*) Pag. 23.

de diſtinctions. Son Ouvrage n'eſt point à la portée de tout le monde, il n'eſt que pour les Savans. Il faudroit pour le Peuple, & le Peuple s'étend bien loin, des Principes expoſés d'une manière ſimple, naturelle ; il faudroit lui épargner la peine d'entrer dans un grand nombre de discuſſions, qui l'embaraſſent, qui le rebutent, & l'empêchent de ſe former une idée claire de ce qu'on veut lui inculquer. Je vai me hazarder d'extraire de cette Réponſe ce qu'elle contient de plus fort & de plus ſolide.

La Raiſon n'eſt Juge du vrai ſens de l'Ecriture, que de la même manière qu'elle l'eſt du ſens de tout Discours, ou de tout Ecrit humain ; c'eſt-à-dire, qu'autant qu'elle nous aide à démêler la véritable penſée d'autrui, & ce qu'il a eu intention de nous faire entendre, ſoit que cette penſée s'accorde avec nos idées, ſoit qu'elle ne s'y accorde pas (a). Notre Auteur développe enſuite ce Principe. Il fait voir, que c'eſt à la Raiſon à établir des ſignes de nos penſées, à les lier entre eux, & à les modifier diverſement. Il appartient à la Raiſon de fixer le ſens d'un long Discours, parce qu'elle en peſe les termes, & qu'elle en compare toutes les parties. C'eſt la Raiſon qui nous dirige pour l'intelligence des Ecrits d'un Philoſophe. Si, guidé par ma Raiſon, je trouve que ce Philoſophe enſeigne des opinions abſurdes, je ne puis me diſpenſer de reconnoitre qu'il enſeigne effectivement ces mêmes opinions dans ſes Ouvrages, quoique je juge qu'elles

(a) Pag. 26.

les ſont directement contraires aux Vérités immuables. C'eſt donc la Raiſon, & non ces Vérités immuables ou les pures idées, qui doit ſervir de Clé pour l'interprétation d'un Diſcours, de quelque nature qu'il ſoit. C'eſt elle qui eſt le légitime interprète de la Révélation.

Il n'y a que deux cas où les pures idées nous puiſſent ſervir de Clé. Le prémier, c'eſt l'ambiguité d'un Paſſage obſcur, qui ſe trouve ſuſceptible de différens ſens. Alors on doit ſe déterminer pour celui qui paroit le plus conforme à nos idées naturelles. Mais cela ſuppoſe que ce dernier ſens eſt poſſible, & que, ſans violer les loix du Langage, on peut l'attacher au Texte en queſtion. Le ſecond cas, c'eſt quand deux Textes de l'Ecriture ou deux ordres de paſſages, paroiſſent ſe combattre mutuellement. Alors ceux de ces Paſſages, dont le ſens s'accorde avec les Lumières naturelles, doivent ſervir de principe fixe, auquel il faut ramener l'explication de ceux qui paroiſſent oppoſés aux prémiers. Il faut cependant remarquer, que cela ne doit s'entendre qu'autant que le ſens de ces Textes paroit clairement oppoſé aux Lumières naturelles; car s'il en réſulte quelque choſe, non d'oppoſé, mais de ſupérieur à ce que les Lumières naturelles nous découvrent, alors le ſens myſtérieux emporte néceſſairement le ſuffrage de la Raiſon même. Suivant notre Auteur, cette Règle n'eſt ſure dans aucun des deux cas, quand on vient à l'appliquer aux Ecrits humains.

Tous ces Principes ſont accompagnés d'exemples

emples auxquels on les applique. En voici quelques-uns. Les Proteſtans ne rejettent le Dogme de la Tranſſubſtantiation Romaine, que parce qu'il eſt oppoſé à la Raiſon, & que les Notions communes en proſcrivant le ſens Littéral de ces paroles, *Ceci eſt mon Corps*, ſervent en même tems de Clé au ſens figuré, qu'ils leur donnent. Dans ce cas, le ſens de la Lettre étant oppoſé à la plus pure Raiſon, la Raiſon ſuffit pour proſcrire ce Dogme comme abſurde. De plus, toutes les règles du Langage, toutes les circonſtances du Discours, & de l'action que faiſoit J. Chriſt, en prononçant ces paroles, tout ce que l'Ecriture nous dit d'ailleurs du Sacrement de l'Euchariſtie, tout cela ne nous permet pas ſeulement, mais nous oblige de les prendre au ſens de Figure. *Nous ne nous bornons pas à dire*, continue notre Auteur: *Le ſens de Réalité n'eſt pas le véritable ſens des paroles de J. Chriſt, car il répugne aux Notions communes*; nous diſons: *Ce ſens qui répugne aux Notions communes, n'a pu ſeulement venir à l'eſprit des Apôtres, à l'ouie des paroles de J. Chriſt, tandis que tout ce qui les environnoit alors, y faiſoit entrer ſi naturellement le ſens de Figure.*

Nous venons de voir *qu'en ſuivant avec fidélité les loix du Langage, on peut énoncer des Vérités ſupérieures à la Raiſon.* C'eſt à l'aide de ce principe qu'on a droit de preſſer l'argument tiré des loix du Langage en faveur des Myſtères, en montrant que le vrai ſens de l'Ecriture porte ſur des objets dont nous n'avons point d'idées. En voici un exemple. La diſtinction qui eſt entre

les trois Perſonnes de l'adorable Trinité, eſt une diſtinction dont les hommes n'ont nulle idée, & que leur Langage, qui s'eſt formé ſur leurs idées, n'avoit jamais exprimée. Cependant on prouve très bien, que le ſens naturel des Textes de l'Ecriture nous conduit à une telle diſtinction.

Je ne fais qu'abréger la Réponſe de notre Auteur, mais pour en ſentir toute la force, il faut la lire dans l'Ouvrage même, où il dévelòppe davantage ſes idées. J'avertis ſeulement que pour le bien comprendre, il faut être verſé dans la Métaphyſique, & avoir du moins une légère teinture des Règles du Raiſonnement. C'eſt pour cela que j'ai dit ci-deſſus, que *ſon Ouvrage n'eſt pas à la portée de tout le monde.* Mais il falloit un homme armé de toutes pièces pour combattre un Adverſaire auſſi rédoutable que celui qu'il attaque. Une Réponſe de la nature de celles qu'on trouve dans la plupart des Controverſiſtes, auroit été ſifflée par les Déiſtes. Celle-ci mérite leur attention.

Diſons un mot des autres Pièces qui ſont contenues dans cet Ouvrage. La prémière eſt intitulée: *Sentimens de Mr.* * * * *ſur la Critique des* Penſées de PASCAL (*a*) *par Mr.* VOLTAIRE. Cette Pièce eſt ſuivie de trois *Lettres ſur la nature de notre Ame*, *& ſur ſon Immortalité*, *à l'occaſion des* Lettres Philoſophiques *de Mr.* de VOLTAIRE. On trouve à la tête de cette eſpèce de Supplément, un *Avis* de l'Auteur des *Lettres*

(*a*) Cette *Critique* ſe trouve à la fin de ſes *Lettres Philoſophiques*, imprimées à *Rouen* chez *Jore* en 1734.

Lettres sur les vrais Principes de la Religion. Voici ce que contient cet Avis.

„ L'Ecrit ſuivant, que je tiens d'un Ami, „ ſe trouvant avoir comme le mien, la défenſe „ de la Religion pour objet, cette conformité „ générale m'engage à les joindre enſemble. Il „ n'eſt point de Lecteur Chrétien, auquel l'in- „ juſte critique de *Voltaire* contre *Paſcal*, dans „ ſes *Lettres Philoſophiques*, n'ait fait ſouhaiter „ que l'on vengeât la mémoire de ce Grand- „ homme. L'on verra, ſi je ne me trompe, „ que mon Ami s'aquitte heureuſement de cet „ emploi. J'y joins, avec la permiſſion de leur „ Auteur, *trois Lettres*, qui concernent encore „ le même Poëte par rapport à la Religion. Il „ eſt aſſez peu ménagé dans ces différentes Piè- „ ces, & bien des gens diront que la réputation „ qu'il s'eſt aquiſe méritoit plus d'égards. Mais „ je ne ſai ſi un Ecrivain, qui en témoigne ſi „ peu lui-même pour les perſonnes les plus res- „ pectables, & pour les choſes les plus ſacrées, „ a dû légitimement s'attendre qu'on en conſer- „ vât beaucoup pour lui.

Si Mr. *de Voltaire* a un parti nombreux, qui chante victoire pour ſon Chef, dès qu'il paroit dans la lice, on peut dire qu'il a en même tems un grand nombre d'adverſaires qui ne l'épargnent pas. Choſe étonnante! Jamais Auteur n'a eſſuié tant de critiques, & cependant ſes Ouvrages, ſans en excepter preſque aucun, ont un débit prodigieux. D'où cela vient-il, & comment expliquer cette eſpèce de contraſte?

On fait ici un crime à ce Poëte d'avoir criti-

qué le fameux Mr. *Paſcal*, en faiſant voir qu'il ne raiſonnoit pas toujours juſte. *Il a ôſé*, dit-on (*a*) *inſulter la Religion en la perſonne de* Pascal. . . . . *En attaquant les* Penſées *de* Paſcal, *on attaque les fondemens du grand Ouvrage qu'il méditoit, & que l'Egliſe Chrétienne ne ſauroit aſſez regretter.* L'accuſation eſt un peu forte. L'Auteur auroit pu, ce me ſemble, entreprendre la défenſe de Mr. *Paſcal*, ſans inſulter lui-même Mr. *de Voltaire*, qui eſt fort maltraité dans toute cette Pièce. Si ce Poëte a eu deſſein de donner atteinte à la Religion, il eſt blâmable; mais eſt-ce attaquer la Religion que de faire voir qu'un Auteur a mal raiſonné ſur la Religion. Les Théologiens Controverſiſtes ſe font tous les jours de mutuels reproches de prouver mal ce qu'ils avancent, de *faire des Livres pleins de paralogiſmes & de fauſſetés*; dira-t-on pour cela qu'ils ſappent les fondemens de la Religion? Mais donnons quelques exemples des attentats formés par Mr. *Voltaire*, & de la manière dont on l'a relevé.

Mr. *Paſcal* dit dans ſes *Penſées*, que *ne point parier que Dieu eſt, c'eſt parier qu'il n'eſt pas.* Mr. *de Voltaire* prétend que cette Propoſition eſt *évidemment fauſſe*; *car*, dit-il, *celui qui doute, & demande à s'éclaircir, ne parie ni pour ni contre.*

Notre Auteur prend ici hautement la défenſe de *Paſcal* contre *Voltaire*, qu'il tâche de réfuter de la manière ſuivante. „ Mais que doit-on „ pen-

(*a*) Pag. 198, & *ſuiv.*

„ penser, je vous prie d'un homme qui résiste
„ aux démonstrations évidentes que nous avons
„ de la Divinité, & qui, pour ne point recon-
„ noître un Dieu, bouche ses oreilles à *la voix*
„ *de toute la Nature* qui lui *crie qu'il y en a*
„ *un* (*a*)? Un pareil homme se retranche-t-il
„ dans le simple doute? Peut-on dire qu'il se
„ tient dans le pur équilibre? en résistant à une
„ vérité si manifeste, ne la nie-t-il pas? & son
„ jugement destitué de solide appui, n'est-il pas
„ le pari le plus imprudent, le plus insensé qui
„ fut jamais?

Il faut avouer que voila une question tout-à-fait simple, quoiqu'en même tems de la plus grande importance. Il s'agit en effet de savoir, s'il n'y a point de différence entre nier une chose, & en douter. Il est certain que celui qui nie une Proposition, juge que cette Proposition est fausse, il décide & prend parti; mais celui qui doute ne fait aucun jugement, il ne se détermine ni pour ni contre ce qui est énoncé par cette Proposition. Soutenir le contraire, c'est vouloir renverser toutes les règles du Langage.

Mais, dit notre Auteur, les démonstrations que nous avons de la Divinité, sont si évidentes, qu'on ne sauroit se retrancher dans le simple doute. J'en conviens, les preuves de la Divinité sont si claires & si fortes en même tems pour tous les hommes qui usent de leur Raison, qu'on ne sauroit douter de cette grande Vérité, & encore moins la nier, sans s'aveugler soi-

 même.

(*a*) Ces paroles sont tirées de Mr. *de Voltaire* même.

même. Mais cependant, puisqu'il y a des hommes assez stupides pour en douter, & d'autres assez insensés pour la nier, il s'agit de savoir si les uns & les autres se trouvent dans le même cas. Supposons donc que l'on fasse cette question à deux Philosophes: *Y a-t-il un Dieu?* L'un répond, *je n'en sai rien, parce que je ne puis savoir si le Monde est éternel ou non:* l'autre dit, *il n'y en a point, puisque, s'il y en avoit un, il n'y auroit pas dans la Nature tous les desordres qu'on y apperçoit.* Vous me direz qu'il faut être bien stupide pour ne pas voir qu'il est impossible que le Monde soit éternel; & qu'en même tems il faut être bien fou pour douter, en conséquence d'un si faux principe, qu'il y ait un Dieu, un prémier Etre de toutes choses. Vous avez raison, vous repliquera-t-on, mais vous ne prouvez pas par-là que ces deux Philosophes adoptent la même opinion. Vous êtes fondé à dire du dernier, que *son jugement est destitué de solide appui;* mais vous auriez tort de faire le même reproche au prémier, puisqu'il se tient dans une espèce d'indifférence. Celui qui doute, sent du moins une partie de la force des preuves solides qu'on allègue en faveur de la Divinité, il met ces preuves en parallèle avec les faux raisonnemens qu'on a employés pour faire voir l'éternité du Monde; &, soit préjugé ou manque de lumières, pour distinguer le vrai d'avec le faux, il n'ôse se déterminer, & reste dans une espèce d'équilibre, jusqu'à ce qu'il ait de plus fortes raisons qui le déterminent à adopter l'un ou l'autre de ces deux sentimens si opposés. L'un

de

de ces Philoſophes a déja pris parti, l'autre au contraire eſt encore incertain de quel côté il ſe tournera. Ces deux hommes ſont-ils dans le même cas ? Il me ſemble que non. Quant au reſte, je n'examine pas dans cette queſtion, ſi celui qui doute de la Divinité, eſt auſſi coupable que celui qui la nie; c'eſt aux Théologiens à la décider.

Je n'entrerai dans aucun détail ſur les *trois Lettres* qui terminent cet Ouvrage, & où l'on traite *de la nature de notre Ame & de ſon Immortalité.* On en veut encore ici à Mr. *de Voltaire*, qui a renouvellé dans ſes *Lettres Philoſophiques* pluſieurs queſtions ſur la nature de l'Ame. On ſait que ce Poëte prétend qu'on ne connoit point encore la nature de l'Ame, qu'on ne ſauroit démontrer ſon immortalité, & qu'on *n'ôſeroit aſſurer ſans une impiété abſurde, qu'il eſt impoſſible au Créateur de donner à la Matière la penſée & le ſentiment.* L'Auteur qui le critique ſur tous ces points, ſoutient au contraire, *que la prétendne union de la Penſée & de l'Etendue dans une ſeule & même Subſtance eſt quelque choſe de contradictoire & d'impoſſible*; &, à l'égard de ſon Immortalité, il avance, que *tant s'en faut que la Raiſon ſoit incapable de démontrer l'Immortalité de l'Ame, qu'il y a peu de Vérités qu'elle nous découvre avec la même évidence; pourvu qu'on entende par l'Immortalité de l'Ame, ſon Immortalité naturelle, qui lui vient de ce que n'étant point corps, elle ne peut périr par diſſolution, comme ces compoſés matériels que*

les Loix du mouvement détruisent après les avoir formés.

J'ai lu attentivement & avec beaucoup de plaisir la critique que l'on fait ici des sentimens de Voltaire sur la nature de l'Ame, j'ai admiré la grande sagacité de celui qui en est l'Auteur; mais à l'exemple de *Lock* & de *Voltaire*, je n'ôserois encore décider sur des questions si épineuses, & sur une matière si remplie d'obscurités. Quelques Philosophes prétendent que tous les Corps organisés viennent de Germes créés depuis le commencement du Monde; que ces Germes ne sauroient jamais se dissoudre; qu'ils sont impérissables, & qu'après la destruction de nos Corps ils restent dans le même état où Dieu les avoit créés. Dans cette supposition, on pourroit regarder l'Ame immortelle, sans être obligé de la regarder comme une Substance spirituelle. Mais cette opinion est encore sujette à de grandes difficultés. Comment est-il possible que ces Germes subsistent, après la destruction de ces mêmes Corps qui n'en sont que le résultat. Lorsque ces Germes sont développés, ils ne sont plus ce qu'ils étoient, entant que Germes, ce n'est plus cette espèce d'Unité ou de *Monade*, que l'on suppose n'avoir souffert aucun changement jusqu'au prémier instant de son développement, ce sont des Corps composés d'une infinité de parties distinctes les unes des autres, & qui venans à se séparer, cessent de former ce que nous appellons des Corps organiques.

ARTICLE III.

La BELLE WOLFIENNE: Avec deux LETTRES PHILOSOPHIQUES; l'une sur l'*Immortalité de l'Ame*; & l'autre sur l'*Harmonie préétablie*. In Octavo, *pag*. 188. A *La Haye*, chez la Veuve de *Charles Le Vier*, 1741.

CE petit Ouvrage fait honneur à Mr. *Wolff*, & prouve en quelque sorte le grand cas que l'on fait de sa Philosophie. Le but de l'Auteur est d'éclaircir les difficultés qui se rencontrent dans le Système de ce Philosophe, & de le mettre à la portée *des Lecteurs ordinaires* (*a*). Tout l'Ouvrage, auquel on donne dans la Préface le nom de *Roman Philosophique*, est divisé en deux Parties, dans lesquelles on tâche d'expliquer ce qu'il y a de plus obscur & de plus difficile à comprendre dans un assez grand nombre de Traités publiés par Mr. *Wolff*, & qui sont tous écrits suivant la Méthode des Géomètres. On y développe les principes, on en fait voir l'enchainement, & on fixe enfin le sens des termes dont il s'est servi. Ce *Roman* est écrit en manière de Dialogues, où l'Auteur s'entretient avec deux jeunes Demoiselles de ce que la Phi-

(*a*) L'Auteur se sert de ce terme. Il auroit dû nous expliquer ce qu'il entend par *des Lecteurs ordinaires*.

Philoſophie a de plus ſublime & de plus relevé. C'eſt dommage que l'on n'ait pas aſſez varié ces Entretiens, c'eſt un des agrémens qui y manquent, & on auroit par-là égaié davantage la matière.

La Lettre, où l'on traite de l'*Immortalité de l'Ame*, eſt attribuée à un *célèbre Théologien*, dont on ne veut pas dire le nom, parce qu'il n'avoit pas deſtiné cette Pièce à l'impreſſion. C'eſt l'Extrait d'une Réponſe qu'il fit à la Lettre d'une Perſonne également diſtinguée par ſon rang, & par ſes lumières, qui l'avoit conſulté ſur l'Immortalité de l'Ame. Livré, comme il l'étoit alors, à une foule d'occupations, il ne put pas donner à cet Ecrit toute l'attention qu'il auroit apportée à une Diſſertation en forme. Voilà l'hiſtoire de cette Lettre, voyons maintenant comment l'Auteur a défendu une Thèſe ſur laquelle on diſpute depuis tant de ſiècles.

La grande queſtion de l'Immortalité de l'Ame étant des plus délicates & des plus importantes, le plus ſûr & le plus raiſonnable, ſuivant notre Théologien, eſt de la décider par la Révélation, qui, aiant tant de preuves de Vérité, ſuffit pour affermir notre Foi ſur cet article. La Perſonne qui l'avoit conſulté, demandoit d'être éclaircie ſur ces deux Queſtions. 1. Si l'Immortalité de l'Ame peut être appuiée par des Preuves Philoſophiques, c'eſt-à-dire, par des Preuves, que la Raiſon ſeule fournit, indépendamment de la Révélation? 2. Si ces Preuves peuvent avoir l'évidence & la force d'une Démonſtration? Voici la Réponſe à ces deux Queſtions.

Pour

Pour ſavoir ſi l'Ame humaine eſt immortelle ou non, il faut commencer par examiner, ſi elle n'eſt qu'un *Accident* du Corps vivant & organiſé, ou ſi elle eſt une *Subſtance*. La concluſion, dit l'Auteur, dépend de cette prémière Queſtion. Car, ſi l'Ame eſt un Accident du Corps vivant & organiſé, elle périt avec lui; &, ſi elle eſt une Subſtance, elle ne périt point.

On a voulu conclurre que l'Ame n'eſt qu'un Accident du Corps, de ce que toutes ſes fonctions ceſſent, lorsque le Sang vient à s'écouler entierement, ou à ſe figer dans les Veines, & que l'Homme meurt. Telle eſt l'Hypothèſe que notre Théologien attribue aux Libertins. Voyons comment il la réfute.

„ Je vois des Orgues avec tout ce qui en „ dépend. Elles jouent des Airs harmonieux; „ mais je ne vois point l'Organiſte : celui-ci „ s'en va, ſans que je l'apperçoive, & les Or- „ gues ne réſonnent plus. Suis-je en droit d'en „ conclurre, que la Machine joue toute ſeule „ les Airs que j'entends ? Tout ce qui réſulte „ de l'arrangement de la Machine, & ce que „ j'en dois conclurre, c'eſt que, quand l'Or- „ ganiſte la touche, elle joue ces Airs-là. Mais, „ ſi je porte ma conſéquence plus loin, je ſuis „ dans l'erreur. Raiſonnons tout de même ſur „ la Machine du Corps humain, & ſur ſes O- „ pérations.

L'Auteur ſe forme enſuite cette Objection. L'Art compoſe des Machines, qui jouent toutes ſeules un certain nombre d'Airs, pour leſquels on

on les a montées ; &, si l'Artisan avoit pu imaginer toutes les combinaisons des tons, & les arranger sur sa Machine d'une manière harmonieuse, elle auroit joué d'elle-même tous les Airs possibles. Cette Objection sort tout-à-fait des termes de la Comparaison qu'on vient d'alléguer, laquelle tend seulement à montrer, qu'on ne peut conclurre, de ce que les opérations sensibles de l'Ame cessent avec la circulation du Sang, que ces opérations n'ont point d'autre cause que ce méchanisme. Le Systême machinal ne peut se soutenir, qu'en supposant que l'on est en droit d'affirmer, qu'une cause produit toute seule un effet, quoiqu'on ne puisse en trouver la raison suffisante dans cette cause. On n'a pas encore pu montrer que la Pensée & le Raisonnement puissent résulter de l'organisation du Corps, & de la circulation du Sang. On doit donc rejetter cette Hypothèse, puisqu'on ne doit jamais affirmer qu'une telle cause puisse produire un tel effet, tant qu'on ne sauroit concevoir comment un tel effet procède d'une telle cause.

Le Systême machinal détruit, notre Auteur en tire cette conclusion, que l'on doit bien remarquer. *L'Ame n'est* donc *point un Accident, ou l'effet de l'arrangement des Organes du Corps.* Sur ce Principe il forme le raisonnement suivant. *Si l'Ame n'est point un Accident, il faut qu'elle soit une Substance, n'y ayant dans la Nature que ces deux sortes d'Etres, les Substances & les Accidens, ou les Propriétés inséparables des Substances. Delà il s'ensuit encore, que le Corps & l'Ame sont deux Substances différentes, qui composent*

un

un ſeul Etre, qu'on appelle l'Homme; &, pour reprendre ma Comparaiſon, qu'il y a en lui, & l'Orgue, & l'Organiſte.

Puiſque ces Preuves & ces Objections ſur la Nature de l'Ame me tombent entre les mains, qu'il me ſoit permis, en qualité de Journaliſte, de dire ce que j'en penſe. Je ſuis du ſentiment de notre *Théologien*, pour ce qui concerne le peu de fondement du Raiſonnement qu'il attribue aux *Libertins. L'Ame ſuit toutes les impreſſions du Corps, elle ceſſe même de faire ſes fonctions, lorsque le Corps eſt ſans action, ſans mouvement; donc l'Ame n'eſt qu'un Accident du Corps, donc elle périt avec lui.*

Cette Concluſion ne vaut rien, parce que deux Subſtances peuvent être unies de telle manière entre elles, que l'une ſuive toujours les impreſſions de l'autre, & n'agiſſe que conjointement avec elle, en conſéquence des loix de cette union établies par l'Auteur de la Nature. Il peut y avoir de telles loix, ſans que nous les connoiſſions, parce que nous ne nous connoiſſons nous-mêmes que très imparfaitement, & cette poſſibilité ſuffit pour faire voir la fauſſeté du Raiſonnement en queſtion. Ce ſeroit donc aux Auteurs de ce Syſtème à faire voir que Dieu n'a pu établir de telles loix, & qu'il ne peut y en avoir de telles dans la Nature. Mais comment le feront-ils? Cependant il faut qu'ils le faſſent, pour pouvoir affirmer que l'Ame n'eſt qu'un Accident du Corps organiſé, & qu'elle n'eſt point une Subſtance différente de la Matière. Voilà, ce me ſemble, où notre *Théologien*

peut

peut attendre les *Libertins*, & il y a lieu de croire qu'il les attendra longtems.

Mais notre Auteur ne feroit-il pas lui-même dans le cas de ces mauvais Raisonneurs? N'auroit-il pas nié lui-même une chose, dont il ne sauroit démontrer l'impossibilité? Voyons un peu. Commençons par exposer à quoi se réduit ce qu'il avance tant contre le Système de son adversaire, qu'en faveur de son propre Sentiment. *Je ne pense pas*, dit-il, (*a*) *qu'il y ait aucun Philosophe, qui ait encore pu, à force de méditation, & en examinant le méchanisme du Corps humain, montrer que la Pensée, le Raisonnement, la Réflexion, l'Affirmation, la Négation, puissent résulter de l'Organisation du Corps, & de la Circulation du Sang & des parties spiritueuses dans les Organes.*

Jusques-là l'Auteur a raison. On n'a pas encore démontré, & peut-être ne le démontrera-t-on jamais, *que la Pensée puisse résulter de l'organisation des Corps.* Mais toutes les conséquences que l'on tire de ce Principe sont-elles justes, & en découlent-elles naturellement. On prouve bien par-là qu'il y a de la témérité à affirmer que la Pensée soit le résultat de l'organisation, parce qu'on ne doit jamais affirmer ce qui n'est pas évident ni démontré; mais on ne prouve pas que la chose soit impossible. Le Raisonnement de notre Théologien n'est bon que contre ceux qui décident, mais il ne fait rien contre ceux qui se tiennent dans le doute. Il n'est donc

(*a*) Pag. 139.

donc pas fondé à tirer cette conclusion (*a*) : *Que l'Ame n'est point un Accident, ou l'effet de l'arrangement des Organes du Corps.*

L'Argument qu'il forme contre les Libertins peut être retorqué contre lui. Puisqu'on ne sauroit démontrer que la Pensée résulte de l'organisation, on ne sauroit non plus faire voir qu'elle n'en résulte pas, & par conséquent on n'est pas en droit d'affirmer que l'Ame n'est point un Accident.

Par la même Raison, il a tort de conclurre encore (*b*), *que le Corps & l'Ame sont deux Substances différentes, qui composent un seul Etre.* J'avoue que cette seconde conclusion découle naturellement de la précédente, mais cette première n'étant fondée sur aucun principe solide, il faut de nécessité que celle-ci subisse le même sort. Notre Théologien auroit eu gain de cause, s'il se fût contenté de combattre ces Libertins qui décident trop à la légère ; mais ayant voulu décider à son tour, il est tombé lui-même dans une erreur opposée à celle qu'il reproche à ses adversaires.

Le plus sûr, le plus sage parti que l'on puisse prendre dans ces sortes de disputes, où il y a du pour & du contre, & où la Vérité ne se manifeste pas d'une manière évidente, c'est de suspendre son jugement, jusqu'à ce que l'on ait des preuves assez fortes qui nous fassent adopter l'un ou l'autre sentiment. *Dès que l'évidence manque,*

(*a*) Pag. 140. (*b*) *Ibid.*

manque, dit un grand Philoſophe (*a*), *on peut, & même on doit toujours demeurer dans le doute. Mais s'il faut agir, & qu'il n'y ait pas moyen de porter plus loin l'examen, nous devons ſuivre la route, qui nous paroit la plus ſure; ou bien, ſi cela même eſt incertain, il faut choiſir ce qui nous paroit le plus probable. Mais pour agir ainſi, il n'eſt pas néceſſaire qu'on ſe détermine ſur la queſtion même; il faut reſter dans le doute, par rapport à tout ce qui ne nous paroit pas aſſez clair.*

(*a*) L'Illuſtre Mr. *'s Graveſande* dans ſon *Introduction à la Philoſophie*, pag. 331.

ARTICLE IV.

REMARQUES *d'un* SEIGNEUR POLONOIS *ſur l'*HISTOIRE *de* CHARLES XII, *Roi de Suède*, par *Monſieur de* VOLTAIRE. In Octavo, pagg. 186. A *La Haye*, chez *Adrien Moetjens*, 1741.

L'Auteur de ces *Remarques* n'a pas jugé à propos de ſe faire connoitre. On nous apprend ſeulement (*a*) qu'elles *viennent d'un Homme de rang & de diſtinction, qui parle en Contemporain inſtruit, non ſeulement par des Contemporains, mais même par ſes propres yeux; & qui pourroit peut-être à plus juſte titre que Mr.* de Voltaire, *ſe vanter de l'avoir été quelquefois par des Têtes couronnées.* Cet

(*a*) Dans la *Préface de l'Editeur*, qui ſe trouve à la tête de l'Ouvrage.

Cet Avertiſſement ne ſuffit pas pour raſſurer le Public. On craint toujours d'ajouter trop légerement foi à un Hiſtorien qui ne ſe nomme pas, ſur-tout lorsqu'il eſt queſtion de Faits qu'il entreprend de critiquer. On demandera, & avec raiſon, ſi l'Auteur eſt lui-même digne de foi, s'il a travaillé ſur de bons Mémoires, ou s'il a été témoin de ce qu'il rapporte. Il faut, pour ces ſortes d'Ouvrages de critique, ou citer ſes Garans, ou ſe faire connoitre ſoi-même. Le Lecteur ne ſachant alors à quoi s'en tenir, ſuspend ſon jugement, jusqu'à ce qu'il ſoit mieux inſtruit de la vérité des faits dont il a lieu de douter.

Les Obſervations de Mr. *de la Motraie* ont été très bien reçues du Public, parce qu'on ſait qu'il a été lui-même témoin du deſaſtre de *Charles* XII à Bender. L'*Hiſtoire Militaire* de ce même Prince par Mr. *Guſtave Adlerfeld* eſt auſſi un Ouvrage très eſtimé, parce que cet Auteur n'a travaillé que ſur des Mémoires authentiques des Généraux de l'Armée Suédoiſe, & que la plus grande partie des évènemens qu'il rapporte, ſe ſont paſſés ſous ſes yeux. L'Auteur de la Vie de cet Hiſtorien nous apprend (*a*), que *Charles* XII ayant appris qu'il travailloit à cet Ouvrage, donna ordre à ſon Conſeil de lui fournir les Pièces & tous les ſecours dont il auroit beſoin, & qu'il chargea même les principaux Officiers de ſes

(*a*) *Hiſtoire Militaire de* Charles XII, *par Mr.* Guſtave Adlerfeld, *Tome I, dans la Préface.*

ſes Troupes de lui communiquer les Rélations de tous les combats, marches, ſièges & attaques, par mer & par terre, afin de le mettre en état de le perfectionner. Auſſi peut-on dire que de tous les Auteurs qui ont écrit ſur les Campagnes du Héros du Nord, ou qui ont entrepris de nous donner l'hiſtoire de ſa Vie, il ne s'en trouve aucun ſur qui l'on puiſſe faire autant de fonds que ſur lui.

Il manque donc à l'Ouvrage que nous annonçons un relief que ſon Auteur auroit pu lui donner, celui de ſe faire connoitre, & de nous apprendre ſur quels Mémoires il a travaillé. Sans cela, il n'y aura qu'un très petit nombre de perſonnes qui ſeront en état de juger de ſa fidélité & de ſon exactitude.

Comme cet Ouvrage n'eſt composé que de morceaux détachés & ſans liaiſon, dans chacun deſquels on cite d'abord le Texte de Mr. *de Voltaire*, que l'on accompagne d'une *Remarque* critique, nous nous contenterons d'expoſer ici quelques-uns des principaux Faits qu'il contient, pour en donner du moins une idée à ceux qui n'en ont aucune connoiſſance. On verra par ce que nous en allons rapporter, qu'il renferme des Anecdotes curieuſes, intéreſſantes, & que l'on chercheroit inutilement ailleurs.

TEXTE DE MR. DE VOLTAIRE.

Edition de Bâle, pag. 54.
Edition d'Amſterdam, pag. 52.

Il réſolut auſſi de s'abſtenir de Vin toute ſa vie.

Ce

Ce n'est pas, comme on l'a prétendu, qu'il voulût se punir d'un excès, dans lequel on disoit qu'il s'étoit laissé emporter à des actions indignes de lui. Rien n'est plus faux que ce bruit populaire. Jamais le Vin n'avoit surpris sa Raison; & c'est ce que m'a confirmé Mr. de Croissy, *Ambassadeur (de France) auprès de lui. Mais le Vin allumoit trop son tempérament tout de feu. Il quitta même depuis la Bierre, & se réduisit à l'Eau pure.*

REMARQUE.

„ L'abstinence de la boisson du Vin de *Charles* XII, selon le rapport de plusieurs Personnes, qui étoient, dès la tendre jeunesse de ce Prince, attachées à sa Personne, a été occasionnée par les reproches de la Reine sa Grand-mère. Un jour que ce Prince revenoit de la Chasse, & qu'il avoit bu du Vin un peu copieusement à son Déjeûner, il se présenta au Diner de la Reine, tout croté & ensanglanté des Bêtes qu'on avoit tuées. La Reine lui fit d'aigres reproches de son indécence: mais ne voulant pas écouter cette correction un peu rude, & l'éperon de sa Botte se trouvant, soit exprès, soit par mégarde, accroché à la Nape, il se retira avec précipitation, & renversa tout le Diner sur les habits de la Reine. A l'heure du Diner, le lendemain, la Reine recommença ses réprimandes, lui reprochant l'excès du Vin. *Charles* XII se leva, alla au Buffet, se fit remplir de Vin un grand Verre, & le but à la santé de

„ la Reine, disant en même tems, que *puisque* „ *cette Liqueur l'avoit fait manquer au respect* „ *qu'il lui devoit, c'étoit pour la dernière fois de* „ *sa vie qu'il en buvoit.* Et, en effet, il tint „ parole (*a*).

Voilà un Fait, dont les circonstances sont bien différentes de celles que rapporte Mr. *de Voltaire.* A qui doit-on ajouter le plus de foi? Mr. *de Voltaire* nous donne pour garant l'Ambassadeur de France, qui avoit résidé auprès de *Charles* XII; tandis que notre Auteur ne semble être fondé que sur des rapports vagues de Personnes, dont il ne fait connoitre ni le nom, ni le rang qu'elles tenoient à la Cour de ce Prince.

TEXTE DE MR. DE VOLTAIRE.

Edition de Bâle, pag. 261.
Edition d'Amsterdam, pag. 199.

Charles *avoit donné sa parole en* 1700, *de ne se mêler en rien de la Guerre de* Louis XIV *contre les Alliés. Mais le Duc de* Marlborough *ne croyoit pas qu'il y eût un Prince assez esclave de sa parole, pour ne la pas sacrifier à sa grandeur & à son intérêt.*

R E M A R Q U E.

„ *Charles* XII, ayant appris l'inquiétude du „ Duc de *Marlborough*, sur ce qu'il ne pouvoit „ pas

(*a*) Pag. 3.

„ pas démêler si les intentions du Roi étoient de „ s'unir à la France, lui fit dire par le Baron de „ *Görtz*, qu'il se ressouvenoit de sa parole don„ née en 1700, & que son tems n'étoit pas en„ core expiré, pour se mêler de leur Guerre (*a*).

TEXTE DE MR. DE VOLTAIRE.

Edition de Bâle, pag. 344.
Edition d'Amsterdam, pag. 261.

Tandis que les débris de l'Armée étoient dans cette extrémité, le Prince Menzikoff *s'approchoit avec dix mille Cavaliers, ayant chacun un Fantassin en croupe, ... ce Prince envoya au Général Suédois un Trompette, pour lui offrir une Capitulation. Quatre Officiers Généraux furent aussi-tôt envoyés par* Levenhaupt, *pour recevoir la loi du Vainqueur. . . . . . La Capitulation fut faite, & cette Armée entière fut faite prisonnière de guerre. Quelques Soldats, desespérés de tomber entre les mains des Moscovites, se précipitèrent dans le Boristhène. Deux Officiers du Régiment de Troutefetre s'entretuèrent. Le reste fut fait esclave.*

REMARQUE.

„ A peine le Roi avoit-il passé avec sa suite, „ que le Prince *Menzikow* parut avec quinze „ mille hommes, avec grand bruit de Tam-

 „ bours,

(*a*) Pag. 20.

„ bours, Timbales, & Trompettes; voulant „ faire accroire, que toute l'Armée Moscovite „ étoit à la pourſuite des Vaincus. Il envoia „ d'abord ſommer le Général Suédois de ſe ren- „ dre à diſcrétion; faiſant dire, que le Czar „ ſon maitre étoit venu avec toutes ſes Trou- „ pes victorieuſes; qu'il falloit opter, périr ou „ ſe ſoumettre; & que, s'il ſe rendoit, on „ pourroit lui accorder quelque grace.

„ Si *Levenhaupt* avoit été informé du nom- „ bre des Ennemis, il les auroit ſans doute „ combattus: mais, contre la règle ordinaire „ & l'uſage parmi les Suédois, il convoqua les „ Colonels & les Officiers de l'Etat Major pour „ tenir un Conſeil de guerre ſur ce qu'on devoit „ faire. Les avis furent partagés. Les uns vou- „ loient combattre, les autres vouloient capitu- „ ler. La pluralité de ceux-ci l'emporta.

„ Le Général *Kreutz* fut envoyé au Camp „ des Moscovites, pour arrêter les articles de „ la Capitulation.

„ Lorsqu'il parut devant *Menzikow*, & „ qu'il n'y vit pas toute l'Armée, il conſentit „ d'abord à tout ce que le Général Moscovite „ vouloit. Mais ſon empreſſement pour retour- „ ner à ſes Troupes, & la facilité de donner „ les mains à tout, firent faire des réfléxions à „ un malheureux Suédois, & à la ſuite de *Men-* „ *zikow*. Il lui remontra que *Kreutz*, au-lieu „ de tenir la Capitulation, feroit avancer les „ Troupes, & que les Ruſſiens ſeroient infail- „ liblement battus, n'étant pas aſſez forts pour „ réſiſter à la Cavalerie Suédoiſe, qui n'avoit

„ pres-

„ presque pas combattu. Ces réfléxions firent
„ que *Menzikow* retint le Général *Kreutz*, &
„ envoya ses Officiers à *Levenhaupt*, qui dressèrent les articles de sa Capitulation & de sa
„ Captivité (*a*).

TEXTE DE MR. DE VOLTAIRE.

Edition de Bâle, Tom. II, *pag.* 12.
Edition d'Amsterdam, Tom. I, *pag.* 280.

Un de ceux qui secondèrent le plus adroitement les desseins de Poniatowski, *fut le Médecin* Fonséca, *Juif Portugais, que j'ai fort connu à Paris, établi à Constantinople.*

REMARQUE.

„ C'étoit un Renegat François, nommé Mr.
„ *Goin*, Prémier Chirurgien du Sérail (*b*).

TEXTE DE MR. DE VOLTAIRE.

Edition de Bâle, Tom. II, *pag.* 60, &c.
Edition d'Amsterdam, Tom. I, *pag.* 314, &c.

Le Grand-Seigneur fit alors revenir d'Alep Baltagi Mehemet, *Pacha de Sirie, qui avoit déja été Grand-Visir avant* Chourlouly. . . . . *Dans le tems que ce* Mehemet *étoit Valet dans le Sérail, il fut assez heureux pour rendre quelques*

(*a*) Pag. 43. (*b*) Pag. 67.

petits services au Prince Achmet, *alors prisonnier d'Etat sous l'Empire de son Frère* Moustapha... Achmet, *devenu Sultan, donna une des Esclaves, qu'il avoit beaucoup aimée, en mariage à* Mehemet. *Cette Femme, par ses intrigues, fit son Mari Grand-Visir. Une autre intrigue le déplaça, & une troisième le fit encore Grand-Visir.*

REMARQUE.

„ L'Histoire de *Baltadzi Mechmet*, Bacha, „ est telle. Etant Valet du Prince Sultan *Achmet*, pour couper le bois, & le porter à la „ cheminée, le Prince s'accoutuma à lui, & „ s'entretenoit fort souvent avec lui des nou„ velles de la Ville.

„ Un jour la Sultane *Validé*, entrant dans „ la chambre de son Fils, pour lui rendre vi„ site, comme à l'ordinaire, avoit à sa suite une „ Fille Circassienne, qui plut beaucoup au jeu„ ne Prince, qui la demanda sur le champ à sa „ Mère. Elle lui fut refusée, par la raison d'u„ ne coutume établie chez les Turcs, qui ne „ permet pas à un Prince cadet de travailler à „ la Propagation. Le Prince *Achmet* attendit „ l'occasion de la visite que son Frère, le Sul„ tan *Moustapha* alors régnant, lui rendoit de „ tems en tems, pour lui demander cette Fille. „ Le refus du Sultan le mit en fureur. Il se „ saisit d'un Couteau, & voulut poignarder le „ Grand-Seigneur, qui, ayant évité le coup, & „ usant de modération envers son Frère, per„ suada à la Sultane *Validé*, qui étoit aussi sa

„ Mère,

„ Mère, de marier la Circaſſienne hors du Sé-
„ rail. Cela fut bientôt éxécuté, & on la don-
„ na pour femme au fils d'un Médecin du Sé-
„ rail. Le Prince *Achmet* l'ayant appris ſur le
„ champ par ſon *Mechmet*, Coupeur de bois,
„ il le chargea d'aller dire de ſa part au nouveau
„ marié, que, s'il parvenoit un jour à l'Empire,
„ & ne trouvoit pas ſa Circaſſienne Pucelle, il
„ l'extermineroit avec toute ſa race. Un pareil
„ compliment intimida ſi fort le jeune Mari,
„ qu'il devint plutôt l'Eunuque gardien, que le
„ Mari de ſa Femme.

„ Peu de tems après, le Sultan *Mouſtapha*
„ fut déposé, & le Prince Achmet élevé ſur le
„ Trône. Alors, ſa prémière penſée fut de fai-
„ re ſon confident d'amour, *Baltadzi Mechmet*,
„ Grand-Ecuier, avec ordre d'épouſer la Cir-
„ caſſienne, à condition qu'il ne la toucheroit
„ point. *Mechmet* obéit, & les Gands furent
„ réſervés pour le Grand-Seigneur. La Cir-
„ caſſienne devint ſa Maitreſſe, mais hors du
„ Sérail, parce qu'elle avoit déja été mariée à
„ un Turc, quoique le mariage ne fût point
„ conſommé.

„ Cependant, le Grand-Ecuier avançoit en
„ Charges. On le fit Viſir : mais ſon génie
„ étant trop borné, & incapable d'être à la tê-
„ te du Gouvernement, on lui donna celui
„ d'Alep, qui eſt fort lucratif. Après la dépo-
„ ſition de *Kouprouli*, le Grand-Seigneur n'a-
„ yant pas envie de faire lui-même la Campa-
„ gne, & ne voulant pas confier l'emploi de
„ Grand-Viſir à un homme entendu, le pou-

„ voir de ce Miniſtère étant alors devenu arbi-
„ traire, il choiſit pour cette expédition *Baltad-*
„ *zi Mechmet* Bacha, comme incapable, par
„ ſon peu de génie & ſon peu de courage, de
„ tramer la moindre choſe contre ſon Maitre.
„ Connoiſſant néanmoins ſes imperfections, il
„ lui donna *Osman*, Aga, le Grand-Douanier,
„ pour *Kiaia*, afin qu'il l'aidât de ſon conſeil,
„ tant dans les affaires, que dans la guerre: em-
„ ploi très important entre les mains d'un hom-
„ me qui ſait en faire uſage, & qui ſe fait va-
„ loir, comme celui-ci ne l'ignoroit pas (*a*).

Ces exemples ſuffiſent pour donner une idée de cet Ouvrage. Ceux qui ſont au fait des intrigues de la Cour du Sérail, & qui ont quelque connoiſſance de ce qui s'y eſt paſſé pendant le ſéjour que *Charles* XII a fait à Bender, pourront juger ſi les *Remarques* de notre Auteur doivent être regardées comme un Roman, ou ſi elles ſont conformes à la vérité.

(*a*) Pag. 84.

ARTICLE V.

EXPLICATION *de ce qui eſt dit d'*ENOC, *dans le Chap. XI de l'*Epitre *aux* Hébreux, *Verſ.* 5 *&* 6.

ON admire avec raiſon le *Chapitre XI de l'Epitre aux Hébreux*, qui contient l'Eloge de

de la Foi. Mais pour en bien sentir la beauté, il y a quelques endroits qui ont besoin d'être éclaircis. On peut ranger dans cette Classe ce que l'Auteur sacré dit de la Foi d'Enoc. *C'est par la Foi qu'Enoc fut enlevé, en sorte qu'il ne mourut point; aussi il ne parut plus, parce que Dieu l'avoit enlevé: car l'Ecriture lui rend ce témoignage, qu'avant que d'avoir été ainsi enlevé, il étoit agréable à Dieu. Or sans la Foi, il est impossible de lui être agréable; car pour s'aprocher de Dieu, il faut croire que Dieu est, & qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent.*

Pour bien entrer dans le sens de ce Passage, il faut nécessairement expliquer quelques termes, que l'on ne prend pas ordinairement dans toute leur juste valeur, ce qui répand de l'obscurité dans le raisonnement qu'il renferme.

On ne peut pas se méprendre dans ce qu'il faut entendre par la *Foi* d'Enoc; le sens en est parfaitement déterminé dans le Texte même. La Foi de ces prémiers Patriarches étoit fort simple. Elle étoit proportionnée à la Révélation, qui ne contenoit pas encore beaucoup de Dogmes. L'Apôtre ne fait entrer que ces deux vérités dans la *Foi* d'Enoc. La prémière l'existence d'un Dieu; la seconde des récompenses pour les gens de bien, & par conséquent des peines pour les méchans.

Il s'agit ensuite de voir quel est le *témoignage* que l'Ecriture lui a rendu. Elle n'en parle que d'une manière fort abrégée. Le témoignage qu'elle lui rend c'est qu'*avant son enlevement, il avoit été agréable à Dieu.* Notre ancienne Ver-

Verſion avoit mal rendu cet endroit, *Car avant que d'avoir été enlevé*, diſoit-elle, *il avoit eu le témoignage, &c.* Il ne paroit pas que ce témoignage ait précédé ſon enlevement. Moïſe ne pouvoit rien dire d'avantageux de ce Patriarche, que longtems après qu'il fut enlevé du Monde. Apparemment que nos anciens Traducteurs croyoient que Dieu, pendant la vie d'Enoc, lui avoit rendu quelque témoignage honorable. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que l'Apôtre a ici uniquement en vue ce qui eſt dit dans la Genèſe ſur le compte d'Enoc. *Enoc marcha avec Dieu, & Dieu le prit* (*a*). Moïſe nous a dépeint par ces deux mots, le caractère de ce ſaint Homme. C'eſt cet Eloge que l'Epitre aux Hébreux a eu en vue quand elle dit, qu'*Enoc a eu le témoignage d'avoir été agréable à Dieu.*

On voit aſſez que *marcher avec Dieu*, & *lui être agréable*, ſont deux façons de parler équivalentes. Cependant il y a quelque lieu d'être ſurpris de ne pas trouver ici ce témoignage exprimé dans les propres termes de Moïſe. Il ſemble que s'agiſſant d'un Eloge auſſi court, il falloit le rapporter ſans y rien changer, afin que perſonne ne pût le méconnoitre.

Mais une petite Remarque Critique ſatisfera ceux à qui cette varieté d'expreſſions faiſoit quelque peine. C'eſt que la Citation de ces paroles de la Genèſe ſe trouvera tout-à-fait exacte, pourvu qu'on la cherche dans les LXX, qui eſt la Verſion dont les Apôtres ſe ſervoient ordinairement.

(*a*) *Genèſ.* V. 24.

rement. Ces Interprètes, au-lieu de traduire littéralement qu'*Enoc marcha avec Dieu*, ont rendu ces termes par ceux-ci, qu'*il plut à Dieu, qu'il lui fut agréable* (*a*). Ils ont traduit de la même manière ce Paſſage du Pſeaume CXVI. *Je marcherai en la préſence de l'Eternel*, ils font dire à David qu'*il ſera agréable aux yeux de Dieu* (*b*). Voila la Clé du raiſonnement de notre Apôtre.

Il me ſemble qu'on l'entendra parfaitement, ſi laiſſant les propres termes de Moïſe, & ceux des LXX, on ſe contente d'en prendre le ſens. Ces différentes façons de parler, *marcher avec Dieu*, *plaire à Dieu*, reviennent à celle-ci, vivre ſaintement, pratiquer la vertu, faire la volonté de Dieu. Le témoignage que Moïſe a rendu à Enoc, c'eſt donc qu'il fut un Homme de bien, qu'il vêcut dans une probité exemplaire.

Il y a plus. Pour ſuivre avec quelque préciſion, le raiſonnement de l'Auteur ſacré, je crois qu'il faut encore ramener là ces expreſſions du verſ. 6. *aller à Dieu*, *s'approcher de Dieu*, *le rechercher*. L'Ecriture dit que l'Homme *s'approche de Dieu*, lorsqu'il travaille à s'aquitter de tout ce qu'il lui doit, lorsqu'il s'applique à la Sainteté. On n'a qu'à conſulter le Chap. XXIX d'*Iſaie*, on y verra que *s'approcher de Dieu*, & *le craindre*, eſt la même choſe (*c*). J'en dis autant d'*aller à Dieu*, & de *le rechercher*. Toutes

(*a*) εὐηρέστηκε τῷ θεῷ.
(*b* εὐαρεστήσω ἐνώπιον Κυρίου. vſ. 9.
(*c*) *Iſaie* XXIX. 13.

tes ces différentes expreſſions reviennent à celle de vivre dans la piété & dans la ſainteté. Quoique l'Apôtre ait varié ſes termes, l'idée paroit être toujours la même.

Dès que l'on a fondu ces expreſſions en une ſeule, & qu'on les a toutes ramenées à l'idée primitive de la Sainteté, le raiſonnement de l'Apôtre eſt tout-à-fait applani. Il avoit commencé à parler des effets de la Foi. Il avoit dit, par exemple, que c'eſt elle *qui avoit rendu le ſacrifice d'Abel plus excellent aux yeux de Dieu, que celui de Caïn.* „ C'eſt encore par la Foi, „ ajoute-t-il, qu'Enoc a eu le privilège d'être „ enlevé au Ciel. Il eſt vrai que l'Ecriture ne „ parle pas en tout autant de termes de ſa Foi; „ mais elle lui rend le témoignage d'avoir vêcu „ ſaintement, & cela ſuffit pour conclure qu'il „ a eu la Foi; car il eſt impoſſible de s'appli- „ quer à la Sainteté à moins d'avoir la Foi, „ c'eſt-à-dire que pour vivre d'une manière „ vertueuſe, il faut néceſſairement être perſua- „ dé qu'il y a un Dieu, qui récompenſera ceux „ qui cherchent à lui plaire par leur bonne con- „ duite.

On peut faire du Raiſonnement de l'Apôtre un argument en forme; le voici.

Quiconque vit bien, a la Foi,
Enoc a eu le témoignage d'avoir bien vêcu,
Donc il a eu la Foi.

Cette prémière Propoſition que *tout homme qui vit bien, doit être cenſé avoir la Foi*, ſe prouve

ve par cette autre, que *l'on ne sauroit bien vivre sans la connoissance d'une Divinité, & sans l'espérance d'être récompensé des bonnes actions que l'on aura faites.* Cette notion de la Foi est fort juste, sur-tout appliquée à ces anciens tems. Dès le commencement de ce Chapitre, la Foi nous a déja été décrite sous l'idée particulière de la persuasion des promesses de Dieu, & de l'espérance certaine de leur accomplissement. Il s'agit donc présentement d'examiner la vérité de cette Maxime, que l'on ne sauroit bien vivre sans une semblable Foi.

Mais avant que de discuter la matière, je dois faire remarquer que voila l'état de la Question posé fort différemment de la manière dont l'établissent nos Théologiens. Ils font de ce vers.6. une sentence générale. *Il est impossible de plaire à Dieu sans la Foi.* Regardant ainsi ces paroles d'une manière détachée, ils en tirent plusieurs Conséquences Théologiques. Ce qu'ils en infèrent sur-tout, c'est que les vertus des Payens n'ont pas pu plaire à Dieu, & être agréées, parce qu'ils n'avoient pas la Foi. Mais 1. on ne doit pas faire de ces paroles une sentence applicable à toutes sortes de cas: Elles doivent se rapporter à Enoc. *Limborch* a remarqué dans son *Commentaire sur l'Epitre aux Hébreux*, que l'on traduit ce verset d'une manière trop générale, & qu'il y a proprement dans l'original; *or il est impossible qu'Enoc ait plu à Dieu sans la Foi;* & cette manière de traduire lie encore mieux cette proposition avec les précédentes. D'ailleurs, comme je l'ai dit, l'expression de

plaire

plaire à Dieu ne doit pas être preſſée ici dans toute l'étendue de l'idée qu'elle préſente. Elle eſt équivalente à celle de *vivre dans la ſainteté.* Il faut toujours ſe reſſouvenir que les LXX ont traduit *marcher avec Dieu*, par *être agréable à Dieu.* Il eſt vrai que ces deux idées ont beaucoup de rapport. L'une eſt néceſſairement renfermée dans l'autre. Un Homme qui ſe conduit comme étant toujours en la préſence de Dieu, cherche à lui plaire dans toutes ſes actions, & quand on tâche ainſi à lui être agréable, on ne ſauroit manquer de lui plaire effectivement. La grande liaiſon qu'il y a entre ces deux choſes, eſt apparemment ce qui a déterminé ces Interprètes à mettre dans leur Verſion qu'*Enoc plut à Dieu.* Mais comme je l'ai déja remarqué, ces différentes expreſſions reviennent à cette idée générale, que ce Patriarche *vêcut ſaintement*; or il eſt impoſſible qu'il ſe ſoit ainſi attaché à la Sainteté ſans avoir auparavant la Foi. C'eſt-là la Thèſe qu'il s'agit de prouver. Pour cela on peut bien la prendre d'abord d'une manière générale, ſans s'aſſujettir ſcrupuleuſement à ne rien dire qui ne regardât perſonnellement Enoc.

L'Auteur de cette Epitre fait d'abord conſiſter la Foi à *croire qu'il y a un Dieu.* Sans cette perſuaſion, il n'y a point de véritable vertu. Mr. *Bayle*, à qui les Paradoxes ne coutoient rien, a hardiment avancé le contraire. Il a ſoutenu que rien n'empêche qu'une Société d'Athées n'eût des mœurs fort régulières. Il nous la peint en beau dans ſes *Penſées ſur les Comètes.*

Il

Il y soutient que *la Raison, sans la connoissance de Dieu, peut persuader à l'Homme qu'il y a des choses honnêtes, qu'il est beau de pratiquer.* Mais plusieurs Auteurs ont réfuté ce sentiment hardi. On lui a fait voir que les idées de l'honnête, détachées du rapport qu'elles ont avec la volonté du Législateur suprème, Auteur de notre existence, Protecteur du Genre-humain & de la Société, sont à peu près de belles Chimères, que ce sont des principes stériles, de pures spéculations, incapables de fournir les fondemens d'une bonne Morale, & d'une Vertu solide.

Le Docteur *Harris*, dans les Extraits des Sermons de la fondation de *Boyle* (*a*), réfute fort bien, ce me semble, le Paradoxe de notre Philosophe. „ On prétend, dit-il, qu'il n'est pas „ impossible qu'un Athée ne vive moralement „ bien. Mais il est visible que ses principes le „ mènent à satisfaire ses inclinations vicieuses, „ lorsqu'il n'y a aucun danger à le faire. Je „ conçois que l'amour propre suffira pour l'ar„ rêter dans les occasions où il s'exposeroit à „ perdre la vie, ou dans lesquelles il ne pour„ roit se livrer à ses penchans sans se ruiner de „ réputation. Mais se retiendra-t-il quand il „ n'a rien à craindre de ce côté-là? Il est visi„ ble que suivant ses principes, il tirera le meil„ leur parti qu'il pourra de la vie. Tout le mal „ qu'il pourra faire secrettement, quand il lui „ en reviendra un grand avantage, lui paroitra

„ tout-

(*a*) *Tom.* II. pag. 5.

„ tout-à-fait convenable. S'imaginer qu'il puiſſe „ être capable de ſentiment de probité, de droiture & de bonne foi, c'eſt vouloir en être la „ dupe. L'Intérêt eſt ſa grande règle, & ſon „ unique mobile. Il n'y a point d'obliquités „ qui lui coutent, pour peu qu'elles lui ſoient „ avantageuſes.

„ Le plus grand effort de vertu que l'on „ puiſſe attendre d'un Homme ſemblable, ce „ ſera de remplir les devoirs de la Juſtice, à ſon „ Corps défendant, & tant qu'il n'ôſera point „ faire de friponnerie. A cela près, le principe „ d'honneur dont il ſe pare ſi fort, ſera la choſe „ du monde la plus variable, ou plutôt ce ne „ ſera jamais qu'un vain nom, dont il amuſe „ les gens pour gagner leur confiance, & pour „ les tromper avec plus de ſuccès.

Un Athée agité par quelque paſſion violente ne fera aucune difficulté de la ſatisfaire. Il ſe rendra ſans beaucoup de réſiſtance, parce qu'il n'y a rien d'aſſez fort pour l'en empêcher. Otez la créance d'un Dieu, la probité ne ſera plus qu'un vain ſcrupule, & la bonne foi que ſimplicité. Dès-là il n'y a point de Loi plus ſacrée que celle de l'intérêt.

C'eſt ignorer ce que c'eſt que la Vertu, que de prétendre qu'elle puiſſe ſe trouver dans une Société qui ne reconnoitroit pas une Divinité. La véritable Vertu conſiſte dans une intention ſincère de règler ſes actions ſur la volonté & ſur la Loi de Dieu. Il eſt vrai que Dieu nous commande ce qui eſt moralement honnête, & qu'il nous défend ce qui eſt deshonnête, ſelon les relations

lations que nous avons dans la Société. Mais après tout, l'obligation nait proprement des ordres du Législateur. Pour poser les solides fondemens de la Morale, il faut nécessairement remonter jusqu'à une Divinité. C'est là la source de nos Devoirs. Il faut donc reconnoitre un Etre supérieur qui donne des Loix, & qui les appuie de récompenses ou de peines.

J'avoue qu'il y a des Loix que l'on peut appeller naturelles, puisque nous trouvons dans le fond de notre cœur des idées de vertu & d'honnêteté qui se développent aisément. Mais pour donner à ces idées toute la force qu'elles doivent avoir; pour les rendre capables de tenir contre l'intérêt particulier, & d'autres Passions encore plus fortes, il faut un Etre supérieur, un Etre plus puissant, qui nous assujettisse à nous y conformer invariablement dans toute notre conduite. Il faut la connoissance d'une Divinité qui récompense la Vertu, & qui punisse le Vice.

Les Payens eux-mêmes ont regardé les Dieux comme l'appui des Lois naturelles. Parmi bien des autorités qu'on pourroit alléguer là-dessus, je ne citerai que le seul *Cicéron*, qui dit expressément qu'en bannissant la créance d'une Divinité & son Culte, on détruit en même tems la bonne Foi & la Justice. *Atque haud scio*, dit-il, *an pietate adversus Deos sublatâ, fides etiam & societas humani Generis, & una excellentissima Justitia, tollatur* (a).

Pour

(a) *Cicer. de Nat. Deor.* Lib. I. Cap. 2.

Pour s'attacher donc inviolablement à la Vertu, il faut être bien persuadé qu'il y a un Dieu; mais il faut encore connoitre ce Dieu comme devant récompenser les actions vertueuses. Il faut que celui qui *s'approche de Dieu* par une vie sainte, le regarde *comme le rémunérateur de ceux qui le cherchent.*

L'Homme étant né avec un violent désir d'être heureux, ne peut agir qu'en vue du bonheur. Il est vrai que la Vertu y conduit naturellement, même dès cette vie. A parler en général, une vie sage & règlée est le chemin de la félicité la plus réelle que l'on puisse gouter sur la Terre, & le vice la route la plus infaillible de la misère. C'étoit là l'institution primitive, la sage destination des choses humaines. Mais outre qu'il faut être soutenu par l'espérance, dans les efforts que demande quelquefois l'aquisition de la Vertu, les desordres qui règnent parmi les Hommes ont troublé depuis longtems cette liaison, & font que la Vertu n'est pas toujours payée dans ce Monde. On peut se trouver dans une situation violente qui interrompra ce sage établissement. Les gens de bien se voient souvent exposés à de rudes traverses. Il y a mille occasions où la Vertu est persécutée & malheureuse.

Ce desordre n'est pas nouveau. Il ne faut pas s'imaginer qu'il n'ait commencé que dans la lie des siècles, & que les choses allassent tout autrement du tems des Patriarches. Une Conscience délicate & scrupuleuse a toujours eu bien des contradictions à essuier de la part des Hom-

mes

mes du monde. C'étoit à peu-près le cas d'*Enoc*. L'Ecriture nous le dépeint vivant avec des gens dont la conduite étoit déréglée, & dont la licence alloit jusqu'à l'impiété. Le Vice faisoit déja beaucoup de progrès, & se provignoit dans le Monde avec la postérité de *Caïn*. *Enoc* se seroit donc vu souvent découragé dans la pénible carrière de la Vertu, sans la considération d'un *Dieu rémunérateur* de ses bonnes actions. Il falloit qu'il fût soutenu par l'espérance d'un meilleur sort après cette vie.

On a beau dire que dans ces sortes de cas, la Vertu doit être à elle-même sa récompense. Elle a, dit-on, une excellence qui lui est propre, une beauté naturelle qui devroit seule la faire rechercher. La douce satisfaction qui suit une action vertueuse paroit suffisante pour y porter un esprit raisonnable. Tout le monde sait que les Stoïciens ont dit de fort belles choses là-dessus. Ils enseignoient que la Vertu se suffit à elle-même, & qu'elle porte toujours avec elle sa récompense. On ne sauroit s'empêcher d'admirer leur Morale à cet égard. On doit leur rendre cette justice, qu'ils ont très bien plaidé la cause de la Vertu. On est charmé de les entendre nous dire que sa beauté est intérieure, qu'elle est aimable par elle-même, sans aucun égard aux avantages qu'elle peut procurer, & que les traverses qu'elle attire quelquefois ne doivent jamais nous éloigner d'elle; que la satisfaction intérieure, qu'elle nous procure, dédommage amplement de ces sortes de disgraces.

Tout cela est fort beau dans la spéculation;

mais de la manière dont les Hommes sont faits, il ne faut pas attendre d'eux qu'ils règlent leur conduite sur de semblables maximes. Il leur faut promettre un dédommagement réel, si l'on veut qu'ils continuent à s'attacher à la Vertu, lorsqu'elle se voit malheureuse. On sait ce que *Brutus*, qui étoit de la Secte des Stoïciens, dit en mourant, pour desavouer leurs principes: *Malheureuse Vertu, que j'ai été trompé à ton service! J'ai cru que tu étois un Etre réel, & je me suis attaché à toi sur ce pié-là; mais tu n'étois qu'un vain nom & un phantôme.*

Les Payens, qui ne suivoient pas la Morale austère des Stoïciens, ont dit sur ce sujet des choses beaucoup plus conformes à la nature, & à la constitution humaine. Ils ont avancé que sur un millier d'Hommes, à peine en trouvera-t-on un, qui soit bien persuadé dans sa conduite que la Vertu se paye par ses propres mains, & qu'elle se tient lieu de rétribution à elle-même. Ils ont dit que si vous ôtez les récompenses réelles, les Hommes seront peu sensibles à ce qu'il y a de beau à faire des actions justes, & qu'ils ne s'attacheront pas longtems à une probité stérile. Ils sont allés jusqu'à dire, sans détour, que l'on se répent d'être Homme de bien quand il n'y a rien à gagner. C'est ce qu'*Ovide* a bien exprimé par ces Vers:

Non facilè invenies multis in millibus unum,
Virtutem pretium qui putet esse sui.
Ipse decor recti, facti si præmia desint,
Non movet, & gratis pœnitet esse probum.

Nul

Nul Mortel ne chérit la Vertu ſans ſalaire,
Et qui s'en voit fruſtré ſe répent de bien faire.

——— *Quis enim Virtutem amplectitur ipſam,*
Præmia ſi tollas?

La plupart des Payens demandoient au moins pour récompenſe de leur Vertu, de pouvoir ſe flatter de vivre dans la mémoire de leurs Amis, mais ils demandoient ſur-tout que leur nom fût conſervé dans l'Hiſtoire. Ils eſpéroient que la Poſtérité rendroit plus de juſtice à leurs bonnes qualités que leurs Contemporains. Mais c'eſt-là une récompenſe encore plus creuſe que la précédente. La ſatisfaction de n'avoir rien à ſe reprocher eſt aſſurément quelque choſe de beaucoup plus réel. Quel dédommagement plus chimérique que celui qui n'arrive que lorsqu'on n'eſt plus? D'ailleurs on ne ſe ſouvient pas longtems du mérite des gens de bien, & de leurs vertus. *Voltaire* a eu raiſon de dire:

La Vertu qui n'eſt plus eſt bientôt oubliée.

Il faut donc convenir qu'il y avoit beaucoup de foible dans la Morale des Payens. Tantôt ils vouloient qu'on s'attachât à une Vertu ſtérile, qui n'étoit qu'une belle idée; tantôt ils prétendoient la dédommager de ſes traverſes par la gloire & la réputation qui devoit la ſuivre dans les Siècles à venir. Mais il n'y a de ſolide appui à la Vertu que celui que la Révélation lui donne. Elle nous fait connoitre un Dieu, & un

Dieu rémunérateur, qui rendra un jour à chacun ſelon ſes œuvres. Il n'y a qu'un ſemblable motif qui puiſſe mettre nos cœurs en mouvement, & qui nous faſſe affronter les difficultés que l'on trouve ſouvent dans le chemin de la Vertu. Le ſolide fondement de la Sainteté c'eſt donc un Dieu qui l'approuve, & qui la commande, & ſur-tout un Dieu qui déclare qu'il veut la récompenſer.

J'ai remarqué que nos Théologiens ne prenoient pas avec aſſez de préciſion ces paroles du verſ. 6. *Il eſt impoſſible de plaire à Dieu ſans la Foi*, quand ils veulent en inférer que les Vertus des Payens n'étoient pas de véritables Vertus. Mais afin qu'ils ne me ſachent pas mauvais gré de leur avoir ôté cette preuve, je viens de leur rendre d'une main ce que je leur avois ôté de l'autre. En faiſant voir que les Payens ne donnoient pas à la Vertu des appuis ſuffiſans, que tous les motifs dont ils vouloient l'étayer, manquoient de ſolidité, on prouve par cela même que leurs Vertus ne pouvoient pas être bien réelles. Tant que l'on ne poſera pas pour fondement de la Morale un *Dieu rémunérateur* des bonnes actions des Hommes, on bâtira ſur le Sable. Sans ce ſoutien, la Vertu ſuccombera toujours dans une tentation un peu violente. Si l'on veut lui faire de véritables Sectateurs, il faut lui montrer des promeſſes du Souverain Légiſlateur qui nous l'a commandée.

Un avantage qu'a la Révélation ſur la Philoſophie Payenne, & qui mérite bien notre attention, c'eſt qu'elle eſt accommodée à l'état ordinaire

dinaire des Hommes, & à la ſituation de leur eſprit. La Morale guindée des Stoïciens ſur la Vertu ſuffiſante à elle-même, ne pouvoit tout au plus convenir qu'à des Hommes heroïques & extraordinaires, à de grandes Ames dont les ſentimens étoient tout-à-fait au deſſus de ceux du commun. Ces eſprits ſublimes qui vont à la Vertu pour la Vertu même, ſont bien rares. De ſemblables motifs n'étoient donc point aſſez accommodés à l'état du Genre humain en général.

La Religion ne ſuppoſe point dans le commun des Hommes cette ſupériorité de raiſon & de génie. Elle les prend tels qu'ils ſont ordinairement. L'Ecrivain ſacré, pour employer un motif propre à agir également ſur toute ſorte de perſonnes, poſe pour règle, que pour faire ſon devoir, pour remplir ſes engagemens, il faut avoir quelque récompenſe à attendre. Ce qu'il y a même de ſingulier, & qui mérite bien d'être remarqué, c'eſt que c'eſt à l'occaſion d'un de ces Hommes extraordinaires que cette règle ſe trouve ici établie. Quoique Moïſe nous ait dépeint Enoc comme un Patriarche d'une Vertu éminente, on ne l'a point excepté de cette maxime générale. C'eſt même en parlant de lui, c'eſt à ſon occaſion que l'on poſe ce fait comme inconteſtable, que perſonne ne peut être porté efficacement à la Vertu, à moins qu'il n'eſpère d'en être récompenſé par le ſouverain Juge. C'eſt à Enoc qu'on l'applique d'une manière particulière. Une protection ſingulière de la Providence, des bénédictions ſur la Terre,

 mais

mais ſur-tout un état heureux après cette vie, c'eſt là à quoi les Hommes aſpirent dans tout ce qu'ils font de louable & de vertueux. L'eſpérance d'un bonheur à venir eſt ſur-tout l'attrait le plus puiſſant qui nous excite à faire notre devoir. Les Ames les plus généreuſes agiſſent par ce principe, tout comme celles du commun. Reconnoiſſons donc avec notre Ecrivain ſacré, que pour porter les Hommes à la Vertu, avec quelque ſuccès, il ſaut établir l'autorité d'un Légiſlateur qui récompenſe la Vertu, & qui puniſſe le vice. Il faut pour s'approcher de Dieu par la Sainteté, pour rechercher par-là ſa faveur, croire néceſſairement qu'il y a *un Dieu rémunérateur* des Actions vertueuſes.

Il ne ſera pas mal d'appuyer ces Réflexions par un Paſſage du *Miſantrope*, qui ſemble fait exprès pour les confirmer. Cet Auteur prouve que quand on dit que la Vertu eſt belle par elle-même, c'eſt une phraſe vuide de ſens. Enſuite il continue de cette manière. „ Il me ſemble „ qu'à examiner attentivement la nature de la „ Vertu, on découvre qu'elle n'eſt belle & utile „ que parce qu'elle eſt liée à l'idée d'un Dieu „ qui l'aime, qui a promis de la récompenſer, „ & qui veut qu'en la pratiquant nous contri- „ buions à la félicité du Genre humain. C'eſt „ dans cette rélation qu'elle eſt féconde en ſen- „ timens délicieux, dans quelque état que l'Hom- „ me de bien puiſſe ſe trouver. C'eſt la res- „ ſource la plus étendue dans l'adverſité & dans „ la miſère. Se peut-il rien de plus capable d'en- „ tretenir dans notre Ame la ſatisfaction la plus „ douce,

„ douce, que la persuasion que dans le Créateur „ de l'Univers nous trouvons un Protecteur qui „ ne nous perd jamais de vue ; un Etre infini- „ ment sage, & qui veut que toutes choses, „ l'adversité même, conspirent à notre bonheur. „ L'Homme de bien est-il dans une situation où „ il faut sacrifier à la Vertu ses penchans favo- „ ris, toute sa fortune, sa réputation même, il „ en est dédommagé dans le moment même. „ Il sait que par cette noble force d'esprit, il sa- „ tisfait son Législateur, qu'il plait à son Père, „ & qu'il s'attire la bienveillance de celui qui „ lui a donné l'existence, le mouvement & la „ vie. Il s'affermit dans l'espérance d'une heu- „ reuse immortalité" (*a*). Voila, ce me sem- ble, un bon Commentaire de ce que dit ici notre Apôtre, que si *Enoc marcha avec Dieu*, comme le rapporte Moïse, c'est parce qu'il a- voit *la Foi*, c'est-à-dire une ferme persuasion que Dieu est le Rémunérateur de ceux qui s'attachent à lui plaire.

L'Auteur sacré nous donne donc dans cet Article d'Enoc une juste idée de la Foi & de la Sainteté. La Sainteté doit avoir la Foi pour principe, elle doit être fondée sur les grands motifs que nous fournit la Religion. Et la véritable Foi doit nécessairement influer dans la pratique. Ici St. Paul, si c'est lui qui est l'Auteur de cette Epitre, fait voir par les œuvres mêmes que l'on a la Foi, qui est la méthode de St. Jaques. Ces deux Apôtres sont parfaitement d'accord.

(*a*) Le *Misantrope*, seconde Edition. Tom. I. Disc. XXXV.

cord. C'eſt-là la meilleure manière de prouver ſa Thèſe. On a toujours la Foi quand on vit bien. Les autres preuves ſont équivoques.

Voilà donc une manière courte & tranchante de faire voir que cet ancien Patriarche avoit eu la Foi, c'eſt-à-dire qu'il avoit été perſuadé de ces deux Vérités fondamentales; l'une qu'il y a un Dieu Créateur du Genre Humain ; l'autre que ce Dieu récompenſe la Vertu, & doit un jour rendre à chacun ſelon ſes œuvres. L'Apôtre veut que l'on regarde l'enlevement ſoudain d'Enoc comme l'effet, ou la récompenſe de ſa Vertu, & il nous fait auſſi enviſager la Vertu de ce Patriarche comme l'effet de ſa Foi. Le raiſonnement qu'il emploie roule tout ſur la liaiſon réciproque qu'il y a entre ces deux choſes.

Cette preuve eſt convaincante, mais elle eſt extrèmement abrégée. Il ſe trouvera peut-être des gens à qui elle paroitra un peu trop conciſe. Ils voudroient des raiſons qui éclairciſſent davantage la Queſtion, ſi Enoc a eu la Foi, & qui y jettaſſent plus de lumière. Si l'on ſouhaite donc des preuves plus détaillées qu'Enoc a connu ces deux points eſſentiels de la Religion, il n'eſt pas difficile de ſatisfaire à cette demande. Voici comment ce Patriarche fut perſuadé qu'il y a un Dieu, & des récompenſes à venir. Il avoit de fortes preuves de l'exiſtence d'une Divinité, les mêmes que nous avons aujourdhui, quelques-unes même qui étoient encore plus frappantes pour lui. La nouveauté du Monde, par exemple, étoit alors très ſenſible. Les pré-

miers

miers Hommes ne pouvoient pas ignorer un Dieu Créateur de toutes choses. La merveille de la Création étoit encore récente. D'ailleurs Adam ne pouvoit qu'avoir instruit notre Patriarche de cette admirable production de l'Univers, opérée par la seule parole du Tout-puissant.

A l'égard des récompenses de la Vertu, Enoc en avoit aussi la preuve dans cette Conscience intérieure qui nous fait sentir la différence du bien & du mal, dans ces Loix naturellement gravées dans notre Ame, tout cela devoit déja lui prouver que nous serons jugés un jour. Une des plus fortes preuves d'un Jugement à venir, & des Récompenses dans une autre vie, se tire de ce que la Vertu est souvent malheureuse sur la Terre. Il semble d'abord que cette preuve n'étoit pas sensible à ces anciens Patriarches. Il semble qu'elle suppose une longue expérience que l'on n'avoit pas encore dans ces prémiers commencemens du Monde. Mais c'est là une erreur. Enoc avoit déja été témoin que la Vertu est quelquefois persécutée dans cette vie. Il avoit vu qu'*Abel* avoit été tué d'une manière tragique. Outre ces preuves que le raisonnement pouvoit lui fournir, il ne faut pas douter qu'il n'eût des promesses expresses de ce *Dieu Rémunérateur*. Moïse nous apprend que le Seigneur avoit dit à *Caïn*, *si tu fais bien*, *tu y trouveras la récompense* (*a*). *St. Jude* nous dit qu'Enoc avoit eu des révélations. Il lui fait dire par un esprit de Prophétie. *Voici le Seigneur qui vient pour*

(*a*) *Genes.* IV. 7.

pour juger tous les Hommes (*a*). Il ſemble que par-là il menaçoit du Jugement de Dieu, les Hommes de ſon tems, qui ſouilloient la Terre par leurs Crimes. La révélation lui avoit donc fait connoitre un Dieu, Père du Genre humain, & qui en eſt auſſi le Juge.

Voilà des preuves de la Foi d'Enoc un peu plus développées. Mais l'Apôtre voulant donner un tableau racourci de la Foi des Patriarches, ne pouvoit pas entrer dans ce détail. Sa preuve toute abrégée qu'elle eſt, ne laiſſe pas d'être convaincante. Enoc a bien vêcu, donc il a eu la Foi. Les Oeuvres ſont les preuves démonſtratives de la Foi.

On pourroit faire ici une Objection qu'il eſt bon d'éclaircir. Dans le paſſage que nous venons d'expliquer, il ſemble que toute la Foi d'Enoc ſe réduiſoit à croire qu'il y a un Dieu, & un Dieu qui récompenſera la Vertu. Il eſt naturel de demander ſi ce Patriarche ne croyoit que cela, & ſi ces deux articles ſuffiſent pour dire de lui qu'il avoit la Foi? Mais il faut bien remarquer que l'Auteur ſacré ne dit pas qu'Enoc ne crut que ces deux Vérités. Son raiſonnement va ſeulement à nous marquer que pour bien vivre, il faut pour le moins être perſuadé de l'exiſtence de Dieu & de la réalité des Récompenſes. D'ailleurs ces deux articles capitaux de la Religion en renferment pluſieurs autres qui en dépendent néceſſairement. Dès que l'on reconnoit un Dieu qui a créé le Monde, on reconnoit

(*a*) *Jude* vſ. 14, 15.

noit par cela même une Providence. Un *Dieu Rémunérateur*, c'est un Dieu qui doit juger le Genre Humain, & combien de perfections ne doit point avoir nécessairement le Juge du Monde? Toute puissance, connoissance infinie, Justice parfaite, &c.

Mais quoique ces deux Vérités fondamentales soient une source féconde d'où en découlent plusieurs autres, il est cependant bon de se rappeller que dans ces prémiers tems, la Foi devoit être fort simple. C'est avec beaucoup de sagesse que l'Apôtre proportionne la créance des Patriarches au tems où ils ont vêcu. Ce que nous devons croire est toujours rélatif au dégré de Révélation que nous avons eu. Sur ce principe, je crois, pour le dire en passant, que l'Auteur des *Lettres sur la Religion essentielle à l'Homme* (*a*), n'a pas été fondé à chercher, comme il l'a fait, dans la Foi d'Enoc, l'idée que l'on doit se faire aujourdhui de cette Vertu. C'est remonter de beaucoup trop haut. C'est dans le Christianisme qu'il faut chercher les véritables notions de la Foi. Mais je conviens avec lui de ce qu'il dit dans la suite de la Foi pratique. *Quelle fut*, dit-il, *cette Foi d'Enoc qui le rendit si agréable à Dieu? Elle consistoit principalement en ce que pleinement persuadé* de l'Existence de Dieu, & de la Récompense des gens de bien, *il s'approche de Dieu pour le servir, il marcha constamment avec lui, & vêcut toujours dans la Sainteté.*

Je ne saurois mieux conclurre cette matière que

(*b*) Lettre XVI.

que par un beau Paſſage du Docteur *Hoadly*. „ Qu'on liſe, dit-il, le *Chap. XI de l'Epitre* „ *aux Hébreux*, on y verra un long Eloge de „ la Foi, où l'Auteur ſacré porte fort haut ſon „ excellence, les avantages qu'elle procure, le „ crédit qu'elle a de plaire à Dieu & de rendre „ les Hommes heureux. Mais on y trouvera „ auſſi que le réſultat de tout ce long diſcours „ à la louange de la Foi, eſt celui-ci *qu'il eſt* „ *impoſſible de plaire à Dieu ſans la Foi*, parce „ que ſans la Foi, il n'eſt pas poſſible de me- „ ner une vie ſainte, & de faire les actions „ éclatantes de Vertu, dont on y fait l'énumé- „ ration. On y verra que la Foi eſt un princi- „ pe actif, qui porte les Hommes à vivre d'une „ manière qui faſſe honneur à leur Foi. D'où „ il s'enſuit que la Foi des Chrétiens doit être „ vive, agiſſante, & qu'elle doit ſe ſignaler par „ une conduite régulière, conforme à la voca- „ tion à laquelle ils ſont appellés, & par une „ vie digne du Maitre en qui ils ſont profeſſion „ de croire. Celui qui croit véritablement en „ Dieu, le doit aimer par-deſſus toutes choſes, „ & lui rendre tout l'honneur qui lui appartient. „ Celui qui croit ſincèrement en J. C. doit fai- „ re tous ſes efforts pour lui obéir, pour gar- „ der ſes Commandemens, & pour ſuivre ſon „ exemple. C'eſt ainſi qu'on eſt ſauvé par la „ Foi qu'on a en lui, parce que cette Foi, lors- „ qu'elle eſt ſincère & véritable, eſt toujours le „ fondement & le principe de l'obéiſſance uni- „ verſelle qu'il exige de ceux qui ſe rangent ſous „ ſa Diſcipline (*a*).

En

(*a*) Moyens de plaire à Dieu ſous l'Evang. pag. 234.

En parlant de l'Enlevement d'Enoc, que l'Ecrivain sacré nous a fait regarder comme un effet, ou une récompense de la piété de ce Patriarche, nous avons supposé qu'il fut enlevé dans le Ciel. Il est vrai que l'on est assez partagé sur la manière dont il faut entendre ces termes de la *Genèse*, qu'*Enoc ne parut plus*, *parce que Dieu le prit* (*a*). On ne peut pas nier qu'une narration si concise n'ait laissé de l'obscurité dans cet évènement. On est donc partagé sur la manière dont il faut entendre ces paroles, *Dieu le prit*. C'est une Question fort agitée de savoir si elles marquent une Mort naturelle, ou bien un transport miraculeux dans le Ciel, comme celui d'Elie.

Ceux qui sont pour le prémier sentiment, prouvent assez bien que l'Ecriture emploie quelquefois les mêmes expressions pour désigner la Mort. Enoc ne vêcut qu'environ la moitié des années des autres Patriarches. Ils prétendent donc que cette mort prématurée, désignée par ces mots que *Dieu le retira du Monde*, ou qu'*il le prit*, peut être regardée comme une faveur divine. Il vivoit parmi des gens corrompus qu'il tâchoit inutilement de ramener. La vie lui devoit donc être à charge. Dans ces circonstances, une mort douce & anticipée étoit une grace, & pouvoit être regardée comme une récompense de sa vertu. Plusieurs Pères de l'Eglise, & des Théologiens respectables ont entendu ces paroles de Moï-se

(*a*) *Genes.* V. 24.

ſe de cette manière, c'eſt-à-dire de la mort naturelle. *Dieu le prit*, cela ſignifie, ſelon eux, que Dieu retira du Monde Enoc, avant qu'il eût atteint l'âge des Hommes de ces ſiècles-là. Ils regardent comme une faveur ſingulière faite à ce Patriarche, d'avoir été tiré ainſi de la contagion du Monde. Quand Moïſe ajoute qu'*il disparut*, ils croient que cela peut ſignifier que l'on ignora le lieu & le genre de la mort d'Enoc.

Ceux qui prétendent qu'il fut enlevé au Ciel, ſans paſſer par la mort, allèguent des raiſons qui paroiſſent encore plus fortes. Ils rendent d'abord ſuſpecte l'explication précédente. Il eſt difficile de ſe perſuader, diſent-ils, que Moïſe ait voulu ſimplement nous apprendre que Dieu avança la mort de ce Patriarche, pour lui épargner les tentations auxquelles il auroit été expoſé parmi des gens corrompus. Dans ce tems-là on ne pouvoit pas avoir des idées de la vie à venir auſſi diſtinctes que nous les avons ſous l'Evangile. Une longue vie étoit reçue comme un préſent du Ciel. Ceux qui auroient donc vu mourir Enoc avant le tems, s'ils avoient regardé cela comme une faveur, l'auroient au moins enviſagé comme une faveur bien mince, & peu propre à donner des encouragemens à la vertu & à la piété.

Les partiſans de l'Enlevement d'Enoc diſent en ſecond lieu, qu'à s'en tenir aux expreſſions de Moïſe, on voit aſſez qu'il a voulu diſtinguer la manière dont ce Patriarche eſt ſorti du Monde, d'avec celle des autres. A la fin de la vie de chaque Patriarche, l'Hiſtorien Sacré finit par ces

ces mots, *ensuite il mourut*. On diroit que Moïse a comme affecté ce stile. Comment en auroit-il changé à l'article seul d'Enoc, si ce Saint Homme avoit eu le même sort que ceux qui l'avoient précédé ? Ce changement de formule insinue déja qu'Enoc étoit sorti du Monde d'une manière particulière. *Dieu le prit*, & cela parce qu'*il avoit marché avec Dieu*. On ne peut que voir là-dedans une espèce d'assomption, un privilège, une faveur singulière accordée à sa piété. Il faut remarquer encore que l'Ecriture nous décrit le transport d'Elie dans les mêmes termes que ceux qu'a employés Moïse; & l'on connoit que ce Prophète fut enlevé à l'égard de son Corps. C'est encore là une preuve assez forte pour le transport dans le Ciel.

Enfin, disent-ils, l'Epitre aux Hébreux ne laisse plus la Question douteuse. On lit expressément dans le Chap. XI. Vers. 5. qu'*Enoc fut enlevé pour ne point voir la mort*, il fut enlevé, ensorte qu'il ne mourut point. Ces paroles nous conduisent à croire qu'il fut transféré dans une meilleure demeure que la Terre ne l'étoit pour lui, qu'il fut admis auprès de Dieu, dans le séjour de la félicité. Le sentiment le plus probable est donc qu'Enoc a été enlevé comme *Elie*, par un privilège particulier. Tout nous conduit à supposer dans l'un & dans l'autre, un transport miraculeux.

Quelques-uns vont plus loin, & établissent entre le Patriarche & le Prophète, encore plus de conformité. Il est vraisemblable, ajoutent-ils, que ce Miracle eut quelques témoins, com-

me le raviſſement d'Elie. Dieu qui lui accordoit le rare privilège d'être excepté de la Loi générale, qui condanne toute la poſtérité d'Adam à la mort, & cela pour faire voir que la piété n'eſt pas infructueuſe, a dû permettre que les autres Hommes fuſſent témoins de cette faveur. Il y a beaucoup d'apparence que Dieu l'enleva d'une manière publique, & dans des circonſtances capables d'attirer un nouveau reſpect à la Vertu. Il étoit digne de la Sageſſe de Dieu de faire voir, dès les prémiers ſiècles, par cet honneur éclatant, que ne n'eſt pas envain que l'on ſert la Divinité. C'étoit un préjugé favorable, une forte préſomption pour les gens de bien du prémier Monde, que de voir un Homme qui pendant toute ſa vie s'étoit appliqué à la piété, enlevé tout d'un coup de deſſus la Terre, & placé beaucoup plus heureuſement que dans le Tombeau.

On a donné au Public, depuis quelque tems, pluſieurs Diſſertations pour & contre l'Enlevement d'Enoc, que l'on pourra conſulter (*a*). Un de mes Amis qui avoit lu toutes les Pièces de ce Procès, me dit un jour qu'il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de mettre d'accord les deux Tenans de cette Diſpute. Je fus curieux de connoitre ce moyen d'accommodement, ces deux ſentimens me paroiſſant autant éloignés l'un de l'autre que le Ciel l'eſt de la Terre; & voici ce que me répondit notre Conciliateur.

„ Quel-

(*a*) Voyez *Bibliot. Britann.* Tom. XI. p. 81. *Bibliot. Françoiſe*, Tom. XXVII. p. 274. Tom. XXVIII. p. 396. XXIX. p. 330.

„ Quelque opposées que paroissent ces deux
„ opinions, me dit-il, on pourroit cependant
„ les rapprocher l'une de l'autre, & peut-être
„ les admettre toutes deux. Pour cela il n'y a
„ qu'à poser d'abord que Moïse dans le Passage
„ de la Genèse a voulu dire qu'Enoc mourut a-
„ vant le tems, & que Dieu lui fit la grace de
„ le retirer de bonne heure, d'un Monde cor-
„ rompu. Peut-être qu'à s'en tenir au sens pu-
„ rement littéral de la Narration de Moïse, on
„ n'y doit pas chercher autre chose. Mais on
„ sait que quand les Juifs commencèrent à a-
„ voir une idée plus distincte de la vie à venir,
„ c'est-à-dire après la Captivité de Babilone, ils
„ s'élevèrent dans plusieurs endroits de l'Ecritu-
„ re, au-dessus de ce sens littéral, pour y en
„ trouver un plus spirituel & mistique. L'E-
„ pitre aux Hébreux est presque toute écrite
„ dans ce goût-là. On chercha donc cet état à
„ venir dans plusieurs Passages où l'on ne l'avoit
„ point trouvé auparavant. Par une suite de
„ cette Méthode, on croyoit du tems de St.
„ Paul, que ce que Moïse dit d'Enoc dans la
„ Genèse, marquoit un enlevement dans le sé-
„ jour de la félicité. Cet Apôtre a donc pu rai-
„ sonner sur ce fondement, & tirer sa consé-
„ quence d'un principe généralement reçu.

Je répondis à mon Ami que ce moyen d'accommodement me paroissoit ingénieux, que je souhaitois qu'il pût mettre d'accord les Parties; que pour moi je lui demandois un peu de tems avant que de l'adopter; que peut-être y trouveroit-on quelque inconvénient. Cependant j'ai

cru devoir en faire part au Public; afin que ceux qui sont en état de prononcer, portent leur jugement là-dessus.

A Genève ce 15 Septembre, 1741.

ARTICLE VI.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, *ou*, HISTOIRE *de la* LITTERATURE FRANÇOISE, &c. Par Mr. l'*Abbé* GOUJET. [On a vu le prémier Extrait dans la I. Part. du Tome XXV. Article VI. pag. 136]. Tomes III. & IV. *pp.* 476 pour le prémier Volume, & 438 pour le second.

MAlgré l'exactitude dont Mr. l'Abbé GOUJET s'est fait une Loi dans un Ouvrage d'une exécution aussi vaste, que celui de la Bibliothèque Françoise, on n'a point attendu longtems ces deux Volumes. Le troisième commence par une courte Préface, où il annonce ce qu'ils contiennent, & où il répond à quelques observations & à quelques critiques qu'on lui a faites. Une de ces observations justifiera le peu d'étendue que nous donnerons à cet Extrait.

„ Quelques Personnes, dit-il (*a*), ont un peu „ blâmé la longueur de quelques-unes de mes „ Analyses, ils auroient voulu que je parlasse „ plus

(*a*) *Préf.* Pag. XII.

„ plus moi-même que les Auteurs dont j'ai ana-
„ lysé les Ecrits; on a vu que c'étoit aussi ce
„ que nous pensions, par les raisons que nous
„ avons expliquées à la fin de l'Extrait des deux
„ prémiers Volumes. Mr. l'Abbé G. y répond (*a*),
„ en disant, qu'au risque de passer pour Plagiaire,
„ il aime mieux adopter ce qui est avoué pour
„ bon, que d'écrire lui-même, au hazard de
„ n'être que médiocre". Nous nous contenterons par cette raison d'indiquer l'ordre que suit Mr. l'Abbé G. sans entrer dans aucun détail, parce que ce ne seroit plus faire l'extrait de la *Bibliothèque Françoise*, mais celui des Livres dont elle traite.

La Poësie n'étant autre chose, dit Mr. l'Abbé G. qu'une Eloquence plus animée, il est naturel que ce qu'on en doit dire, suive ce qu'on a dit de l'Eloquence. C'est aussi par les Ecrits sur la Poësie qu'il commence son troisième Volume. Nous avons plusieurs Auteurs François qui ont écrit de l'origine de la Poësie, qu'ils font remonter jusqu'aux tems les plus reculés, antérieurs à toutes les fables; les Cantiques de l'Ecriture, le Livre de Job, & sur-tout les Pseaumes de David étant selon Mr. l'Abbé de *Fleury*, dans son Discours sur la Poësie des Hébreux, ce qu'il y a de plus Poëtique pour les Pensées & pour le stile. Mr. l'Abbé G. expose (*b*) en peu de mots ce que dit cet Auteur, ainsi que le P. *Calmet*, sur cette Poësie des Hébreux, mais il ne paroit pas faire grand cas des vastes & savantes Conjectu-

(*a*) Pag. XV. (*b*) Pag. 9.

res de Mr. *Fourmont*, dont il faudroit, dit-il, avoir la ſcience & les vues, pour concevoir ce qu'il apperçoit dans la Diſſertation ſur la Poëſie des Hébreux; mais il faut convenir que peu de Savans ont l'une & l'autre.

Mr. F. du *Tremblay* a écrit ſur l'origine de la Poëſie, „ ſur ſon uſage & ſur le bon goût, „ quatre Diſcours dont Mr. l'Abbé G. recom- „ mande la lecture, par l'art que cet Auteur a „ mis dans ſon Syſtême, par le raiſonnement „ dans la manière de l'établir & d'en prouver la „ vérité, & par la force dans les preuves qu'il „ ſait tirer, ſoit des autorités des Anciens & des „ Modernes, ſoit des raiſons qu'il apporte (*a*).

Si ces Ouvrages, ainſi que ce que Mr. l'Abbé *Maſſieu* & Mr. l'Abbé *Couture* ont dit pour répondre à *Platon*, qui ſelon eux excluoit tout les Poëtes de ſa République, ne tend point à dégrader la Poëſie du rang qu'on lui attribue, il n'en eſt pas de même des réflexions du P. *Lamy*, ſur la Poëtique. Mr. l'Abbé G. fait voir (*b*) en peu de mots, combien ſont foibles & fauſſes les raiſons que ce P. par un zèle plus vif que juſte, donne pour proſcrire l'etude de la Poëſie. Mr. l'Abbé G. en fait de même, par rapport au ſentiment de Mr. de St. *Evremond*, qui diſant que la Poëſie eſt tantôt le langage des Dieux, tantôt le langage des Foux, rarement celui d'un honnête homme, a voulu faire parade d'eſprit aux dépens de la Juſteſſe & de la Vérité.

Le P. *Thomaſſin* de l'Oratoire voulant reconcilier

(*a*) Pag. 13. (*b*) Pag. 25.

cilier la Poëſie avec ceux qui lui reprochent de contribuer à corrompre les mœurs, a fait un grand Ouvrage ſur la méthode d'étudier & d'enſeigner Chrétiennement les Poëtes. Mr. l'Abbé G. y trouve avec juſtice trop de répétitions, un „ ſtile trop diffus, trop peu d'ordre & de Syſtê-„ me. L'Auteur, dit-il (*a*), ayant été plus un „ homme de paſſages que de raiſonnement, il „ copioit par lui-même, & réfléchiſſoit par au-„ trui".

Les Ecrits des Anciens ſur l'Art Poëtique ſont le ſujet du Chapitre ſecond. La Poëtique d'*Ariſtote* eſt le plus ancien Ouvrage que nous ayons en ce genre. Quelques Savans prétendent qu'on ne l'a pas entière, d'autres ſoutiennent que ce Livre eſt achevé, & qu'il eſt aiſé de le prouver par le bel ordre & l'enchainement admirable qu'on y voit, diſent-ils, depuis le commencement juſqu'à la fin. La meilleure Traduction de ces Ouvrages eſt celle qu'a donnée Mr. *Dacier*, qui a auſſi traduit l'Art Poëtique d'Horace. On ne peut ſe diſpenſer de juſtifier ici ce Traducteur, ſur ce que lui impute Mr. l'Abbé G. d'après d'autres Critiques. *Puiſque Mr.* Dacier, diſent ces Critiques, *avoit la démangeaiſon de faire montre par-tout de ſa profonde Lecture, on auroit ſouhaité au moins qu'il eût cité plus exactement les ſources où il puiſoit certaines Hiſtoires dont on ne voit point le moindre trait ailleurs que dans ſes Ecrits. On auroit ſur-tout été curieux de ſavoir quel Auteur lui a fourni le nom des Membres de l'Académie*

 qu'il

(*a*) Pag. 20.

qu'il trouve à Rome du tems d'Auguste, dont il parle avec autant d'assurance dans ses Notes sur l'Art Poëtique, que s'il en avoit eu les Registres entre les mains.

Si Mr. l'Abbé G. eût pris la peine de jetter les yeux sur les prémières pages de ces Notes, il auroit vu que Mr. *Dacier* fait à *Théodore Marcile* prémier Auteur de cette Académie la même demande qu'on lui fait ici. *Si l'on en croit* Théodore Marcile, *dit Mr.* Dacier, *l'Académie de Rome étoit composée de 20 Juges, qu'il compte l'un après l'autre, comme s'il avoit vu leurs Lettres, ou assisté à leur réception. Il seroit à souhaiter qu'il nous eût apris d'où il a tiré une particularité si remarquable, car j'avoue que je n'en sai rien.* Peut-on sur des paroles aussi claires attribuer à Mr. *Dacier* ce qu'on lui impute. Il y a donc apparence que Mr. l'Abbé G. n'a pas, sur ces Articles, consulté les Originaux, & s'est contenté de transcrire ce qu'il a trouvé dans quelques Critiques de Mr. *Dacier*. Le grand nombre de Livres que Mr. l'Abbé G. est obligé de lire pour remplir son vaste plan, ne peut-il pas faire soupçonner qu'il en est de même sur quantité d'autres Articles? C'est le sort de tous les Ouvrages où il s'agit plus de compiler que de produire. Peut-être même l'abandon que Mr. l'Abbé G. fait (*a*) aux Critiques pointilleux de leur mécanisme des Guillemets & des Crochets, dont ils auroient voulu qu'il eût chargé les marges de son Livre, lui est-il favorable par la raison que je viens de dire.

Après

(*a*) *Préf.* Pag. XIV.

Après avoir parlé des Ecrits des Anciens ſur la Poëtique, le Chapitre troiſième vient aux Ouvrages des Modernes ſur ce ſujet. Mr. l'Abbé *Goujet* commence par le *Jardin de plaiſance & fleur de Rhétorique* dont l'Auteur, dit-il, vivoit ſous Louis XI & Charles VIII. Comme les différens genres de Poëſie dont parle cet Auteur, tels que les Servantais, le Lai, le Virlai, &c. ne ſont plus en uſage, & que d'ailleurs le langage de l'Auteur eſt très ſuranné, il paroit qu'on n'en doit pas beaucoup rechercher la lecture, malgré ce que Mr. l'Abbé G. dit de la juſteſſe de ſes Préceptes; on ſe diſpenſe de rapporter les noms de pluſieurs autres Ouvrages auſſi peu connus.

Deux Ouvrages ſur la Poëtique, dont l'un eſt en Proſe, & l'autre eſt en Vers, ſe font toujours lire avec le même plaiſir, par la juſteſſe des réflexions & des préceptes qu'ils contiennent. Le prémier eſt celui du P. *Rapin*, intitulé, *Réflexions ſur la Poëtique & ſur les Ouvrages des Anciens & Modernes*, & l'autre eſt le fameux *Art Poëtique* de *Despréaux*: ils ſont tous les deux trop connus pour qu'on doive ici en dire quelque choſe de plus que de les annoncer. Il y a cependant une petite obſervation à faire ſur ce que dit Mr. l'Abbé G. ſur l'Art Poëtique. Un zèle pour la plus ſévère régularité des mœurs lui a fait trouver une tache dans ce Poëme. „ Ne doit-on „ pas être ſurpris, dit-il, qu'un Poëte ſi rempli „ de maximes ſages & exactes, ait pu s'oublir „ jusqu'à traiter de charmantes les leçons que „ don-

„ donne *Ovide* dans ſon Art d'aimer. A-t-il „ dû ſe rendre même indirectement l'Apologiſte „ de l'Amour Profane, dans les Pièces de Théa- „ tre, dans les Eglogues,& dans les Elégies" (*a*). Rien n'eſt plus louable que ce zèle, mais ne peut on pas répondre, au nom de Boileau, à Mr. l'Abbé G. ce que le P. *Brumoy* dit en pareil cas, à la fin de ſon Diſcours ſur la Comédie Greque. *Je n'ai prétendu qu'expoſer ſur la Comédie* (*comme Ouvrage d'eſprit*) *tout ce qu'un homme de Lettres peut raiſonnablement en dire ſans ſortir de ſon état. C'eſt en faveur des Lettres, & non des Spectacles, que j'écris.* Boileau traitant *ex profeſſo* de l'Art Poëtique, apprécioit la Poëſie, & non le ſujet des Ouvrages dont il parloit.

Des Traités ſur l'Art Poëtique en général, Mr. l'Abbé G. paſſe aux Ecrits particuliers ſur le Poëme Epique. Ils ne ſont pas en grand nombre. Le P. *Rapin*, le P. le *Boſſu*, Mad. *Dacier*, & Mr. de *Voltaire* ſont ceux qui méritent le plus d'être lus. Sans doute la rareté des Poëmes Epiques, je ne dirai pas bons, mais même ſupportables, a fait que peu d'Auteurs ont cherché à donner des règles qui fixent les beautés de ce genre de Poëſie.

Il n'en n'eſt pas de même de la Tragédie & de la Comédie. Le nombre de Pièces Dramatiques qui compoſent le Théatre François, à commencer depuis ce qu'on appelle les Myſtères, étant très grand, on a auſſi beaucoup écrit ſur la pratique du Théatre & ſur différentes Piè- ces,

(*a*) Pag. 125.

ces, dont le ſuccès a donnée lieu à des Diſſertations, pour les critiquer ou pour les défendre. L'Abbé d'*Aubignac*, Mr. de la *Motte*, & Mr. de *Voltaire* ſont ceux dont Mr. l'Abbé G. analyſe les Ecrits avec plus d'étendue. L'Ode, la Poëſie Paſtorale, l'Elégie, la Fable, la Satyre, le Madrigal, la Parodie, la Poëſie Burlesque, la Poëſie Chrétienne forment autant d'Articles différens, dans lesquels Mr. l'Abbé G. donne un Extrait des Ouvrages des Auteurs qui en ont traité, ce qui eſt ſuivi d'Ecrits ſur la Rime, ſon origine, ſa néceſſité, la queſtion de ſavoir, ſi on peut faire des Vers François non rimés les Règles de ce qu'on peut appeller le Mécanisme de la Poëſie; ce qui eſt terminé par le Jugement qu'on doit porter ſur quelques Dictionnaires de Rimes.

Il paroit que Mr. l'Abbé G. a oublié ici de dire un mot de l'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe par Mr. l'Abbé *Maſſieu*. On penſe que cette Hiſtoire auroit pu être placée dans l'un ou l'autre des deux Articles, où Mr. l'Abbé G. parle de l'origine de la Poëſie en général, & des Ouvrages où l'on donne les règles de la Verſification Françoiſe; mais comme il ne dit rien de ce qu'a écrit *Paſquier* ſur cette matière, il fait croire qu'il la réſerve pour quelque autre Volume.

Mr. l'Abbé G. commence le quatrième Volume par les Traductions de *Muſée* & d'*Homère*. Il y a deux Muſées, l'un que l'on ſuppoſe contemporain d'Orphée, & ſous le nom duquel il reſte peu d'Ouvrages. L'autre qui a fait un

Poë-

Poëme des Amours de Léandre & de Héro, & que l'on croit être un Grammairien d'Aléxandrie, & qui n'a vêcu que sous le bas Empire; on n'a qu'une Traduction de ce Poëme par *Clément Marot*.

Il n'en n'est pas de même d'Homère. Sa réputation est trop connue & trop générale pour n'avoir pas eu plusieurs Traducteurs. Mr. l'Abbé G. en cite plusieurs anciens qui ont travaillé sur l'Iliade, sur l'Odissée, ou sur des parties de ces Poëmes. *Olivier de Magny*, *Amadis Jamin*, & autres, dans quelques-uns desquels on trouve beaucoup de fidélité, d'exactitude, & de connoissance de la Langue Greque.

Mr. L'Abbé *Regnier Desmarais*, persuadé qu'on ne pouvoit bien traduire Homère qu'en Vers, l'avoit tenté, mais son essai n'avoit pas réussi. Madame *Dacier* crut devoir prouver que l'on pouvoit rendre en Prose toutes les beautés de ce Poëte, elle entreprit la Traduction de l'Iliade, qu'elle donna d'abord, & ensuite celle de l'Odissée: ce sont les deux seules Traductions, dit „ (*a*) Mr. l'Abbé G. qu'on lise aujourdhui. Cel„ le au moins qui plait, & qui fait mieux con„ noitre le Poëte Grec avec toutes ses grandes „ qualités, comme avec ses défauts, quoique ceux„ ci y soient quelquefois déguisés ou adoucis au„ tant que l'exactitude d'une Traduction, qui n'a „ rien de servile, a pu le permettre, & que le gé„ nie de notre langue semble l'avoir exigé". C'est le jugement qu'en porte Mr. l'Abbé G. con-

(*a*) Pag. 22. Vol. 4.

confirmé par le ſentiment général, malgré quelques critiques qu'on a faites de ces Traductions; mais quel eſt l'Ouvrage qu'on ne critique point?

Mr. de la *Motte* donna en même tems l'Iliade en Vers François, ce n'eſt pas, dit Mr. l'Abbé G. (*a*) le Poëme d'Homère, ce n'en eſt qu'une imitation abrégée. „ Que l'on prétende „ tant qu'on voudra, que l'Auteur égale ſouvent „ celui qu'il a voulu peindre en petit d'après la „ Traduction de Madame *Dacier*, puisqu'il n'en„ tendoit point la Langue Greque; que l'on ſou„ tienne que quelquefois même, il paroit au„ deſſus de ſon Original, il faut auſſi convenir „ que plus ſouvent il eſt au deſſous, & que l'on „ n'a pas eu moins de raiſon de lui reprocher „ qu'il a trop retranché, trop preſſé les évène„ mens.

Ces Traductions ayant donné lieu à tant d'écrits pour & contre Homère, conduiſent naturellement Mr. l'Abbé G. à parler de cette fameuſe Diſpute ſur laquelle il analyſe tout ce que l'on a dit, pour accuſer ou pour défendre ce Poëte. Article trop long pour qu'on le ſuive en détail, mais très inſtructif pour y trouver l'extrait de toutes les raiſons des Partiſans ou des adverſaires de l'Antiquité.

Après Homère, l'ordre chronologique nous préſente *Héſiode*, que Mr. l'Abbé G. met dans un même Article, avec *Aratus* & *Nicandre*, parce qu'ils ont traité les mêmes Sujets. Ces Poëtes

(*a*) Pag. 34.

tes ont eu quelques Traducteurs anciens, & presque ignorés présentement.

Le Théatre des Grecs nous est beaucoup plus connu, sur-tout depuis le savant Ouvrage que le P. *Brumoy* nous a donné sous ce Titre. C'est dans cet Ouvrage & dans les Dissertations de Mr. l'Abbé *Sallier*, de Mr. *Boivin*, de Mr. *Hardion*, & de Mr. *Racine* le fils, imprimées dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, que l'on trouve tout ce qui peut servir à l'intelligence des Poëtes Dramatiques Grecs, les anciennes Traductions que nous en avons étant trop imparfaites pour qu'on puisse y avoir recours. Mr. l'Abbé G. ne les cite que pour ne rien omettre.

Il n'est pas d'accord avec Mad. *Dacier* sur le mérite de la Comédie des Nuées d'Aristophane. Cette illustre Savante, dans la Traduction qu'elle en a donnée, n'étant encore que Mademoiselle le *Fevre*, dit qu'elle l'a lue deux cens fois, Mr. l'Abbé G. ne l'a lue, dit-il, qu'une seule fois, le génie & l'invention qui y règnent n'ayant pu lui faire excuser les obscénités & les principes d'Irréligion (*a*) qu'on y trouve si fréquemment; il est singulier qu'une fille avoue avoir lu deux cens fois une Pièce que les obscénités n'ont pu permettre à un homme de lire qu'une fois.

On joint ordinairement ensemble les Poësies de *Sapho* & d'*Anacréon*. Mr. l'Abbé *Goujet* parle de plusieurs Traductions, tant en Vers qu'en Prose, de ces deux Poëtes Lyriques; mais la meilleu-

re

(*b*) Pag. 210.

re à ſon avis eſt celle de Mad. *Dacier*, qui, dit-il, ne s'eſt pas fait beaucoup d'honneur en les traduiſant.

Pindare, quoique le plus célèbre Poëte Lyrique des Grecs, a eu moins de Traducteurs en notre langue qu'Anacréon; „ c'eſt, dit (*a*) Mr. „ l'Abbé G. par une réflexion très juſte, que le „ prémier n'a chanté que des Héros, qu'il n'a „ célébré que des Jeux qui n'ont intéreſſé que „ la Grèce, & que le ſecond en chantant l'a- „ mour & le vin, a intéreſſé les paſſions de „ l'humanité, qui à cet égard ſera toujours la „ même ". Son ſtile difficile à entendre, eſt auſſi cauſe qu'on ne s'eſt point empreſſé à le traduire; c'eſt dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres qu'on trouve une partie de la Traduction que Mr. l'Abbé *Maſſieux* en avoit faite. „ Perſonne, dit Mr. l'Abbé G. (*b*) „ ne connoiſſoit peut-être que lui, & n'étoit plus „ en état de nous le faire bien connoitre, il l'a- „ voit expliqué dans ſes leçons lorsqu'il eut „ été nommé Profeſſeur Royal en Langue Gre- „ que.

Les Poëtes Moraux & Epigrammatiſtes terminent, après les Poëtes Bucoliques, ce que Mr. l'Abbé G. avoit à dire ſur les Poëtes Grecs. Les prémiers ne ſont pas en grand nombre, & ont eu peu de Traducteurs qui méritent d'être connus, ſi l'on excepte la Traduction de Phocylide par Mr. *Duché*; il en eſt de même des Poëtes Bucoliques.

Plaute

(*a*) Pag. 249. (*b*) Pag. 258.

Plaute est le plus ancien Poëte Latin, dont nous ayons des Pièces entières, vingt de ses Comédies sont échappées aux tems. On les jouoit encore 300 ans après J. C. L'Abbé de *Marolles* est le prémier qui ait entrepris de les traduire; „ mais, dit Mr. l'Abbé G. (*a*), je ne sai s'il n'eût „ pas mieux aimé demeurer dans sa langue o„ riginale, que d'être livré à un Traducteur qui „ l'a si mal habillé.

La Tragédie des Captifs, traduite par Mr. *Coste*, a donné lieu à plusieurs Dissertations, dans le détail desquelles entre l'Auteur de la Bibliothèque Françoise, ainsi que de la Traduction de trois Comédies de *Plaute* par Madame *Dacier*.

Les obscénites dont cet Auteur est rempli, n'ont pas empêché qu'on ne l'ait traduit entièrement. Mr. de *Linières* a adopté les Pièces traduites par Madame *Dacier* & par Mr. *Coste*, & a tâché d'épargner la Pudeur de ses Lecteurs, dans les autres; mais Mr. l'Abbé G. assure (*b*) que la gaze dont il a couvert ces obscénités, est encore de beaucoup trop claire.

Le Sieur *Gueudeville* a eu bien moins de ménagement, il a rassemblé tous les passages de *Plaute* que l'on devroit ôter de ses Ouvrages. C'est, dit-il, pour que sachant où on les trouvera, on les passe en lisant: c'est bien plutôt pour donner envie de les lire, & cela justifie bien ce que dit (*c*) Mr. l'Abbé G. de sa traduction „ remplie des plus plattes boufonneries & dans la„ quelle, ce dont il convient lui-même, sou- vent

(*a*) Pag. 337. (*b*) Pag. 370. (*c*) Pag. 378.

„ vent faute d'entendre son Auteur, il n'a pas sçu
„ ce qu'il disoit.

La pureté du stile de *Térence*, la finesse de ses plaisanteries, & la vérité avec laquelle il peint les mœurs, nous en ont procuré beaucoup plus de Traductions que nous n'en n'avons de *Plaute*. De toutes ces Traductions il n'y en a que deux qu'on lise actuellement, celle que l'on nomme de Port-Royal, & qui est de Mr. *le Maitre de Sacy*, & celle de Madame *Dacier*. Cette dernière est sans contredit la meilleure, c'est une justice que lui rend (*a*) Mr. l'Abbé G. qui entre à ce sujet dans quelques détails curieux sur la manière dont elle y travailla, sur ses conjectures heureuses vérifiées par des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & sur les raisons qui faisoient que Madame *Dacier* préféroit l'Edition de 1717 à toutes les autres.

Mr. l'Abbé *Goujet* finit ces Articles, & ce Volume, par quelques Comédies imitées de Térence, telle que l'Eunuque par la Fontaine, l'Andrienne & les Adelphes par *Baron*, le Muet par *Brueys*, & *Palaprat*. Il regarde apparemment ces imitations comme des espèces de Traductions.

Tel est l'ordre & telles sont les matières que contiennent ces deux Volumes, dont on a cru ne devoir extraire que quelques jugemens que Mr. l'Abbé *Goujet* porte sur les Livres qu'il analyse, pour en donner une idée au Lecteur, à qui cet Ouvrage ne doit servir que de guide, pour

(*a*) Pag. 419.

trouver rassemblés dans un corps tous ceux qui ont écrit en notre Langue sur quelque matière que ce soit, si le tems permet à Mr. l'Abbé G. d'arriver à la fin d'une carrière aussi vaste que celle qu'il s'est proposée de remplir.

ARTICLE VII.

HISTOIRE *de l'*ACADEMIE ROYALE *des* SCIENCES. Année 1738. Avec les ME'MOIRES *de Mathématique & de Physique pour la même Année, tirés des Registres de cette Académie.*

LEs Philosophes & tous les Savans, qui ont du goût pour la Physique & les belles découvertes, connoissent depuis longtems le mérite des Ouvrages de cette Académie, établie d'abord en 1666 par les ordres de *Louis* XIV, & renouvellée ensuite en 1699. Pour donner une idée générale du plan qu'on se forma, lors de ce renouvellement, nous rappellerons ici ce qu'en dit alors Mr. *de Fontenelle* dans cette belle Préface qu'il mit à la tête du prémier Volume.

„ L'Histoire de l'Académie des Sciences, *dit* „ *cet Illustre Auteur*, n'est proprement que l'Histoire de ses Ouvrages, & de ses Pensées...... „ Cette Histoire contient deux Parties. L'une „ que l'on a voulu appeller plus particulière- „ ment *Histoire*, est l'Extrait & l'Abrégé de „ tout ce qui s'est dit de remarquable dans l'A- „ cadémie, soit par écrit, soit de vive voix.

„ L'au-

„ L'autre Partie, ce sont les *Mémoires*, c'est-
„ à-dire, celles d'entre toutes les Pièces lues
„ dans l'Académie, qui ont été jugées les plus
„ importantes, & les plus dignes d'être données
„ au Public dans toute leur étendue. Ces Mé-
„ moires sont à peu-près ici ce que sont dans
„ une Histoire ordinaire des Actes originaux,
„ ou des Preuves que l'on imprime quelquefois
„ à la fin.

„ L'Histoire comprend plus de choses que les
„ Mémoires. On a voulu qu'outre les matières
„ dont ils traitent, elle recueillît ce qu'on ne
„ croyoit pas à propos de donner tout au long,
„ & qu'on ne vouloit pourtant pas perdre entiè-
„ rement; & en même tems on a eu dessein
„ que sur tous les sujets, soit qu'ils lui fussent
„ communs avec les Mémoires, soit qu'ils lui
„ fussent particuliers, elle fût plus proportion-
„ née à la portée de ceux qui n'ont qu'une mé-
„ diocre teinture de Mathématique & de Physi-
„ que: car pour ceux qui absolument n'en ont
„ aucune, ils feroient mieux de prendre les cho-
„ ses d'un peu plus haut, & il auroit fallu de
„ trop grands discours pour remonter, en leur
„ considération, jusqu'aux prémiers Elémens des
„ Sciences. A cela près, on a tâché de ren-
„ dre cette Histoire convenable au plus grand
„ nombre de personnes qu'il a été possible; on
„ a même eu soin dans les occasions d'y semer
„ des éclaircissemens propres à faciliter la lectu-
„ re des Mémoires, & quelques-unes de ces
„ Pièces pourront être plus intelligibles pour la

„ plupart des gens, si on les rejoint avec le morceau de l'Histoire qui leur répond.

„ Quand une matière n'a pu comporter d'être tournée d'une autre façon, & traitée moins à fond qu'elle n'étoit dans les Mémoires, ce qui arrive quelquefois en fait de Machines, ou de démonstrations de Géométrie & d'Algèbre, on a été réduit à la passer sous silence, à moins qu'il n'y ait eu lieu de marquer historiquement qu'on avoit fait quelque progrès à cet égard, & d'annoncer cette nouvelle à ceux qui sont du moins bien aises d'apprendre que les Sciences ou les Arts avancent. Quand, au contraire, une matière contenue dans les Mémoires, a été par elle-même si intelligible qu'elle n'eût pas pu l'être davantage dans l'Histoire, on s'est épargné la peine inutile de la répéter. En général on a cru que par rapport aux Savans profonds, & à ceux qui ne le sont pas, il étoit bon de présenter, sous deux formes différentes, les matières qui composent ce Recueil, que les travaux de l'Académie en seroient plus connus, & que le goût des Sciences s'en répandroit davantage.

Dans la résolution où nous sommes de donner dorénavant dans cette Bibliothèque des Extraits de tout ce que les différens Membres de cette Académie publieront de plus curieux, de plus utile & de plus intéressant, nous avons cru devoir exposer le plan général de cette Histoire, & nous ne pouvions mieux le faire qu'en citant les propres paroles de Mr. *de Fontenelle*, qui a été

été pendant si longtems (*a*) le fidèle Interprète de la plupart des Pièces qui la composent, & dont le rare talent d'orner & d'embellir tout ce qu'il touche, n'a pas peu contribué à relever le mérite de cet excellent Ouvrage.

Le Volume, dont nous allons rendre compte, renferme des Observations extrêmement curieuses, des faits des plus singuliers, & capables d'exciter l'attention de tous ceux qui se font un plaisir d'observer & de suivre la Nature dans ses plus secrètes démarches. Pour contenter le Public, qui demande de la variété dans un Journal, & qui semble être entièrement dégoûté des longs Extraits, nous nous bornerons, dans celui-ci, à ce qu'il y a de plus remarquable dans la prémière Partie, je veux dire l'*Histoire*, & nous renvoyons l'Extrait des *Mémoires* au Volume suivant de cette *Bibliothèque*.

Les Philosophes ont avancé depuis longtems, & ce sentiment a été confirmé par un très grand nombre d'Observations, que notre Globe est rempli presque par-tout de Feux souterrains qui le minent insensiblement, & le menacent d'un embrasement général. Il y a peu de Païs où l'on n'ait remarqué de pareils phénomènes, qui portent presque toujours avec eux l'effroi & l'épouvante. En voici un tout nouveau, que l'on peut ranger dans cette classe.

Mr. *Daleman*, Ingénieur, revenant le 18 d'Oc-

(*a*) Il s'est démis de sa Charge de *Sécrétaire Perpétuel de l'Académie*, laquelle a été remplie par Mr. *de Mairan*.

d'Octobre 1738 à quatre heures & demie du soir de faire un Nivellement à Chamfort dans le Comtat, fut surpris d'entendre tout-à-coup un bruit souterrain aussi grand que celui de cent pièces de Canon de vingt-quatre livres de balle, tirées à la fois. La Terre trembla sous ses pieds, & les Glands de quelques Chênes, qui étoient sur son chemin, tombèrent aussi dru que si ç'avoit été de la Grêle; le Ciel étoit assez sérein. Deux minutes après il tomba une pluie de terre, comme lorsqu'une Mine a joué, cette secousse dura deux minutes. Mr. *Daleman* apprit que l'allarme avoit été grande à Carpentras; des Cheminées, des Croix de pierre furent abbatues. Dans plusieurs endroits de la Campagne on trouva la terre entr'ouverte à une si grande profondeur, que les Perches des Laboureurs n'étoient pas assez longues pour aller jusqu'au fond (*a*).

Plu-

(*a*) On peut consulter, sur cette curieuse partie de l'Histoire Naturelle, le *Mémoire sur la Théorie de la Terre*, inséré à la fin d'un petit Ouvrage, plein de recherches & d'érudition, lequel a pour titre: *Lettres Philosophiques sur la Formation des Sels & des Crystaux; & sur la Génération & le Méchanisme organique des Plantes & des Animaux*, &c. Mr. BOURGUET, Auteur de cet Ouvrage, prétend (*pag.* 215) que le Feu consume actuellement la Terre, que *l'effet de ce Feu va insensiblement en augmentant*, & qu'il *continuera de même jusqu'à ce que le mouvement du Globe, qui s'accélère aussi fort lentement, se trouvera dans un tel dégré d'accélération. . . . que l'Air extraordinairement chargé de particules minérales, fortement condensé & extrêmement agité, se jettera avec impétuosité dans les entrailles de la Terre, par toutes les ouvertures qui y seront alors, & y produira une explosion comme celle de la Poudre à Canon, qui renversera les Montagnes, & causera l'Embrasement dont les anciens Philosophes ont parlé*,

Plusieurs Naturalistes ont fait voir que les Cailloux & les Pierres, dont il y a tant d'Espèces différentes, sont des Corps organiques, qui doivent leur origine à des Germes qui se dévelopent insensiblement, suivant certaines loix que l'Auteur de la Nature a voulu nous cacher jusqu'à présent. L'Observation suivante semble être favorable au Systême de ces Philosophes. Les Paroisses de Meunes & de Coussy, dans le Berri, à deux lieues de St. Aignan, & à demi-lieue du Cher vers le Midi, sont les endroits de la France qui produisent les meilleures Pierres à fusil, & presque les seules bonnes. Aussi en fournissent-ils non seulement la France, mais assez souvent les Païs étrangers. On en tire delà sans relâche depuis longtems, peut-être depuis l'invention de la Poudre, & ce Canton est fort borné. Cependant les Pierres à fusil n'y manquent jamais, dès qu'une Carrière est vuide, on la ferme, & plusieurs années après on y trouve des Pierres à fusil comme auparavant. Ce Fait est de Mr. le Comte *de Bièvre*, qui a tout observé sur les lieux, & assez longtems.

Un

parlé, en suivant une Tradition qui venoit des prémiers Hommes; que les Eaux & les parties volatiles des Végétaux, des Animaux, & des Minéraux, s'éleveront en Vapeurs, pendant que les parties fixes resteront en fusion sous la forme générale d'un Liquide embrasé; que les matières fondues couleront, & rempliront la place des Voutes qu'il y a maintenant au dessous de la Terre & de la Mer, & en chasseront l'Air; d'où il arrivera que l'Atmosphère occupera un beaucoup plus grand espace qu'auparavant, soit par l'accession de ce nouvel Air, soit par l'extrême raréfaction que la violence de l'embrasement lui communiquera, &c.

Un cas tout-à-fait singulier, & dont il seroit bien difficile de rendre raison par les loix connues jusqu'à présent de la Méchanique du Corps humain, est celui d'une Dame dont on a voulu supprimer le nom, & dont on rapporte l'histoire parmi les *Observations Anatomiques*. Nous abrégerons ce qu'en dit Mr. de Fontenelle, quoique tout ce qu'il en dit mérite d'être lu.

Cette Dame, agée de 45 ans, vint de Vesoul à Besançon, pour y solliciter un procès de la dernière conséquence pour elle, & qui, si elle l'eût perdu, eût mis le comble à des malheurs très sensibles qu'elle avoit déja essuiés. Agitée de la plus vive inquiétude, elle ne sortoit point ou de chez ceux à qui elle avoit affaire, ou des Eglises, pour tâcher de mettre le Ciel dans ses intérêts. Elle dormoit peu, & ne mangeoit presque point. La veille du jour qu'elle devoit être jugée, elle tomba vers les cinq heures du soir dans une espèce d'Apopléxie. On alla chercher sur le champ Mrs. Attalin & Vacher, le prémier Professeur en Médecine à Besançon, & le second Chirurgien des Hôpitaux de cette Ville, & Correspondant de l'Académie. Ils trouvèrent cette Dame dans un état qui les surprit, & dont voici la description.

Elle étoit assise dans un fauteuil, immobile, les yeux fixés en enhaut, & brillans, les paupières ouvertes, & sans mouvement, les bras élevés & les mains jointes, comme si elle eût été en extase. Son visage, auparavant triste & pâle, étoit plus fleuri, plus gai, plus gracieux qu'à l'ordinaire. Elle avoit la respiration libre & égale,

égale, & les Muſcles du Bas-ventre jouoient avec facilité. Son poux étoit doux, lent, & aſſez rempli, le même à peu-près qu'aux perſonnes qui dorment tranquilement. Ses membres étoient ſouples, légers, & ſe laiſſoient manier en tel ſens qu'on vouloit, ſans faire aucune réſiſtance; mais, & c'étoit là ce qui caractériſoit ſon mal, ils n'étoient que trop obéiſſans, ils ne ſortoient point de la ſituation où on les avoit mis. On lui abaiſſoit le Menton, ſa bouche s'ouvroit & reſtoit ouverte. On lui levoit un Bras, enſuite l'autre, ils ne retomboient point, on les lui tournoit en arrière, & on les élevoit ſi haut que l'homme le plus fort ne les eût pas tenus longtems dans cette attitude, ils y demeuroient d'euxmêmes tant qu'on les y laiſſoit. On la mit debout pour faire ſur ſes Jambes les mêmes épreuves que ſur ſes Bras, & pour donner aux Jambes & aux Bras en même tems des attitudes difficiles à ſoutenir. On imagina tout ce qu'on put s'imaginer de plus biſarre, & la malade fut toujours comme une Cire molle, qui prend ſucceſſivement toutes les figures que l'on veut, & qui s'en tient à la dernière.

Une choſe bien ſurprenante, c'eſt que le Corps de cette Dame, quoiqu'on l'inclinât en différentes façons, conſervoit toujours & conſtamment un parfait équilibre. Elle paroiſſoit inſenſible. On la ſecouoit, on la pinçoit, on la tourmentoit, on lui mettoit ſous les pieds un Réchaut de feu, on lui crioit même aux oreilles qu'elle gagneroit ſon Procès; nulle ſigne de vie. C'étoit une Catalepſie parfaite. On la ſaigna du pied.

pied. Revenue de ſon accident, qui avoit duré trois ou quatre heures, elle étonna ceux qui étoient préſens par un diſcours aſſez long, bien prononcé, bien lié, où elle fit une hiſtoire pathétique de ſes malheurs. Elle ne voyoit rien, quelquefois ſeulement elle entendoit. Elle ne ſavoit pas qu'on l'eût ſaignée. Le Réchaut de feu n'avoit fait ſur elle aucune impreſſion. Elle interrompoit de tems en tems ſon diſcours par de petits ſoupirs, & dans ces momens ſes yeux devenoient fixes & immobiles.

Au bout d'une heure l'accès vint dans toute ſa force, les ſymptomes de ſon mal furent les mêmes, ou peut-être plus marqués que la prémière fois. Quand ils furent finis, elle ſe remit à parler ſur le même ton, & dans le ſtile qu'on connoiſſoit déja; mais enfin ſes diſcours ſenſés ſe changèrent en extravagances, accompagnées de hurlemens furieux, & elle fut attaquée d'une Frénéſie violente, dont la Catalepſie n'avoit été que le prélude. Les remèdes qu'on employa pendant trois ou quatre jours furent inutiles. Elle fut renvoyée à Veſoul, où, dit Mr. de Fontenelle, elle eſt actuellement en bonne ſanté, ſans avoir eu aucune récidive.

Tous ces phénomènes, quelque ſinguliers qu'ils ſoient, ne ſont pas ſans exemple. On pourroit rapporter pluſieurs cas ſemblables, ou peu différens de celui-ci, tirés des Auteurs qui nous ont donné des Obſervations de Médecine. Les Hypocondriaques, des Foux d'un certain ordre, & ſurtout les Filles ſujettes aux Vapeurs & à la Paſſion Hyſtérique, ſont aſſez ſouvent attaquées de ces ſortes

ſortes d'accidens. Liſez les Vies des Saints de l'Egliſe Romaine, & vous y trouverez un grand nombre d'exemples de cette nature; des raviſſemens, des extaſes, des pleurs, des ris, des hurlemens, & des contorſions ſi ſurprénantes & ſi extraordinaires de tous les membres, qu'on a cru ne pouvoir les attribuer qu'à quelque Eſprit malin, au Démon, à qui, dit-on, Dieu permet quelquefois de tourmenter & d'éprouver les bonnes Ames. Pourquoi tant de rapport entre ces Saints & les Foux? Qu'il ſeroit facile d'en faire le parallèle!

Autre Fait encore bien ſingulier, mais d'une autre nature que le précédent. Une Païſanne du Bourg de Villantrois en Berri, accoucha dans l'Eté de 1737; mais l'Arrière-faix ne vint point après l'Enfant, & quelques jours enſuite la parole lui manqua. Quoiqu'elle ne fût pas *délivrée*, la ſanté lui revint, & elle ſe remit à travailler dans ſon ménage comme à l'ordinaire, à cela près qu'elle gardoit un profond ſilence. Au bout d'un mois, il arriva un accident qui la mit tout d'un coup dans une telle colère contre ſon Mari, qu'elle en recouvra la parole pour le gronder, & apparemment il fut bien répentant. Depuis ce tems-là elle parla auſſi ſouvent & auſſi librement qu'avant ſes couches, ayant toujours ſon Arrière-faix dans le corps. *Il y a là bien de l'extraordinaire*, dit Mr. de Fontenelle, *& de plus d'une eſpèce.*

On voit aſſez, en effet, ce qu'il y a d'extraordinaire dans ce Cas, & c'eſt pour cela que Mr. de Fontenelle s'eſt contenté de rapporter le Fait,

Fait, ſans indiquer tout ce qu'il a de remarquable. Il y a ici trois choſes qui méritent l'attention du Lecteur. Prémierement, on a regardé pendant longtems comme un accident mortel, lorsque l'Arrière-faix reſte dans le Corps d'une femme après ſes Couches; & c'eſt en conſéquence de cette opinion qu'on a entrepris de le tirer par force de la Matrice, lorsque l'état de la Malade ne permettoit déja plus qu'on en vînt à une opération ſi dangereuſe. Aujourdhui on doit être convaincu par un grand nombre d'exemples & d'Obſervations, dont il n'y a pas lieu de douter, que le plus ſûr eſt de laiſſer agir la Nature, qui ſe délivre elle-même dans la ſuite de ce fardeau inutile & incommode. J'avoue que ce Cas eſt toujours fâcheux; mais on riſque infiniment moins à ne plus tourmenter la Malade au bout d'un certain terme, qu'à lui faire ſubir une opération, qui cauſe presque toujours de violentes convulſions & la mort. On ne ſauroit trop faire remarquer une Obſervation de cette importance, & il ſeroit à ſouhaiter que les Accoucheurs & les Sages-femmes en puſſent profiter, car on n'eſt pas encore bien revenu de l'opinion où l'on a été, qu'une Femme ne ſauroit vivre avec un Arrière-faix dans le Corps.

La ſeconde choſe, qui paroit ici aſſez extraordinaire, c'eſt que cette Femme perdit l'uſage de la parole, quoiqu'elle ne ſe trouvât d'ailleurs aucunement incommodée. On pourroit demander, ſi cet accident étoit une ſuite du ſéjour de l'Arrière-faix dans le Corps de la Malade; &, en ſuppoſant que c'eſt fût une, comment on pour-

pourroit rendre raiſon d'un phénomène ſi ſingulier ?

La dernière circonſtance, & qui n'eſt pas moins extraordinaire que la précédente, c'eſt que la colère fit revenir tout d'un coup la parole à cette Femme. On ſait que cette paſſion produit ſouvent d'étranges effets. On a vu des perſonnes devenir muettes par la colère, & en voici une à qui la colère fait recouvrer la parole qu'elle avoit perdue. Ces phénomènes ouvrent un vaſte champ aux conjectures, mais il ſeroit difficile de les expliquer de manière à ſatisfaire entierement un Philoſophe. Il y a dans le Corps humain une infinité de reſſorts que la Nature ſait faire jouer, mais nous ne connoiſſons ſouvent ni ces reſſorts ni leur jeu. Nous finirons notre Extrait par ces réfléxions.

Le petit nombre d'Obſervations que nous venons de rapporter peut faire juger de l'importance des matières renfermées dans ce Volume. Mais une Pièce trop intéreſſante pour n'être pas préſentée en entier au Lecteur, c'eſt l'Eloge de l'Illuſtre Mr. *Boerhaave*, que nous inſérerons ici en faveur de ceux qui n'achètent pas l'Hiſtoire de l'Académie. Ce célèbre Profeſſeur s'eſt fait une ſi belle réputation parmi ceux qui ſe connoiſſent en vrai mérite, qu'on ſera ravi d'apprendre les principales circonſtances de ſa Vie.

A R-

ARTICLE VIII.

ELOGE de MR. BOERHAAVE.

HERMAN BOERHAAVE nâquit le dernier de Décembre 1668, à Voorhout près de Leyde, de Jaques Boerhaave, Pasteur de ce petit Village, & d'Agar Paalder. Sa famille étoit originaire de Flandre, anciennement établie à Leyde, & d'une fortune très médiocre. Dès l'âge de 5 ans il perdit sa Mère, qui laissoit encore trois autres Enfans. Un an après, le Père se remaria, & six nouveaux Enfans augmentèrent sa famille. Heureux les Païs où le luxe & des mœurs trop délicates n'en font point craindre le nombre! Il arriva encore une chose qui seroit assez rare dans d'autres Païs, & dans d'autres mœurs, la seconde femme devint la Mère commune de tous les Enfans de son Mari, également occupée de tous, tendrement aimée de tous.

Le Père, & par un amour naturel, & par une économie nécessaire, étoit le Précepteur des Garçons, aussi longtems qu'il pouvoit l'être. Il reconnut bientôt dans Herman des dispositions excellentes, & il le destina à remplir une place comme la sienne. Son ambition ne prenoit pas un plus grand vol. Il lui avoit déja appris, à l'âge de 11 ans, beaucoup de Latin, de Grec, de Belles-Lettres, & dans le même tems qu'il lui formoit

formoit l'esprit, il avoit soin de lui fortifier le corps par quelque exercice modéré d'Agriculture, car il falloit que la bonne éducation coutât peu.

Cependant vers l'âge de 14 ans le jeune Boerhaave fut attaqué d'un Ulcère malin à la Cuisse gauche, il fut tourmenté pendant près de quatre ans & du mal & des remèdes, enfin après avoir épuisé tout l'art des Médecins & des Chirurgiens, il s'avisa de se faire de fréquentes fomentations avec de l'Urine où il avoit dissous du Sel, & il se guérit lui-même ; présage, si l'on veut, de l'avenir qui l'attendoit.

Cette longue maladie ne nuisit pas au cours de ses Etudes. Il avoit par son goût naturel trop d'envie de savoir, & il en avoit trop de besoin par l'état de sa fortune. Il entra à 14 ans dans les Ecoles publiques de Leyde, il passoit rapidement d'une Classe dans une plus élevée, & par-tout il enlevoit tous les Prix. Il n'avoit que 15 ans quand la mort de son Père le laissa sans secours, sans conseil, sans bien.

Quoique dans ses études il n'eût pour dernier & principal objet que la Théologie, il s'étoit permis des écarts assez considérables vers une autre Science extrêmement différente, vers la Géométrie, qu'il auroit presque dû ne connoître que de nom. Peut-être certains Esprits faits pour le vrai, savent-ils par une espèce d'instinct, qu'il doit y avoir une Géométrie, qui sera quelque chose de bien satisfaisant pour eux, mais enfin Mr. Boerhaave se sentit forcé à s'y appliquer sans aucune autre raison que celle du charme invincible qui l'attiroit. Heureusement ce fut-là

pour lui après la mort de son Père une ressource qu'il n'avoit pas prévue. Il trouva moyen de subsister à Leyde, & d'y continuer ses études de Théologie en enseignant les Mathématiques à de jeunes gens de condition.

D'un autre côté la maladie dont il s'étoit guéri, lui fit faire des réflexions sur l'utilité de la Médecine, & il entreprit d'étudier les principaux Auteurs dans ce genre, à commencer par Hippocrate, pour qui il prit une admiration vive & passionnée. Il ne suivit point les Professeurs publics, il prit seulement quelques-unes des Leçons du fameux Drelincourt, mais il s'attacha aux Dissections publiques, & en fit souvent d'Animaux en son particulier. Il n'avoit besoin que d'apprendre des faits qui ne se devinent point, & qu'on ne sait qu'imparfaitement sur le rapport d'autrui, tout le reste, il se l'apprenoit lui-même en lisant.

Sa Théologie ne laissoit pas d'avancer, & cette Théologie, c'étoit le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, la Critique de l'Ancien & du Nouveau Testament, les anciens Auteurs Ecclésiastiques, les Commentateurs modernes. Comme on le connoissoit capable de beaucoup de choses à la foi, on lui avoit conseillé d'allier la Médecine à la Théologie, & en effet il leur donnoit la même application, & se préparoit à pouvoir remplir en même tems les deux fonctions les plus indispensablement nécessaires à la Société.

Mais il faut avouer que quoiqu'également capable de toutes les deux, il n'y étoit pas également

ment propre. Le fruit d'une vaste & profonde lecture dans les matières Théologiques avoit été de lui persuader que la Religion très simple au sortir, pour ainsi dire, de la bouche de Dieu, étoit présentement défigurée par de vaines, ou plutôt par de vitieuses subtilités Philosophiques, qui n'avoient produit que des dissentions éternelles, & les plus fortes de toutes les haines. Il vouloit faire un Acte public sur cette Question: *Pourquoi le Christianisme prêché autrefois par des Ignorans, avoit fait tant de progrès, & en faisoit aujourdhui si peu, prêché par des Savans!* On voit assez où ce Sujet, qui n'avoit pas été pris au hazard, devoit le conduire, & quelle cruelle Satire du Ministère Ecclésiastique en général y étoit renfermée. Pouvoit-il avec une façon de penser si singulière exercer ce Ministère tel qu'il le trouvoit? Pouvoit-il espérer d'amener un seul de ses Collègues à son avis? N'étoit-il pas sûr d'une guerre générale déclarée contre lui, & d'une guerre Théologique?

Un pur accident, où il n'avoit rien à se reprocher, se joignit apparemment à ces réflexions, & le détermina absolument à renoncer au Ministère, & à la Théologie. Il voyageoit dans une Barque, où il prit part à une conversation qui rouloit sur le Spinosisme. Un Inconnu plus orthodoxe qu'habile, attaqua si mal ce Systême, que Mr. Boerhaave lui demanda s'il avoit lu Spinosa. Il fut obligé d'avouer que non, mais il ne pardonna pas à Mr. Boerhaave. Il n'y avoit rien de plus aisé que de donner pour un zèlé & ardent défenseur de Spinosa, celui qui demandoit

ſeulement que l'on connût Spinoſa quand on l'attaquoit; auſſi le mauvais raiſonneur de la Barque n'y manqua-t-il pas, le Public, non ſeulement très ſuſceptible, mais avide de mauvaiſes impreſſions, le ſeconda bien, & en peu de tems Mr. Boerhaave fut déclaré Spinoſiſte. Ce Spinoſiſte cependant a été toute ſa vie fort régulier à certaines pratiques de piété, par exemple, à ſes Prières du matin & du ſoir. Il ne prononçoit jamais le nom de Dieu, même en matière de Phyſique, ſans ſe découvrir la tête, reſpect qui, à la vérité, peut paroitre petit, mais qu'un hipocrite n'auroit pas le front d'affecter.

Après ſon aventure, il ſe réſolut à n'être deſormais Théologien qu'autant qu'il le falloit pour être bon Chrétien, & il ſe donna entièrement à la Médecine. Il n'eut point de regret à la vie qu'il auroit menée, à ce Zèle violent qu'il auroit fallu montrer pour des opinions fort douteuſes, & qui ne méritoient que de la tolérance, à cet eſprit de parti dont il auroit dû prendre quelques apparences forcées, qui lui auroient couté beaucoup, & peu réuſſi.

Il fut reçu Docteur en Médecine l'an 1693, âgé de 25 ans, & ne diſcontinua pas ſes Leçons de Mathématique, dont il avoit beſoin, en attendant les Malades qui ne viennent pas ſi-tôt. Quand ils commencèrent à venir, il mit en Livres tout ce qu'il pouvoit épargner, & ne ſe crut plus à ſon aiſe que parce qu'il étoit plus en état de ſe rendre habile dans ſa Profeſſion. Par la même raiſon qu'il ſe faiſoit peu à peu une Bibliothèque, il ſe fit auſſi un Laboratoire de Chimie,

mie, & quoiqu'il ne pût pas se donner un Jardin, il étudia beaucoup la Botanique.

Si l'on rassemble tout ce qui a été dit jusqu'ici, on sera sans doute étonné de la quantité de connoissances différentes qui s'amassoient dans une seule tête. Que seroit-ce donc si nous osions dire qu'il embrassa jusqu'à la Jurisprudence, & à la Politique? Il y a des Esprits à qui tout ce qui peut être sçu convient, & qu'une grande facilité de compréhension, une mémoire heureuse, une lecture continuelle, mettent en état d'apprendre tout. Peut-être ne feront-ils guère qu'apprendre, que savoir ce qui a été sçu par d'autres, mais ils sauront eux seuls ce qui a été sçu par un grand nombre d'autres séparément, & il ne leur arrivera pas, comme à ceux du caractère opposé, d'être d'un côté de grands Hommes, & de l'autre des Enfans.

Sa réputation augmentoit assez vite, & sa fortune fort lentement. Un Seigneur, qui étoit dans la plus intime faveur de Guillaume III, Roi d'Angleterre, le sollicita par de magnifiques promesses à venir s'établir chez lui à la Haye, mais le jeune Médecin craignit pour sa liberté, quoique peut-être avec peu de raison, & il refusa courageusement. Les Lettres, les Sciences forment assez naturellement des Ames indépendantes, parce qu'elles modèrent beaucoup les désirs.

Mr. Boerhaave eut dès-lors trois Amis de grande considération, Mr. Jaques Trigland célèbre Professeur en Théologie, & Mrs. Daniel Alphen, & Jean van den Berg, tous deux élevés

aux prémières Magiftratures, qu'ils exerçoient avec beaucoup d'honneur. Ils avoient presque deviné le mérite de Mr. Boerhaave, & ce fut pour eux une gloire dont ils eurent lieu dans la suite de se savoir bon gré, & pour lui un sujet de reconnoissance qu'il sentit toujours vivement. Mr. van den Berg lui proposa de songer à une place de Professeur en Médecine dans l'Université de Leyde, & l'effraya par cette proposition qu'il jugea aussi-tôt trop téméraire & trop ambitieuse pour lui; mais cet Ami habile & zèlé, qui se crut assez fort par son crédit, & encore plus par le Sujet pour qui il agiroit, entreprit l'affaire, & elle fut faite en 1702.

Devenu Professeur public, il fit encore chez lui des Cours particuliers, qui sont & plus instructifs, & plus fréquentés, &, pour tout dire, plus utiles au Maitre. Le succès de ses Leçons fut tel, que sur un bruit qui courut qu'il devoit passer ailleurs, les Curateurs de l'Université de Leyde lui augmentèrent considérablement ses appointemens, à condition qu'il ne les quitteroit point. Leur sage économie savoit calculer ce qu'il valoit à leur Ville par le grand nombre de ses Ecoliers.

Les prémiers pas de sa fortune une fois faits, les suivans furent rapides. On lui donna encore deux places de Professeur, l'une en Botanique, l'autre en Chimie, & les honneurs, qui ne sont que des honneurs, comme les Rectorats, ne lui furent pas épargnés.

Ses fonctions multipliées autant qu'elles pouvoient l'être, attirèrent à Leyde un concours d'E-

d'Etrangers qui auroit presque suffi pour enrichir la Ville, & assurément les Magistrats ne se répentirent point d'avoir acheté cher l'assurance de posséder toujours un pareil Professeur. Tous les Etats de l'Europe lui fournissoient des Disciples, l'Allemagne principalement, & même l'Angleterre, toute fière qu'elle est, & avec justice, de l'état florissant où les Sciences sont chez elle. Quoique le lieu où il tenoit chez lui ses Cours particuliers de Médecine ou de Chimie fût assez grand, souvent pour plus de sureté on s'y faisoit garder une place, comme nous faisons ici aux Spectacles qui réussissent le plus.

Il n'est pas étonnant que dans les Siècles où les Etablissemens publics, destinés aux foibles Sciences d'alors, étoient fort rares, on se soit rendu de tous les Païs de l'Europe auprès d'un Docteur devenu célèbre, que quelquefois même on l'ait suivi jusque dans des Solitudes, lorsqu'il étoit chassé des Villes par la jalousie, & la rage de ses Rivaux. Mais aujourdhui que tout est plein de Collèges, d'Universités, d'Académies, de Maitres particuliers, de Livres qui sont des Maitres encore plus surs, quel besoin a-t-on de sortir de sa Patrie pour étudier en quelque genre que ce soit? Trouvera-t-on ailleurs un Maitre si supérieur à ceux que l'on avoit chez soi? Sera-t-on suffisamment récompensé du voyage? Il n'est guère possible d'imaginer sur ce point d'autre cause que les talens rares & singuliers d'un Professeur.

Il ne sera point obligé à inventer des Systêmes nouveaux, mais il le sera à posséder parfaite-

ment tout ce qui a été écrit ſur ſa Science, à porter de la lumière par-tout où les Auteurs originaux auront, ſelon leur coutume, laiſſé beaucoup d'obſcurité, à rectifier leurs erreurs, toujours d'autant plus dangereuſes, qu'ils ſont plus eſtimables; enfin à refondre toute la Science, ſi on peut eſpérer, comme on le peut preſque toujours, qu'elle ſera plus aiſée à ſaiſir ſous une forme nouvelle. C'eſt ce qu'a fait Mr. Boerhaave ſur la Chimie, dans les deux Volumes in 4. qu'il en a donnés en 1732. Quoiqu'on l'eût déja tirée de ces ténèbres myſtérieuſes où elle ſe retranchoit anciennement, & d'où elle ſe portoit pour une Science unique, qui dédaignoit toute communication avec les autres, il ſembloit qu'elle ne ſe rangeoit pas bien encore ſous les loix générales de la Phyſique, & qu'elle prétendoit conſerver quelques droits & quelques privilèges particuliers. Mais Mr. Boerhaave l'a réduite à n'être qu'une ſimple Phyſique, claire, & intelligible. Il a raſſemblé toutes les lumières aquiſes depuis un tems, & qui étoient confuſément répandues en mille endroits différens, & il en a fait, pour ainſi dire, une Illumination bien ordonnée, qui offre à l'Eſprit un magnifique Spectacle.

Il faut avouer cependant que dans cette Phyſique ou Chimie ſi pure, & ſi lumineuſe, il y admet l'Attraction, & pour agir avec plus de franchiſe que l'on ne fait aſſez ſouvent ſur cette matière, il reconnoit bien formellement que cette Attraction n'eſt point du tout un principe Méchanique. Peut-être la croiroit-on plus ſupporta-

table en Chimie qu'en Aſtronomie, à cauſe de ces mouvemens ſubits, violens, impétueux, ſi communs dans les opérations Chimiques; mais en quelque occaſion que ce ſoit, aura-t-on dit quelque choſe, quand on aura prononcé le mot d'Attraction? On l'accuſe d'avoir mis dans cet Ouvrage, des opérations qu'il n'a pas faites lui-même, & dont il s'eſt trop fié à ſes Artiſtes.

Outre les qualités eſſentielles aux grands Profeſſeurs, Mr. Boerhaave avoit encore celles qui les rendent aimables à leurs Diſciples. Ordinairement on leur jette à la tête une certaine quantité de ſavoir, ſans ſe mettre aucunement en peine de ce qui en arrivera. On fait ſon devoir avec eux préciſément & ſéchement, & on eſt preſſé d'avoir fait. Pour lui, il leur faiſoit ſentir une envie ſincère de les inſtruire, non-ſeulement il étoit très exact à leur donner tout le tems promis, mais il ne profitoit point des accidens, qui auroient pu légitimement lui épargner quelque Leçon, il ne manquoit point de la remplacer par une autre. Il s'étudioit à reconnoitre les talens, il les encourageoit, les aidoit par des attentions particulières.

Il faiſoit plus; ſi ſes Diſciples tomboient malades il étoit leur Médecin, & il les préféroit ſans héſiter aux pratiques les plus brillantes, & les plus utiles. Il regardoit ceux qu'il avoit à inſtruire comme ſes Enfans adoptifs à qui il devoit ſon ſecours, & en les traitant il les inſtruiſoit encore plus efficacement que jamais.

Il avoit trois Chaires de Profeſſeur, & les rempliſſoit toutes trois de la même manière. Il

publia en 1707, ſes *Inſtitutiones Medicæ*, & en 1708, ſes *Aphoriſmi de cognoſcendis & curandis Morbis*. Nous ne parlons que des prémières Editions, qui ont toujours été ſuivies de pluſieurs autres. Ces deux Ouvrages, & principalement les Inſtitutions, ſont fort eſtimés de ceux qui ſont en droit d'en juger; il s'y propoſe d'imiter Hippocrate. A ſon exemple, il ne ſe fonde jamais que ſur l'Expérience bien avérée, & laiſſe à part tous les Syſtêmes qui peuvent n'être que d'ingénieuſes productions de l'Eſprit humain, déſavouées par la Nature. Cette ſageſſe eſt encore plus eſtimable aujourdhui que du tems d'Hippocrate, où les Syſtêmes n'étoient ni en auſſi grand nombre, ni auſſi ſéduiſans. L'imitation d'Hippocrate paroit encore dans le ſtile ſerré & nerveux de ſes Ouvrages. Ce ne ſont en quelque ſorte que des germes de Vérités extrêmement réduites en petit, & qu'il faut étendre & développer, comme il le faiſoit par ſes explications.

Pourra-t-on croire que les Inſtitutions de Médecine & les Aphoriſmes de Mr. Boerhaave ayent eu un aſſez grand ſuccès pour paſſer les bornes de la Chrétienté, pour ſe répandre juſqu'en Turquie, pour y être traduits en Arabe, & par qui? par le Mufti lui-même. Les plus habiles Turcs entendent-ils donc le Latin? entendront-ils une infinité de choſes qui ont rapport à notre Phyſique, à notre Anatomie, à notre Chimie d'Europe, & qui en ſuppoſent la connoiſſance? Comment ſentiront-ils le mérite d'Ouvrages qui ne ſont à la portée que de nos Savans? Malgré tout cela,

cela, Mr. Albert Schultens, très habile dans les Langues Orientales, & qui, par ordre de l'Université de Leyde, y a fait l'Oraison funèbre de Mr. Boerhaave, y a dit qu'il avoit vu cette traduction Arabe, il y avoit alors cinq ans, que l'ayant confrontée à l'original, il l'avoit trouvée fidèle, & qu'elle devoit être donnée à la nouvelle Imprimerie de Constantinople.

Un autre fait qui regarde les *Institutions*, n'est guère moins singulier, quoique d'un genre très différent. Lorsqu'il réimprima ce Livre en 1713, il mit à la tête une Epitre dédicatoire à Abraham Drolenvaux, Sénateur & Echevin de Leyde, où il le remercie très tendrement & dans les termes les plus vifs de s'être privé de sa fille unique pour la lui donner en mariage. C'étoit au bout de trois ans que venoit ce remerciement, & qu'il faisoit publiquement à sa femme une déclaration d'amour.

Il avoit du goût pour ces sortes de Dédicaces, & il aimoit mieux donner une marque flateuse d'amitié à son égal, que de se prosterner aux pieds d'un Grand, dont à peine peut-être auroit-il été apperçu. Il dédia son Cours de Chimie à son frère Jaques Boerhaave Pasteur d'une Eglise, qui destiné par leur Père à la Médecine, l'avoit fort aidé dans toutes les opérations Chimiques auxquelles il se livroit, quoique destiné à la Théologie. Ils firent ensuite entre eux un échange des destinations.

Nous n'avons point encore parlé de Mr. Boerhaave comme Professeur en Botanique. Il eut cette place en 1709, année si funeste aux Plantes

tes par toute l'Europe, & l'on pourroit dire que du moins Leyde eut alors une espèce de dédommagement. Le nouveau Professeur trouva dans le Jardin public 3000 Plantes, il avoit doublé ce nombre dès 1720. Heureusement il avoit pris de bonne heure, comme nous l'avons déja dit, quelque habitude d'Agriculture, & rien ne convenoit mieux, & à sa santé, & à son amour pour la vie simple, que le soin d'un Jardin, & l'exercice corporel qu'il demandoit. D'autres mains pouvoient travailler, mais elles n'eussent pas été conduites par les mêmes yeux. Il ne manqua pas de perfectionner les Méthodes déja établies pour la distribution & la *nomenclature* des Plantes.

Après qu'il avoit fini un de ses trois Cours, les Etrangers, qui avoient pris ses Leçons, sortoient de Leyde, & se dispersoient en différens Païs, où ils portoient son nom, & ses louanges. Chacune des trois fonctions fournissoit un flot qui partoit, & cela se renouvelloit d'année en année. Ceux qui étoient revenus de Leyde y en envoyoient d'autres, & souvent en plus grand nombre. On ne peut imaginer de moyen plus propre à former promptement la réputation d'un Particulier, & à l'étendre de toutes parts. Les meilleurs Livres sont bien lents en comparaison.

Un grand Professeur en Médecine & un grand Médecin peuvent être deux hommes différens, tant il est arrêté à l'égard de la Nature humaine, que les choses qui paroissent les plus liées par elles-mêmes, y pourront être séparées. Mr. Boerhaave

haave fut ces deux hommes à la fois. Il avoit ſur-tout le *Pronoſtic* admirable, & pour ne parler ici que par faits, il attira à Leyde, outre la foule des Etudians, une autre foule preſque auſſi nombreuſe de ceux qui venoient de toutes parts le conſulter ſur des Maladies ſingulières rébelles à la Médecine commune, & quelquefois même par un excès de confiance ſur des Maux ou incurables, ou qui n'étoient pas dignes du voyage. J'ai ouï dire que le Pape Benoît XIII le fit conſulter.

Après cela on ne ſera pas ſurpris que des Souverains qui ſe trouvoient en Hollande, tels que le Czar Pierre I, & le Duc de Lorraine, aujourdhui Grand Duc de Toſcane, l'ayent honoré de leurs viſites. Dans ces occaſions c'eſt le Public qui entraîne ſes Maitres, & les force à ſe joindre à lui.

En 1731 l'Académie des Sciences choiſit Mr. Boerhaave pour être l'un de ſes Aſſociés Etrangers, & quelque tems après il fut auſſi Membre de la Société Royale de Londres. Nous pourrions peut-être nous glorifier un peu de l'avoir prévenue, quoique la France eût moins de liaiſon avec lui que l'Angleterre.

Il ſe partagea également entre les deux Compagnies, en envoyant à chacune la moitié de la Rélation d'un grand travail (*a*) ſuivi nuit & jour & ſans interruption pendant 15 ans entiers, ſur un même feu, d'où il réſultoit que le Mercure étoit incapable de recevoir aucune vraye altération, ni

(*a*) V. l'Hiſt. de 1734. p. 55, & ſuiv.

ni par conféquent de fe changer en aucun autre Métal. Cette opération ne convenoit qu'à un Chimifte & fort intelligent & fort patient, & en même tems fort aifé. Il ne plaignit pas la dépenfe, pour empêcher, s'il eft poffible, celles où l'on eft fi fouvent & fi malheureufement engagé par les Alchimiftes.

Sa vie étoit extrêmement laborieufe, & fon tempérament, quoique fort & robufte, y fuccomba. Il ne laiffoit pas de faire de l'exercice, foit à pied, foit à cheval, & quand il ne pouvoit fortir de chez lui, il jouoit de la Guitarre, divertiffement plus propre que tout autre à fuccéder aux occupations férieufes & triftes, mais qui demande une certaine douceur d'ame que les gens livrés à ces fortes d'occupations n'ont pas ou ne confervent pas toujours. Il eut trois grandes & cruelles maladies, l'une en 1722, l'autre en 1727, & enfin la dernière qui l'emporta le 23 Septembre 1738.

Mr. Schultens, qui le vit en particulier trois femaines avant fa mort, attefte qu'il le trouva au milieu de fes mortelles fouffrances dans tous les fentimens non-feulement de foumiffion, mais d'amour pour tout ce qui lui venoit de la main de Dieu. Avec un pareil fond il eft aifé de juger que fes mœurs avoient toujours été très pures. Il fe mettoit volontiers en la place des autres, ce qui produit l'équité & l'indulgence, & il mettoit volontiers auffi les autres en fa place, ce qui prévient ou réprime l'orgueil. Il defarmoit la médifance & la Satyre en les négligeant, il en comparoit les traits à ces Etincelles qui s'élan-

lancent d'un grand feu, & s'éteignent aussi-tôt quand on ne souffle pas dessus.

Il a laissé un bien très considérable, & dont on est surpris quand on songe qu'il n'a été aquis que par les moyens les plus légitimes. Il s'agit peut-être de près de deux Millions de Florins, c'est-à-dire, de quatre Millions de notre Monnoie. Et qu'auroient pu faire de mieux ceux qui n'ont jamais rejetté aucun moyen, & qui sont partis du même point que lui? Il a joui longtems de trois Chaires de Professeur, tous ses Cours particuliers produisoient beaucoup, les consultations qui lui venoient de toutes parts étoient payées sans qu'il l'exigeât, & sur le pied de l'importance des personnes dont elles venoient, & sur celui de sa réputation; d'ailleurs la vie simple dont il avoit pris l'habitude, & qu'il ne pouvoit ni ne devoit quitter, nul goût pour des dépenses de vanité & d'ostentation, nulle fantaisie, ce sont encore là de grands fonds, & tout cela mis ensemble, on voit qu'il n'y a pas eu de sa faute à devenir si riche. Ordinairement les hommes ont une fortune proportionnée, non à leurs vastes & insatiables desirs, mais à leur médiocre mérite. Mr. Boerhaave en a eu une proportionnée à son grand mérite, & non à ses desirs très modérés. Il a laissé une Fille unique héritière de tout ce grand bien.

A R-

ARTICLE IX.

HISTOIRE *de l'*EMPEREUR CHARLES VI, *& des Révolutions arrivées dans l'Empire sous le Règne des Princes de l'Auguste Maison d'*AUTRICHE, *depuis* RODOLPHE *Comte de* HABSBOURG *jusqu'à présent.* Avec le *Différend survenu entre la* REINE *de* HONGRIE *& le* ROI *de* PRUSSE, *au sujet de la* SILESIE. Par M. L. D. M. 2 Tom. *in* 12 avec *fig.* Tom. I. *pagg.* 267. sans compter la *Préface.* Tom. II. *pagg.* 355. A *Amsterdam* chez *François L'Honeré & Fils*, 1741.

LEs conjonctures présentes rendent cet Ouvrage extrêmement intéressant pour tous ceux qui veulent se rappeller l'histoire des Princes de la Maison d'Autriche, ou qui veulent parcourir les principaux évènemens arrivés sous le Règne de *Charles* VI. L'Auteur l'a comme partagé en trois Parties, qui ont entre elles une étroite liaison, par l'enchainement des faits qu'on y rapporte, & la dépendance mutuelle des évènemens qui s'y trouvent exposés. On voit dans la prémière tout ce qui s'est passé depuis *Rodolphe* Comte de *Habsbourg*, qui jetta les prémiers fondemens de la Maison d'Autriche, & fut couronné Empereur à Francfort le 5 de Janvier 1274. L'Auteur se borne dans la seconde Partie, qui est la plus étendue, au Règne de *Charles* VI.

La

La troisième comprend tout ce qui est arrivé de plus important dans l'Empire depuis la mort de cet Empereur jusqu'au Mois de Septembre 1741. L'Auteur nous apprend qu'il s'est particulierement attaché, dans cette dernière Partie, à donner une idée claire des suites fâcheuses du Différend survenu entre le Roi de Prusse & la Reine de Hongrie, au sujet de la Silésie. Il y donne en effet la description des expéditions de Sa Majesté Prussienne dans ce Duché, du siège de quelques Places, de la Bataille de Molwitz, & de quelques autres rencontres. Pour guider le Lecteur, on a inséré dans cette troisième Partie une *nouvelle Carte de la Silésie*, qui paroit fort exacte. L'Auteur ne s'est pas fort étendu sur les prétensions, formées par les Cours d'Espagne & de Bavière, sur les Etats de la Maison d'Autriche. Comme ce grand procès n'est encore qu'entamé, & qu'il est difficile de prévoir de quelle manière il sera décidé, il a cru qu'il suffisoit d'exposer simplement les raisons alléguées de part & d'autre, sans se hazarder de donner témérairement dans des conjectures que l'évènement pourroit démentir. *Il faut*, dit-il, *laisser au tems à éclaircir des choses, qui ne se traitent que dans le Cabinet des Princes, & sur lesquelles on garde avec soin un profond secret.*

Après avoir donné une idée générale de l'Ouvrage, nous allons extraire ce qu'il contient de plus remarquable, en suivant l'ordre des tems, & le plan que l'Auteur s'est formé. Nous commencerons par la prémière Partie, où l'on fait voir l'origine de l'Auguste Maison d'Autriche, les

les divers évènemens qui ont contribué à l'agrandir, le haut dégré de puissance où elle s'est vue élevée sous les derniers Empereurs, & enfin les principales révolutions arrivées pendant cet intervalle, tant dans l'Empire que dans les Etats voisins.

RODOLPHE, Comte *de* HABSBOURG, a jetté les prémiers fondemens de la *Maison d'Autriche-Habsbourg*, dont la plupart des Auteurs trouvent l'origine dans *Archembaut* & dans son Fils *Leudesie*, tous deux Maires du Palais sous les Rois de France *Clovis* II & *Clotaire* III. Rodolphe fut élu Empereur dans une Diète qui se tint à Francfort au mois d'Octobre de l'Année 1273, & il fut couronné le 5 de Janvier 1274. Ce Prince avoit plusieurs Filles, toutes belles & bien élevées, qui furent mariées aux plus grands Princes d'Allemagne. Il fit la guerre à *Ottocare*, Roi de Bohême, & après l'avoir vaincu dans une Bataille qui se donna au mois de Septembre 1278, il donna le Gouvernement de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie, & de la Carniole, au Comte *Albert* son Fils aîné, qui en fut investi publiquement, du consentement des Princes & Etats de l'Empire. Il mourut le 15 de Juillet 1291, à Germersheim, âgé de 73 ans.

ADOLPHE *de* NASSAU ayant succédé à Rodolphe, fut proclamé Empereur le 20 de Mai 1292. Comme il ne faisoit pas assez de cas du conseil des Princes, il fut déposé dans une Assemblée qui se tint à Mayence au mois de Juin 1298. Le Duc Albert d'Autriche, Fils de l'Empereur Rodolphe, ayant été élu en sa place, Adol-

dolphe leva des Troupes, & marcha contre lui. On en vint aux mains entre Geinheim & le Cloitre de Rosendal, où Adolphe fut tué d'un coup que lui porta Albert.

ALBERT I, surnommé le *Triomphant*, porta ses armes dans la Bavière, & y fit de grands ravages. Ce Prince augmenta extrêmement ses Etats Héréditaires. Il fut tué par un traitre, près de Schafhausen, en 1308.

Le Comte HENRI de Luxembourg succéda à Albert, & fut couronné à Aix le jour des Rois, en 1309. Comme les droits de l'Empire en Italie étoient tombés dans une entière décadence, il s'y rendit en personne, à la tête des Troupes que les Etats lui accordèrent. Le Pape Clément V, qui se tenoit alors à Avignon, fit d'inutiles efforts pour traverser cette entreprise. Il y avoit alors dans Rome deux Partis, celui des *Guelphes*, & celui des *Colonnes*, qui étoient connus sous le nom de *Gibelins*. L'Empereur, qui s'étoit déclaré en faveur des derniers, se rendit maitre de Rome, & après avoir convoqué à Pise tous les Princes d'Italie, il leur ordonna de lui payer à l'avenir leur tribut annuel & accoutumé. Il mourut le 24 d'Aout 1313. Il avoit la réputation d'être pieux, dévot, prudent, juste & affable.

Après la mort de ce Prince, on élut en même tems le Duc FREDERIC *d'*AUTRICHE, Fils d'Albert I, & le Duc LOUIS *de* BAVIERE. Frédéric fut couronné à Bonn, & Louis le fut à Aix-la-Chapelle. Une Bataille qui se donna près de Muldorff en 1322, termina ce différend. Louis y remporta la victoire, & fut reconnu

Empereur par la plupart de ceux qui avoient favorisé le parti de son Rival. Le Pape *Jean* XXII, qui avoit fait tous ses efforts pour traverser son élection, entreprit de le déposer; &, pour le rendre odieux aux Peuples, le déclara Hérétique, & fauteur d'Hérétiques. Sur ce fondement chimérique, le Pontife lança contre lui l'excommunication. Louis, pour se vanger de cet affront, marcha à Rome, à la tête de ses Troupes, déposa lui-même ce Pontife, & fit élire en sa place *Nicolas* V. Il mourut le 11 d'Octobre 1347.

CHARLES IV fut reconnu Roi & Empereur des Romains en 1347. Dans une Diète qu'il convoqua à Nuremberg en 1356, on dressa le célèbre Edit, touchant la forme & les cérémonies de l'Election des Empereurs, le nombre des Electeurs, leurs fonctions, leurs droits, leurs privilèges, en un mot tout ce qui concerne le Gouvernement général de l'Empire. On donna à cet Edit le nom de *Bulle d'Or*. Après avoir pris les précautions nécessaires pour faire observer cet Edit, il se rendit en Bohême, où il ne songea plus qu'à accumuler des trésors, & à étendre les Frontières de ses Etats, auxquels il avoit déja ajouté la Silésie, relevant de la Pologne, & la Lusace, qui relevoit de l'Empire. Il mourut à Prague le 29 de Novembre 1378.

Son Fils WENCESLAS *de* LUXEMBOURG lui succéda dans le Gouvernement de l'Empire & du Royaume de Bohême. Ce Prince ayant été déposé, pour ses vices & ses violences, le 20 d'Aout 1400, eut pour Successeur ROBERT ou

RUP-

RUPPERT, Comte Palatin du Rhin & Duc de Bavière, lequel fut élu Empereur le 10 de Septembre de la même année. L'expédition de Robert en Italie, contre *Jean Galéas*, que Wenceslas avoit créé Duc de Milan, n'eut pas un heureux succès. Il ne réussit pas non plus à éteindre le Schisme qui étoit dans l'Eglise, quelque soin qu'il y apportât. Il mourut à Oppenheim le 18 de Mai 1410.

Robert eut pour Successeur SIGISMOND, fils de l'Empereur Charles IV, & frère de Wenceslas. Pour faire cesser le Schisme qui déchiroit l'Eglise depuis plus de trente ans, il convint avec le Pape *Jean* XXIII de faire tenir à Constance un Concile général, où il se rendit lui-même avec l'Impératrice sa femme & une nombreuse Cour. Ce fut lui qui érigea la Comté de Savoie en Duché. Ses entreprises eurent des succès différens. On lui reproche, & avec raison, d'avoir fait condamner à mort *Jean Hus*, au préjudice du Sauf-conduit qui lui avoit été accordé. Il mourut le 9 de Décembre 1437.

ALBERT II, dit le *Grave* & le *Magnanime*, fut élu Empereur après la mort de Sigismond. Il obtint en une année trois Couronnes. Le 1 de Janvier 1438, il fut élevé sur le Trône de Hongrie, & le 6 de Mai les Bohêmes le choisirent aussi pour leur Roi. Il fut élu Empereur le 26 de Juin par les Electeurs assemblés à Francfort. Comme il avoit hérité des Royaumes de Hongrie & de Bohême, en qualité de Gendre de l'Empereur Sigismond, on peut dire que la Maison d'Autriche commença dès ce

tems-là à monter au point de la grandeur où elle s'eſt vue élevée dans la ſuite. Il mourut le 26 d'Octobre 1439.

FREDERIC III, Fils d'Erneſt Archiduc d'Autriche, & Couſin germain d'Albert II, fut élu Empereur le 30 de Mars 1440. Ce Prince, que quelques-uns ont appellé *Frédéric* IV, & d'autres *Frédéric* V, tint pluſieurs Diètes pour éteindre le Schiſme qui règnoit dans l'Egliſe. Après avoir fait la guerre aux Suiſſes, il paſſa en Italie pour aller au-devant d'*Eléonore*, fille du Roi de Portugal, laquelle lui avoit été promiſe en mariage. De retour dans ſes Etats, il fut longtems occupé d'une guerre inteſtine, qui penſa avoir de fâcheuſes ſuites. Trois Princes formoient des prétenſions ſur le Duché d'Autriche, ſavoir l'Empereur, *Albert* VI ſon frère, & *Sigismond* Comte de Tyrol, leur Couſin germain. On en vint à un accommodement. Il fut reglé, que l'Empereur auroit l'Autriche Inférieure juſqu'à l'Ems; que les Terres au delà de cette Rivière appartiendroient à Albert; & que la Carinthie ſupérieure, voiſine du Tyrol, ſeroit la portion de Sigismond. En 1461 *Albert d'Autriche*, appuié de *Louis de Bavière*, prit les armes contre l'Empereur, ſous prétexte qu'on lui avoit fait tort dans le partage de la Succeſſion de ſon Père. Ce nouveau différend fut terminé par la médiation du Roi de Bohême; mais bientôt après la guerre recommença avec plus de violence qu'auparavant. Albert fit des conquêtes; mais Frédéric le mit au Ban de l'Empire, & le fit excommunier par le Pape. La mort d'Albert

bert mit fin à cette querelle. Sigismond ceda alors à l'Empereur la portion de l'Autriche, dont il avoit hérité de Ladiſlas; & Frédéric ſe vit par là entièrement maitre de ce Duché.

Frédéric maria ſon Fils *Maximilien* avec *Marie* de *Bourgogne* riche héritière, deſorte que par ce mariage tous leurs biens paſſèrent à *Philippe* I, leur Fils, qui épouſa *Jeanne* Fille du Roi *Ferdinand d'Arragon*, & par ſa Femme, Roi de Caſtille. C'eſt ainſi que l'Eſpagne & ſes dépendances entrèrent dans la Maiſon d'Autriche. Après la mort de *Matthias*, qui s'étoit emparé de Vienne, Frédéric demanda qu'on lui donnât, ou à ſon Fils Maximilien, la Couronne de Hongrie. Les Hongrois ayant élu *Uladiſlas*, Roi de Bohême, on convint que l'Empereur demeureroit ſeul poſſeſſeur de l'Autriche, qu'Uladiſlas retiendroit la Couronne de Hongrie, avec le droit de ſuccéder à la Couronne, au défaut d'Héritiers. Frédéric mourut à Lintz le 19 d'Aout 1493.

MAXIMILIEN I, fils & Succeſſeur de Frédéric, eſt le prémier Prince de la Maiſon d'*Habsbourg*, qui ait porté la qualité d'*Archiduc* d'*Autriche*. Depuis ce Prince, cette dignité s'eſt perpétuée dans la Maiſon d'Autriche, & il l'y fixa pour toujours, en érigeant cette Province en Archiduché. En 1496 il maria *Philippe* ſon Fils, avec l'Infante *Jeanne*, fille de *Ferdinand* d'Arragon & d'*Iſabelle* de Caſtille. En 1499 il déclara la guerre aux Suiſſes, qui avoient fait des courſes ſur les Terres de la Maiſon d'Autriche. Cette guerre fut très ſanglante. Après qu'on

l'eut terminée, on travailla à régler les affaires de l'intérieur de l'Empire, qui fut divisé en six Cercles; savoir, de Franconie, de Bavière, de Suabe, du Rhin, de Westphalie & de Saxe. Ce réglement se fit en 1500; mais dans une Diète tenue à Cologne en 1512, on y ajouta les Cercles d'Autriche, de Bourgogne, de la Saxe Supérieure & du Rhin Inférieur.

En 1502, les Païsans se soulevèrent en Allemagne, & on fut obligé d'envoyer contre eux une puissante Armée pour les mettre à la raison. Une nouvelle guerre s'alluma bientôt après dans l'Empire, au sujet de l'héritage laissé par *George le Riche*, Duc de Bavière, de la Branche de Landshut, qui mourut en 1503. L'Empereur déclara aussi la guerre aux Vénitiens, auxquels il enleva plusieurs Places qu'ils possédoient dans la Lombardie. La tranquilité de l'Allemagne fut terriblement ébranlée par les divisions qui y regnèrent au sujet des opinions de *Luther*, qui déclama hautement contre les abus de l'Eglise Romaine, & sur-tout contre les Indulgences que le Pape *Léon* X avoit accordées, ou plutôt vendues aux Peuples de la Chrétienté. Pour empêcher que ces troubles n'augmentassent, Maximilien convoqua une Diète à Augsbourg, où il fit comparoitre Luther, à qui il envoya pour cet effet un Sauf-conduit. Après cette Diète, ce Prince se rendit à Inspruck, & delà à Wels, ou il mourut le 12 de Janvier 1519. Il avoit plusieurs belles qualités. Il aimoit beaucoup les gens de Lettres, & porta la libéralité si loin, qu'il s'exposa quelquefois, par le défaut d'argent, à

à ne pouvoir conduire à leur fin des affaires qu'il avoit heureusement commencées. On lui reproche d'avoir eu une trop violente passion pour la Chasse.

CHARLES V, Fils de *Philippe* Roi de Castille, & de *Jeanne* Fille de *Ferdinand* le Catholique, succéda à Maximilien, ayant été élu Empereur le 28 de Juin 1519. Ce Prince étoit né à Gand le 24 de Février 1500. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle le 21 d'Octobre 1520. L'année suivante il assista à la Diète de Worm, où il fit publier les Edits les plus rigoureux contre Luther & ses Sectateurs. Ses menaces ne produisirent aucun effet. Le Luthéranisme fit de si grands progrès, qu'il s'étendit jusqu'au delà de la Mer Baltique. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des guerres de Religion qui désolèrent l'Allemagne sous son règne, & dont les Turcs profitèrent pour attaquer la Hongrie. Lorsqu'il eut pris la résolution de renoncer entièrement à la Souveraineté, il ceda l'Empire à son Frère *Ferdinand*, & ceda à son Fils *Philippe*, tous ses autres Royaumes & Etats qu'il possedoit, tant en Europe que dans le Nouveau Monde. Après s'être ainsi dépouillé, il partit pour l'Espagne, où il se renferma dans le Cloitre de St. *Juste*, de l'Ordre de St. Jérome. Il mourut le 21 de Septembre 1558. Ce Prince égala les plus grands guerriers de son Siècle.

FERDINAND I, qui succéda à l'Empire après l'abdication de son Frère Charlequint, étoit né à Complut le 10 de Mars 1503. En vertu du droit que sa femme, *Anne* de Hongrie, avoit à

la Couronne de Bohême, il fut couronné à Prague le 24 de Février 1527. Le 28 d'Octobre de la même année il fut couronné à Belgrade, Roi de Hongrie, après avoir défait *Jean* de *Zapol*, qui aspiroit à cette Couronne. Il présida à la Diète de Spire en 1542, à celle de Nuremberg en 1543, & à celle d'Augsbourg en 1555. Il fit élire *Maximilien* son Fils, Roi des Romains, à la Diète qu'il convoqua à Francfort en 1562. Il mourut à Vienne le 26 de Juillet 1564, après avoir gouverné l'Empire & ses Royaumes avec beaucoup d'équité, de clémence, de justice & de modération.

MAXIMILIEN II, son Successeur, naquit à Vienne le 1 d'Aout 1527. Il fit ses prémières armes en 1544, dans la Guerre de l'Empereur contre la France. Après la tenue de la Diète d'Augsbourg, dont il fit lui-même l'ouverture, il passa en Espagne, où il épousa *Marie* Fille de *Charlequint* En 1565 il déclara la guerre à *Jean Sigismond*, Prince de Transilvanie, qui se qualifioit Roi de Hongrie. En 1569 il accorda à la Noblesse Protestante d'Autriche le libre exercice de leur Religion dans leurs Châteaux, Villes & Villages. Après avoir pacifié la Hongrie, il sut si bien ménager les Etats de ce Royaume, qu'il les porta à élire *Rodolphe* son Fils pour succéder à cette Couronne. Il travailla en même tems à lui faire obtenir celle de Bohême, & même l'Empire, en le faisant élire Roi des Romains. Maximilien, ayant ainsi reglé les affaires de sa Famille, mourut le 12 d'Octobre 1575.

RODOLPHE II, Fils de Maximilien, n'eut pas pour les Protestans la même indulgence que son Père. Il restraignit leurs Privilèges, & fit obser-

ver

ver la Pacification de Paſſau, laquelle portoit que tout Prélat qui renonceroit à la Religion Catholique, ſeroit privé de ſon Bénéfice. Après avoir été longtems occupé dans la Guerre qu'il eut contre les Turcs, il fit la Paix avec *Achmet*, qui avoit ſuccédé à *Mahomet* III ſon Père. Par un Traité qui fut ſigné à Prague, il ceda à l'Archiduc *Matthias* ſon frère, la Hongrie & l'Autriche, & quelque tems après il ſe dépouilla auſſi de la Bohême en ſa faveur. Il mourut le 10 de Janvier 1612. Ce Prince n'avoit jamais été marié. Il paſſoit pour ſavant, mais il étoit très peu propre pour le Gouvernement de ſes Etats. Au-lieu d'employer ſon tems aux affaires de l'Empire, il s'appliquoit à la Chimie, à la transmutation des Métaux & aux Méchaniques. Il paſſoit quelquefois des journées entières dans des boutiques d'Horlogers, de Tourneurs & de Peintres. Le reſte de ſon tems, il le paſſoit dans les écuries de ſes Chevaux.

MATTHIAS fut élu Empereur le 3 de Juin 1612, & fut couronné le 14 du même Mois. Parvenu à l'Empire, il ceſſa d'avoir pour les Proteſtans les mêmes égards qu'il avoit eus pour eux lorſqu'il avoit beſoin de leurs ſervices. Ceux-ci, de leur côté, refuſèrent de l'aſſiſter contre les entrepriſes que faiſoit ſur la Hongrie *Betlem-Gabor*, que le Turc avoit établi Prince de Tranſilvanie, en la place de *Gabriel Battori*. La Paix ſe fit avec les Turcs en 1615. Matthias ſe voyant ſans enfans, adopta l'Archiduc *Ferdinand* ſon Couſin germain, ſe démit en ſa faveur du Royaume de Bohême, & le fit proclamer par les

les Etats, son Successeur à cette Couronne. Il se dépouilla aussi quelque tems après de la Couronne de Hongrie en faveur de ce même Prince. La guerre de Hongrie lui causa beaucoup de chagrins, & fut en partie cause de sa mort.

FERDINAND II, son Successeur, parvint à l'Empire le 27 d'Aout 1619. Le faux zèle, qu'il eut pour sa Religion, le porta à persécuter les Protestans. Comme son élection ne fut pas agréable aux Bohêmes, ces Peuples élurent à Prague pour leur Roi, *Frédéric* V, Electeur Palatin. En même tems les Protestans de Hongrie, d'intelligence avec Frédéric, appellèrent à leur secours *Betlem-Gabor*, qui fut élu Roi de Hongrie par les Etats du Royaume assemblés à Neuhausel. Tout cela attira la guerre en Bohême & en Hongrie. Les Impériaux remportèrent une Victoire complète sur l'Electeur Palatin, dans une Bataille qui se donna près de Prague le 18 de Novembre 1620. Ils eurent aussi d'heureux succès contre Gabor, qui se vit enfin dans la nécessité de renoncer à tous ses desseins sur la Hongrie. L'Empereur se trouva engagé dans une nouvelle guerre, par le soulevement des Païsans de la Haute Autriche, Province qu'il avoit cedée à *Maximilien*, Electeur de Bavière, pour gage des grandes avances qu'il étoit obligé de faire, suivant un Traité de Ligue fait entre eux. Les revoltés remportèrent d'abord quelques avantages; mais ils furent enfin défaits & entièrement dissipés par les Troupes Impériales.

Le grand but de Ferdinand étoit de se rendre dans l'Empire beaucoup plus puissant que ne l'a-
voient

voient été ses prédécesseurs. D'abord il chercha à abattre & affoiblir le parti Protestant. Dans cette vue il ordonna que les Ministres eussent à se faire instruire dans la Religion Catholique, ou à sortir des terres de son obéissance. Par un Edit publié le 28 d'Avril 1629, il déclaroit aux Princes & autres Etats Protestans de l'Empire qu'ils eussent à restituer les biens d'Eglise qu'ils occupoient. La Ville d'Augsbourg fut la prémière où l'on commença à faire exécuter cet Edit. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg ne voulurent point déférer à ces ordres: ils s'unirent avec quelques autres Princes Protestans, & publièrent un Manifeste contre l'Edit de Ferdinand.

Ces brouilleries portèrent *Gustave-Adolphe*, Roi de Suède, à faire une invasion en Allemagne. Après la mort de ce Héros du Nord, qui fut tué dans les environs de Lutzen proche de Leipsic, l'Electeur de Saxe abandonna les Suédois, & fit sa paix avec l'Empereur le 10 de Mai 1635. L'Electeur de Brandebourg & plusieurs autres Princes & Villes Impériales suivirent cet exemple. Dans une Diète que l'Empereur convoqua à Ratisbonne, il se fit donner pour Coadjuteur son fils Ferdinand, qui étoit déja Roi de Hongrie & de Bohême, & qui fut proclamé Roi des Romains le 22 Décembre 1636. L'Empereur mourut le 25 de Février de l'année suivante, fort regretté des zèlés Catholiques, dont il s'étoit hautement déclaré le protecteur contre les Protestans. On reproche à ce Prince d'avoir trop aimé le repos, & d'avoir toujours

jours abandonné la conduite de ſes Armées à ſes Généraux.

FERDINAND III continua la guerre avec beaucoup de malheur contre la Suède & la France. Lorsqu'on eut mis fin à cette guerre ruineuſe, l'Empereur convoqua à Augsbourg en 1653 une Diète, où il fit élire Roi des Romains ſon Fils *Ferdinand*, qui étoit déja Roi de Hongrie & de Bohême. L'année ſuivante ce jeune Prince fut attaqué de la petite Verole, dont il mourut le 9 de Juillet. Le 27 de Juin 1655 l'Empereur donna à *Leopold Ignace* ſon ſecond Fils, qui n'étoit âgé que de 14 ans, le Titre & la Couronne de Hongrie; & le 14 de Septembre 1656, il le fit couronner Roi de Bohême. Il ne ſongeoit plus qu'à aſſurer l'Empire à ce jeune Prince, lorsque la mort le ſurprit le 2 d'Avril 1657.

LEOPOLD fut élu Empereur le 18 de Juillet 1658, & couronné le prémier d'Aout de la même Année. Il fut occupé dès le commencement de ſon Règne à la Guerre de Tranſilvanie, laquelle avoit été excitée par *George Ragotski*. Les Turcs ayant auſſi déclaré la guerre à l'Empereur, firent une invaſion dans la Tranſilvanie, & s'emparèrent de pluſieurs Places de la Hongrie. La paix faite avec le Turc, la Cour de Vienne au-lieu de ſatisfaire les Hongrois ſur leurs griefs, les traita plus durement que jamais, ce qui engagea la principale Nobleſſe de Hongrie d'envoyer à la Porte des Députés pour ſe mettre ſous la protection du Grand Seigneur. Cette conſpiration ayant été découverte, la Cour

Cour de Vienne fit arrêter & exécuter plusieurs Seigneurs Hongrois, ce qui excita de nouvelles plaintes & augmenta le parti des Mécontens. Les Turcs profitèrent encore de ces divisions. Ils se jettèrent sur les Terres de l'Empereur, & commirent par-tout de grands dégats.

Outre cette guerre avec la Hongrie & la Porte, l'Empereur eut encore à se défendre contre la France qui l'attaquoit sur le Rhin. En 1683, les Turcs après avoir formé une puissante Armée, firent une irruption en Autriche, & mirent le siège devant Vienne. Comme l'Empereur avoit reçu de puissans secours de la plupart des Princes Chrétiens, les infidèles furent obligés de se retirer, après avoir été mis en déroute. La Paix qui avoit été conclue avec la France en 1684, fut rompue en 1688 par *Louis* XIV, qui envoya sur le Rhin une puissante Armée commandée par le Dauphin. Les François firent le siège de Philipsbourg, dont ils se rendirent maitres de 29 d'Octobre. L'Auteur entre dans un détail exact des principaux évènemens de cette Guerre, laquelle ne fut terminée qu'en 1697 par le Traité de Paix qui fut conclu à Ryswick.

La mort de *Charles* II, Roi d'Espagne & dernier Prince de la race de *Charlequint*, arrivée le prémier de Novembre 1700, donna lieu à une nouvelle Guerre qui embrasa toute l'Europe. Le Roi d'Espagne avoit fait un Testament par lequel il nommoit le Duc d'Anjou à la succession de ses vastes Etats. Ce jeune Prince fut proclamé Roi d'Espagne sous le nom de *Philip-*

pe

pe V, & reconnu en cette qualité par l'Angleterre, les Provinces-Unies & la plupart des autres Puiſſances de l'Europe. L'Empereur fit proteſter de nullité contre tout ce qui s'étoit fait; mais comme il étoit alors ſans Troupes & ſans appui, il ſe trouva dans de furieux embaras. Dans l'eſpérance de pouvoir porter l'Angleterre & les Provinces-Unies contre la France, il fut réſolu à la Cour de Vienne de faire tous les préparatifs néceſſaires pour pouſſer la guerre avec vigueur, & de ne rien épargner pour mettre l'Archiduc ſur le Trône d'Eſpagne. Le Prince *Eugène* fut choiſi pour avoir le commandement de 29 mille hommes qu'on devoit envoyer en Italie. La France avoit déja fait défiler des Troupes, qui devoient être augmentées par celles du Duc de Savoie, qui s'étoit engagé de lui fournir deux mille cinq cens Chevaux & huit mille Fantaſſins.

La guerre ſe pouſſoit déja avec vigueur lorsque l'Angleterre, les Etats de Hollande & la plupart des Princes de l'Empire ſe déclarèrent en faveur de l'Empereur. Le Duc de Bavière & l'Electeur de Cologne ſon frère furent les ſeuls qui perſiſtèrent à vouloir demeurer neutres. Nous n'entreprendrons pas d'entrer ici dans le détail des évènemens de cette longue & ruineuſe guerre, nous nous contenterons d'en indiquer les plus remarquables.

En 1701 il ſe donna en Italie près de Chiari une Bataille où les François perdirent environ trois mille hommes. La perte des Impériaux fut moins conſidérable. En 1702 Le Prince Eugène

Eugène forma le projet de se rendre maitre de Crémone. Cette entreprise auroit eu un heureux succès, si les Impériaux qui entrèrent dans la Ville bien armés, bien préparés, bien vêtus & en bon ordre, n'eussent pas eu la lacheté de s'en laisser chasser par des Soldats presque tout nuds, dispersés ça & là, & qui étoient presque sans Officiers à leur tête. La Bataille qui se donna la même année en Italie, fut fort opiniâtre, & soutenue de part & d'autre avec beaucoup de valeur & d'intrépidité. Philippe V, Roi d'Espagne, s'y trouva en personne, & les François s'attribuèrent la victoire. Celle qui se donna à Fridlinghen, près du Rhin, eut un succès fort équivoque. On en fit des réjouissances à Vienne & dans les Provinces-Unies, tandis qu'en France on fut si persuadé que le Marquis de Villars avoit remporté la victoire, que cette action lui valut le Bâton de Maréchal & le commandement de l'Armée du Rhin. Les expéditions de Mer méritent d'être remarquées. Le Chevalier de *Fourbin* infesta les Côtes de l'Istrie Impériale, où il commit plusieurs hostilités. Les Flottes Angloise & Hollandoise pénétrèrent dans la Baie de Cadix, & jettèrent l'épouvante dans le Païs. L'Amiral *Rook* prit les Gallions d'Espagne que Mr. de *Chateaurenaud* avoit conduits à Vigo.

En 1703, le Duc de Savoie entra dans la grande Alliance. Son exemple fut bientôt suivi par le Roi de Portugal, à qui l'Empereur ceda plusieurs Places, au nom de l'Archiduc. L'Empereur s'étant déterminé à transférer ses droits sur

la Monarchie d'Eſpagne à l'Archiduc Charles, ſon ſecond Fils, ce Prince fut proclamé Roi d'Eſpagne le 12 de Septembre ſous le nom de *Charles* III. Ce nouveau Roi partit de Vienne le 19 du même Mois, pour ſe rendre en Hollande & delà en Angleterre. Après quelque ſéjour à Londres, il s'embarqua le 16 de Janvier 1704, & fit voile de Ste. Helène le 18. La Flotte, qui l'accompagnoit, étoit composée de vingt ou vingt-cinq Vaiſſeaux de guerre, partie de la Reine Anne, partie des Etats Généraux. Ce Prince arrivé à Lisbonne, fit répandre en Eſpagne une Déclaration, par laquelle il promettoit le pardon à tous ceux de ſes Sujets, qui quitteroient le parti de Philippe & de ſes Adhérans.

Les heureux ſuccès qu'eurent les François en Italie l'année ſuivante, cauſèrent de grandes inquiétudes à la Cour de Vienne. D'un autre côté, les Hongrois revoltés ravageoient les terres de l'Empereur, & faiſoient des courſes jusqu'aux portes de ſa Capitale. La grande Victoire, remportée par les Alliés à Hochſtet, les rendit maitres de toute la Bavière; & la perte conſidérable que fit la France à cette journée, fut le prémier coup de ceux qui l'ébranlèrent le plus dans la ſuite. La même année les Anglois ſe rendirent maitres de Gibraltar; & les Eſpagnols firent dans la ſuite d'inutiles efforts pour reprendre cette Forterefſe, l'une des plus importantes du Royaume.

Léopold étant mort le 6 de Mai 1705, eut pour ſucceſſeur à l'Empire ſon Fils JOSEPH, qui avoit été reconnu Roi de Hongrie en 1687, & élu Roi des Romains en 1690. Il prit le titre

tre de Roi de Bohême, & fut reconnu tel par les Etats de ce Royaume. Il avoit épousé en 1698 Wilhelmine-Amélie, Fille de *Jean-Frédéric*, Duc de Brunswic-Hannover. Les expéditions de cette Campagne en Italie eurent un succès fort équivoque. L'action la plus remarquable fut la Bataille de Cassano, qui dura quatre heures. Les deux Armées s'attribuèrent la Victoire. Les expéditions du Roi Charles en Espagne eurent un heureux succès. Il se rendit maitre de Barcelone, après 26 jours de Siège.

L'année suivante, le Roi de France eut le chagrin de voir échouer la plupart de ses projets, ses Armées reçurent presque par-tout de terribles échecs. Le Maréchal de *Villeroi* perdit la Bataille de Ramillies, & cette perte entraina celle de plusieurs Places dont les Alliés s'emparèrent. L'Empereur fit fulminer cette année par son Conseil Aulique, un Décret, pour mettre au Ban de l'Empire les Electeurs de Bavière & de Cologne. Il mit lui-même en pièces la Minute des Lettres Patentes que Léopold leur avoit fait expédier pour les investir de leurs Electorats: Il en jetta par terre les morceaux, & les foula aux pieds. L'Electrice de Bavière étoit alors à Venise, où elle avoit été obligée de se retirer. Par ordre de l'Empereur, ses Enfans furent enlevés de Munich, & conduits à Clagenfurt. La Cour de Vienne ne borna pas là son ressentiment. On exigea dans toute la Bavière des sommes exorbitantes des Peuples. Les Paroisses furent accablées de quartiers d'hiver, où les Soldats vivoient à discrétion. La Noblesse fut de-

ſarmée & pillée. Pluſieurs furent empriſonnés, d'autres réduits à chercher un aſile en Suiſſe. En Italie, les François gagnèrent la Bataille de Calcinato. Les Impériaux eurent environ trois mille hommes tant tués que bleſſés, & laiſſèrent entre les mains des Vainqueurs un grand nombre de priſonniers. Mais l'évènement le plus remarquable de cette Campagne fut la déroute de l'Armée Françoiſe devant Turin, dont elle avoit entrepris le ſiège.

En 1707, les Impériaux s'emparèrent du Royaume de Naples. L'entrepriſe ſur Toulon, concertée par le Duc de Savoie & le Prince Eugène, n'eut pas un heureux ſuccès. Sur le Rhin, le Maréchal de *Villars* força les Lignes de Bruhl & de Stolhoffen, ſaccagea Dourlac, & quelques petites Villes voiſines pour donner de la terreur. Les Alliés furent auſſi battus en Eſpagne, où le Duc de *Berwick* remporta ſur eux une Victoire complète. Le Mariage du Roi *Charles* avec la Princeſſe *Eliſabeth-Chriſtine de Wolffenbuttel* fut arrêté & conclu à Vienne le 15 d'Octobre de cette année; mais la nouvelle Reine ne partit de cette Ville que l'année ſuivante, pour aller joindre ſon Epoux en Catalogne.

La Campagne de 1708 eſt remarquable par les grands efforts que fit l'Empereur avec ſes Alliés pour une cauſe qui ne pouvoit être décidée que par le ſort des armes. Louis XIV, toujours ferme dans la réſolution qu'il avoit priſe de maintenir ſon Petit-fils ſur le Trône d'Eſpagne, prit de ſon côté de nouvelles meſures pour s'oppoſer avec force & vigueur à toutes les entrepriſes de tant

tant de Puissances liguées contre lui. Au commencement de Juillet, le Duc de Vendôme surprit Gand, Bruges, Plassendal, & mit à contribution toute la Flandre Hollandoise & une partie du Brabant. Ces conquêtes furent suivies de la Bataille d'Oudenarde, où les François furent mis en déroute. Après cette Victoire, les Alliés firent le siège de Lille, dont ils se rendirent maitres, malgré la belle & vigoureuse défense que fit le Maréchal de Boufflers qui y commandoit.

Comme la guerre commençoit à devenir onéreuse aux Puissances qui y étoient engagées, & sur-tout à la France, Louis XIV se détermina enfin en 1709 à faire aux Alliés des propositions de paix. Ceux-ci demandèrent entr'autres, que le Roi Très Chrétien reconnût Charles III pour Roi de toutes les Espagnes, & qu'au cas que le Duc d'Anjou refusât de remettre à ce Prince toutes les Places qu'il occupoit, Louis XIV se joignît lui-même aux Alliés pour l'y obliger. Toute la France se récria hautement contre des demandes si exorbitantes. Quelque nécessaire que fût la Paix aux François, ils répondirent fièrement qu'ils n'étoient ni d'humeur à accepter de pareilles conditions, ni dans l'habitude de les entendre. Les Négociations rompues, les Troupes se mirent en campagne. Après quelques expéditions peu importantes, les Armées se joignirent près des Bois de Sart & de Blangies, où se donna la sanglante Bataille de Malplaquet. Après cette Bataille, les Alliés allèrent mettre le siège devant Mons, & se rendirent maitres de cette Place.

En 1710, la France fit de nouvelles démarches pour terminer une guerre qu'elle n'étoit plus en état de soutenir. Elle n'avoit jamais été dans une situation plus pitoiable. Les Finances se trouvoient dans un desordre affreux, les Troupes n'étoient plus payées, tous les Fonds manquoient, les Peuples étoient épuisés, le Roi étoit pauvre, parce que la plupart de ses Sujets n'avoient plus rien. Dans l'idée où étoient les Alliés que la France seroit bientôt réduite à faire tout ce qu'on voudroit, les offres de Louis XIV furent encore rejettées. Le Monarque François prit donc le parti de continuer la guerre; & ses Peuples, malgré leur épuisement, en portèrent le fardeau avec d'autant plus de patience, qu'ils n'ignoroient pas ce qu'on avoit offert pour acheter la Paix. Les Alliés firent quelques conquêtes, & les François trop foibles pour s'opposer à leurs entreprises, se contentèrent de se tenir sur la défensive. La guerre de Hongrie continuoit toujours. Le Général *Heister* enleva en très peu de tems aux Mécontens, Neuhausel, Leith, Arwan, Zolnoc, Erla, avec plusieurs Châteaux fortifiés. Les affaires d'Espagne eurent des succès fort différens. Charles remporta d'abord sur Philippe une grande Victoire; mais celui-ci ayant reçu de nouveaux renforts, battit à son tour les Allemands & les Portugais, & se vit par-là entierement maitre de la campagne.

En 1711, les affaires de l'Europe changèrent entierement de face. Tout réussit au gré de la France, & du Roi Philippe, en faveur duquel on

on décida enfin la grande querelle de la Succession au Trône d'Espagne. Le Maréchal de *Tallard*, qui étoit resté prisonnier à Londres depuis la Bataille de Hochstet, travailla avec tant de succès auprès des principaux Membres du Parlement, qu'il les disposa à entrer dans ses vues. Il sçut même par ses manières souples, polies & accommodantes, gagner la confiance de la Reine *Anne*, qu'il porta à donner la Paix à l'Europe. Mais le motif le plus puissant, que l'on fit valoir auprès de cette Princesse pour la détacher de la Grande Alliance, fut la mort imprévue de l'Empereur *Joseph*, arrivée le 17 d'Avril, dans la 33 année de son âge.

Le Roi Charles étoit occupé à faire la conquête du Royaume d'Espagne, lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de l'Empereur son frère. Dans la Diète qui se tint à Francfort, il fut reconnu Empereur le 12 d'Octobre, sous le nom de CHARLES VI. De retour en Allemagne, il faut couronné dans la même Ville le 22 Décembre, après avoir juré l'observation de la Capitulation Impériale.

Le Congrès, qui se tint à Utrecht en 1712, n'empêcha pas l'ouverture de la Campagne. Après quelques expéditions, le Duc d'*Ormond* qui avoit le commandement des Troupes Angloises, déclara aux Députés des Etats Généraux & au Prince *Eugène*, qu'il avoit ordre de la Reine sa maitresse de publier une suspension d'armes entre son Armée & celle de France. Il se sépara en même tems de l'Armée des Alliés, qui, après les grands avantages remportés par le Maréchal

de *Villars*, lequel força le Camp retranché de Denain & se rendit maitre de Marchienne, se déterminèrent à faire la paix avec la France. L'Empereur aima mieux courir les risques de la guerre, que de renoncer à ses prétensions; mais se voyant trop foible pour résister seul aux forces de cette Couronne, il se détermina enfin à suivre l'exemple de ses Alliés. Cette Paix particulière de l'Empereur avec la France fut signée à Rastadt le 6 de Mars 1714.

Après qu'on eut terminé cette longue & sanglante Guerre, qui avoit ébranlé les deux plus puissans Royaumes de l'Europe, Charles reprit les armes contre le Grand Seigneur, qui avoit attaqué la République de Venise. En 1716 le Prince Eugène remporta une grande victoire sur les Turcs, & l'année suivante il les mit encore en déroute & les défit entierement. L'extrémité où se trouva la Porte l'obligea à faire la Paix en 1718.

L'Espagne attaqua dans ce même tems l'Empereur, sous prétexte d'empêcher l'échange que Sa Majesté Impériale vouloit faire avec le Duc de Savoie, de la Sardaigne contre la Sicile, dont le Traité de Bade avoit assuré la possession à celui-ci. George I, Roi d'Angleterre, en conséquence d'un Traité d'alliance qu'il avoit fait avec l'Empereur, envoya au secours de la Sicile une Flotte commandée par l'Amiral Bings. Cette Flotte joignit celle d'Espagne dans la Mer de Sicile, & l'attaqua. Les Espagnols furent battus, plusieurs de leurs Vaisseaux furent coulés à fond. En 1720, on fit l'échange des deux Siciles,

ciles, contre la Sardaigne, entre l'Empereur & le Duc de Savoie. En 1725 les Ministres de Sa Majesté Impériale signèrent à Vienne avec ceux d'Espagne, trois Traités, l'un de Paix, l'autre de Commerce, & le troisième d'une Alliance défensive. Ces Traités jettèrent l'Europe dans un grand étonnement. La seule ressource fut d'opposer Alliance à Alliance. Le Roi d'Angleterre s'y appliqua tout entier, & eut la gloire & la satisfaction d'y réussir. Pour empêcher une rupture, on tint en 1728 à Soissons, un Congrès, qui tira en longueur sans que l'on pût convenir de rien. Après bien des Négociations on conclut le Traité de Séville, qui assuroit à l'Infant Don Carlos la Succession éventuelle de Toscane, de Parme & de Plaisance. Ces mesures, bien loin d'être approuvées par l'Empereur, ne firent qu'exciter son indignation. Pour prévenir les fâcheuses suites de cette affaire, le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux se déterminèrent à une Garantie absolue envers Sa Majesté Impériale, pour l'ordre de la Succession, de la manière qu'il étoit arrêté par la Déclaration de l'année 1713. L'Empereur, de son côté, voulut bien assurer la Succession des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance, destinée à l'Infant Don Carlos.

La mort d'*Auguste*, Roi de Pologne, arrivée en 1733, fit naitre une guerre qui mit l'Allemagne, la Pologne & l'Italie en combustion. L'Empereur ayant fait défiler des Troupes vers la Pologne, & s'étant déclaré assez ouvertement contre le Roi *Stanislas*, Beau-père du Roi Très Chré-

tien, la Cour de France regarda cette démarche comme un acte d'hostilité, & déclara la guerre à Sa Majesté Impériale. L'Espagne & le Duc de Savoie s'étant joints à la France, l'Empereur se vit bientôt attaqué sur le Rhin & dans ses Etats d'Italie. L'Empereur avoit déja perdu les Royaumes de Naples & de Sicile, & une partie de ses autres Etats d'Italie, lorsque la Cour de France fit proposer en 1735 des Préliminaires de Paix, qui furent acceptés de Sa Majesté Impériale. Cette guerre ainsi terminée, on conclut le mariage de l'Archiduchesse ainée, Marie-Thérèse, avec le Duc François-Etienne de Lorraine. Cette Princesse fut accordée avec Son Altesse Royale le 31 de Janvier 1736.

En 1737, l'Empereur joignit ses armes à celles de Sa Majesté Czarienne qui avoit déclaré la guerre aux Turcs. Le succès de cette guerre ne répondit nullement aux grandes espérances dont la Cour de Vienne s'étoit flattée; & l'Empereur se vit en 1739 dans la nécessité de consentir à des conditions de Paix fort desavantageuses. Ce Prince ne survêcut pas longtems à la conclusion de cette Paix. Il mourut la nuit du 19 ou 20 d'Octobre 1740, laissant ses Etats à l'Archiduchesse Marie-Thérèse, Epouse du Grand Duc de Toscane. Quant aux autres évènemens arrivés depuis la mort de ce Monarque, nous renvoyons à l'Ouvrage même de notre Auteur, qui les a exposés avec beaucoup d'impartialité. Ce que nous venons de rapporter dans cet Extrait suffit pour faire juger combien cette Histoire peut être utile à ceux qui n'ont

n'ont pas le loisir de parcourir un grand nombre de Volumes pour se rappeller tout ce qui s'est passé de plus important dans l'Empire, sous le Règne des Princes de l'Auguste Maison d'Autriche, depuis Rodolphe Comte de Habsbourg jusqu'à présent.

ARTICLE X.

TRAITE' *ou* REFLEXIONS *tirées de la Pratique sur les Plaies d'Armes à Feu.* Par HENRI-FRANÇOIS LE DRAN, *Chirurgien de St. Côme, & ancien Prévôt de sa Compagnie; ancien Chirurgien Major de l'Hopital de la Charité;* de *la Société Académique des Arts, & de l'Académie de Chirurgie: Chirurgien Consultant des Camps & Armées du Roi. In 12. pagg.* 168. sans compter la *Dédicace*, l'*Avis au Lecteur*, & la *Table des Chapitres.* A *Amsterdam*, aux dépends de la *Compagnie*, 1741.

CE petit Ouvrage mérite d'être connu. L'Auteur l'étoit déja par ses *Observations de Chirurgie* publiées en 1731. Membre de la nouvelle *Académie de Chirurgie-pratique*, que le Roi vient d'établir, il nous fait espérer quelques autres productions, qui ne paroitront qu'avec celles de ses Confrères. Son *Traité des Plaies d'Armes à Feu*, que nous annonçons, est le fruit d'une longue expérience, d'une pratique assidue, & d'un examen sérieux qu'il a fait de ces sortes de Plaies.

Plaies. Initié, dès ſa plus tendre jeuneſſe, dans le traitement de ces maladies, il a eu mille occaſions d'exercer ſes talens dans la pratique d'un Art ſi utile au Genre humain, & de faire une infinité d'Obſervations curieuſes, qui avoient échapé à la pénétration & aux recherches d'un grand nombre d'Auteurs qui ont écrit avant lui ſur cette importante matière. *Maggius*, *Ambroiſe Paré*, *Manget*, & pluſieurs autres en ont parlé avec beaucoup d'érudition; mais ces Auteurs, quoique d'ailleurs très habiles, n'ont ſouvent propoſé qu'une pratique tout-à-fait ridicule, ſouvent très dangereuſe, ou du moins ſujette aux plus grands inconvéniens. Quoi de plus abſurde en effet, que de propoſer, comme l'a fait *Ambroiſe Paré*, des *Médicamens qui ont grande puiſſance d'attirer les bales & autres corps étrangers!* N'eſt-ce pas donner aux remèdes une vertu plus merveilleuſe même que celle de l'Aiman; & par quelle expérience prouvera-t-on qu'aucun remède, de tous ceux qui nous ſont connus juſqu'à préſent, puiſſe produire un effet ſi ſurprénant, & qui tiendroit certainement du prodige?

On n'a point encore donné de Traités complets des Plaies d'Armes à Feu, & peut-être n'eſt-il pas poſſible qu'on en donne jamais aucun qui le ſoit. Pourquoi cela? C'eſt que ces Plaies ſont ſi variées, & les ſymptômes qui les accompagnent ſont ſouvent ſi différens, qu'on ôſeroit presque dire qu'il ne s'en eſt jamais vu deux ſe reſſembler parfaitement. Il en eſt des infirmités & des dérangemens du Corps humain, com-

comme des productions & des effets de la Nature, qui nous offre par-tout une variété infinie. On ne rencontre nulle part une ressemblance parfaite. Si vous supposez tous les corps différens, comme ils le sont en effet, les impressions qu'ils reçoivent, & les accidens qui leur arrivent, doivent nécessairement différer entre eux.

Cette variété, que nous voyons dans les infirmités auxquelles l'Homme est sujet, & qui se fait si bien remarquer dans les Plaies, n'empêche pas qu'il n'y ait entre elles une telle analogie, qu'on peut donner, pour leur traitement, des règles certaines & appliquables dans tous les cas qui peuvent se présenter. Comme ces règles ne doivent être établies que sur la multiplicité des expériences, il seroit à souhaiter, dit notre Auteur, qu'on eût des détails bien circonstanciés de la plupart des Plaies d'Armes à Feu, qui ont été traitées jusqu'à présent; des accidens qu'elles ont produits, & des différentes méthodes, bonnes ou mauvaises, qui ont été suivies dans leur traitement: les succès confirmeroient ce qu'il faut faire pour parvenir à la guérison, & le défaut de succès apprendroit ce qu'il ne faut pas faire, & les écueils qu'il faut éviter.

C'est au défaut de ces détails, que Mr. *Le Dran* a hazardé ce petit Traité, qu'il a fondé tant sur sa propre expérience, que sur les différentes méthodes qu'il a vu pratiquer. Il est divisé en cinq Parties. Dans les trois prémières, il parcourt toutes les différentes espèces de Plaies d'Armes à Feu, & tire des divers dérangemens qui peuvent en arriver, tant dans les parties blessées,

bleſſées, que dans toute l'œconomie du Corps, des règles générales pour y remédier, ou même pour les prévenir. Dans la quatrième, il parcourt les Plaies qui peuvent être faites à chaque partie en particulier, & il y applique les règles qu'il a établies dans les trois prémières. On trouve dans la cinquième quelques préceptes & aphoriſmes tirés de la Pratique, & auxquels on joint une courte explication, pour les rendre plus intelligibles aux Etudians en Chirurgie. Toutes ces matières ſont traitées avec beaucoup de préciſion; point d'écarts, point de digreſſions inutiles. Pour en donner quelque idée, je me contenterai d'expoſer ici ſes Remarques ſur le Trépan, avec quelques-uns des Préceptes & Aphoriſmes par leſquels il termine ſon Ouvrage.

Les opérations qui effraient le plus, ne ſont pas toujours les plus à craindre. Celle du *Trépan* n'eſt pas par elle-même dangereuſe. Quand on la fait de bonne heure, le malade doit guérir, s'il n'y a point eu de commotion, ſi la Dure-mère eſt ſaine, & s'il ne ſurvient point de la part de toute l'habitude du corps, ou de quelqu'une de ſes parties, des accidens qui par eux-mêmes emportent le malade. Toute contuſion au Crane demande le Trépan, parce qu'elle ſera ſuivie de la maladie de la Dure-mère. Notre Auteur a vu ſouvent cette membrane tomber en ſuppuration après un coup ſimplement contondant, où il avoit trouvé le péricrane détaché, & où l'os paroiſſoit ſenſiblement taché. Il l'a vue de même après un coup d'épée tranchante, qui

n'avoit

n'avoit fait qu'un *écopé* pénétrant seulement jusqu'au *Diploé*, la deuxième table du crane étant restée dans son entier sans aucune fracture. On ne doit donc pas balancer à faire le Trépan, toutes les fois qu'une bale a frappé la tête en passant, assez pour que le Crane se trouve à nud. La raison en est qu'après ces sortes de coups, on a presque toujours vu la Dure-mère tomber en suppuration à l'endroit frappé, & les malades attaqués d'accidens en conséquence, depuis le neuvième jour de la blessure jusqu'au quinzième, quoique pendant les huit prémiers jours, ils ayent paru jouir d'une parfaite santé. Ce n'est pas du sang épanché, qui, dans ce cas, cause des accidens, mais la pourriture de la Dure-mère dans le point frappé. Le véritable tems de faire alors le Trépan, est le quatrième ou le cinquième jour: si on entreprenoit de le faire dès le prémier jour, on trouveroit la Dure-mère encore adhérente à la pièce d'os que la couronne du Trépan embrasse.

On prétend communément qu'une grande fracture au Crane est moins dangereuse qu'une très légère. La raison qu'on en donne, c'est que dans le cas d'une grande fracture, le Crane, qui a cedé au coup, l'a amorti en même tems. Il n'y a donc alors que peu ou point de commotion; au-lieu que dans le cas d'une fracture très légère, tout le coup s'est transmis au Cerveau, à cause de la résistance du Crane. Il faut cependant supposer, dans ce raisonnement, que tous les coups soient donnés avec le même dégré de force. Il peut arriver, en effet, qu'une bale qui frape

frape en paſſant, faſſe une fracture très légère, ſans faire de commotion; & celle même qui frappe à plomb, ſi elle eſt à la fin de ſa courſe, peut faire une fracture très légère, ſans cauſer de commotion bien ſenſible. On voit par-là combien il eſt néceſſaire d'examiner toutes les circonſtances, & de les combiner avec l'état où ſe trouve le bleſſé. Toute fracture au Crane demande qu'on découvre ſuffiſamment la Dure-mère, ſoit par l'opération du Trépan, ſoit en enlevant une ou pluſieurs des pièces fracturées. Lorsqu'on néglige de la découvrir, il ſe fait un épanchement ſous le Crane, en conſéquence de la rupture de quelques-uns des petits vaiſſeaux qui y attachent la Dure-mère, ou bien en conſéquence de la maladie de la Dure-mère déchirée & contuſe, ou bien à cauſe de la contuſion de l'os. Ce n'eſt pas ſeulement pour relever des pièces fracturées & enfoncées, ou pour vuider le ſang épanchée, qu'on applique le Trépan; la maladie de la Dure-mère le demande ſouvent auſſi.

Dans les cas des grands fracas au Crane, comme la Dure-mère ſouffre par-tout où l'os eſt briſé, & même jusqu'à l'extrémité de chaque fente, il faut multiplier les Trépans ſur tous les angles, où l'état des pièces fracturées n'emporte pas la néceſſité & la poſſibilité de les enlever. Notre Auteur a vu pluſieurs fois les malades périr par la pourriture de la Dure-mère en quelques endroits, dans les cas où l'on avoit enlevé des pièces fracturées, & où par cette raiſon, on croyoit pouvoir facilement vuider tout le ſang

épanché,

épanché, & porter ſur la Dure-mère les remèdes convenables. On eût prévenu ce fâcheux accident, ſi on n'eût pas négligé d'appliquer des Trépans ſur de ſimples fentes, qui étoient continues à l'endroit d'où l'on avoit enlevé quelque pièce d'os.

Le malade peut guérir, lorſque la bale, qui a fracturé l'os, n'eſt pas entrée dans le Crane; mais lorſque le corps étranger eſt perdu dans le Crane, la plaie eſt preſque toujours mortelle, à cauſe de l'impoſſibilité où l'on eſt d'en faire l'extraction. Cette plaie ne cauſe pourtant pas toujours la mort du malade, puiſque l'on en a vu guérir un, qui avoit reçu un coup, dont la bale perdue dans le Crane, étoit reſtée aux environs de la Selle turcique. Ce malade mourut ſubitement au bout d'un an, ou environ. Ces ſortes de cas ſont rares, & doivent être regardés comme des exceptions à la règle générale.

La remarque ſuivante eſt des plus importantes. Après différentes bleſſures, faites au tronc ou aux extrémités, on a vu quelquefois ſurvenir des accidens qui ne paroiſſoient pas avoir été cauſés par ces plaies, & qu'on a reconnus, mais trop tard, pour être la ſuite d'un coup que le bleſſé s'étoit donné à la tête en tombant, au moment de ſa bleſſure. On ne ſauroit être trop en garde contre ces mépriſes, qui décident de la vie d'un malade, dont la plaie faite ailleurs qu'à la tête, n'étoit pas mortelle.

Les Préceptes ou Aphoriſmes par leſquels notre Auteur termine ſon Ouvrage, ſont au nombre de treize. En voici quelques-uns. 1. Si l'on

ne fait aux grandes Plaies d'Armes à Feu les incisions telles qu'elles conviennent, elles ne guériront pas, ou ne guériront qu'avec beaucoup de peine. En voici la raison. Il en est de ces Plaies comme des Fistules, dont on doit rendre l'entrée beaucoup plus large que le fond. 2. Lorsqu'on fait les incisions, on doit, autant qu'il est possible, conserver la substance des parties. 3. L'intromission fréquente de la Sonde ou des doigts dans une Plaie, est capable de causer bien des accidens. 4. Les Vers qui s'engendrent quelquefois dans les Plaies, ne dénotent rien de mal. Notre Auteur prétend qu'il ne se trouve jamais de Vers dans les mauvaises suppurations, ni dans les dispositions gangréneuses, mais seulement dans les bonnes suppurations, ou dans la Sphacèle parfaite. Tout l'inconvénient qui peut résulter de ces Vers, quand la Plaie est en bon état, c'est que, lorsqu'ils sont un peu gros, ils peuvent l'irriter, en y causant des démangeaisons qui inquiètent le malade. 5. Lorsqu'à l'occasion d'une Plaie d'Arme à Feu, le Chirurgien prévoit la nécessité indispensable de faire l'amputation d'un membre, il ne doit point tarder à la faire. 6. Le mal-aise & les inquiétudes qui accompagnent quelquefois les grandes blessures, sans qu'on en voie une cause apparente, sont un signe de mort. C'est l'expérience qui a dicté cet Aphorisme. 7. Un autre signe de mort, c'est la soif ardente & inextinguible que l'on voit aussi quelquefois attaquer un homme blessé par une Arme à Feu. Cette soif, qui est presque toujours accompagnée de froid aux extrémités, est une

une ſuite & une preuve de la tenſion extrême de tout le genre nerveux, & cette tenſion eſt une eſpèce de convulſion tonique. 8. Le poulx convulſif & palpitant eſt encore un ſigne de mort, & marque ou la diſette & le défaut des eſprits animaux, ou leur altération.

ARTICLE XI.

Le CZAR PIERRE *Prémier en France*... Par Monſieur HUBERT *Le* BLANC, *Docteur en Droit*. 2 Tomes in 8. Tom. I. *pagg.* 277. ſans compter la *Dédicace*, &c. Tom. II. *pagg.* 256. outre la *Table des Matières*. A Amſterdam chez *Pierre Mortier* 1741.

IL y a dans cet Ouvrage du ſérieux & du comique, dequoi divertir & inſtruire en même tems. Le Lecteur peut choiſir ſuivant ſon goût. Pour en donner une idée générale, nous tranſcrirons ici les Titres des Pièces qui s'y trouvent.

Le Tome I contient les Pièces ſuivantes. I. *Sur l'*Age *d'*Or *& l'état de* Société, *faiſant partie des ſix Mondes dont on établit le Syſtême.* II. *Scène du* Galant-homme, *& d'*Arlequin Sauvage. III. *Scène entre Mr. de* Fontenelle *& un* Mallebranchiſte. IV. *Scène d'*Arlequin Sauvage *avec le* Riche, *pour entrer à ſon ſervice.* V. *Scène d'un* Paſcalien *avec un des Acteurs de* Molière. VI. *Soliloque d'*Arlequin Sauvage, *qui tourne à l'entour du Château du* Riche, *comme le Loup à la*

 gorge

gorge sèche, autour de l'Etable, où il sent la Bergerie. VII. *Plaidoier du Poëte* Fanfreluche *avec le Plaideur* Paquet *de* Nullités. VIII. *Scène des* Hydrauliques *&* *des* Eturgeons. IX. *Scène entre un* Cartésien *&* Distinguo Trismégiste *du Païs Latin.* X. *Scène des* Poëtes *&* *d'*Arlequin Sauvage. XI. *Le* Czar *se rend de la Sorbonne à l'Observatoire, où il trouve Mrs.* Cassini, Varignon, *&* *de* Fontenelle. *Sa surprise de trouver Mr. de* Fontenelle *dans le Sanctuaire de la Vérité: Entretien qu'il a avec lui. Explication des* six Mondes, *suivant lesquels se gouvernent les Créatures raisonnables par tout l'Univers.* XII. *Scène du* Praticien *avec* Arlequin. XIII. *Manières bruiantes de s'occuper dans la Société. L'emploi des Richesses, le faste de l'Opulence, le Plaisir, la Volupté, les airs de Petits-maitres, & les changemens introduits en Amour.* XIV. *Scène des* Elémens travestis. XV. *Défense du* Riche *sur les figures extravagantes, où son service engage ceux qui s'y enrôlent. Folles occasions de Plaisir, & ridicules occasions de Douleur. Demeure de la Volupté.* XVI. *Scène entre* Mr. Moral *&* *le* Plaisir.

Les Pièces contenues dans le Tome II sont: I. *Enlevement de Mr.* Moral *dans un nuage d'or. La* Morale Céleste *en descend, & est admise à sa place.* II. *Scène du* Petit-Maitre *&* *du* Philosophe. III. *Scène entre le Vicomte* Titata *&* *Mr.* Réfléchi. IV. *Discours que l'on tenoit à la table du* Czar. *L'Amour tâche de l'attirer dans ses filets.* V. *Scène entre* Grugru *&* Fine-Mouche *sur la Politique & l'art de Grand Capitaine,*

in-

introduits en Amour. VI. *Scène entre le* Czar *&* *Madame* Altière. *Translation du siège de l'Amour, du Cœur où il étoit autrefois, dans l'Esprit, où il réside aujourdhui.* VII. *Scène entre le* Czar *&* *Madame* Bonne, *qui parle raison sur le Ménage.* VIII. *Explication des objets d'admiration à Versailles & dans Paris, & des actes louables tant des Monarques François, que de ceux qui les ont bien servis. Systêmes des Gouvernemens sur la Terre.*

Voila une grande variété de Sujets. Il y a de ces Pièces qui se font lire avec beaucoup de plaisir, sur-tout celles où l'Auteur traite de matières sérieuses. Les réfléxions qu'on prête au *Czar* ne dérogent en rien à l'idée qu'on nous a donnée du caractère & du génie de ce Prince. Les autres Acteurs y jouent par-tout assez bien leur rôle.

Pendant le séjour du *Czar* à Paris, notre Auteur le conduit par-tout, & lui fait visiter tout ce qu'il y a de curieux & de plus remarquable. Lorsque ce Prince voulut passer des Terres de la Vieille Philosophie (*a*) à celles de la Nouvelle,

(*a*) Je me sers ici, & dans la suite de cet Extrait, des expressions mêmes de l'Auteur, pour faire mieux remarquer son Stile; mais j'abrège extrêmement ce qu'il dit, pour avoir occasion de présenter au Lecteur un plus grand nombre d'objets. On juge bien par-là que les Discours de l'Auteur doivent perdre quelque chose de leur force & de leurs ornemens; mais cet inconvénient est inévitable dans des Extraits, sur-tout lorsqu'ils sont courts. Les Abrégés d'un Ouvrage peuvent bien en donner une idée; mais ils n'en sauroient faire voir toutes les beautés, ni tous les défauts.

velle, il fallut néceſſairement traverſer l'Empire de la Théologie. Le Monarque paſſant donc ſur les Etats de la Théologie, ainſi que le Pape *Grégoire* ſur les Ponts de Florence, étoit dans le ferme propos de ne prêter l'oreille à aucune curioſité du genre de celles de *Dina*, diſant que *la Religion eſt fille de la droiture de cœur, & nullement de la ſubtilité de l'eſprit.* Monté ſur ce ton il auroit brulé le Païs, en paſſant comme un trait, ſi des incidens & des merveilles à voir ne l'avoient arrêté. Il parut ſur ſon chemin des Eſprits inquiets, qui, pour ſe tirer de la pouſſière, cherchoient quérelle d'eſprit aux choſes établies: tout leur déplaiſoit dans l'ordre préſent, ils ne voyoient de reſſource, pour ſe diſtinguer, qu'à le troubler, & à faire leur élément de rémuement.

Le *Monarque* leur donna ce bon conſeil. „ Mes amis, la plus grande partie de ce tems „ que vous conſumez tout entier en diſputes, „ ſeroit mieux employée aux précautions d'évi„ ter d'y entrer, ni d'y donner lieu. Vous reſ„ ſemblez à ces Gens, qui, la pipe à la bouche, „ fument proche des Magaſins remplis de Bled „ en épi & de fourages; mais bien pires qu'eux, „ vous en laiſſez tomber des étincelles, il „ eſt beſoin avec vous d'une attention conti„ nuelle à les étouffer, elles ont donné lieu quel„ quefois à des embraſemens dont vos pareils „ n'ont nullement été en état de payer les fraix „ ni dédomagement. A quoi ſert-il à un Ro„ yaume d'être couvert de toutes ſortes de biens, „ s'il nourrit dans ſon ſein des Sujets capables

„ de

„ de causer pareils accidens. Pour obvier à l'in-
„ convénient, on est obligé une fois pour toutes,
„ d'ôter le feu des mains de ceux qui n'ont pas
„ la discrétion d'en faire usage. Ceux-là ont le
„ tort tout entier, qui jouent à un jeu, où il
„ n'y a que perte à risquer pour l'Etat, & au-
„ cun espoir d'utilité qui puisse lui en reve-
„ nir (*a*).

A

(*a*) Ces belles reflexions, que l'on prête ici au *Czar*, me rappellent les paroles remarquables que le bon Roi HENRI IV adressa au *Cardinal de Bourbon*, dans un Grand Conseil qui se tint en presence de ce Prince, sur l'injustice que l'on faisoit *à ceux de la Religion à cause de la rigueur des Edits*. La Pièce d'ou je tire ce que je vai citer m'a paru si curieuse, que le Lecteur n'aura pas lieu de se plaindre de la longueur de cette Note.

Lorsque le Chancelier eut représenté les plaintes formées de la part de ceux de la Religion, & supplié „ Sa „ *Majesté* & le Conseil d'y avoir égard; lors *Sa Majesté* „ dit, qu'il recognoissoit le tort & l'injustice qu'il fai- „ soit a ceux de sa Religion, qu'il ne le pouvoit plus „ porter, qu'il avoit fait dresser sur ce, & pour le re- „ pos & union de ses Subjects, un Edict, qu'il com- „ manda a l'instant estre leu; ce qu'ayant este faict, & „ venu jusques a ces mots (*par l'advis & délibération des* „ *Princes de nostre Sang*, *ou estoit nostre tres cher & ame* „ *Cousin le* Cardinal de Bourbon), le dit Sieur *Cardinal* „ se leva & dict, en ces mots:

„ *Sire*, cela est contre ma Conscience & contre ce „ que nous avez cy devant promis, nous ne pouvons „ accorder.

„ Le *Roi* se levant, luy dit: Je voudroy bien scavoir „ en quoy vestre Conscience est offencée, si vestre Pere „ estoit vivant, & il vous entendist tenir tel langage, il „ vous estrangleroit.

„ Le dit Sieur *Cardinal* dit: Dieu m'a donc faict une „ grand gre, de me l'avoir oste auparavant avoir use de „ ceste cruaulte.

„ Lors

A peine le *Czar* avoit proféré ces paroles, que le Dôme de Sorbonne frappa agréablement ses yeux. Entrant dans la Cour, les principaux vinrent le recevoir, & s'empressans de le faire entrer dans les grandes salles, il les en remercia pour le présent, ils firent donc là leur compliment, où ils témoignèrent qu'ils s'étoient bien doutés que Sa Majesté trouveroit la Vérité chez eux plutôt que nulle part ailleurs. Le *Monarque* répondit que c'étoit la beauté qui l'attiroit chez eux, où elle étoit logée apparemment sans qu'ils le sçussent, & qu'il venoit l'y considérer.

Le *Prince* entrant dans le Temple, mit la main de-

„ Lors le *Roy* dit: Il n'eust rien que bien faict, & „ avec raison, comme je ne veux faire aultrement, *mais* „ *vous aultres de Robbe longue, qui ne portez point d'Espée,* „ *qui ne voyez point respandre le Sang, seur tant de bra-* „ *ves hommes pres de vous, comme je voy tous les jours,* „ *vous ne vous en donnez point de peine, & ne vous souciez* „ *point de tel malheur.*

„ Le *Cardinal* dit: Je suis pres de quitter ma Robbe „ pur prendre une Espée, *Sire*, & lors qu'il sera be- „ soing je ne m'y espargneray.

„ Cela sera bon, dit le *Roy*; mais je ne veux pas que „ ce soit par vestre tiers party, car je vous en empes- „ cheray bien: vous estes trop juune, je sauray bien rom- „ pre & desnouer voz entreprises & de tous ceux de „ vestre opinion, & que vouldront prendre le party de „ la *Ligue*; &, si vous y voulez demeure, je vous prie „ sortir de cette Compaignie avec ceux qui vous voul- „ dront suivir a fin que je les cognoisse. A cela le *Car-* „ *dinal* feist quelque contenance de vouloir sortir, mais „ voyant que nul ne se preparoit, il demeura, &c.

La Pièce d'où j'ai tiré cette Note, est intitulée: *Le Propos tenu entre le Roy de France & le Cardinal.* Elle se trouve dans les *Actes de Rymer*, *Tome* XVI. *pag.* 210. de l'Edition de *Londres*, & *Tome* VII. *Partie* I. *pag.* 122. de l'Edition de la *Haye.*

devant ſes yeux, comme il avoit fait devant le Portail de Rheims, ne réſervant qu'une petite lueur ſuffiſante pour ſe conduire à la place favorable au coup d'œil. Y étant arrivé, il ouvrit tout d'un coup les yeux ſur toutes les beautés en gros du corps de l'Edifice, puis les referma pour ſe recueillir, & réſumer s'il lui en étoit reſté une idée nette, comme du viſage d'une Dame, qui frappe dans l'inſtant, ſans fatiguer, quoiqu'il y ait tant de beautés étalées en ſi petit eſpace. Il fut charmé du goût de l'Edifice, entre le ſimple & le chargé, & donna la préférence à la proportion de ce Dôme ſur tous ceux de la Chrétienté.

Le *Czar* ayant quitté la *Sorbonne*, ſe rendit à l'*Obſervatoire*, qui ſe fit appercevoir au loin, paré des rayons d'un Soleil le plus pur, ſans affecter de les renvoyer avec éclat. D'où vient, dit ce Prince à un *Cartéſien* qui l'accompagnoit, qu'à meſure que nous avançons, je ſens le calme entrer dans mon cœur, la netteté des idées éclairer mon eſprit, & la ſérénité ſe répandre ſur mon viſage? Oh! mon Prince, répondit le *Cartéſien*, les noires paſſions ſont bannies de ce Païs, le déguiſement, le menſonge, la fourberie & l'impoſture, précurſeurs de l'avidité & de l'audace d'entreprendre, l'ignorance, les idées nébuleuſes & l'opiniatreté ont tenté vainement d'y faire des invaſions depuis le Païs lointain de la Chicane & le limitrope de la Scholaſtique. On les a vues à l'entrée du Climat, lorſqu'elles s'efforçoient d'entrer, demeurer pâmées comme les

Oiſeaux dans la Machine Pneumatique, où il n'eſt reſté qu'une matière ſubtile.

Le *Monarque* arrivé au Palais des hautes Sciences, Mrs. *Caſſini*, *Varignon* & de *Fontenelle* firent à Sa Majeſté un accueil tout rempli de cordialité, mêlé de reſpect. L'Obſervatoire eſt diviſé en trois portions habitées par les Aſtronomes, les Géomètres & les Phyſiciens. Les prémiers occupés à parcourir la profondeur immenſurable des Cieux, agrandiſſoient l'imagination juſqu'alors très rétrécie, & lui faiſoient connoître combien elle avoit d'étendue.

Le *Czar* fut merveilleuſement ſurpris de trouver dans le Sanctuaire de la Vérité l'Auteur des *Dialogues*, qui y étoit Grand Sacrificateur. Voyant l'eſtime où ce Perſonnage, ſi égaié dans ſes Ecrits, étoit à l'Obſervatoire, Païs des ſérieux, il jugea que lui ſeul avoit la *Clé des Contrariétés*, comme n'étant d'aucune Robe, des ſentimens de laquelle ſon eſprit fût feudataire. Le Prince s'adreſſant au *Cartéſien*, lui dit: Je ſens extrêmement exciter ma curioſité d'entendre ce *Géryon* en eſprit, je m'imagine que tout juſqu'aux fautes que nous lui avons trouvées à reprocher (*a*), ſemblables aux charmans jeux de Nature, ſont des folies fondées en raiſon.

Seigneur, répondit le *Cartéſien*, il y a pluſieurs Hommes dans lui, ou peut-être bien pluſieurs Ames. Il s'eſt joué de la Vérité dans ſes *Dialogues des Morts*, a badiné le plus à propos dans ſes

(*a*) Dans la *Scène entre Mr. de* Fontenelle *& un* Mallebranchiſte.

ses *Mondes*, quand il a fallu, pour faire entrer agréablement dans l'esprit des Vérités qui n'eussent guère été reçues, dites cruement, étant dans le cas de ces Arbres qui trouvent un terrain indocile, le Soleil à rebours, & une exposition à des frimats rigoureux, qui font avorter ou périr les fruits. Les *Anglois*, à leur grand regret, baissent pavillon devant sa manière de dire, qu'ils reconnoissent au dessus de la sphère de la capacité de leur Nation dans l'art de plaire. Enfin, dans son *Histoire de l'Académie des Sciences*, il atteint le dernier dégré de solidité, sans perdre de vue ses agrémens ordinaires, dans ses refléxions d'une finesse aussi inimitable qu'utile.

Le Czar sachant que les bienfaits & les caresses avoient invité les Beaux-esprits & grands Artistes, *Virgile*, *Raphaël*, & *Michel Ange*, à tirer d'eux des productions au dessus de la portée de l'humanité, en faveur de l'Empereur *Auguste* & du Pape *Jule* II, offrit des présens & de grandes espérances à Mr. *de Fontenelle*, lesquels voyant incapables de le tenter, il lui donna les louanges pour se l'aquérir. „ Oracle, l'Interprète de la Nature, par qui ses secrets nous „ sont dévoilés, & les recherches que l'on fait „ à l'entour d'elle, nous sont développées de la „ manière du monde la plus aimable, jettez en „ ma faveur un œil favorable sur la refléxion & „ la raison, qui, quoique vous en ayez dit dans „ vos *Dialogues*, sont néanmoins les Clés d'Or „ & de Diamant, avec lesquelles seules vous „ pouvez ouvrir les Trésors, dont le naturel le „ plus heureux, aidé de l'art le mieux cultivé, „ vous

„ vous a fait largeſſe; on ne ſauroit trop s'em-
„ preſſer d'y avoir part, pendant que nous vous
„ tenons ſur la Terre.

Puiſque vous l'ordonnez, Seigneur, répondit Mr. de Fontenelle, *& que ma réſiſtance ſeroit plus fatigante pour Votre Majeſté, que l'attention dont elle daigne m'honorer, je vais la ſervir, parcourant les Etats du Grand Monarque. Vous êtes frappé à l'extérieur de ſon Royaume, d'une ſplendeur, d'une beauté, & d'un arrangement, que rien ne ſauroit égaler ſous les Cieux. Ces ſi belles ſuperficies cachent des dedans, qui ne ſont pas de moindres merveilles.*

„ C'en ſeroit une bien grande, *lui dit le Czar*,
„ ſi ce magnifique Royaume étoit comme les Da-
„ mes, qui parlent beau aux yeux, & ſouſen-
„ tendent encore plus qu'elles ne diſent.

Voila de ces paroles d'Or des Monarques, répliqua Mr. de Fontenelle, *qui font naitre des idées gracieuſes, & laiſſent ſi fort mes comparaiſons en arrière. Ce beau Royaume ſouſentend ſix fois autant qu'il annonce.*

Tel eſt le commencement de l'Entretien qu'eut le *Czar* avec Mr. de *Fontenelle*, qui, pour donner à ce Prince une juſte idée des occupations des Hommes, remonte jusqu'aux ſources d'où elles dérivent. Cette Pièce eſt toute pleine de beaux ſentimens, copiés d'après nature, & exprimés avec beaucoup de force & d'énergie. C'eſt-là que Mr. de *Fontenelle* fait voir au *Czar*, & cela par des exemples frappans tirés de l'Hiſtoire ancienne & moderne, combien l'*Eſprit* avec ſes ſaillies eſt inférieur à l'*Ame* avec ſes affections.

Le

Le *Czar* enchanté de la beauté du Discours de Mr. *de Fontenelle*, & entrainé par la force des raisons de ce Philosophe, lui dit: „ J'entre dans „ une grande défiance contre l'Esprit, & contre „ ceux qui ont seulement le plaisir pour objet „ dans la composition ou lecture. Les bonnes „ choses sont le repos de l'Esprit. Qu'est-ce „ que Discours & Livres, où, comme dans „ l'Espagne, ou parcourt des Païs infinis sans „ trouver d'habitations.

Hélas! Seigneur, répondit Mr. de Fontenelle, *tout est ici plein de Gens qui soutiennent que c'est un grand art de parler sans rien dire.*

„ La méthode, répartit le *Czar*, est meilleu- „ re en Angleterre, de laisser tomber la Conver- „ sation, que de la mal étaier; pendant ce, on „ se remplit de bonnes choses, on les empreint „ dans son esprit, & les grave dans son cœur. „ Qu'est-ce que toujours se vuider, sans jamais „ se remplir, en errant du joli à l'agréable; fal- „ loit-il faire les Papillons en fait d'esprit com- „ me en Amour?

Sur la fin de l'Entretien, Mr. *de Fontenelle* demanda pardon au *Czar*, s'il avoit été trop prolixe: il lui dit, qu'il s'étoit empressé de mettre à profit les momens qui couloient au sable d'Or de l'attention qu'il avoit daigné lui prêter. Le Monarque enchanté, lui répondit: *Vous venez d'étaler les richesses de l'Ame avec la même pompe dont on déploie les Tapisseries de la Couronne. Je sors d'éprouver le même ravissement, que lorsque je promenois délicieusement la vue sur les Tapisseries ombrées des Gobelins, d'une beauté surprenante,* où

où sont représentés les miracles peints par Jouvenet.

Mr. *de Fontenelle*, admirateur des refléxions & des bons panchans du Prince, se jetta à ses pieds, le suppliant de daigner éclairer de son royal flambeau, l'*Académie des Sciences*; que dans ce lieu, où l'on cherche la Vérité, la lumière à la main, & où l'on est de bonne foi pour convenir qu'on ne l'a pas trouvée, & qu'un autre a été plus heureux dans ses découvertes, il ne craignoit ni ne croyoit parler contre lui-même, ni les Membres de l'Académie, quand il invitoit le Soleil à venir obscurcir les Etoiles. Le *Czar* répartit. *En quel état vous vois-je devant Moi, notre Oracle, je prétens n'user que de fraternité envers vous.*

L'idée que donne notre Auteur des objets d'admiration que vit le *Czar* à Versailles & dans Paris, est exprimée par une fiction tout-à-fait ingénieuse, & remplie de figures qui seroient trop hardies, si ce morceau ne devoit être regardé comme une espèce de Poëme, où il donne l'essor à la grande fécondité de son imagination.

Parmi les Monumens de la grandeur de *Louis* XIV, se faisoient remarquer avec un étonnement ravissant & extatique les incomparables Jets-d'eaux de Versailles, qui n'ont jamais eu leurs pareils dans l'Univers. On y voit jusqu'où la Nature peut être vassale de la puissance d'un grand Monarque, dont les passetems sont de se jouer des forces des Elémens.

Le *Czar* étoit arrivé au plus beau de tous les Jets, séjour de la *Nimphe* des Eaux de Versailles. Elle

Elle fit un grand accueil à ce Prince, qui la trouva majeſtueuſement logée dans ſon Palais royal des trois Fontaines. Les Arcs de triomphe, les Amphitéatres, les Cirques de l'ancienne Rome, jusqu'aux Piramides d'Egypte, y étoient figurés en Criſtaux de roche liquides. La *Nimphe* régala le Monarque d'Ambigus qui ramenèrent l'Age d'Or, dans la nature des mêts & la manière de les ſervir. Ils furent préſentés de la main des Nayades, des Dryades, avec toutes les graces dont les *Raphaëls* & les *Titiens* n'ont été que les copiſtes.

Le Prince ayant une ſoif d'apprendre quelle étoit la ſource de tant de merveilles, dont il étoit environné, pria l'aimable Hôteſſe de ces Bosquets enchantés de vouloir bien remonter à leur origine. Seigneur, dit la Nimphe, puisque vous voulez ſavoir pourquoi la Nature ſe montre ici docile à ſe prêter à tant d'uſages où les Monarques de France ont ſçu la ploier, lui ayant fait éprouver leur puiſſance, lorsqu'ils l'ont trouvée rebelle, voici ce qui a fait concevoir à *Louis* XIV l'occaſion de la forcer jusques dans ſes retranchemens, & la penſée de tenir ainſi les Elémens aſſervis.

Le puiſſant Monarque mécontent des Pariſiens, qui s'étoient déclarés contre le grand Général de ſes Armées, le Vicomte de *Turenne*, ſur qui la Baſtille venoit de vomir ſon Tonnère, ſçut, outre cela, que la Rivière de Seine avoit enflé ſes eaux, s'étoit fait un lit tortueux, qu'on voit encore aujourdhui, pour envelopper dans

ſa

ſa robe, & de ſes plis, les Pariſiens, & les dérobèr à la vengeance qu'il en vouloit faire.

Le Monarque embraſé de colère, comme un braſier ardent, ordonna qu'on chargeât de chaines cette rebelle à ſon Souverain, & qu'on la lui amenât captive à ſes pieds. Il n'y avoit de replique à un tel Prince, que la prompte obéïſſance. Les Artiſtes ſe mirent en devoir d'obéir. Leur eſprit travailloit nuit & jour, comme ils y parviendroient. Ils épuiſèrent toutes ſortes d'anneaux. Les chaines en cordonnet viennent delà, auſſi bien que l'ingénieuſe manière de faire des Sondes d'argent ou d'or ſouples, comme ſi elles étoient de coton ou de lin. Ils eurent beau faire un travail à mailles ſerrées, le plus qu'il étoit poſſible; elle trompa leur attente, & paſſoit au travers. Ils vinrent tout éplorés confeſſer leur ignorance aux pieds de Sa Majeſté, qui, ſur leur expoſé, dit: *Qu'on lui faſſe un ſurtout d'airain en entier, ſans tiſſu.*

Les Ouvriers éclairés de cette parole, comme d'un coup de lumière, lui firent de vaſtes canaux de métail. On les appelle *Royaux* par leur grandeur. Elle fut forcée d'y entrer. Quand ils l'eurent barée dans ſon cours, ils firent les terribles mouvemens qui guindent la miſérable Seine audeſſus d'une Montagne.

Le *Czar* quitta la Nimphe quelque tems, pour aller à la Machine, ſe réſervant bien, dit-il, de revenir entendre la narration. Arrivé à la Machine, il vit comme on faiſoit monter la Seine à vive force ſur une Montagne, ſans diſcontinua-

tion

tion de ſes peines, qui renaiſſent à chaque inſtant comme le foie de *Prométhée*. Elle faiſoit entendre des gémiſſemens aigus, mais inutiles, dans ſes travaux de Nature pareils à ceux d'*Ixion*, mais plus grands.

Les tourmens du Tartare, tels que les décrit *Virgile*, ſe préſentent à l'eſprit du Spectateur, ſe renouvellent aux ſens, & font toucher au doigt & à l'œil, auſſi bien qu'à l'ouie, combien il eſt dangereux de ſe frotter à de grands mouvemens, & en combien de ſortes on peut être victime des Puiſſances, qui ont les forces mouvantes à leur gré.

Le *Czar* ſuivit la Seine à Marli, où il la vit deſcendre en toute humilité, & qu'elle étoit aſſervie à tout ce qu'il avoit plu à *Louis* XIV d'en ordonner. Elle a tout le loiſir de regretter d'être immortelle, car ſes peines ſans intermiſſion ne promettent point de fin. Emerveillé de l'application d'ordres ſi fièrement donnés & ſi merveilleuſement exécutés, le Monarque Ruſſien vit qu'on avoit commencé par la faire deſcendre en trumeau de Glace, d'un quart de lieue de hauteur, qui couvroit d'un ſeul jet la Montagne du haut en bas. Les eaux de cette Rivière ſont ſuſpendues comme celles du Jourdain & de la Mer Rouge, & ce par l'alignement horizontal en plan incliné de cent caſcades, dont l'aſpect en proportion à la hauteur de la taille dont étoit *Louis* XIV, faiſoit une continuité de criſtaux rangés par lignes transverſales parallèles, qui ne préſentent qu'une ſuperficie unie. De bas en haut ſe faiſoit entrevoir, à travers les napes d'eaux de

de chaque cascade, un travail en marbre à la Mosaïque par des compartimens de toutes espèces. La Seine, devenue docile, s'étoit prêté à une infinité d'usages, & sur-tout à une variété de figures tout autres que celles de l'*Aretin*.

Epouvanté de l'effet qu'avoit l'emploi d'une si grande Puissance, sont-ce donc, s'écrioit le *Czar*, les Mortels qui ont fait de si grandes choses? Ah! Grand Monarque, les yeux en disent plus chez vous que l'esprit ne sauroit en imaginer pour la prémière fois. La renommée, aulieu de grossir les objets, leur est inférieure. Ce qu'on voit, passe la vraisemblance. Qui est-ce qui croira en Moscovie des eaux suspendues en trumeaux de glaces sur le penchant des Montagnes? Ah! réalisation des Contes des Fées.

Là-dessus, le *Czar* se mit à examiner la mécanique dont on s'étoit servi pour mettre à exécution une volonté, qui avoit tant de hautesse; il se trouva que les grands Artistes avoient emploié moitié ruse & moitié force. Ils avoient usé d'une honnêteté attractive pour inviter la Seine à monter quasi de bon gré, dans les corps de Pompe. Mais quand elle y étoit arrivée, l'honnête aspiration faisoit place à une impulsion foulante, qui menoit par les épaules la Seine jusqu'au milieu de la Montagne, où la même cérémonie recommençoit par le moien de grand nombre de bras de fer d'un quart de lieue de long, plus effraians que ceux de *Briarée*, qui font la propagation du mouvement, lequel, s'il n'étoit réitéré au milieu de la Montagne, les colonnes d'eau qui pressent sur les soupapes, auroient trop de hau-

hauteur pour qu'elles pussent se relever. Heureuse imitation, dit le *Czar*, des Valvules qu'ont les Veines & les Artères du Corps humain! Voyant au bas de la Montagne, de même qu'au milieu, les vaisseaux de moienne grosseur, se réunir dans les Canaux nommés Royaux, à cause de leur grandeur excessive, le Prince fit cette remarque: Voila la Veine-cave & la Veine-porte, dans lesquelles aboutissent tous les rameaux du Corps humain. Sur ses questions faites aux Fonteniers, apprenant que le terrain de Versailles & Marli étoit tout criblé de canaux, on l'entendit dire en soupirant. Qu'est-ce que la Terre de Promission, en comparaison de celle-ci, qui est organique? elle aspire & respire. Comment trouver mon chez-moi supportable, après avoir vu un Versailles, un Marli, un Trianon, un Meudon, un St. Cloud, parler si élégamment aux yeux?

Le *Czar* étant de retour chez la Nimphe, elle poursuivit son récit en cette sorte. La Seine étoit dans une malheureuse captivité, d'autant plus à plaindre qu'elle se trouvoit immortelle, lorsqu'elle entreprit avec courage de faire cesser son infortune, & tarir la source de ses larmes. Elle appella ses Vassaux & ses Commensaux, & leur dit. Mes enfans, vous me voyez dans un état qui mérite autant de pitié que l'Epigramme de *Santeuil* attiroit d'envie à mon sort doublement heureux. Une lueur d'espérance luit dans mon cœur. La Rivière des Gobelins vient de me rapporter que mon Souverain que j'ai offencé, a témoigné une satisfaction de cœur, quand

on a dit qu'en sa personne l'honnête homme égaloit le grand Roi. Oh! que j'augure bien d'un Monarque, dans qui l'immensité de la grandeur n'étouffe pas les sentimens d'humanité; faites-moi un lit, que j'aille le trouver de Marli à Versailles. Là-dessus, l'Yonne, la Marne, l'Aine & l'Oise partagèrent la douleur de leur Reine, répandirent des larmes sur sa disgrace, dont les pauvres humains payèrent les fraix par un Déluge. Ces Rivières ramassèrent leurs rochers, leurs cailloux, & lui construisirent un Pont, pareil à la grande Muraille de la Chine, percé d'Arcades comme les Portes Caspiennes. Ils lui dressèrent un lit dessus, firent des vœux pour l'adoucissement de son sort, & prirent congé d'elle, comme pour reprendre leurs fonctions ordinaires, mais en effet pour lui aller rendre ailleurs d'autres services.

La Seine monta dans son lit pour une Rivière, qui se voyoit planer dans les airs, avec les Oiseaux qu'elle entendoit chanter, sentoit & voyoit voler côte à côte d'elle (*a*). Ils lui donnèrent une idée qu'elle perfectionna, en coulant jusqu'à Versailles. Elle adressa à l'Océan cette prière. Père des Eaux, qui les faites circuler dessus & dedans la terre, comme le sang dans les

(*a*) On trouvera peut-être que ces expressions sont trop hardies, & que l'Auteur s'écarte trop des bornes de la vraisemblance; mais on doit se rappeller ce que j'ai dit ci-dessus, que le Stile de la plupart de ces Pièces est figuré, poëtique; & comme il a d'ailleurs beaucoup d'imagination, il grossit les objets, les peint des couleurs les plus vives & avec les traits les plus frappans. Du reste la pensée de l'Auteur est tout-à-fait ingénieuse.

les veines, les artères, & les réservoirs du Corps humain, faites que je trouve à mon arrivée toutes sortes de coquillages articulés comme le gosier des Oiseaux qui se reposent sur le bord de mon lit. Elle se remit à songer, sous quelle figure elle paroitroit, & sur quel ton elle s'exprimeroit, point pitoiables sur-tout, mais d'un touchant aimable, autant que faire se pourroit.

Elle arrive à Versailles, son lit la conduit dans un beau Château d'eau, que ses bons Commensaux lui avoient aussi préparé, sans qu'elle eût songé à leur demander, dans l'accablement où elle se trouvoit. Là, elle s'ajuste, elle trouva des milliers d'issues, depuis son Château jusqu'aux Jardins enchantés, dans lesquels elle se rend. Y étant entrée, elle ne manqua pas de rencontrer des Coquillages organisés en Oiseaux, les uns à hanches, les autres en cornet, & les autres flutés, que l'Océan par des souterrains avoit fait sourdir au pied de deux Arbres. Elle passe ce qui restoit de la nuit à les placer dessus leurs branches, comme des Oiseaux perchés à l'ordinaire, puis elle partage sa voix en autant de petits tuyaux, s'insinuant dans leurs organes, dont elle se ménagea d'ouvrir & de fermer les issues à son gré. Elle répétoit les airs qu'elle avoit à dire.

Après cette ingénieuse description, & un assez long entretien du *Czar* avec la *Nimphe*, celle-ci ouvre un Cabinet merveilleux, rempli de Tableaux mouvans, où l'on voyoit *Louis* XIV endormi dans son lit. L'Auteur saisit cette occasion pour parler des Guerres arrivées sous le règne de ce grand Monarque, dont il supporta le

cours ſans jamais s'ébranler, juſqu'à ce qu'enfin la Fortune *envoya la Faux de la mort dans la* Maiſon *d'*Autriche. *Le maſſif de l'union des Confédérés fut entr'ouvert, on entra dans le jour, les forces furent entamées, diſſipées: on les vit, dans peu, ſe briſer contre celles du Monarque des Gaules, comme les vagues & les flots de la Mer contre le Pic de Tenériffe.*

Le *Czar* entra le lendemain dans les occupations de *Louis* XV. Il commença par trouver que la *Bonté* faiſoit les honneurs dans Verſailles, aux entrées du Château, dans les Jardins enchantés, & juſques dans les appartemens de Sa Majeſté, où les Sujets étoient reçus chez leur Maitre, comme s'ils étoient les enfans de la maiſon. La Bonté fut au-devant du *Czar*, mais il prit la parole. „ Ah! Madame, vous avez le plus „ nombreux cortège, que vous vous ſoiez vu „ depuis le règne de *Louis* XII. O Peuple heu- „ reux, à qui de concert avec ſon Monarque „ bienfaiſant, vous filez des jours de ſoie ſur un „ fuſeau d'or "! *Seigneur*, dit la Bonté, *il faut convenir que toutes les Nations ne ſont pas avantagées de la ſorte, & que les Sujets du Roi* Louis XII *ne ſont point nés dans des tems plus fortunés. Je ne ſuis point traitée d'une Vertu de Particulier, comme chez l'Empereur* Charlequint, *laquelle ne connoiſſe ni ſes intérêts, ni ne ſache les faire valoir.* Louis XV *s'accorde parfaitement avec toute la grandeur de ſes Dévanciers.*

Le *Czar*, après avoir examiné quelques-uns des Monumens du Règne de *Louis* XV, paſſa aux Champs Fortunés de Verſailles, où l'on voit les

les Statues de ceux qui se sont attachés à rendre la Nation heureuse, ou qui ont hautement préferé l'intérêt du Roi au leur. Le *Cardinal de Fleury* paroissoit, ayant à ses côtés *Saburan*, Préfet du Prétoire, & ami de *Trajan*; &, de l'autre côté, le *Cardinal* d'*Amboise*. La Science s'appuioit sur une Urne d'or, d'où sortoit un Fleuve mi-partie de lait & de miel, du Mont Ida, nourriture de *Jupiter*. Ensuite paroissoit jaillir une Fontaine pure comme cristal de roche, entourée d'arbres & de Troupeaux à l'ombre. L'Inscription portoit : *Hinc aureos implens fluctu subeunte canales, fons fieri gaudet, qui modo flumen erat.* „ Ainsi se montre une Source claire „ & pure de saine Politique, celui qui dans la „ saison a été un Fleuve de vraies Sciences ". On lisoit d'un côté: *Il est pernicieux de s'arrêter à la Bonté, à l'égard des personnes qui la prennent pour foiblesse. Cet excellent* Cardinal *a le prémier porté le Monarque à lancer ses foudres, pour faire rentrer ce qui s'étoit écarté.* De l'autre côté étoit écrit: *Ce très bon Ministre a contribué à faire atteindre au Gouvernement le souverain dégré de perfection: être doux avec force, exercer la force avec douceur.*

Les Bas-reliefs faisoient voir la Sagesse, qui, avec de grandes difficultés amenoit la Paix. La sueur lui couloit du front, traversant les Bataillons & Escadrons de la Force Françoise imminente, comme le Rocher sur Siziphe. On la retenoit à peine contre la Force Allemande menacée de la chute du Rocher. La Paix soupiroit du plus profond du cœur, de ce qu'il étoit quel-

quefois à propos & même néceſſaire, pour rendre vains les mauvais procédés, d'être plus méchant que ceux qui les tiennent.

La Statue d'*Iſabeau de Bavière* étoit entourée des funeſtes plans, la Cigue & l'Aconit. Elle avoit l'attitude de *Médée* déchirant ſes Enfans. Le *Czar* récita les Vers de *Virgile : Crudelis tu quoque Mater.* Un Anglois figuré ſur le Bas-relief, lui diſoit: *Auriez-vous fruſtré de l'héritage paternel votre Enfant, s'il étoit bien du Roi votre Mari? Vous voyez trop que cela n'eſt pas vraiſemblable, on ne ſauroit être ſi déraiſonnable que cela.* Enſuite ſuivoit ſa Pompe funèbre. Le Corps étoit porté ſur un méchant Bateau à *St. Denis*, ayant pour tout cortège un miſérable Naucher tout déchiré. L'Ame étoit miſe aux priſes avec celles de *Frédegonde* & de *Brunehault*, qui ſont en guerre continuelle. La Statue étoit d'une Pierre de Foudre, nitreuſe & fuligineuſe.

Catherine de Médicis étoit entourée de Taliſmans, d'Amulettes, & d'Anneaux conſtellés. On voyoit en appareil, des Couteaux de Sacrifices des Anciens, & des Vaſes propres à recevoir le Sang. Un feu bruloit devant elle, qui prenoit ſoin de le tiſonner. L'on y conſumoit les Victimes toutes vivantes, deſcendues dans les flammes par des chaînes, & remontées à l'air libre, puis replongées pour mourir de pluſieurs morts par le feu. Elle ſe plaiſoit à la fumée de leur graiſſe dégoutante, & l'odeur d'un Ennemi mort lui étoit plus agréable que celle du plus pur encens d'Arabie. On la voyoit prêter une atten-

ten-

tention voluptueuſe aux cris des malheureux. La France diſoit ces paroles, frappant ſur ſa cuiſſe: „ Nouveau Phalaris, les Deſtinées ont fait une „ cruelle mépriſe, de t'avoir fait règner dans „ mes Climats remplis de douceur, ſéjour de „ l'humanité, aſile des illuſtres infortunés: Car- „ thage eût été ton centre, tu y aurois raſſaſié ta „ ſoif de plaintes, de gémiſſemens, de ſoupirs, „ de ſouffrances, & de ſupplices; tu aurois pré- „ ſidé aux Sacrifices exécrables de *Saturne*, où „ les Pères tenoient leurs Enfans, les pieds ſur „ des plaques d'airain embraſé ". *Athalie* & *Jézabelle* la recevoient parmi elles, diſant: *Des actions ſemblables aux vôtres n'empêchoient pas que nous ne fuſſions dévotes, ainſi que vous, envers nos Dieux* Baal *&* Moloch. *Médicis* répondoit fièrement: *Trève de comparaiſon, Héroïnes de papier en méchanceté; combien ne vous ſurpaſſai-je point par une ſeule des miennes?* La Statue étoit d'une Pierre noire, toute tachetée de marques de Sang & de Bubons empoiſonnés. Le *Czar* porta ce jugement. *Voici l'aſſemblage de ce qui eſt le plus parfait dans la Nature, & de ce qui eſt le plus abominable ſous le Ciel.*

ARTICLE XII.

OECONOMIA REGNI ANIMALIS in Transactiones diviſa, quarum hæc prima de Sanguine, ejus Arteriis, Venis, & Corde agit, Anatomice, Phyſice, & Philoſophice perluſtrata.

Cui accedit Introductio ad *Psycologiam* rationalem.

C'est-à-dire:

ECONOMIE DU REGNE ANIMAL *partagé en Transactions. Il est traité dans cette première, du Sang, des Artères, des Veines & du Cœur, conformément aux principes de l'Anatomie, de la Physique, & de la Philosophie. On y joint une Introduction à la* Psycologie *raisonnable.* In 4. pagg. 388. sans compter la Table des Chapitres, & celle des Matières. *Cet Ouvrage est imprimé aux dépens de l'Auteur Anonyme. Il se vend à* Londres, *& à* Amsterdam, *chez* François Changuion. 1740.

IL y a tant d'Ouvrages sur les matières qui sont traitées dans celui-ci, que je ne suis point surpris, que le Libraire, ignorant son prix, n'ait pas voulu risquer de l'imprimer à ses dépens. La plupart des Docteurs, & sur-tout des Professeurs en quelque Faculté que ce soit, croiroient manquer à leur réputation, s'ils ne présentoient au Public leurs leçons, ou les fruits de leur étude. Ils croiroient assigner des bornes trop resserrées à leur gloire, s'ils ne la transmettoient à la postérité dans les Monumens publics qu'ils lui élèvent.

Le Livre, dont je viens de donner le Titre, mérite certainement d'être lu. Je ne sais si l'Anonyme, qui en est l'Auteur, n'est point un de ces hommes desintéressés, qui ne veillent, & ne

suent,

ſuent, que pour communiquer aux autres les fruits de leurs travaux. Qu'il me ſoit néanmoins permis de rappeller au Lecteur une vérité inconteſtable. C'eſt qu'il en eſt de la Médecine, comme de la Théologie. Plus on étudie cette Science myſtérieuſe, plus on en parle, plus on en écrit, moins on y voit clair. On ne ſauroit en dire quelque choſe, qui puiſſe ſatisfaire la raiſon non prévenue. La Médecine, ce grand Art, que je nomme conjectural, malgré tous ceux qui l'appellent Science, eſt à peu-près dans le même point de vue. Qu'on en parle, qu'on en raiſonne, tant qu'on voudra, elle n'en eſt pas moins obſcure; & la pratique en devient même plus incertaine. Je penſe que les Médecins pourvoiroient mieux au bien public, s'ils s'attachoient principalement à connoître la Matière Médicale, & à la travailler avec autant de zèle, que d'exactitude, pour s'enrichir des remèdes ſalutaires, qu'elle renferme dans ſon ſein. Ces heureux ſoins ſeroient bien plus avantageux au Public, qu'une Théorie, dont l'application douteuſe répond ſouvent très mal à l'attente du Médecin, & aux eſpérances du malade. C'eſt en ce cas que l'expérience eſt de beaucoup au-deſſus de la Science. Il vaut mieux récouvrer la ſanté par une épreuve judicieuſe, que perdre la vie ſur des principes admirablement bien raiſonnés.

Cet Ouvrage ne laiſſe pas pourtant d'être auſſi bon que tous les autres en ce genre, quoiqu'il ne renferme qu'une connoiſſance Théorique des principes de la vie & de la ſanté. Il conſiſte en

un ſeul Article, que l'Auteur nomme *Transaction.* C'eſt une eſpèce d'Avant-propos qui traite du Sang, des Artères, des Veines & du Cœur. Marchant ſur les traces d'une infinité de Savans, qui l'ont précédé, il convient d'abord (*a*) que le bon ou mauvais état de l'Animal dépend de la nature, de la conſtitution, de la détermination, de la circulation, & de l'abondance du Sang. Il convient, comme les autres, que cette liqueur vitale contient toute ſorte de ſels, les volatils, & les fixes, tels que ſont les Huiles, les Eſprits, les Eaux, en un mot tout ce que peuvent produire le Règne Mineral, le Végétal, & l'Animal. Elle fait même plus. Car *elle s'approprie*, dit-il, *tout ce que contient l'Air de l'Atmoſphère dans ſes Globules. C'eſt pour cela*, *ajoute-t-il*, *qu'elle vient ſouvent ſe préſenter à l'Air en paſſant par le poumon*, *afin de s'enrichir. Ut inde locupletetur.*

Il me ſemble que tous les Phyſiciens ne conviendront pas de ce principe. Aucun ne doute que l'Air ne ſoit le réſervoir des Corpuſcules, qui ſe détachent de tous les corps, auſſi-bien des nuiſibles & vénéneux, que des innocens & ſalutaires. Mais perſonne ne conviendra, que l'Animal cherche à s'approprier les uns & les autres indifféremment. Ce n'eſt pas-là le but de la Nature. Elle a un penchant invincible à s'éloigner de tout ce qui peut la détruire. Or l'Atmoſphère n'eſt que trop ſouvent imprégnée de Corpuſcules arſénicaux, acres, vénéneux, & nui-

(*a*) Pag. 1.

nuisibles; & ces petits corps ne sont pas certainement propres à l'enrichir. Ils ne peuvent même que l'appauvrir. Si le Sang se présente donc à cet Air si mal-sain, ce n'est pas pour en attirer, ni pour en recevoir ce qu'il contient. Mais étant forcé de s'y présenter par les règles inviolables du Mécanisme, il est malheureusement exposé à s'en approprier ce qui l'appauvrit, aussi bien que ce qui peut l'enrichir. De-là les maladies populaires, contagieuses, épidémiques, qui le rendant trop dissous ou trop coagulé, détruisent l'Animal, dont il est l'ame & le mobile. Mais je rejette cette inexactitude sur le dessein, qu'a eu sans doute l'Auteur, d'éviter la prolixité. Cependant ce ne seroit pas être prolixe, que d'écrire beaucoup de lignes, pour exprimer la vérité; & c'est l'être encore trop, que d'exprimer l'erreur en deux mots.

Après avoir établi la nécessité des expériences Anatomiques, & sur-tout des particulières, préférablement aux générales, pour faire connoitre, comme il faut, l'Economie du Règne Animal, il cite (*a*) les Auteurs les plus graves, du moins à son goût, dont les observations & les expériences seront toujours respectées & suivies de la postérité. Il allègue *Eustache*, *Malpighi*, *Ruysch*, *Leeuwenhoek*, *Harvée*, *Morgagni*, *Vieussens*, *Lancisi*, *Winslow*, *Ridley*, *Boerhaave*, *Wepfer*, *Heister*, *Stenon*, *Valsalva*, *du Verney*, *Nuck*, *Bartholin*, *Bidloo*, & *Verheyen*. C'est avec des guides si clairvoians, qu'il s'ouvre une carrière fort

(*a*) Pag. 5.

fort obſcure, & qu'il ſe propoſe de la fournir glorieuſement. Il parle néanmoins de lui-même avec une grande défiance, & beaucoup de modeſtie. Il penſe même avec *Sénèque*, que pluſieurs pourroient devenir Sages, s'ils ne croioient pas l'être.

Ce préambule finit par la diſtribution de l'Ouvrage. L'Auteur le partage en huit Paragraphes, qu'il nomme Chapitres; & il déclare, qu'au-lieu d'y faire des Préliminaires, il débutera par les expériences des grands-hommes, qu'il prend pour guides, & qu'il tirera de leurs ſentimens, les *Inductions*, qui en naiſſent naturellement. *Deſorte que*, dit-il, *m'attachant principalement à l'expérience, c'eſt elle ſeule qui parlera dans cet Ouvrage. Tout ce que j'ai à dire en coulera comme de ſource.*

Le prémier Chapitre ou Paragraphe traite de la compoſition du Sang & de ſon Eſſence. Avant d'entrer en matière, il rapporte les Expériences de *Leeuwenhoek*, de *Lanciſi*, de *Malpighi*, de *Verheyen*, &c.; & il en donne les propres termes. On n'y apprend rien de nouveau. Il n'y a que l'autorité du ſavant *Boerhaave*, qui puiſſe faire plaiſir au Lecteur. C'eſt ce qui m'engage à traduire ce morceau tout entier.

„ On voit longtems, dit ce grand-homme
„ (*a*), dans les Veines d'un Cadavre, un Sang
„ fluide qui ne ſe fige point, tandis qu'en peu de
„ tems il ſe coagule dans le Cœur & les Artères.
„ Cet-

(*a*) Pag. 14.

„ Cette liqueur qui paroit par-tout également
„ rouge dans un homme en vie, étant regardée
„ avec un Microſcope, n'eſt autre choſe qu'un
„ grand nombre de Globules rouges, qui n'a-
„ gent dans une eau ſubtile & tranſparente.
„ Deſorte que chacun de ces Globules eſt rou-
„ ge, parce qu'il eſt compoſé de ſix petits Glo-
„ bules, qui étant diviſés, approchent de la na-
„ ture d'une Eau jaunâtre & tranſparente, &
„ & ſont de diverſes couleurs. Il eſt difficile de
„ concevoir, juſqu'à quel point ces Globules
„ peuvent être diviſés. Perſonne ne doute,
„ que de toutes les humeurs nourries, & fomen-
„ tées par la ſanté dans les Viſcères, les Artères,
„ & les Veines, celle que nous appellons le
„ Sang rouge ne ſoit la plus groſſière. Après
„ celle-ci, c'eſt une ſéroſité jaunâtre, qui ſe
„ caille au feu. De-là cette humeur laiteuſe,
„ &c.

Il entre enſuite dans une diſcuſſion particulière des propriétés, & de l'uſage du Sang, & il conclut que ce fluide eſt le Séminaire, le Père, & le Nourricier de toutes les parties ſolides, molles, & fluides. Car ajoute-t-il, rien n'exiſte dans le corps, qui n'ait préexiſté dans le Sang.

Enfin, après cette Analyſe du Sang, il en fait une courte Synthèſe, en ſe faiſant deux Queſtions. La prémière eſt: quel eſt le Volume du Sang? La ſeconde: quelle eſt ſa conſiſtence ou ſon épaiſſeur? Il répond à la prémière, que le volume de cette liqueur eſt pur, mixte-homogène, mixte-hétérogène. Pour répondre à la deuxième Queſtion, il prétend que la conſiſten-

ce

ce de cette humeur vitale, tient le milieu entre le volume du fluide & la maſſe du ſolide; & il décide que la conſiſtence, ou épaiſſeur du Sang doit, comme ſon volume, être conſidérée en trois états. Il peut être pur, mixte-homogène, & mixte-hétérogène. Il veut même que ce ſoit de cette humeur, en quelque état qu'on la conſidère, que nait la variété presque infinie, qui ſe trouve dans les liquides, & les ſolides du Règne Animal.

On lit dans le deuxième Paragraphe les Syſtêmes de pluſieurs Auteurs ſur les Artères, les Veines, leurs Tuniques, & ſur la Circulation du Sang. On y trouve peu de différence, quoiqu'il paroiſſe y en avoir dans les Expériences qu'ils diſent avoir faites en divers Animaux, dans les Cadavres, & dans des corps vivans. Après avoir rapporté fort au long un lambeau de *Verheyen*, au ſujet des Tuniques des Artères & des Veines, il étale ſon ſentiment ſur la circulation du Sang, & il allègue des Expériences qui lui ſervent de preuves. Il cite encore l'opinion de *Leeuwenhoek*, qui tâche de prouver que le Sang ne circule pas plus vite dans les gros vaiſſeaux, que dans les petits.

On voit par l'obſervation de cet Auteur ſur le mouvement du Sang dans une Anguille, que cette humeur circule avec tant de rapidité, que ſoit en allant, ou en revenant, elle parcourt dans une heure un eſpace de 280 pouces, ou de 24 piés. D'où il conclut que dans le corps humain le Sang va, & vient deux fois dans une heure, du Cœur juſqu'aux piés, & des piés juſqu'au

Cœur;

Cœur; & que dans ce même espace de tems, il va quatre fois du Cœur jusqu'à l'extrémité des Doigts, & huit fois à l'extrémité de la Tête; & qu'enfin tout le Sang d'un homme parcourt quatorze fois en une heure tout le corps humain.

Bidloo est également cité sur les Tuniques des Veines, & sur-tout sur la Tunique extérieure des Artères, sur les Valvules & les Muscles. On y voit *Morgagni* opposé à *Manget* sur la figure du *Tube* des Artères. Celui-ci prétend qu'il a la figure d'un Cylindre, & l'autre celle d'un Cône, conformément aux opinions de *Vallisnieri*, de *Santorin*, & de *Bernard Zendrin*.

Heister est ensuite cité sur le nombre des Artères. Ce Savant homme est loué, avec beaucoup de raison, de n'en admettre que deux, savoir la Pulmonaire & l'Aorte, ou la grande Artère, dont toutes les autres ne sont que des Rameaux; & quoiqu'il leur trouve la figure d'un Cône, il ne laisse pas d'avouer, que leurs branches prennent la figure de Cylindre vers leurs extrémités. Il fait beaucoup de cas de la XXV Figure d'*Eustache*, c'est-à-dire de sa Valvule...... Mais lui refusant l'honneur de l'avoir découverte, il soutient que *Cheselden* est le prémier qui en ait eu connoissance. *Winslow*, selon le sentiment du savant *Heister*, l'a mieux décrite qu'aucun de ses Prédécesseurs. Il l'appelle néanmoins la Valvule d'*Eustache*, à cause, sans doute, que cette dénomination est généralement reçue; & il lui attribue un usage que *Lancisi*, & plusieurs autres n'avoient pas observé. Ce dernier Auteur se contente de la faire servir à

empêcher que le Sang descendant avec trop d'impétuosité des jugulaires par la Veine Cave supérieure, ne rencontre, & ne heurte le Sang qui monte par la Veine Cave inférieure. Mais outre cet usage imaginé par *Lancisi*, *Eustache* lui en trouve un autre, qui n'est pas moins bien raisonné. C'est que dans les Enfans naissans, en qui cette Valvule est très visible, elle empêche que le Sang ne puisse rebrousser de la Veine Cave supérieure, dans l'inférieure. Il rapporte à ce sujet le sentiment de *Boerhaave*. Je croi faire plaisir à ceux qui n'ont pas les Ecrits de cet habile Professeur entre les mains, d'insérer ici son sentiment.

„ L'humeur rouge, qu'on appelle Sang, dit „ cet habile homme, (*a*) & qui est répandue „ presque dans toutes les parties du corps vivant, „ est apperçue dans un homme sain, dans les „ Vaisseaux qui lui sont propres, comme les „ Artères & les Veines, ou dans certains Réservoirs mitoiens entre ces deux sortes de Vaisseaux. Tels sont les *Sinus* véneux du Cœur, „ du Foie, de la Dure-Mère, de l'Oreille, du „ Cœur, des parties génitales du Mâle & de la „ Fémelle, & peut-être même de la Rate.

„ On voit en effet, que les Artères sont des „ canaux de figure conique, obliques, rameux, „ n'aiant des Valvules que dans le cœur, & dont „ les rameaux ont des origines différentes. Ils „ naissent souvent des Angles aigus vers leur „ élévation, & rarement des Angles droits, com-„ me

(*a*) Pag. 59.

„ me dans les Intercoſtaux, &c. Ils ont cinq
„ Tuniques. La Tunique extérieure eſt mince
„ & nerveuſe dans ſa ſurface extérieure. Mais
„ ſa ſurface intérieure eſt conſtruite en filet très
„ épais, composé de Vaiſſeaux artériels tiſſus
„ d'Artères coronaires & de Veines. La deuxiè-
„ me Tunique eſt cellulaire, mince, facile à ſe
„ dilater, dès que ſe gonflent ſes cellules qui
„ diſtillant par ſes fibres muſculeuſes une Li-
„ queur huileuſe & graſſe, les entretient per-
„ pétuellement dans une contraction & une di-
„ latation alternatives. La troiſième, qui eſt
„ glanduleuſe, pourroit bien être une partie de
„ la ſeconde. Elle contient des feuillets grais-
„ ſeux qui s'étendent jusqu'à la quatrième. Cel-
„ le-ci eſt musculaire. Elle eſt conſtruite de
„ Fibres annullaires très compactes, & épaiſſies
„ par un enchainement de ſurfaces ſtratifiées,
„ qui ſe peuvent ſéparer en pluſieurs feuillets.
„ Ces Fibres ont une grande élaſticité. La cin-
„ quième Tunique enfin eſt intérieure, mince,
„ membraneuſe, paroiſſant avoir des Fibres al-
„ longées, & propres à ſe contracter. . . . Les
„ Veines, presque ſemblables aux Artères en
„ diſpoſition & en figure, ſont plus groſſes, &
„ peut-être plus nombreuſes. . . . . Toutes les
„ Artères qui ſont dans le corps, ſe joignent
„ pour ainſi dire avec le Tronc de l'Aorte, qui
„ naît du côté gauche du Cœur; & celles qui
„ ſervent à la conſtruction du Poumon, naiſſent
„ de l'Artère pulmonaire, qui tire ſon origine du
„ côté droit du Cœur. Quant aux Veines, quelles
„ qu'elles ſoient, elles ont le même rapport avec

 „ la

„ la Veine Cave, que les Artères avec l'Aorte, „ &c.

„ On a fait, ajoute *Boerhaave*, différens cal„ culs pour déterminer la quantité de Sang, que „ contient un Animal vivant. Certains Auteurs „ trouvent que l'homme en a 25 livres. Il y en „ a qui ne lui en donnent que 10. D'autres se „ bornent à 8 livres. Cependant on a vu des „ Hémorragies par les narines, où l'on a perdu „ 48 livres de Sang en trois jours, & jusqu'à „ 75 livres en douze jours. C'est ce qui est at„ testé par des Actes de *Leipsick*. . . . Quelques „ Médecins, dit enfin *Boerhaave*, doutent de „ la possibilité de la Révulsion & de la Dériva„ tion du Sang, que les Anciens ont établies. „ La prémière se fait en rappellant, par la Saignée, „ le Sang qui cause l'inflammation, à quelque „ viscère, ou à quelque partie du corps. L'au„ tre est censée se faire en déterminant le Sang „ à prendre une autre route, que celle qui le „ conduit à la partie affligée". Mais *Boerhaave* ne dit pas ce qu'il en pense. Ce silence semble autoriser la pratique reçue d'ouvrir la Veine dans les occasions, où la Révulsion & la Dérivation sont nécessaires pour le soulagement du malade.

L'Auteur, en conséquence des principes & des expériences qu'il a étalés dans ce deuxième Chapitre, établit son opinion sur la circulation du Sang, & sur les parties solides qui y contribuent, par leurs différens mouvemens. Il traite cette matière avec autant de méthode, que d'éloquence. Ses conclusions, que je nomme des

des Aphorismes, ſont juſtes & généralement reçues. Tout Médecin peut les adopter ſans crainte d'erreur.

Cependant l'Auteur continue dans ſon Induction à développer, d'une façon claire & méchanique, le Syſtême de la circulation, & tous les effets qu'elle produit dans le corps de l'Animal. Il explique parfaitement, comment, & par quel artifice de nature, ſe fait la ſécrétion par les Artères, d'où le ſang artériel coule dans les Veines; il fait voir que c'eſt des Artères & de leur Sang que le corps tire la force & la vie; que les plus petits Vaiſſeaux, pris enſemble, contiennent beaucoup plus de Sang que leur tronc, & que pluſieurs raiſons prouvent cette vérité; qu'il n'eſt point de meilleur remède dans l'inflammation des parties, que d'ouvrir la Veine pour faire la Révulſion & la Dérivation du Sang; qu'on ne peut facilement déterminer la quantité de Sang rouge, qui eſt contenu dans le corps de l'Animal; pourquoi le Sang Artériel diffère ſi conſidérablement du Sang Vénal. Il conclut enfin qu'il n'y a rien de ſi parfait au monde que l'Homme, quoiqu'il ſoit le plus imparfait de tous les Animaux, s'il abuſe des facultés que la Nature lui donne, pour ſe maintenir dans une bonne & ſalutaire ſituation.

Le Chapitre III, où il eſt traité de la formation du Poulet dans l'Oeuf, & des origines des Artères, des Veines, & du Cœur, contient des paſſages de pluſieurs Auteurs, qui ont fait diverſes expériences ſur cette matière. *Bellini* (*a*) rai-

(*a*) Pag. 118.

raisonne d'une manière plus générale & moins exacte que *Malpighi* (*a*). Ce dernier marque plus en détail le développement des parties organiques du Poulet. Il cite le tems, les heures, & pour ainsi dire, les momens, auxquels se font ces altérations successives. On diroit, qu'il a contemplé l'action de la Nature, en la prenant sur le fait. Je ne sai si le détail circonstancié d'une opération si cachée ne doit point être suspect? On peut, à mon avis, porter le même jugement de ce qui est aussi rapporté sur cette matière par *Lancisi* (*b*). *Harvée* (*c*) est un peu plus réservé. Il se contente d'exposer la différence qu'il a trouvée entre le développement du *Fœtus*, & celui du Poulet.

L'Auteur, après avoir établi dans son Induction la différence, qui se trouve, en ce cas, entre les Animaux parfaits & imparfaits, ceux qui se forment dans la Matrice, & ceux qui se développent dans un Oeuf, conclut & prouve, que (*d*) la Nature opère très distinctement au moment que l'Embrion se forme dans le sein d'une Femme, aussi-bien que dans la formation du Poulet dans l'Oeuf. Cette Thèse est suivie de plusieurs autres, comme un principe de ses conséquences. Il ajoute qu'il existe une certaine Substance, ou Vertu formatrice qui continue la trame de l'Animal, depuis le prémier jusqu'au dernier instant de sa vie. Il décide enfin, que cette Substance, ou Vertu formatrice, n'est autre chose que l'Ame. Mais n'est-ce point expliquer une

(*a*) Pag. 120. (*b*) Pag. 128.
(*c*) Pag. 130. (*d*) Pag. 131.

une propoſition obſcure, par une autre moins claire? Cependant il raiſonne ſur ce Phénomène inexplicable dans le reſte de ſon Induction, d'une façon plauſible, en ſuppoſant des principes, qui pour être reçus n'en ſont pas plus ſenſibles. Le principal eſt que le Cerveau, le Cœur, & le Poumon ſont les cauſes & les principes du mouvement de l'Animal. Il s'agiroit, pour voir clair, de décider lequel de ces trois eſt le prémier principe du mouvement.

Le Paragraphe IV traite de la circulation du Sang dans le *Fœtus*, avant qu'il ſoit mis au jour; du trou Oval, ou de l'Oeuf, & du Canal Artériel du Cœur, de l'Embrion & de l'Enfant duement organiſé. *Verheyen* (*a*) y eſt cité fort au long ſur la différence dont le Sang circule dans le *Fœtus*, & dans les Adultes. Il en explique les différentes manières par le Mécaniſme organique. Le ſentiment de *Lower* (*b*) eſt rapporté avec beaucoup de préciſion. Cet habile homme prouve clairement, que la reſpiration ne pouvant ſe faire librement dans le *Fœtus*, tout le Sang, qui ne doit pas néceſſairement paſſer par le Poumon, eſt obligé de prendre la route des autres Viſcères ou Canaux. D'où il conclut qu'une grande partie du Sang étant pouſſé du Ventricule droit du Cœur, paſſe par le Canal Artériel, où ſe mêlant avec le reſte du Sang, il ſe diſtribue dans tout le corps.

Harvée (*c*) y explique enſuite, en peu de mots, le Syſtême de la Circulation. *Needham*, *Mun-*

(*a*) Pag. 172. (*b*) Pag. 174.
(*c*) Pag. 175.

Munnick, *Meri*, *Morgagni*, & *Fanton* y mettent chacun leur grain de Sel; & après avoir lu, & médité tout ce qu'ils disent, avec beaucoup d'emphase, on n'en est ni plus savant ni plus satisfait. Les Viscères, & les Canaux, où se passe le grand mystère de la Circulation du Sang, sont si obscurs & si tortueux, que l'œil le plus vif & le plus furet n'y voit pas assez clair pour se former une juste idée de ce mécanisme, dont la Nature s'est réservé la connoissance.

L'Induction, qui suit, renferme les trois changemens qui se font dans la Circulation du Sang rouge, dans un Oeuf couvé & prêt à éclorre. Le prémier se fait, lorsque le Cœur ou le point saillant, pousse, par quelques Rameaux, le Sang vers le Cerveau. Le second lorsque l'Aorte s'étend dans la région de l'*Abdomen*, ou du Ventre inférieur. Le troisième après l'enfantement ou l'exclusion de l'Oeuf; car le Sang est alors poussé de la Veine Cave supérieure, & en même tems de l'inférieure dans le Ventricule droit du Cœur; & après avoir passé dans le Poumon, il coule dans le Ventricule gauche de ce Viscère, d'où il est ensuite dardé dans l'Aorte, pour fournir au Cerveau la quantité que ses besoins en exigent.

Il finit son Induction par une espèce de Corollaire, où malgré la difficulté, qu'il a trouvée ci-devant, à expliquer la Circulation du Sang pur & blanc, il hazarde néanmoins (*a*) d'en faire une Dissertation. Ses raisonnemens sont con-

(*a*) Pag. 200.

conformes au mécanisme reçu des Savans. On n'y trouve aucune nouvelle découverte qui puisse déroger aux opinions établies dans les Facultés & dans les Ecrits des Docteurs particuliers.

Il prétend dans le VI Paragraphe, où il traite de la Tortue de Mer, que le Cœur de cet Amphibie enseigne, mieux qu'aucun autre Cœur, quel est l'usage du Trou Oval, & du Tube Artériel. Il ne cite en faveur de son sentiment, que l'expérience, que *Morgagni* (*a*) fit autrefois à Venise, avec un certain nombre d'Amis, sur une Tortue du poids de Trente-six livres.

Son Induction roule entièrement sur des conséquences qu'il tire du mécanisme de la Tortue de Mer, par rapport aux Animaux, sans en exclurre l'Homme, dans l'état d'Embrion, de *Fœtus*, d'Enfant, & d'Adulte. Il la finit par cette Remarque. C'est, dit-il (*b*), qu'une Tortue à qui l'on a coupé la Tête, ne laisse pas de vivre plusieurs semaines. Il cite à ce sujet *Caldesius*, qui assure que cet Amphibie, aiant la Tête séparée du corps, porte, ni plus ni moins, son écaille comme auparavant, pendant quinze jours. C'est un fait; il faut en attendre la certitude, de l'expérience.

Le Paragraphe VI, où il s'agit des Artères, des Veines propres au Cœur, & de ses Vaisseaux Coronaires, ne contient presque qu'un long passage de *Lancisi*. Après cet Auteur, il cite *Lower*, *Winslow*, *Ruysch*, *Morgagni*, *Verheyen*, & *Vieussens*, parmi lesquels se trouve le savant *Boerhaave* dont il rapporte le sentiment (*c*).

(*a*) Pag. 210. (*b*) Pag. 215. (*c*) Pag. 223.

Après les autorités de ces Grands hommes; l'Auteur décide dans son Induction, que les Vaisseaux Coronaires de chaque classe, qui sont Artériels ou Véneux, naissent du Cœur, & non du commencement de l'Aorte. Il en donne fort au long des preuves fondées sur les principes. Il prétend même, que tous ces vaisseaux dépendent uniquement de l'action du Cœur, qui est non seulement le proviseur, mais le Moteur de son propre Sang. D'où il s'ensuit, ajoute-t-il, que le Sang des Coronaires coulant de cette source, les Vaisseaux superficiels vulgairement nommés Coronaires font leur Diastole, lorsque le Cœur fait son Sistole; tout comme les Vaisseaux superficiels des Oreilles font leur Diastole, quand elles font elles-mêmes leur Sistole. Cette Doctrine fonde la distinction qu'il fait de ces Vaisseaux, en *Refondans*, *Retorquans*, *Anticipans*, *Transportans*, & *Rétroférans*. Ces termes barbares doivent faire sentir au Lecteur, qu'on n'a pas moins de peine à concevoir ces choses, qu'à les expliquer. Quoiqu'il en soit, l'Auteur se dispensant de raisonner sur la *Coronide*, s'étend beaucoup sur la disposition du Sang dans le Cœur. Il finit son Induction, en concluant décisivement, que l'action du Cœur se fait du dedans au dehors, & l'action du Cerveau du dehors au dedans; c'est-à-dire que le cerveau concentre en lui-même toutes ses forces, & que le Cœur au contraire communique ses forces aux autres parties du Corps.

Le Sujet du VII Paragraphe est le mouvement du Cœur des Adultes. L'Auteur y rapporte un grand

grand lambeau des Ecrits du ſavant *Boerhaave*, où la nature, la conſtruction, & le mouvement du Cœur ſont très clairement expliqués, ſi les principes, qu'on ſuppoſe, ſont certains. On y voit tout le mécanisme de ce viſcère, fondé ſur les plus exactes expériences. Celles des plus graves Phyſiciens & Médecins y ſont rapportées dans leurs propres termes. L'Auteur a été ſi ſcrupuleux, que de peur d'être taxé d'infidélité, il les a copiés mot à mot.

Ce ſont les fondemens de ſon Induction, dans laquelle il conclut, que les cauſes efficientes du mouvement du Cœur ſont éloignées. Ce ſont, dit-il, le Poumon, le Cerveau, la Moile allongée, & de l'Epine, & le Cervelet. On y lit la manière dont elles influent dans le mouvement du Cœur: & parce qu'elles n'en ſont que les cauſes éloignées, il prétend, que, quand même quelqu'une de ces parties ceſſeroit d'agir, le Cœur ne laiſſeroit pas de ſe mouvoir quelque tems, mais plus ou moins long, ſelon que ſes fibres nerveuſes pourroient conſerver leur force. Il avance, que pour comprendre ce mécanisme, il eſt néceſſaire de ſavoir, quelle eſt la cauſe de l'action des Nerfs en général, du Nerf intercoſtal, de la Paire Vague en particulier, du *Pléxus* du grand Cardiaque, & en particulier des Nerfs du Cœur qui en dépendent.

Cette doctrine, qu'il étale avec beaucoup d'érudition, ſuit, dit-il, naturellement de ces principes; que rien n'eſt vivant dans le corps que le fluide ſpiritueux; que pour que ce fluide vive, il eſt néceſſaire qu'il réſide dans la Fibre qui le dé-

détermine; que les Fibres motrices ſimples agiſſent de la même manière, que les Fibres motrices composées; que les Fibres ſimples peuvent, moiennant leur fluide, agir ſur les Fibres composées, & ſur leur fluide; & qu'enfin les plus petites Artères dépendent plus immédiatement des Fibres nerveuſes, & par conſéquent du Cerveau, que les plus grandes. De cette doctrine il infère, que la cauſe prochaine du Diaſtole du Cœur eſt la preſſion continuelle, & l'Action du Sang de la Veine Cave dans l'Oreille droite; & que l'extenſion des Fibres nerveuſes eſt la cauſe prochaine de ſon Siſtole; deſorte que la Fibre nerveuſe cède, quand le Sang agit; & quand la Fibre eſt en action, la Fibre nerveuſe cède à ſon tour.

Les raiſonnemens que fait cet Auteur ſur ces matières, ſont auſſi ſolides que profonds. On y trouve réunies la doctrine des Anciens & celle des Modernes. Les expériences des uns & des autres y ſont expoſées ſous le même coup d'œil. Tout y eſt dit & cité avec beaucoup de diſcernement. Le bon goût y brille par-tout. Rien n'eſt plus clair, ni plus familier que ſes expreſſions. Les expériences qu'il rapporte ſont auſſi convaincantes, que s'il s'agiſſoit d'un Mécaniſme, dont les yeux pourroient être les contemplateurs & les juges. Mais le Microcosme & le Macrocosme ſont également hors de la portée de l'Eſprit humain; je veux dire que le petit Monde, qui eſt l'Homme, eſt un Tout mécanique, non moins impénétrable que le vaſte Univers.

Cet Auteur dont les Ecrits ne manifeſtent ni le

le nom ni la qualité, finit cet Ouvrage par le VIII Paragraphe, où il donne une Introduction à la Psycologie raisonnable. Il fait consister cette Science dans une connoissance de la Nature, & de l'Essence de l'Ame, & de la manière dont elle influe dans les opérations du corps. Ses efforts seroient louables, & sa mémoire seroit précieuse à la Postérité, s'il pouvoit faire éclorre quelque foible raion de lumière dans un cahos si obscur, que personne jusqu'ici n'a pu déveloper. Mais ces ténèbres sont trop épaisses, pour qu'on doive s'attendre à les voir dissiper. On peut dire que ce phénomène se passe dans un lieu inaccessible, & que celui qui voudroit s'opiniâtrer à le pénétrer, risqueroit d'en être ébloui, & de perdre même la vue.

Notre Anonyme est cependant digne d'éloge, pour avoir ôsé s'ouvrir une carrière si dévoiée. *In magnis tentasse sat est.* Il avoue, que pour atteindre à un objet si haut, quoiqu'il soit en nous-mêmes, il faut y monter par les mêmes dégrés, que parcourt la Nature dans la production de ses effets. C'est pour cette raison qu'il entreprend d'expliquer ici la Doctrine des suites & des dégrés, dont il a fait mention dans les Paragraphes précédens. Il parle juste ; car l'Esprit humain qui s'occupe à la recherche des Causes par l'Analyse de leurs effets, ne les peut jamais trouver que dans la subordination des choses, & dans l'arrangement de ces choses subordonnées. On ne peut donc expliquer l'influence de l'Ame dans les opérations du Corps, que par l'Action Physique, ou par des Causes Occasionnelles ; &

si

ſi ces deux moiens ne réuſſiſſent point, il s'en préſente un troiſième, dont il faut néceſſairement faire uſage ; c'eſt l'harmonie de tous les organes & de toutes les parties du Corps humain. Beau ſujet de contemplation pour les ſpéculatifs, qui ſe repaiſſent d'idées ; mais matière bien ennuieuſe pour ceux qui ne ſe rendent qu'à l'évidence !

Après avoir établi ſes principes avec toute la ſolidité poſſible, l'Auteur fait le détail des dégrés, dont il a parlé. Il les parcourt tous dans les IX points qui partagent ſon Introduction. On y lit une méthode courte, & facile pour les commençans. Les raiſonnemens qu'il fait, les expériences qu'il allègue, les conſéquences qu'il tire, ſont dignes des Méditations des plus conſommés dans la Théorie de la Phyſique & de l'Anatomie. Je dis de la Phyſique, & non de la Métaphyſique, parce qu'il n'y traite que de l'Ame, par rapport aux opérations du Corps, & ſans s'embaraſſer qu'elle ſoit un Etre immatériel.

J'ôſe dire, que cet Ouvrage eſt autant ſingulier dans ſa Synthèſe, que dans l'Analyſe, qui s'y trouve, des parties nobles & eſſentielles du Corps humain. Les Auteurs cités ſont graves & reſpectables ; les Expériences, qui y ſont rapportées, ont une vraiſemblance, & peut-être un caractère de vérité, qui ſatisfait l'Eſprit ; l'élocution, & le ſtile de l'Auteur ne peuvent que plaire aux eſprits judicieux, & de bon goût, qui aiment la ſolidité des choſes, la pureté, la clarté, & la beauté des expreſſions.

Cet Ouvrage ſemble nous annoncer une ſuite.

La

La prémière Transaction, qu'on y lit au Frontispice, nous en promet d'autres. Il faut espérer qu'elles seront aussi utiles & agréables aux Savans, que cette prémière. Ils ne sauroient avec raison lui refuser leurs applaudissemens.

ARTICLE XIII.

EXPOSITION *du Livre des* INSTITUTIONS PHYSIQUES, *dans laquelle on examine les idées de* LEIBNITZ (*a*).

IL a paru au commencement de cette Année un Ouvrage qui feroit honneur à notre Siècle, s'il étoit d'un des principaux Membres des Académies de l'Europe. Cet Ouvrage est cependant d'une Dame, & ce qui augmente encore le prodige, c'est que cette Dame aiant été élevée dans les dissipations attachées à la haute naissance, n'a eu de maitre que son génie, & son application à s'instruire.

Ce

(*a*) Nous avons reçu cette Pièce de Mr. *de* VOLTAIRE, & nous la donnons sans y faire le moindre changement. Le Public est déja instruit que ce Livre des *Institutions de Physique*, est de Madame la Marquise *du* CHASTELLET, dont le nom paroitra à la tête de la nouvelle Edition qui se fait à Amsterdam aux dépens de la Compagnie. Outre les augmentations considérables que Madame la Marquise a faites à cette nouvelle Edition, on y a joint la *Lettre* que Mr. de MAIRAN, Sécrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, lui a écrite le 18 Février 1741, avec la *Réponse* que cette Dame y a faite.

Ce Livre eſt le fruit des Leçons qu'elle a données elle-même à ſon Fils, elle a eu la patience de lui enſeigner elle ſeule, ce qu'elle avoit eu le courage d'apprendre. Ces deux mérites ſont également rares; elle y en a ajouté un troiſième qui relève le prix des deux autres, c'eſt la modeſtie de cacher ſon nom.

L'Ouvrage eſt intitulé *Inſtitutions de Phyſique*, & ſe vend à Paris chez *Prault*, fils, Quai de Conti. On n'en a encore que le prémier Tome qui contient vingt & un Chapitres. L'illuſtre Auteur commence par un Avant-propos capable de donner du goût pour les Sciences à ceux à qui leur génie en a refuſé. Tout y eſt naturel, & en même tems ſublime. Une des perſonnes des plus reſpectables qui ſoient en France, s'eſt exprimée ainſi, en parlant de cet Avant-propos dans une de ſes Lettres: „ Ce
„ n'eſt pas vouloir avoir de l'eſprit, c'eſt en a-
„ voir naturellement plus qu'on n'en connoiſſe à
„ perſonne. Ce n'eſt pas vouloir écrire mieux
„ qu'un autre, c'eſt ne pouvoir écrire que mil-
„ le fois mieux, elle eſt la ſeule dont on voie
„ la gloire ſans envie.

On gâteroit un tel Eloge, ſi on vouloit y ajouter; on ſe bornera donc ici à rendre compte de cet Ouvrage, moins encore pour le plaiſir d'en parler, que pour celui d'en faire une étude nouvelle.

Les idées Métaphyſiques de *Leibnitz* ſont l'objet des prémiers Chapitres. C'eſt une Philoſophie, qui juſqu'ici n'a guère eu cours qu'en Allemagne, & qui a été commentée plutôt qu'é-

qu'éclaircie. *Leibnitz* avoit répandu dans sa *Théodicée* & dans les *Actes de Leipsic* quelques idées de ses Systêmes. Le célèbre Professeur *Wolf* a déja fait dix Volumes *in quarto* sur ces matières; & les *Institutions de Physique* paroissent expliquer tout ce que *Leibnitz* avoit resserré, & contenir tout ce que Mr. *Wolf* a étendu.

De la Raison Suffisante.

Le prémier Principe qu'on éclaircit avec méthode & sans longueur dans le Livre des *Institutions Physiques* est celui de la *Raison Suffisante.*

Depuis que les Hommes raisonnent, ils ont toujours avoué qu'il n'y a rien sans cause. *Leibnitz* a inventé, dit-on, un autre Principe de nos Connoissances bien plus étendu, c'est qu'il n'y a rien sans Raison Suffisante. Si par *Raison Suffisante* d'une chose on entend ce qui fait que cette chose est ainsi plutôt qu'autrement, j'avoue que je ne vois pas ce que *Leibnitz* a découvert. Si par *Raison Suffisante*, *Leibnitz* a entendu que nous devons toujours rendre une Raison Suffisante de tout, il me semble qu'il a exigé un peu trop de la Nature humaine. J'imagine qu'il eût été embarassé lui-même, si on lui avoit demandé pourquoi les Planètes tournent d'Occident en Orient, plutôt qu'en sens contraire, pourquoi telle Etoile est à une telle place dans le Ciel, &c.

Ainsi il me paroit que le Principe de la Raison Suffisante n'est autre chose que celui des

prémiers Hommes ; *il n'y a rien sans Cause.* Reste à savoir si *Leibnitz* a connu des Causes suffisantes qu'on avoit ignorées avant lui.

Des Indiscernables.

Le second Principe de *Leibnitz* est, qu'il n'y a & ne peut avoir dans la Nature deux choses entièrement semblables. Sa preuve de fait étoit que se promenant un jour dans le Jardin de l'Electeur de Hanover, on ne put jamais trouver deux feuilles d'Arbres Indiscernables. Sa preuve de droit étoit, que s'il y avoit deux choses semblables dans la Nature, il n'y auroit pas de *Raison Suffisante* pourquoi l'une seroit à la place de l'autre. Il vouloit donc que le plus petit de tous les Corps imaginables fût infiniment différent de tout autre Corps. Cette idée est grande, il paroit qu'il n'y a qu'un Etre tout-puissant qui aît pu faire des choses infinies, infiniment différentes. Mais aussi il paroit qu'il n'y a qu'un Etre tout-puissant qui puisse faire des choses infiniment semblables, & peut-être les prémiers Elémens des choses doivent-ils être ainsi ; car comment les Espèces pourroient-elles être reproduites éternellement les mêmes, si les Elémens qui les composent étoient absolument différens ; comment, par exemple, s'il y avoit une différence absolue entre chaque Elément de l'Or & du Mercure, l'Or & le Mercure auroient-ils un certain poids qui ne varie jamais? La proposition de *Leibnitz* est ingénieuse & grande. La proposition contraire est aussi vraisemblable pour le

le moins que la sienne. Tel a toujours été le sort de la Métaphysique. On commence par deviner, on passe beaucoup de tems à disputer, & on finit par douter.

De la Loi de Continuité.

La *Loi de la Continuité* est un principe de *Leibnitz*, sur lequel l'illustre Auteur a plus insisté que sur les autres, parce qu'en effet il y a des cas où ce principe est d'une vérité incontestable. La Géométrie & la Physique, qui est appuiée sur elle, font voir que dans les directions des mouvemens il faut toujours passer par une infinité de dégrés, & c'est même le fondement du Calcul des Fluxions, inventé par *Newton*, & publié par *Leibnitz*.

Newton a montré le prémier que l'incrément naissant d'une quantité Mathématique est moindre que la plus petite assignable, & que ces quantités peuvent augmenter par des dégrés infinis jusqu'à une telle quantité qui soit plus grande qu'aucune assignable, voila ce qu'on appelle les Fluxions.

Je demanderai seulement, si avant que l'incrément naissant commence à exister, il y a là une Continuité. N'y a-t-il pas une distance infinie entre exister & n'exister pas?

Je ne vois guère de cas où la Loi de Continuité ait lieu que dans le mouvement, il me semble que c'est là seulement que cette Loi est observée à la rigueur, car peut-être ne pouvons-nous dire que très improprement qu'un morceau

 de

de matière eſt continu, il n'y a peut-être pas deux points dans un Lingot d'Or entre leſquels il n'y ait de la diſtance.

C'eſt de cette Loi que *Leibnitz* tire cet Axiôme: *Il ne ſe fait rien par ſaut dans la Nature.* Si ce Axiôme n'eſt vrai que dans le mouvement, cela ne veut dire autre choſe, ſinon que ce qui eſt en mouvement n'eſt pas en repos; car un mouvement eſt continué ſans interruption, juſqu'à ce qu'il périſſe; &, quand il dure, il ne peut admettre du repos. Il en faut donc toujours revenir au grand Principe de la Contradiction, première ſource de toutes nos connoiſſances, c'eſt-à-dire, qu'une choſe ne peut exiſter, & n'exiſter pas en même tems, & c'eſt auſſi le prémier Principe admis par l'illuſtre Auteur, & qui tient lieu de tous ceux que *Leibnitz* y veut ajouter.

Si on prétendoit que la Loi de Continuité a lieu dans toute l'économie de la Nature, on ſe jetteroit dans d'aſſez grandes difficultés, il ſeroit, me ſemble, mal-aiſé de prouver qu'il y a une Continuité d'Idées dans le Cerveau d'un Homme endormi profondément, & qui eſt tout d'un coup frappé de la lumière en s'éveillant. Si tout étoit continu dans la Nature, il faudroit qu'il n'y eût point de vuide, ce qui n'eſt pas aiſé de prouver; &, s'il y a du vuide, on ne voit pas trop comment la Matière ſera continue. Auſſi l'illuſtre Auteur, dont je parle, ne cite d'autres effets de cette Loi de Continuité, que le mouvement, & les Lignes Courbes à rebrouſſement produites par le mouvement.

De

De Dieu.

L'Auteur des *Institutions de Physique* prouve un Dieu par le moien de la Raison Suffisante. Ce Chapitre est à la fois subtil & clair. L'Auteur paroit pénétré de l'existence d'un Etre Créateur que tant d'autres Philosophes ont la hardiesse de nier. Elle croit avec *Leibnitz* que Dieu a créé le meilleur des Mondes possibles, & sans y penser elle est elle-même une preuve que Dieu a créé des choses excellentes.

Des Essences, &c.

Tout ce que l'on dit ici des Essences, &c. est d'une Métaphysique encore plus fine que le Chapitre de l'existence de Dieu. Peut-être quelques Lecteurs en lisant ce Chapitre seroient tentés de croire que les Essences des choses subsistent en elles-mêmes, je ne crois pas que ce soit la pensée de l'illustre Auteur.

Le Sage *Locke* regarde l'Essence des choses uniquement comme une idée abstraite que nous attachons aux êtres, soit qu'ils existent ou non. Par exemple, une figure fermée de trois côtés est appellée du nom de Triangle, nous appellons ainsi tout ce que nous concevons de cette espèce. C'est là son Essence, *ab Essendo*, c'est ce qui est, soit dans notre imagination, soit en effet. Ainsi quand nous nous sommes fait l'idée d'un Evêque de Mer, l'Essence de cet être imaginaire est un Poisson qui a une espèce de mitre sur la tête.

Mais si nous voulons connoitre l'Essence de la Matière en général, c'est-à-dire, ce que c'est que Matière, nous y sommes un peu plus embarassés qu'à un Triangle. Car nous avons bien pu voir tout ce qui constitue un Triangle quelconque, mais nous ne pouvons jamais connoitre ce qui constitue une Matière quelconque ; & voila en quoi il paroit que l'Inventeur *Leibnitz*, & le Commentateur *Wolf* se sont engagés dans un labyrinthe de subtilités, dont *Locke* s'est tiré avec une très grande circonspection. Je ne sai si on peut admettre cette règle du célèbre Professeur *Wolf*: „ que les déterminations primor- „ diales d'un être sont son Essence, que par „ exemple deux côtés & un angle qui sont les „ déterminations primordiales sont l'Essence d'un „ Triangle "; car deux côtés & un angle sont aussi les prémières déterminations d'un Quarré, d'un Trapèze. Il faudroit, à mon avis, pour que cette règle fût vraie, que deux côtés & un Angle étant donnés, il ne pût en résulter qu'un Triangle; l'Essence est, me semble, non pas seulement ce qui sert à déterminer une chose, mais ce qui la détermine différemment de toute autre chose.

Ce que les Philosophes disent encore des Attributs, & sur-tout des Attributs de la Matière, ne paroit pas entrainer une plaine conviction. Ils disent qu'il ne peut y avoir de propriétés dans un sujet, que celles qui dérivent de son Essence, mais on ne voit pas comment la propriété d'être bleu ou rouge est contenue dans l'Essence d'un Triangle ou d'un quarré.

Il faut qu'un attribut ne répugne pas à l'Essence d'une chose, mais il ne semble pas nécessaire qu'il en dérive. Par exemple, pour qu'un animal puisse avoir du sentiment, il suffit que le sentiment ne répugne pas à la matière organisée; mais il ne faut pas que le sentiment soit un attribut nécessaire de la matière organisée, car alors un arbre, une montre auroient du sentiment.

Des Hypothèses.

L'illustre Auteur favorise assez *Leibnitz*, pour faire l'Apologie des *Hypothèses*. Si on appelle *Hypothèse* des recherches de la Vérité, il en faut sans doute. Je veux savoir combien de fois 15 est contenu dans deux cent. Je fais l'*Hypothèse* de 14, & c'est trop; je fais celle de 13, & c'est trop peu, j'ajoute un reste à 13, & je trouve mon compte. Voila deux recherches, & je ne me suis exposé sur aucune avant que j'aie découvert la Vérité. Mais supposer l'Harmonie Préétablie, des Monades, un enchainement des choses avec lequel on veut rendre raison de tout, n'est-ce pas bâtir des Hypothèses pires que les Tourbillons de *Descartes*, & ses trois Elémens? Il faut faire en Physique comme en Géométrie, chercher la solution des Problèmes, & ne croire qu'aux Démonstrations.

De l'Espace.

La question de l'Espace n'a peut-être jamais été traitée avec plus de profondeur. On veut ici

avec *Leibnitz* qu'il n'y ait point d'Eſpace pur, que par conſéquent toute étendue ſoit Matière; qu'ainſi la Matière rempliſſe tout, &c. *Leibnitz* avoit commencé autrefois par admettre l'Eſpace, mais depuis qu'il fut le ſecond inventeur des Fluxions, il nia la réalité de l'Eſpace que *Newton* reconnoiſſoit.

„ L'idée de l'Eſpace, *dit-on dans ce Chapitre*, „ vient de ce qu'on fait uniquement attention à „ la manière des Etres d'exiſter, l'un hors de „ l'autre; & qu'on ſe repréſente que cette coéxiſ- „ tence de pluſieurs Etres produit un certain „ ordre ou reſſemblance dans leur manière d'e- „ xiſter, enſorte qu'un de ces Etres étant pris „ pour le prémier, un autre devient le ſecond, „ un autre le troiſième". C'eſt ainſi que le célèbre Profeſſeur *Wolf* éclaircit les idées ſimples.

Le Sage *Locke* s'étoit contenté de dire: *j'avoue que j'ai aquis l'idée de l'Eſpace par la vue, & par le toucher*. Les *Locke*, les *Newton*, les *Clarke*, les *Jurin*, les *'s Graveſand*, les *Muſſchenbroek*, ont tout penſé qu'il ſuffiſoit d'avoir vu deux murailles pour avoir l'idée de l'Eſpace, comme il ſuffit d'avoir marché pour avoir l'idée de la Solidité.

La queſtion eſt de ſavoir s'il y a un Eſpace pur, ou non. *Deſcartes* avança que la Matière eſt infinie & que le Vuide eſt impoſſible. Si cela étoit, Dieu ne peut donc anéantir un pouce de Matière, car alors il y auroit un pouce de Vuide. Or il eſt aſſez extraordinaire de dire, que celui qui a créé une matière infinie, ne peut en anéantir un pouce. Les Sectateurs de *Deſcar-*

cartes n'aiant jamais répondu à cet Argument, *Leibnitz* fortifia d'un autre côté cette opinion, qui crouloit de ce côté-là.

Il dit que si le Monde a été créé dans l'Espace pur, il n'y a pas de Raison Suffisante pourquoi ce Monde est dans telle partie de l'Espace, plutôt que dans une autre; mais il paroit que *Leibnitz* n'a pas songé que dans le Plein il n'y a pas plus de Raison Suffisante pourquoi la moitié du Monde, qui est à notre gauche, n'est pas à notre droite. *Leibnitz* vouloit-il donner une Raison Suffisante de tout ce que Dieu a fait? C'est beaucoup pour un homme.

La principale raison qui engagea *Wallis*, *Newton*, *Clarke*, *Locke*, & presque tous les grands Philosophes à admettre l'Espace pur, est l'impossibilité géométrique & physique qu'il y ait du mouvement dans le Plein absolu. *Leibnitz* qui avoit, comme on a dit, changé d'avis sur le Vuide, a été obligé de dire que dans le Plein le mouvement circulaire peut avoir lieu à cause d'une matière très fine qui peut y circuler.

Si on vouloit bien songer qu'une matière très fine infiniment pressée, devient une masse infiniment dure, on trouveroit ce mouvement circulaire un peu difficile.

Newton d'ailleurs a démontré que les mouvemens célestes ne peuvent s'opérer dans un fluide quelconque; & personne n'a jamais pu éluder cette démonstration, quelques efforts qu'on ait faits. Cette difficulté rend l'idée d'un Plein absolu, plus difficile qu'on n'auroit cru d'abord.

Du Tems.

La question du Tems est aussi épineuse que celle de l'Espace, & est traitée avec la même profondeur. On y explique le sentiment que *Leibnitz* a embrassé. Il pensoit que comme l'Espace n'existe point selon lui sans corps, le Tems ne subsiste point sans succession d'idées.

Il faut remarquer que dans ce Chapitre, le Tems est pris pour la Durée même; & cela ne peut y causer de confusion, parce qu'en effet le Tems est une partie de la Durée.

Il s'agit donc de savoir, si la Durée existe indépendamment des Etres créés; & si elle existe, l'illustre Auteur remarque très bien qu'on est obligé de dire que la Durée est un attribut nécessaire de Dieu. Aussi *Newton* croioit que l'Espace & la Durée appartiennent nécessairement à Dieu, qui est présent par-tout, & toujours.

L'illustre Auteur reproche à *Clarke*, Disciple de *Newton*, d'avoir demandé à *Leibnitz*, pourquoi Dieu n'avoit pas créé le Monde six mille ans plutôt; & elle ajoute que *Leibnitz* n'eut pas de peine à renverser cette objection du Docteur Anglois.

C'est au quinzième Article de sa quatrième Replique à *Leibnitz* que le Docteur *Clarke* dit formellement: *il n'étoit pas impossible que Dieu créât le Monde plutôt ou plus tard*; & *Leibnitz* fut si embarassé à répondre, que dans son cinquième Ecrit, il avoue en un endroit que la chose est possible, & donne même pour le prouver une figu-

figure géométrique qui me paroit fort étrangère à cette dispute; & dans un autre endroit, il nie que la chose soit possible, sur quoi le Docteur *Clarke* remarque dans son cinquième Ecrit que le savant *Leibnitz* se contredit un peu trop souvent.

Quoiqu'il en soit, il paroit qu'il est difficile aux *Leibnitiens* de faire concevoir que Dieu ne puisse pas détruire le Monde dans neuf mille ans. Il peut donc le détruire plutôt ou plus tard, il y a donc une Durée & un Tems indépendens des choses sucessives. La Raison Suffisante qu'on oppose à tous ces raisonnemens, est-elle bien suffisante? Si tous les instans sont égaux, dit-on, il n'y a pas de Raison pourquoi Dieu auroit créé ou détruiroit en un instant plutôt que dans un autre; on veut toujours juger Dieu, mais ce n'est à nous ni d'instruire sa cause ni de la juger. Toutes les parties de la Durée se ressemblent, je le veux; donc Dieu, dit *Leibnitz*, ne peut choisir un instant préférablement à un autre. Je le nie, Dieu ne peut-il pas avoir en lui-même mille raisons pour agir, & ne peut-il pas y avoir une infinité de rapports entre chacun de ces instans & les idées de Dieu, sans que nous les connoissions?

Si, selon *Leibnitz* & ses Sectateurs, Dieu n'a pu choisir un instant de la Durée plutôt qu'un autre pour créer ce Monde, il est donc créé de toute éternité. C'est à eux à voir s'ils peuvent aisément comprendre cette éternité de la Durée du Monde, à qui Dieu a pourtant donné l'être. Avouons que dans ces discussions nous sommes

tous

tous des aveugles qui diſputent ſur les couleurs; mais on ne peut guère être aveugle, c'eſt-à-dire homme, avec plus d'eſprit que *Leibnitz*, & ſurtout que l'Auteur qui l'a embelli; le génie de cette perſonne illuſtre eſt aſſez éclairé pour douter de beaucoup de choſes dont *Leibnitz* s'eſt efforcé de ne pas douter.

Des Etres ſimples.

Leibnitz cherchant un Syſtême, trouva que perſonne n'avoit dit encore, que les Corps ne ſont pas compoſés de matière; & il le dit. Il lui parut qu'il devoit rendre raiſon de tout, & ne pouvant dire pourquoi la matière eſt étendue, il avança qu'il falloit qu'elle fût compoſée d'Etres qui ne le ſont point. Envain il eſt démontré que la plus petite portion de matière eſt diviſible à l'infini, il voulut que les Elémens de la Matière fuſſent des Etres indiviſibles, ſimples, & ne tenant nulle place. Il étoit mal-aiſé de comprendre qu'un compoſé n'eût rien de ſon compoſant; cette difficulté ne l'arrêta pas, il ſe ſervit de la comparaiſon d'une Montre. Ce qui compoſe une Horloge, n'eſt pas Horloge, donc ce qui compoſe la Matière n'eſt pas Matière. Peut-être quelqu'un lui dit alors: Votre comparaiſon de l'Horloge n'eſt guère concluante, car vous ſavez bien de quoi une Horloge eſt compoſée, puiſque vous l'avez vu faire; mais vous n'avez point vu faire la Matière, & c'eſt un point ſur lequel il ne vous eſt pas trop permis de deviner.

Leibnitz aiant donc créé ſes Etres ſimples, ſes Mo-

Monades, il les diſtribua en quatre claſſes, il donna aux unes la perception par un ſeul *p*, & aux autres l'apperception par deux *p*. Il dit que chaque Monade eſt *un miroir concentrique de l'Univers*. Il veut que chaque Monade ait un rapport avec tout le reſte du Monde, ainſi on a propoſé ce problême à réſoudre: *Un Elément étant donné, en déterminer l'état préſent, paſſé, & futur de l'Univers.* Ce problême eſt réſolu par Dieu ſeul. On pourroit encore ajouter, que Dieu ſeul ſait la ſolution de la plupart de nos queſtions, lui ſeul ſait quand & pourquoi il créa le Monde, pourquoi il fit tourner les Aſtres d'un certain côté, pourquoi il fit un nombre déterminé d'Eſpèces, pourquoi les Anges ont péché, ce que c'eſt que la Matière & l'Eſprit, ce que c'eſt que l'Ame des Animaux, comment le mouvement & la Force motrice ſe communiquent, ce que c'eſt originairement que cette Force, ce que c'eſt que la Vie, comment on digère, comment on dort, &c.

L'aimable & reſpectable Auteur des *Inſtitutions Phyſiques* a bien ſenti l'inconvénient du Syſtême des Monades; & elle dit page 143, qu'il a beſoin d'être éclairci & d'être ſauvé du ridicule. Il n'y a eu encore ni aucun François, ni aucun Anglois, ni je crois aucun Italien, qui ait adopté ces idées étranges. Pluſieurs Allemands les ont ſoutenues, mais il eſt à croire que c'eſt pour exercer leur eſprit, & par jeu plutôt que par conviction.

J'ajouterai ici que pour rendre le Roman complet, *Leibnitz* imagina que notre Corps étant com-

composé d'une infinité de Monades d'une Espèce, la Monade de notre Ame est d'une autre Espèce, que notre Ame n'agit aucunement sur notre Corps, ni le Corps sur elle; que ce sont deux Automates qui vont chacun à part, à peu-près comme dans certains Sermons burlesques, un homme prêche tandis que l'autre fait les gestes; qu'ainsi par exemple la main de *Newton* écrivit mécaniquement le Calcul des Fluxions, tandis que sa Monade étoit montée séparément pour penser au Calcul: cela s'appelle l'*Harmonie préétablie*; & l'Auteur des *Institutions Physiques* n'a pas voulu encore exposer ce sentiment, elle a voulu y préparer les esprits.

De la nature des Corps.

Si on doit être content de cet art & de cette élégance, avec lesquels l'illustre Auteur a rendu compte de tous ces sentimens extraordinaires, on ne doit pas moins admirer les ménagemens & les précautions ingénieuses dont elle colore les idées de *Leibnitz* sur la nature des Corps.

Ces Corps étendus étant composés de Monades non étendues, c'est toujours à ces Monades qu'il en faut revenir. Il n'y a point de Corps qui n'ait à la fois, étendue, force active, & force passive: voila, disent les *Leibnitiens*, la nature des Corps, mais c'est aux Monades à qui appartient de droit la Force active & passive.

Il est encore ici assez étrange que les Monades étant les seules substances, les corps aient l'Etendue pour eux & les Monades aient la Force.

Ces

Ces Monades ſont toujours en mouvement, quoique ne tenant point de place; & c'eſt des mouvemens d'une infinité de Monades qu'un boulet de Canon reçoit le ſien. Voila donc le mouvement eſſentiel, non pas tout-à-fait à la matière, mais aux êtres intangibles, & inétendus qui compoſent la Matière. Ces Monades ont un principe actif, qui eſt la Raiſon Suffiſante pourquoi un Corps en pouſſe un autre; & un Principe paſſif, qui rend auſſi une raiſon très ſuffiſante pourquoi les Corps réſiſtent. Il faut, me ſemble, avoir tout l'eſprit de la Perſonne qui a fait les *Inſtitutions* Phyſiques pour répandre quelque clarté ſur des choſes qui paroiſſent ſi obſcures.

De la Diviſibilité, Figure, Poroſité, Mouvement, Péſanteur.

Chacun de ces Sujets fait un Article à part, & on reconnoit par-tout la même méthode & la même élegance. Les découvertes de *Galilée* ſur la Péſanteur & ſur la chute des Corps ſont ſurtout miſes dans un jour très lumineux. L'Auteur paroit là plus à ſon aiſe qu'ailleurs, puiſqu'il n'y a que des Vérités à déveloper.

Des découvertes de Newton *ſur la Péſanteur.*

L'Auteur s'élève ici fort au deſſus de ce qu'elle appelle modeſtement *Inſtitutions*. On voit dans ce Chapitre, comment *Newton* découvrit cette vérité ſi admirable, & ſi inconnue juſqu'à lui, que la même Force qui opère la Péſanteur ſur

fur la Terre, fait tourner les Globes Céleftes dans leurs Orbites. *Képler* avoit préparé la voie à cette recherche, & quelques expériences faites par des Aftronomes François déterminèrent *Newton* à la faire. Ce n'eft point un Syftême imaginaire & métaphyfique qu'il ait tâché de rendre probable par des raifons fpécieufes, c'eft une démonftration tirée de la plus fublime Géométrie, c'eft l'effort de l'Efprit humain, c'eft une Loi de la Nature que *Newton* a dévelopée, il n'y a ici ni Monade, ni Harmonie préétablie, ni Principe des Indifcernables, ni aucune de ces Hypothèfes Philofophiques qui femblent faites pour détourner les Hommes du chemin du Vrai, & qui ont égaré l'Antiquité, *Defcartes* & *Leibnitz*.

De l'Attraction Newtonienne.

Newton aiant découvert & démontré qu'une pierre retombe fur la Terre par la même Loi qui fait tourner Saturne autour du Soleil, &c. appella ce phénomène, *Attraction*, *Gravitation*; enfuite il démontra qu'aucun fluide, & aucune Loi du mouvement ne peut être caufe de cette Gravitation.

Il démontra encore que cette Gravitation eft dans toutes les parties de la Matière, à peu-près de même que les parties d'un Corps en mouvement font toutes en mouvement.

Newton dans fes recherches fur l'Optique déploia ce même efprit d'invention qui s'appuie fur des Vérités inconteftables, entièrement oppofé à cet

à cet autre esprit d'invention qui se joue dans des Hypothèses. Il trouva entre les Corps & la Lumière, une Attraction nouvelle dont jamais on ne s'étoit apperçu avant lui. Il trouva encore, par l'expérience, d'autres Attractions, comme par exemple, entre deux petites boules de Cristal, qui pressés l'une contre l'autre aquièrent une force de huit onces, &c.

Mille gens ont voulu rendre raison de toutes ces découvertes, ceux sur-tout qui n'en ont jamais faites ont tous fait des Systêmes. *Newton* seul s'en est tenu aux vérités, peut-être inapplicables, qu'il a trouvées. La même supériorité de génie, qui lui a fait connoitre ces nouveaux secrets de la Création, l'a empêché d'en assigner la cause. Il lui a paru très vraisemblable que cette Attraction est elle-même une cause première, dépendante de celui qui seul a tout fait. C'est sur quoi ceux, qui en Allemagne ont pris le parti de *Leibnitz*, se sont élevés; & notre illustre Auteur a la complaisance pour eux de prêter de la force à leurs objections. Un corps ne peut se mouvoir, dit-elle, vers un autre, sans qu'il arrive à ce corps un changement, ce changement ne peut venir que de l'un des deux corps, ou que du milieu qui les sépare: or il n'y a aucune raison pour qu'un corps agisse sur un autre, sans le toucher, il n'y a aucune raison de son Attraction dans le milieu qui les sépare, puisque les Newtoniens disent que ce milieu est vuide, donc l'Attraction étant sans Raison Suffisante, il n'y a point d'Attraction.

Les Newtoniens répondront que l'Attraction,

la Gravitation, telle qu'elle soit, étant réelle & démontrée, aucune difficulté ne peut l'ébranler, & qu'étant tout de même démontré qu'aucun fluide ne peut causer cette Attraction, qui subsiste entre les Corps Célestes, la *Raison Suffisante* est bien loin de suffire à prouver que les Corps Célestes ne peuvent s'attirer sans milieu.

Un Newtonien sera encore assez fort, s'il prie seulement un Leibnitien de faire un moment d'attention à ce que nous sommes, & à ce qui nous environne. Nous pensons, nous éprouvons des sensations, nous mettons des corps en mouvement, les corps agissent sur nos ames, &c. Quelle raison suffisante, je vous prie, trouverez-vous de ce que la matière influe sur ma pensée, & ma pensée sur elle; quel milieu y a-t-il entre mon Ame & une corde de Clavecin qui résonne; quelle cause a-t-on jamais pu alléguer, de ce que l'air frappé donne à mon Ame l'idée & le sentiment du Son. N'êtes-vous pas forcé d'avouer que Dieu l'a voulu ainsi? Que ne vous soumettez-vous de même, quand *Newton* vous démontre que Dieu a donné à la Matière la propriété de la Gravitation?

Lorsqu'on aura trouvé quelque bonne raison mécanique de cette propriété, on rendra service aux Hommes en la publiant, mais depuis soixante & dix ans que les plus grands Philosophes cherchent cette Cause, ils n'ont rien trouvé. Tenons-nous en donc à l'Attraction, jusqu'a ce que Dieu en revèle la Raison Suffisante à quelque Leibnitien.

Des Plans Inclinés, des Pendules, des Projectiles.

Les découvertes de *Galilée* & d'*Huyghens* ſont expliquées ici avec une clarté, qui fait bien voir que ce ne ſont point-là des Hypothèſes, lesquelles laiſſent toujours l'eſprit égaré & incertain; mais des Vérités mathématiques, qui entrainent la conviction.

De la force des Corps.

Je me-hâte de venir à ce dernier Chapitre. On y prête de nouvelles armes au ſentiment de *Leibnitz*, c'eſt *Camille* qui vient au ſecours de *Turnus*, ou *Minerve* au ſecours d'*Ulyſſe*. Cette diſpute ſur les Forces actives, qui partage aujourdhui l'Europe, n'a jamais exercé de plus illuſtres mains qu'aujourdhui. La Dame reſpectable dont je parle, & Madame la Princeſſe de *Columbrano* ont toutes deux ſuivi l'étendart de *Leibnitz*, non pas comme les Femmes prennent d'ordinaire parti pour des Théologiens, par foibleſſe, par gout, & avec une opiniâtreté fondée ſur leur ignorance, & ſouvent ſur celle de leurs Maitres. Elles ont écrit l'une & l'autre en Mathématiciennes, & toutes deux avec des vues nouvelles. Il n'eſt ici queſtion que du Chapitre de notre illuſtre Françoiſe, c'eſt un des plus forts & des plus ſéduiſans de cet Ouvrage profond.

Pour mettre les Lecteurs au fait, il eſt bon de dire ici que nous appellons Force d'un Corps en mouvement, l'action de ce Corps; c'eſt ſa

maſſe qui agit, c'eſt avec de la viteſſe qu'agit cette maſſe, c'eſt dans un tems plus ou moins long qu'agit cette viteſſe; ainſi on a toujours ſupputé la Force motrice des Corps par leur maſſe multipliée par leur viteſſe appliquée au tems. Une Puiſſance qui preſſe, & donne une viteſſe à un Corps, lui donne une Force motrice; deux Puiſſances qui le preſſent en même tems, & qui lui donnent *deux* de viteſſes, lui donnent *deux* de Force; & dans deux tems, elles lui en donneront *quatre* de Force. Cela parut clair & démontré à tous les Mathématiciens.

Newton fut ſur ce point de l'avis de *Descartes*, & l'expérience dans toutes les parties des Mécaniques fut d'accord avec leurs démonſtrations.

Mr. *de Leibnitz* aiant beſoin que cette théorie ne fût pas vraie, afin qu'il y eût toujours égale quantité de Force dans la Nature, prétendit qu'on s'étoit trompé jusque-là, & qu'on auroit dû eſtimer la Force motrice des Corps en mouvement par le quarré de leurs viteſſes multipliées par leurs maſſes; &, avec cette manière de compter, *Leibnitz* trouvoit qu'en effet il ſe perdoit du mouvement dans la Nature, mais qu'il pouvoit bien ne ſe perdre point de Force.

Le Docteur *Clarke*, illuſtre Elève de *Newton*, traita ce ſentiment de *Leibnitz* avec beaucoup de hauteur, & lui reprocha ſans détour que ſes Sophismes étoient indignes d'un Philoſophe.

Il diſcuta cette queſtion dans ſa cinquième

Repli-

Replique à *Leibnitz*, qui rouloit d'ailleurs sur d'autres sujets importans.

Il fit voir qu'il est impossible d'omettre le tems; que quand un Corps tombe par la force de la gravité, il reçoit en tems égaux des dégrés de vitesse égaux. Il obvia à toutes les Objections qui se réduisent toutes à celle-ci: Qu'un Mobile tombe de hauteur *trois*, il fait effet comme *trois*; qu'il tombe de la hauteur *six*, il agit comme *six*, c'est-à-dire, il agit en raison de ces hauteurs; mais ces hauteurs sont comme le quarré de ses vitesses, donc, disent les partisans de *Leibnitz* qui l'ont éclairci depuis, un Mobile agit comme le quarré de ses vitesses, donc sa Force est comme le quarré.

Samuel Clarke renversa, dis-je, toutes ces Objections, en faisant voir de quoi est composé ce quarré. Un Corps parcourt un espace, cet espace est le produit de sa vitesse par le tems: or le tems & la vitesse sont égaux, donc il est évident que ce quarré de la vitesse n'est autre chose que le tems lui-même, multiplié ou par lui-même ou par cette vitesse. Ce qui rend parfaitement raison de ce quarré qui étonnoit Mr. de *Fontenelle* en 1721. *D'où viendroit*, dit-il, *ce quarré?* On voit clairement ici d'où il vient.

Mais on ne voit guère d'abord comment, après une pareille explication, il y avoit encore lieu aux disputes. L'émulation qui règnoit alors entre les Anglois & les Amis de *Leibnitz*, engagea un des plus grands Mathématiciens de l'Europe, le célèbre *Jean Bernoulli*, à secourir *Leibnitz*, tout ce qui porte le nom de *Bernoulli*

eſt Philoſophe. Tous combattirent pour *Leibnitz*, hors un d'eux qui tient fermement pour l'ancienne opinion.

C'étoit une Guerre, & on ſe ſervit d'artifices. Une de ces ruſes, qui firent le plus d'impreſſion, fut celle-ci:

Que le Corps A ſoit pouſſé par deux Puiſſances à la fois en AB, & en AE, on ſait qu'il décrit la Diagonale AD: or la Puiſſance en AB n'augmente ni ne diminue la Puiſſance en AE, & pareillement AE ne diminue ni n'augmente AB, donc le Mobile a une Force compoſée de AB & de AE; mais le quarré de AB & de AE, pris enſemble, ſont juſte le quarré de cette Diagonale, & ce quarré exprime la viteſſe du Mobile, donc la Force de ce Mobile eſt ſa maſſe par le quarré de ſa viteſſe.

Mais on fit voir bientôt la ſupercherie de ce raiſonnement très captieux.

Il eſt bien vrai que AB & AE ne ſe nuiſent point, tant qu'ils vont chacun dans leur direction, mais dès que le Corps A eſt porté dans la Diagonale, ils ſe nuiſent; car décompoſez ſon mouvement une ſeconde fois, reſolvez la Force AE en AF, & FE, de ſorte que AE devienne à ſon tour Diagonale d'un nouveau rectangle. Reſolvez de même BD en BE, & en BD, il eſt clair que les Forces FE, BG ſe détruiſent. Que reſte-t-il donc de Force au Corps? Il lui reſte AE d'un côté & AG de l'autre, donc il n'a pas la Force de AB, & de AE réunies, comme on le prétendoit, donc, &c.

De plus le Mobile n'arrive en D qu'avec du tems,

tems, c'est ce tems multiplié par sa vitesse qui produit un quarré, & l'omission de ce tems est le vice fondamental de toute la théorie de *Leibnitz*.

Il y avoit beaucoup de finesse dans la difficulté, & il y en a encore plus dans la réponse, elle est de Mr. *Jurin* l'un des grands-Hommes d'Angleterre.

Mr. *Jurin*, pour épargner tout calcul, toute décomposition, & pour faire voir encore plus clairement, s'il est possible, comment deux vitesses en un même tems ne donnent qu'une Force, imagina cette expérience.

Qu'on fasse mouvoir avec l'aide d'un ressort une balle avec un dégré de vitesse quelconque, qu'ensuite ce dégré étant bien constaté, le ressort bien rétabli, la balle en repos; on donne à la table un mouvement égal à celui que le ressort communique à la boule, c'est-à-dire, qu'on fasse en même tems mouvoir la boule avec la vitesse *un*, & la table avec la vitesse *un*: il est clair qu'alors la boule aquérera deux vitesses, & simplement deux Forces; donc, quand il n'y a pas plusieurs tems différens à considérer, il faut ne reconnoitre dans les Corps mobiles d'autres Forces que celle de leur masse par leur vitesse.

L'illustre Auteur engagée aux Leibnitiens a voulu contredire cette expérience. *Voici*, dit-elle, *en quoi consiste le vice du raisonnement de Mr. Jurin.*

Supposons, pour plus de facilité, au-lieu du plan Mobile de Mr. *Jurin*, un Bateau A B qui avance sur la Rivière avec la vitesse *un*; & le

Mobile P transſporté avec le Bateau, ce Mobile aquiert la même viteſſe que le Bateau. Suppoſons un reſſort capable de donner cette viteſſe *un*, hors du Bateau, il ne la lui donnera plus, car l'appui du reſſort dans le Bateau n'eſt pas inébranlable, &c.

Il eſt vrai que cette expérience peut être ſujette à cette difficulté, & qu'il y aura une petite diminution de Force dans l'action du reſſort, parce que le Bateau cedera un peu à l'effort du reſſort, cela fera peut-être un dix millième de différence; ainſi le Mobile aura *deux* de Force moins un dix millième, mais certainement cette diminution de Force ne fera pas, qu'il aura le quarré de *deux*, c'eſt-à-dire *quatre*; & il n'y a pas d'apparence que pour avoir perdu quelque choſe, il ait gagné plus du double.

D'ailleurs il eſt très aiſé de faire cette expérience en attachant le reſſort à une muraille, & en le détendant contre le Mobile qui ſera ſur la table. A cela il n'y a rien à répondre, & il faut abſolument ſe rendre à cette démonſtration expérimentale de Mr. *Jurin*.

Il paroit que les expériences, qui ſe font en tems égaux, favoriſent auſſi pleinement l'ancienne Doctrine. Que deux Corps, qui ſont en raiſon réciproque de leur maſſe & de leur viteſſe, viennent ſe choquer, s'il falloit eſtimer la Force motrice par le quarré de la viteſſe, il ſe trouveroit que le Mobile avec *cent* de maſſe & *un* de viteſſe rencontrant celui qui auroit *cent* de viteſſe & *un* de maſſe, en ſeroit prodigieuſement repouſſé, ce qui n'arrive jamais; car ſi les deux

deux Mobiles sont sans ressort, ils se joignent & s'arrêtent; s'ils sont fléxibles, ils réjaillissent également. Les Leibnitiens ont tâché de ramener ce Phénomène à leur Systême, en disant que les *cent* de vitesse se consument dans les enfoncemens qu'ils produisent dans le Corps qui a *cent* de masse.

Mais on répond aisément à cette évasion, que le Corps qui souffre ces enfoncemens, se rétablit, s'il est à ressort, & rend toute cette Force qu'il a reçue; &, s'il n'est pas à ressort, il doit être entrainé par le Corps qui l'enfonce; car le Corps *cent*, supposé non élastique, n'aiant qu'*un* de vitesse, résiste bien par ses *cent* de masse aux *cent* de vitesse du Corps *un*; mais il ne peut résister au cent fois cent qu'on suppose au Corps choquant, il faudroit alors qu'il cedât, & c'est ce qui n'arrive jamais.

Enfin, Mr. *Jurin* aiant fait voir démonstrativement, qu'il faut toujours faire mention du tems, & aiant imaginé par cette expérience hors de toute exception, dans laquelle deux vitesses en un tems ne donnent qu'une Force double, a défié publiquement tous ses adversaires d'imaginer un seul cas où une vitesse double pût en un tems donner *quatre* de Forces, & il a promis de se rendre le Disciple de quiconque résoudroit ce Problême. On a entrepris de le résoudre d'une manière extrèmement ingénieuse.

On suppose qu'une boule qui ait *un* de masse, & *deux* de vitesse, & qui rencontre deux boules dont chacune a *deux* de masse, de façon que la masse *un* communique tout son mouve-

ment par le choc à ces masses doubles: Or, dit-il, si cette masse *un*, qui a *deux* de vitesse, communique à chacune des masses doubles *un* de vitesse, chacune de ces masses doubles aura donc *deux* de force, ce qui fait *quatre*; la boule *un*, qui n'avoit que *deux* de Force, aura donc donné plus qu'elle n'avoit. Voilà donc, peut-on dire, une absurdité dans l'ancien Systême; mais dans le nouveau le compte se trouve juste, car la boule *un*, avec *deux* de vitesse, aura eu *quatre* de Forces, & n'a donné précisément que ce qu'elle possédoit.

Il faut voir maintenant si Mr. *Jurin* se rendra à cet Argument, & s'il se fera le Disciple de celui qui en est l'Auteur. Je crois qu'il ne lui sera pas difficile de répondre, & de découvrir comment le tems est essentiellement à compter dans cette occasion, & dans toutes celles qui lui ressemblent. Soient dans ce Cercle les trois boules, la boule *un* choque les boules *deux* sous un angle de soixante dégrés; la boule *un* avec *deux* de vitesse eût parcouru en un seul tems deux fois le raion du Cercle.

Les boules *deux*, avec chacune *un* de vitesse, parcourent en un même tems le raion D, & le raion J C; donc les deux boules ne font en un même tems que ce qu'eût fait la boule *un*, & ce n'est qu'en deux tems que chacun parcourera deux fois ce raion.

Je me servirai aisément de cette solution pour le cas qu'on raporte de Mr. *Herman*. Que la boule *un*, dit-on, qui a *deux* de vitesse rencontre la masse *trois*, elle lui donnera *un* de vitesse,

&

& gardera *un*. Voila donc *quatre* de force, qui ſemble naitre de *deux*, & cette boule *un* a donné, dit-on, ce qu'elle n'avoit pas.

Non, elle n'a pas donné ce qu'elle n'avoit pas, elle a donné ſeulement *un* de viteſſe; & ſi la boule *trois*, avec cette unité de viteſſe reçue, agit enſuite comme *trois*, & la boule *un*, avec l'unité de viteſſe qui lui reſte, agit comme *un*, il faut bien ſoigneuſement remarquer que la boule *trois* agira alors dans trois tems, & la boule *un* en un tems.

Corrollaire général ſur l'augmentation des forces des Corps.

Dans les deux derniers exemples qu'on vient de rapporter, ou voit clairement que ſi un Corps, en communiquant de ſa viteſſe, ſemble communiquer une Force plus grande qu'il n'avoit, ce n'eſt jamais qu'à condition que le Corps qui reçoit cette plus grande Force, agira dans un tems plus long.

Mais on pourra toujours demander pourquoi même, en ce tems plus long, il ſe trouvera qu'un Mobile aura donné plus de Force qu'il n'avoit? Il y a autant d'exemples de ce cas qu'il y a de nombres; car prenons au hazard le Mobile *un*, avec *cent-un* de viteſſe; qu'il choque un Corps en repos qui ait *cent* de maſſe, il lui communique *deux cent* de Force, & réjaillit avec *quatre-vingt-dix-neuf*; voila donc *deux cent quatre-vingt-dix-neuf* de Force qui naiſſent de *cent un*,

&

& l'effet paroit incomparablement plus grand que ſa cauſe.

Cela ne fait-il pas voir évidemment que les Corps ne peuvent donner en effet de la Force? Car qu'eſt-ce en effet que cette Force ? Quelque parti qu'on prenne, c'eſt quelque choſe qui réſulte de la maſſe & de la viteſſe. Or ce Corps A, par exemple, qui avoit *cent-un* de viteſſe, & qui a choqué ce Mobile B, qui a *cent* de maſſe, ne lui a pas apparemment donné cette maſſe *cent*, il a donné ſeulement la viteſſe *deux*, & c'eſt avec cette viteſſe *deux* que ce Mobile B aquiert par ſa maſſe, *deux cent* de force, la Force eſt donc cette propriété qui réſulte de l'inertie de la matière animée par le mouvement. Or le mouvement ne pouvant exiſter que dans le tems, n'eſt-il pas démontré que la Force ne peut agir que dans le tems.

Second Corrollaire, que les Monades ſeroient ſans Force.

Si la Force des Corps n'eſt autre choſe que le réſultat de l'inertie & de la viteſſe, n'eſt-il pas démontré par-là que quand même la Matière ſeroit compoſée d'Etres ſimples, comme l'imaginoit *Leibnitz* après *Morus*, ces Etres ſimples ne pourroient avoir la Force en partage; car ils ne pourroient avoir l'inertie, étant ſuppoſés ſans ſa maſſe, & n'aiant pas en eux la viteſſe, ils ne pourroient en aucune manière avoir la Force motrice.

Troi-

Troisième Corrollaire, qu'il se perd de la Force.

Il paroit évidemment, que si la Force est proportionelle au mouvement, il se perd de la Force, puisqu'il se perd du mouvement. L'exemple apporté par le Grand *Newton*, à la fin de son *Optique*, demeure inconteſtable.

Donc il se perd à tout moment de la Force dans la Nature, il faut un principe qui la renouvelle. Ce principe n'est-il pas l'Attraction, quelle que puisse être la cause de l'Attraction?

Résomption.

J'ai non seulement fait l'analise la plus exacte que j'ai pu de l'Ouvrage le plus méthodique, le plus ingénieux, & le mieux écrit qui ait paru en faveur de *Leibnitz*; j'ai pris la liberté d'y joindre mes doutes, que les Lecteurs pourront éclaircir, je n'ai point touché aux Objections que fait l'illustre Auteur à Mr. de *Mairan* dans le Chapitre *de la Force des Corps*; c'est à ce Philosophe à répondre (*a*), & on attend avec impatience les solutions qu'il doit donner des difficultés qu'on lui fait. Je croirois lui faire tort en répondant pour lui, il est seul digne d'une telle

(*a*) La Réponse de Mr. *de* MAIRAN paroit déja, aussi bien que la Replique de Madame la Marquise DU CHASTELLET, comme nous l'avons remarqué ci-dessus; & ces deux Pièces se trouveront dans la nouvelle Edition des *Institutions de Physique*, qui doit paroitre presque en même tems que ce Journal.

telle Adverſaire. La Vérité gagnera ſans doute à ces contradictions, qui ne doivent ſervir qu'à l'éclaircir ; & ce ſera un modèle de la Dispute Littéraire la plus profonde & la plus polie.

ARTICLE XIV.

DICTIONAIRE *Hiſtorique & Critique*, *par Mr.* PIERRE BAYLE. *Cinquième Edition*, *revue*, *corrigée & augmentée*. *Avec la* VIE *de l'Auteur*, *par Mr.* DES MAIZEAUX. IV Voll. *in Fol.* A *Amſterdam*, aux dépends de la Compagnie.

DE toutes les Editions du Dictionaire de Mr. *Bayle*, imprimées après ſa Mort ; nous pouvons aſſurer que celle-ci eſt la plus belle & la plus correcte. Mais nous ne ſaurions donner une plus juſte idée de ce qu'elle a de particulier, qu'en rapportant ici l'Avertiſſement que les Libraires ont mis à la tête. „ Les Editions réitérées d'un Livre, *diſent-ils*, ne ſont pas ſeu„ lement une preuve de l'approbation du Pu„ blic, elles ont auſſi cet avantage, que dans „ les nouvelles Editions, les Auteurs, s'ils vivent „ encore, peuvent perfectionner leurs Ouvra„ ges; &, s'ils ne ſont plus, les Libraires qui „ connoiſſent bien leurs intérêts, & qui reſpec„ tent le Public, peuvent conſulter des perſon„ nes intelligentes, & ſe ſervir de leur ſecours „ pour corriger les fautes qui s'étoient gliſſées „ dans les Editions précédentes: c'eſt, *ajoutent-*
„ *ils*,

„ *ils*, le plan que nous avons ſuivi dans cette
„ cinquième Edition. Nous nous ſommes at-
„ tachés à la rendre digne d'un ſi excellent Ou-
„ vrage, & de l'approbation du Public ; & nous
„ nous flattons d'y avoir réuſſi avec le ſecours
„ de quelques perſonnes zelées pour le progrès
„ & l'avancement des Lettres. Voici les avan-
„ tages qu'elle a.

„ I. L'Edition précédente avoit été confron-
„ tée avec les Editions publiées par Mr. *Bayle* ;
„ mais on n'avoit pas fait aſſez d'attention à cel-
„ le de 1702, qui eſt très correcte. En l'exa-
„ minant de plus près, & la comparant avec
„ notre Edition de 1730, on a trouvé qu'il s'é-
„ toit gliſſé dans celle-ci un très grand nombre
„ de fautes, qui venoient de l'Edition de *Rot-*
„ *terdam* 1720, qu'on avoit ſuivie trop légère-
„ ment. Par-là on a rendu le texte de cette
„ nouvelle Edition infiniment plus correct &
„ plus exact qu'il n'étoit dans la précédente.

„ II. On a auſſi corrigé quantité de fautes
„ qui avoient échapé auxRéviſeurs de l'Edition
„ de 1730.

„ III. On a rempli pluſieurs Citations qui
„ n'étoient qu'indiquées dans l'Edition précé-
„ dente, parce qu'on n'avoit pas pu trouver les
„ livres d'où elles ſont tirées, à cauſe de leur
„ rareté.

„ IV. La *Vie de Mr. Bayle* a été imprimée
„ ſur un Exemplaire où Mr. *Des Maizeaux* a-
„ voit fait des Corrections & des Additions con-
„ ſidérables : ce qui rend cette *ſeconde Edition*
„ préférable à la prémière.

On

On voit en général par cet exposé, combien cette *cinquième Edition* l'emporte sur les précédentes. Cela paroitroit encore mieux si on pouvoit s'étendre ici sur chaque Article ; mais ce détail nous meneroit trop loin, & seroit même assez inutile. Que serviroit-il de donner la liste d'un millier de Corrections faites d'après l'Edition Originale de 1702 ?

Cependant nous croyons qu'il ne sera pas desagréable que nous donnions quelques exemples des Citations, qui n'étoient qu'indiquées dans les Editions de 1720 & 1730, & qu'on a suppléées dans celle-ci. L'Article *Corbin*, en fournit deux; celui de *Chalvet*, deux; *Hardenberg*, une; *J. Horstius*, six; *Le Loyer*, cinq; *Rataller*, une; *Stifelius*, une; & *Torelli*, trois. Ces Citations contiennent plusieurs particularités curieuses. Dans celles de l'Article de *Jaques Horstius*, on voit que ce Médecin imploroit avec soin la bénédiction de Dieu sur ses remèdes, & que pour cet effet il composa un *formulaire de Prières* lequel lui attira les remerciemens de plusieurs Médecins qui avouèrent que leur Art avoit un besoin tout particulier de l'assistance divine. „ Mittis ad me, (lui écrivit le Médecin de la Ville de *Ratisbonne*, à qui il avoit envoyé un Exemplaire de cet Ouvrage) „ Mittis ad me „ libellum Medicarum Præcationum nuper à „ te editum, unà cum tabula, in qua metho„ dum inventionis, qua in conficiendo illo „ opusculo usus es, eruditè exponis. Quam „ tuam operam non possum non vehementer „ probare, ut qui reipsa quotidie experior, nulli

„ ho-

„ hominum generi in hac vita imploratione di-
„ vini auxilii magis opus esse, quàm ipsis Medi-
„ cis ; qui etiamsi omnia ex præscripto Artis
„ rectissimè agunt, malevolorum tamen calum-
„ nias ingratissimo hoc sæculo evitare nunquam
„ possunt. Id ne fiat, utque actiones illorum
„ Deus Opt. Max. fortunet, precibus a Deo
„ impetrent, necesse est.

Matthieu Dresserus Professeur en Eloquence à Leipsic loua aussi beaucoup *Horstius* de sa Piété & de ses Prières, & lui dit qu'il avoit connu un Médecin qui n'entreprenoit aucune cure, ni ne donnoit aucun remède, sans avoir récité l'Oraison dominicale, & demandé le secours de Dieu. „ De Precum Medicorum formulis
„ à te editis, quid sentiam aut scribam aliud,
„ nisi videri mihi eas ad pietatem Medico dig-
„ nam, maximè esse compositas ? Si enim
„ Hymnus est Deo gratus, Medicina nostra &
„ medicamenta Dei munus sunt ; num dubitare
„ possumus quin religiosè tota Ars atque profes-
„ sio tractanda sit ? Noveram præclarum Me-
„ dicum, Amicum meum integerrimum, qui
„ nullam morbi curationem attingebat, aut sus-
„ cipiebat, nullumque medicamentum ægroto
„ propinabat, nisi prius recitatâ Oratione Do-
„ minica, & piis votis adjunctis. Quod cum
„ laude & prædicatione dignum semper judica-
„ rim, nec nunc quidem hoc quod in pietate
„ ponis studium improbare possum : sed opus
„ dignum tuâ professione atque personâ judi-
„ co.

Dans l'Article de PIERRE LE LOYER on

a inſéré les Vers ſuivans qui ſont tirés des *Oeuvres Poëtiques* de cet Auteur, & qui contiennent un portrait naïf des deſordres & des malheurs de la Guerre.

Le cruel Mars eſmouvant les courages
Aux fiers combats, aux meurtres, aux carnages,
Parmy la plaine entaſſoit à monceaux
Les corps humains paſture des Corbeaux,
Razoit les Fortz, démanteloit les Villes,
Ou les rendoit eſclaves & ſervilles:
Deſſouz les loix des fortes Garniſons,
Qui s'emparoient des plus riches maiſons,
Les butinoient & en faiſoient partage
Comme du bien de leur propre heritage:
Guerres, combatz, procès mal-intentez,
Contentions, fraudes, impiétez,
L'ambition, l'orgueil & l'avarice
De l'homme eſtoient l'ordinaire exercice:
On ne voioit plus regner la Vertu,
Deſſus deſſous tout eſtoit abatu,
Et l'action des hommes déréglée
D'aucun eſgard ne ſe voyoit reglée,
Qui la Vertu, qui le Vice ſervoit,
Choſe incroyable: & enſemble de Vice
Et de Vertu s'armoit en ſa malice:
Bref un chacun ſelon ſa paſſion
Regloit ſon Ame & ſon affection,
Sans autrement ſe ſoucier de ſuivre
Le beau chemin qui conduit à bien vivre,
S'il ne voioit que ſon profit y feuſt
Et que beaucoup de gain il en receuſt.

Dans

Dans l'Article de Pomponio Torelli, Comte de *Montechiarugolo*, Mr. *Bayle* nous apprend que ce Comte a fait un Traité des Devoirs d'un Chevalier, *Debito del Cavalliero*, où il soutient qu'il n'y a point de véritable Chevalerie hors de l'Eglise Romaine. Voici les propres termes de cet Auteur qu'on a suppléés dans cette Edition. *Gli Heretici Cavallieri essere non ponno per essersi allontanati dalla Congregatione de' Fedeli, & ribellati per superbia del vero capo della Chiesa di Dio, il quale errore, come è il maggiore, che si ritroui, così di rado da gl' altri vitii enormi si vede scompagnato; percio le congregationi de gli Heretici, più tosto confusione, che compagnie civili dire si possono; poi che ogni compagnia civile, e leggi, e costumi abbracia, & quelle alle Sante Constitutioni de' Padri, & a tutte le cerimonie devote, & costumi honesti repugnano: & perciò ha luogo in loro ciò, che disse il Tasso, in altro sentimento*, che non è fede in huom, ch' Dio la neghi: *onde come restano senza fede, così sono senza fondamento stabile di Cavalleria.*

On peut juger par cet échantillon combien étoient défectueux les Articles où ces Citations manquoient, & combien elles contribuent à perfectionner cette nouvelle Edition. Mr. *Bayle* savoit bien les choisir & les mettre à profit, & il semble qu'il n'a composé plusieurs Articles de personnes, d'ailleurs peu considérables, que pour avoir lieu d'y placer ces sortes de Citations. Du reste, il ne sera peut-être par inutile de remarquer que ce qui a fait qu'un grand nombre

de ces Citations manquoient dans les Editions posthumes de son Dictionaire, c'est qu'ayant légué à un de ses Amis les Livres où elles se trouvent, les Libraires qui imprimèrent l'Edition de 1720, ne purent pas avoir communication de ces Livres.

Un autre avantage de cette cinquième Edition, c'est que la *Vie de Mr.* Bayle *a été imprimée sur un Exemplaire où Mr.* Des Maizeaux *avoit fait des Corrections & des Additions considérables.* En effet, nous avons trouvé qu'il a retouché le style; revu les Citations sur les Livres qui les lui avoient fournies; fait une description plus exacte des Brochures qu'il a citées; rectifié quelques faits dont il n'avoit pas été bien informé; & ajouté des particularités qui servent à confirmer ou à éclaircir ce qu'il avoit dit.

Parmi les Additions les plus considérables nous pouvons mettre la Lettre que Mr. *Bayle* écrivit le 29 de Janvier 1691, à un Ministre, (qu'on croit être Mr. *Guillebert*, Ministre de Harlem), dont l'Eglise étoit alors de tour pour l'examen des Livres. Mr. *Bayle* le consulte sur une Réponse à l'*Avis aux Réfugiés*, qu'il avoit commencée, & lui allègue les difficultés qui l'avoient arrêté. *Cette Lettre*, dit Mr. Des Maizeaux, *est si curieuse & si importante pour faire connoitre les véritables sentimens de Mr.* Bayle, *que quoiqu'elle ait déja paru dans la* Bibliothèque Raisonnée, *je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de l'insérer ici.* Mr. *Bayle* y fait voir qu'il n'étoit pas possible de justifier les Réfugiés des Accusations de l'*Avis*, si on ne donnoit pas un

un desaveu formel & authentique du Dogme de la Souveraineté des Peuples; mais que ce desaveu retomberoit ſur Mr. *Jurieu*, qui avoit ſoutenu ce Dogme avec beaucoup de chaleur dans ſes Lettres Paſtorales.

Dans l'Article où il eſt parlé des différentes Perſonnes à qui l'on a attribué l'*Avis aux Réfugiés*, Mr. *Des Maizeaux* a fait une Addition pour nous apprendre que Mr. l'Abbé d'*Olivet* s'eſt mis au nombre de ceux qui le donnent à Mr. de *Larroque*. Cet Abbé ſe fonde ſur ce que Mr. de *Larroque* lui a ſouvent dit qu'il avoit compoſé cet Ouvrage, & lui a fait le réçit de pluſieurs particularités ſur ce ſujet. Mr. *Des Maizeaux* rapporte ces particularités, mais en ſimple Hiſtorien, ſans les accompagner d'aucune réflexion. Il ne ſeroit peut-être pas difficile de faire voir que Mr. l'Abbé d'*Olivet* a adopté un peu trop légèrement le réçit de Mr. de *Larroque*, & nous avons reçu là-deſſus un Mémoire très curieux que nous pourrons donner dans la ſuite de ce Journal.

On a encore ajouté dans cette Edition, la *Lettre* que Mr. *Bayle* publia en 1698, „ſur ce „ qui s'étoit paſſé au Conſiſtoire de l'Egliſe de „ *Rotterdam* au ſujet du Dictonaire Critique.

A la fin de la *Vie* on trouve quelques *Additions & Corrections*, ſur cette ſeconde Edition, que les Libraires n'avoient pas reçues à tems pour les inſérer à leur place. Parmi les Additions, il y en a une où Mr. *Des Maizeaux* parle des *Nouvelles Lettres* de Mr. *Bayle*, jointes à l'Edition de France de ſes *Oeuvres diverſes*.

Après avoir donné une idée de ces Lettres, Mr. *Des Maizeaux* ajoute que l'*Edition qu'on en a faite en France est très incorrecte : qu'il y a un grand nombre de fautes dans les dates, & dans les noms propres ; & ce qui est encore plus essentiel, c'est qu'on a supprimé ou tronqué tout ce qui sentoit le Protestantisme. Dans la réimpression de ces Lettres*, ajoute-t-il, *faite à la Haye en 1739, en deux Tomes in 12, on a copié tous les défauts de l'Edition de France.* Ce Jugement est parfaitement conforme à celui qu'on a fait de ces *Lettres* dans la *Nouvelle Bibliothèque*, imprimée à la *Haye* chez *Paupie*, mois de Septembre 1739.

ARTICLE XV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

LE Docteur *Middleton* a donné une nouvelle Edition de sa Lettre sur la Conformité des Cérémonies Papistes avec les Payennes. *A Letter from Rome, shewing an exact Conformity between Popery and Paganism*, &c. C'est-à-dire : *Lettre écrite de Rome, où l'on fait voir la parfaite Conformité qu'il y a entre le Papisme & le Paganisme ; ou que la Religion des Romains d'aujourdhui, tire son origine de celle des Payens leurs Ancêtres. Quatrième Edition, à laquelle on a ajouté.* 1. *Un Discours préliminaire, contenant une Réponse à toutes*

toutes les Objections de l'Auteur d'un Livre Papiste, intitulé le Chrétien Catholique instruit, &c. *avec plusieurs nouveaux faits & nouveaux témoignages qui confirment le principal objet de cette Lettre.* 2. *On y a aussi joint une Apostille, où l'on examine le sentiment de Mr.* Warburton *touchant le Paganisme de Rome. Par* Conyers Middleton *D. en Théologie, & prémier Bibliothécaire de l'Université de Cambridge.* In 8. Mr. *Warburton* a dit dans le second Tome de son Traité de la *Mission divine de Moïse*, qu'il ne croyoit pas que Rome Chrétienne eût emprunté les Cérémonies des Payens, parce que ces Cérémonies avoient été introduites plusieurs siècles après la Conversion de l'Empire Romain à la Foi Chrétienne, lorsque rien ne pouvoit engager les Chrétiens à avoir cette condescendance pour les Payens; mais que leur Conformité vient d'un même esprit de superstition, qui les a suggérées aux uns & aux autres, sans aucune communication. L'Apostille de Mr. *Middleton* est destinée à réfuter cette opinion.

On a fait une nouvelle Edition fort augmentée de la *Courte Revue critique de la Vie politique d'Olivier Cromwel* (*a*), &c. Les Additions contiennent entr'autres pièces une Lettre du Marquis de *Montrose* à *Charles* I. qui lui fut rendue pendant qu'on travailloit au Traité d'Uxbrige en 1645, & qui fut cause qu'on rompit les Conférences: une Conférence entre le Commité de la Chambre des Communes en 1657 & *Cromwel*, lorsque le Parlement le pria de prendre le titre de *Roi*, &c.

Selecta Historica: or a Curious Collection, &c. C'est-à-dire: *Recueil curieux d'Histoires utiles & instructives sur des sujets de Morale, tirées en partie*

(*a*) Voyez cette *Bibliothèque*, Tom. XXIV. pag. 234.

tie des Ecrivains ſacrés, mais principalement des meilleurs Auteurs Grecs & Romains; pour l'Uſage de notre Jeuneſſe Angloiſe, & pour les Ecoles publiques & particulières. In 12. Cet Ouvrage eſt diviſé en neuf Sections, dont chacune tend à inſpirer de l'Amour pour quelque Vertu, ou à donner de l'horreur pour quelque Vice : la prémière traite de l'Amour de la Patrie; la ſeconde, de l'ingratitude qu'on a eue pour ceux qui ſe ſont diſtingués par cet Amour, &c.

An Univerſal Hiſtory of Arts and Sciences, &c. C'eſt-à-dire : *Hiſtoire générale des Arts & des Sciences: contenant la définition & la Deſcription de toutes les Sciences, divines & humaines; l'Origine & le progrès de toutes les Religions ou Sectes; l'hiſtoire de tous les Ordres, tant Religieux que Militaires; le Gouvernement de tous les Païs, Eccléſiaſtique, Militaire, & Civil; les différens Syſtêmes des Philoſophes, tant Anciens que Modernes; & ceux des plus fameux Aſtronomes; & de tous les Arts Libéraux ou Mécaniques*, &c. *Ouvrage utile à toute ſorte de perſonnes, de quelques rangs ou de quelque condition qu'elles ſoient. Le tout tiré des meilleurs Auteurs dans toutes ſortes de Langues, & digéré d'une manière plus courte & plus facile que celle qu'on a ſuivie jusqu'ici dans les Ouvrages de cette eſpèce (deſorte que chaque ſujet ſera un Traité complet d'un Art ou d'une Science), & diſpoſé ſelon l'Ordre Alphabétique. Par le Chevalier* Dennis Coetlogon, *Chevalier de St. Lazare, Docteur en Médecine, & Membre de l'Académie Royale d'Angers.* Cet Ouvrage ſera un Volume in Folio d'environ 250 feuilles : cependant on le publie toutes les ſemaines par Brochures, dont chacune, qui contient trois feuilles, ſe vend ſix ſous brochée en papier bleu.

On

On travaille à une nouvelle Edition du *Dictionnaire des Arts & des Sciences*, de feu Mr. *Chambers*, 2 Voll. in Folio.

Mr. *Martyn*, Membre de la Société Royale, & Professeur en Botanique dans l'Université de Cambridge, travaille à nous donner *The Philosophical History and Memoirs*, &c. C'est-à-dire: *l'Histoire Philosophique & les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris: ou Abregé de tous les Mémoires touchant la Philosophie naturelle, qui ont été publiés par les Membres de cette illustre Société. Contenant plusieurs Observations remarquables sur la Nature & les propriétés de l'Air, des Vents, des Pluyes, des Tremblemens de Terre, du Tonnerre, des Eclairs, du Flux & du Reflux de la Mer, de l'Aimant, de l'Aiguille aimantée, &c. Les progrès & les découvertes qu'on a faites dans l'Optique, la Mécanique, l'Hydrostatique, l'Hydraulique, la Géographie, & la Navigation. Avec plusieurs Observations curieuses sur l'Histoire Naturelle, & l'Anatomie des Animaux.* In 8. Cet Ouvrage se distribue par Brochures, & tous les samedis on en donne une de cinq demi-feuilles avec les figures, pour le prix de six sous.

The Expedition of Cyrus, &c. C'est-à-dire: *l'Expédition de Cyrus, traduite de* Xénophon, *avec des Remarques Critiques & Historiques. Par* Edward Spelman *Ecuyer*. In 8. 2 Voll.

Une Société de Gens de Lettres travaille à un *Supplément* au *Dictionaire des Arts & des Sciences* du Dr. *Harris*, intitulé *Lexicon Technicum*, où l'on donnera un grand nombre de termes, qui ne se trouvent point dans celui de Chambers. Ce Supplément se publie par Brochures de sept feuilles, qui paroissent tous les quinze jours, & se ven-

vendent un Chelin chacune. L'Ouvrage entier contiendra environ trente Brochures.

Un Gentilhomme Anglois, qui entend l'Espagnol à fond, nous a donné les Vies des Peintres & des Statuaires qui se sont rendus célèbres en Espagne : *Las Vidas de los Peintores y Estatuarios eminentes Españoles. Que consus heroycas Obras han illustrado la Nacion: y de aquellos Estrangeros illustres, que han concurrido en estas Provincias, y las han enriquecido, con sus eminentes Obras. Por Don* Antonio Palomino Velasco, *Pintor de Camara de Sa Magestad Felipe quinto.* On donne ici la Vie de 227 Peintres ou Statuaires, dont la plupart sont Espagnols, les autres étoient Etrangers, mais habitués en Espagne ; on les a distingués dans une Table, aussi bien que les Espagnols qui ont étudié en Italie.

Mr. *Mallet*, qui nous a donné la Vie du Chancelier *Bacon* (*a*), se propose de faire imprimer par Souscription l'Histoire des efforts qu'on fit sous *Charles* II. pour exclurre le Duc d'York de la Succession à la Couronne : *The History of the Exclusion-Bill against* James *Duke of York.* Cet Ouvrage sera un gros Volume in 4, & le prix de la Souscription sera pour le petit papier une Guinée, & pour le grand papier une Guinée & demie ; dont on payera pour le petit papier une demi-Guinée en souscrivant, & pour le grand une Guinée, & le reste en recevant un Exemplaire complet.

Mr. *Foster* a fait imprimer le Sermon qu'il prêcha à l'occasion de la Mort du Savant Mr. *Thomas Emlyn*, le 16 d'Aout 1741. *A Sermon, occasion'd by the Death of the Reverend and learned Mr.* Thomas

(*a*) Voyez Tom. XXIV. pag. 481.

mas Emlyn. *Preach'd at Barbican on Sunday the 16 of August*, 1741. In 8.

Mr. *Simpson* qui nous donna il y a un an quelques Dissertations Mathématiques, vient de publier un Traité des Rentes Viagères & des Survivances : *The Doctrine of Annuities and Reversions*, &c. C'est-à-dire: *La Doctrine des Rentes Viagères & des Survivances, déduite de Principes généraux & évidens*, &c. In 8. La netteté & la précision qui règnent dans ce Traité font qu'il est très estimé.

Un Anonyme a publié une Brochure contre le franc Arbitre & la Prédestination. *The Controversy concerning Free-Will and Predestination, set in a due light, and brought to a short Issue*, &c. C'est-à-dire: *La Dispute touchant la Liberté des Actions humaines & la Prédestination mise dans tout son jour, & terminée en peu de mots. Dans une Lettre à un Ami. Seconde Edition. Recommandée à Mr.* Withfield *& à ses Disciples.* In 8. L'Auteur nous apprend que ce petit Ouvrage fut imprimé il y a 13 ans, & eut tout l'effet qu'il pouvoit espérer, ayant fait regarder avec horreur la Doctrine de la Prédestination ; mais qu'étant informé que Mr. *Withfield* l'avoit adoptée, & craignant que plusieurs personnes qui le regardent comme un Oracle, ne se laissassent séduire par ses discours, il a cru devoir le faire réimprimer comme un Antidote contre une Doctrine qui rend Dieu partial, arbitraire, cruel, injuste, &c.

DE LA HAYE.

Pierre de Hondt vient de publier, *Nummophylacium* Reginæ Christinæ, *quod comprehendit Numismata ærea Imperatorum Romanorum Latina, Græca, atque in Coloniis cusa, quondam a* Petro Santes Bartolo, *summo artificio, summaque Fide* Tabu-

Tabulis æneis LXIII *incisa; nunc primum prodeunt cum Commentario* Sig. Havercampii, *Fol. Latinè & Gallicè.* Ce bel Ouvrage contient les Médailles les plus rares en Bronze des Empereurs Romains, tant de la prémière, que de la seconde & troisième grandeur, que *Christine*, Reine de Suède, avoit autrefois fait rassembler avec beaucoup de soin & de dépense. Plusieurs d'entre elles n'ont jamais paru dans le Public, & sont encore absolument inconnues aux Antiquaires. Elles ont été gravées d'après les Originaux avec une délicatesse, & une exactitude admirable, par *Pietro Santes Bartolo*, l'un des plus habiles Graveurs des Monumens Antiques. Pour rendre ces Médailles d'un usage plus facile & plus universel elles y sont accompagnées non seulement d'un Commentaire Latin de Mr. *Sigebert Havercamp* (dont l'érudition & le savoir en ce genre d'étude sont suffisamment connus par les Ouvrages qu'il a déja mis au jour), mais même d'une *Traduction Françoise* de ce Commentaire la plus exacte qu'il a été possible.

Le même Libraire a imprimé les *Remarques Historiques, Critiques, & Philologiques* sur le *Nouveau Testament*, par Mr. *De Beausobre*, *le* Père, avec la Vie de l'Auteur, 2 voll. 4. Cet Ouvrage, qui est tout-à-fait différent de la Traduction Françoise du Nouveau Testament, avec les Remarques de Mr. de *Beausobre* & *Lenfant*, en fait proprement la suite ou le Supplément.

Il a aussi achevé l'impression du second Volume de l'Attaque & de la Défence des Places par le Maréchal de *Vauban*, contenant un Traité Pratique des Mines, par le même Auteur, & un Traité de l'Art de la Guerre, par un Officier de distinc-

distinction, 4. avec des Figures, & une Table générale pour les deux Volumes.

Adrien Moetjens débite une troisième Edition des *Intérêts présens & Prétensions des Puissances de l'Europe, fondés sur les Traités & sur les Preuves de leurs Droits particuliers, par Mr.* Rousset, *Membre des Académies de St. Petersbourg & de Berlin*, 3 voll. in 4. Le second Volume de cette Edition est augmenté des preuves des Prétensions du Roi de *Prusse*, sur divers Duchés & Seigneuries de la Basse *Silésie*, avec les Réponses de la Cour de Vienne aux preuves de celles de Berlin. Le troisième est aussi augmenté de six Traités. 1. Celui de Commerce de la Russie & la Grande Bretagne du 2 Décembre 1734. 2. Le renouvellement de celui d'Amitié & d'Alliance entre la Suède & la Russie de 1735. 3. Le grand Traité Définitif de Vienne entre l'Empereur & la France, l'Espagne, les deux Siciles, &c. 1738. 4. Celui de Commerce entre la France & les Etats Généraux 1739. 5. Celui d'Alliance entre la Porte & la Suède 1739. 6. Enfin celui de Commerce entre la Porte & le Roi des deux Siciles 1740. Le Libraire a fait *à part* un *Supplément de toutes ces Additions*, que ceux qui ont la prémière ou seconde Edition peuvent joindre à celui qu'il a publié lors de la seconde Edition.

D'AMSTERDAM.

Wetstein avertit le Public, qu'en publiant cette Partie de la *Bibliothèque Raisonnée*, il donne en même tems la Table générale des Matières, avec la Table de tous les Articles des XXV prémiers Tomes de ce Journal. On a rangé ces Articles en différentes Classes, suivant les Sciences auxquelles ils appartiennent. Il n'y a pas lieu de douter que ces deux Tables ne soient d'un grand secours au Lecteur,

teur, & ne rendent ces prémiers Volumes d'un ufage d'autant plus commode qu'on verra d'un coup d'œil tout ce qu'ils contiennent.

Le même Libraire a publié le Tome V de l'*Histoire Romaine* de Mr. ROLLIN, enrichi du Portrait de l'Auteur. Il donnera dans peu une nouvelle Edition du *Paméla*, bien plus correcte que celle qui a paru à Londres. On trouve chez lui la Défence que le Père *le Courayer* a donnée à imprimer, de fa Traduction & de fes Notes fur l'*Hiftoire du Concile de Trente*. Voici le Titre de cet Ouvrage: *Défence de la nouvelle Traduction de l'Hiftoire du Concile de Trente, contre les Cenfures de quelques Prélats & de quelques Théologiens. Par* Pierre François le Courayer, *Docteur en Théologie de l'Univerfité d'Oxford, &c.*

Pour remplir le Plan que le Libraire a propofé, de donner dans chaque Volume de ce Journal un Article de *Nouvelles Académiques*, il commence dès à préfent à communiquer une partie de ce qu'il a reçu, avec promeffe d'augmenter ces *Nouvelles* dans les Volumes fuivans, de quelques autres matériaux qu'on lui a remis, & de tout ce qu'on lui fait efpérer de plus curieux & de plus important. Pour ne pas trop groffir ce Volume, il s'eft contenté de donner la Lifte des Profeffeurs de Leipfic & de Wittenberg, fe réfervant de communiquer les autres dans les Volumes fuivans, jusqu'à ce qu'on ait parcouru toutes les plus fameufes Univerfités de l'Europe. Quand on aura une fois rempli ce Plan, on aura foin d'informer le Public de tous les changemens qui pourront furvenir dans chacune de ces Univerfités. Lorsqu'un Profeffeur viendra à mourir, on fera enforte de donner fon Eloge hiftorique; &, s'il

eft

est connu dans la République des Lettres par quelques Ouvrages, on ne manquera pas de les indiquer: c'est pour se conformer à ce Plan, qu'on rapporte ci-dessous quelques particularités qui concernent Mrs. *George Philippe Oléarius* & *Urbin Godefroi Siber*. Cette partie des *Nouvelles Académiques* pourra être d'un grand secours à ceux qui écriront dans la suite l'Histoire des Savans. Le Libraire a reçu une Liste fort ample de Thèses soutenues & publiées dans plusieurs Universités; mais il n'a pas ôse l'insérer dans ce Journal avant que d'avoir sondé le gout du Public. On en trouvera cependant ici quelques-unes; & si on remarque que cela fasse plaisir au Lecteur, on en insérera un plus grand nombre, sur-tout celles qui paroitront les plus curieuses. Le Public peut se flatter que ces *Nouvelles Académiques* deviendront plus intéressantes à mesure que le Libraire augmentera le nombre de ses Correspondans.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES ACADEMIQUES.

LEIPSIC.

Liste des Professeurs Ordinaires de l'Université de Leipsic.

LES PROFESSEURS EN THEOLOGIE, SONT:
Messieurs

Chrétien Frédéric Boerner, prémier Professeur.
Henri Klausing.
Salomon Deyling, Surintendant de la Ville.
Romanus Teller, Prédicateur de l'Eglise de St. Pierre.

Jean

Jean Chrétien Hebenstreit, Professeur pour l'Hébreu, & Docteur en Théologie.

LES PROFESSEURS EN DROIT, SONT:

Messieurs

Charles Otto Rechenberg, Doyen de sa Faculté. Il donne ses Leçons sur les Décrétales.

Jean Florens Rivinus, Professeur du Côde.

Frédéric Aléxandre Kunhold enseigne les Pandect.

Ferdinand-Auguste Hommel, Professeur des Instituts de Justinien.

Jean Godefroy Bauer donne ses Leçons sur la signification des mots, les règles du Droit, &c.

LES PROFESSEURS EN MEDECINE, SONT:

Messieurs

Augustin-Frédéric Walther, Doyen de sa Faculté. Il enseigne la Thérapeutique.

Jean-Zacharie Plattner enseigne la Pathologie.

Jean-Ernest Hebenstreit, Professeur en Anatomie & Chirurgie.

Samuel-Théodore Quelmalz, Professeur en Physiologie.

Les PROFESSEURS de la Faculté des ARTS, sont:

Messieurs

Chrétien-Auguste Hausen, Professeur de Mathém.

Frédéric Menz enseigne la Physique.

Jean-Erard Kapp donne ses Leçons sur l'Eloq.

Auguste-Frédéric Muller enseigne la Logique.

Chrétien-Gottlieb Joecher, Docteur en Théologie & Professeur en Histoire, est à présent Recteur Magnifique de l'Université.

Jean-Christofle Gottsched, Professeur en Logique & Métaphysique.

George-Frédéric Richter, qui enseigne la Morale & la Politique, est à présent Doyen de sa Faculté.

Jean-Frédéric Christ, Professeur en Poësie (*a*).

L'Uni-

(*a*) On donnera dans la suite la Liste des autres Professeurs Extraordinaires.

L'Université de Leipsic a perdu cette année 1741 deux de ses Membres. Le 3 de Février est mort Mr. *George-Philippe Oléarius*, Docteur en Théologie, & Professeur en Langues Greque & Latine. Il étoit Fils de Mr. *Jean Oléarius*, Docteur & Professeur en Théologie, & Frère du célèbre *Godefroi Oléarius*. Sa place n'est pas encore remplie.

Le 15 de Juin est mort Mr. *Urbin-Godefroi Siber*, Docteur en Théologie, Professeur des Antiquités Ecclésiastiques, & Pasteur de l'Eglise de St. Thomas. Il étoit né le 12 de Décembre 1669 à *Schandau*, petite Ville de Misnie, proche de l'Elbe vers les confins de Bohême. Il étoit fort versé dans les Antiquités Ecclésiastiques. Il a publié plusieurs Pièces & Dissertations curieuses, qui roulent sur ce sujet, & dans lesquelles on remarque sa profonde érudition. Il a fait aussi imprimer les Sentences de *Sixte*, sous le nom de *Sixte II Pape & Martyr*, avec un Commentaire de sa façon. Les Bollandistes ont critiqué Mr. *Siber* dans le Tom. II du mois d'Aout des *Acta Sanctorum* p. 137. Voyez la Vie & les Ecrits de Mr. *Siber* dans le *Programme funèbre*, publié sous le nom du Recteur de l'Université de Leipsic, par Mr. *Kapp*, Professeur d'Eloquence, & imprimé *in fol.* chez Langenheim. Mr. *Siber* a laissé à ses Héritiers une belle Bibliothèque qui sera vendue publiquement au mois de Février de l'année 1742.

WITTENBERG.

Liste des Professeurs de Wittenberg.

PROFESSEURS EN THEOLOGIE.

Messieurs

Christofle-Henri Zeibich.
Jean-Gaspard Haferung.
Charles Gottlob Hofmann.
Chrétien-Fréderic Bauer.

PROFESSEURS EN DROIT.

Messieurs *Augustin a Leyser.*
Gebhard Christofle Bastenelller.
Godefroi-Louis Mencke.
Christofle Louis Crell.
André Horens Rivinus.
Chrétien Hanaccius.

PROFESSEURS EN MEDECINE.

Messieurs *Abraham Vater.*
Chrétien Godefroi Stentzel.
La troisième Chaire est vacante.

PROFESSEURS EN PHILOSOPHIE, &c.

Messieurs
Jean-Guillaume Berger, Professeur en Eloquence.
George-Guillaume Kirchmaier , Professeur en Langue Greque.
Ernest Chrétien Schroeder, Professeur en Logique & Métaphysique.
Martin Hassen, Professeur en Morale & Politique.
Jean-Frédéric Weidler , Professeur des Mathématiques Supérieures.
Jean Matthias Hasius, Professeur des Mathématiques inférieures.
Charles Gottlob Sperbach, Professeur pour l'Hébr.
Jean-Henri Martius, Professeur en Poësie.
George-Matthias Bose, Professeur en Physique.

On dit que Mr. *Ritter* succédera à feu Mr. *le* Docteur *Hofmann*, Professeur en Histoire.

A L T O R F.

Mr. *Schwarz*, Professeur en Eloquence, qui a soutenu en 1740 trois Thèses de l'Origine de l'Imprimerie sous le titre de *Primaria quædam documenta de origine Typographiæ*, a prononcé le 13 de Février un Panégyrique à la louange de l'Empereur *Charles* VI. Il est imprimé sous ce titre: *Panegyricus Divo Carolo VI Augustissimo, Gloriosissimo Re-*

Romanorum Imperatori, Germaniæ, Hispaniæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Sclavoniæ Regi, Archi-Duci Auſtriæ, ac reliqua, ex decreto per illustris Senatûs Norimbergenſis XIII Febr. A. S. R. CIƆ IƆ CC XXXXI *Norimbergæ in majori atrio curiæ inter parentales cæremonias ſupremi honoris teſtandi cauſſâ demiſſiſſimi animi pietate dictus a* Chriſtiano Gottlieb Schwarzio *Com. Pal. Cæſ. & in Acad. Altorf. Prof. Publ.* C'eſt un *in folio* de dix-ſept feuilles, avec deux Odes.

COPPENHAGEN.

Mr. *George Detharding*, Doyen du Collège Royal des Médecins & de ſa Faculté, a publié le 1 de Juin, par ordre du Roi, une Invitation aux amateurs de Phyſique & de Médecine, pour lui communiquer des obſervations Phyſiques, des Hiſtoires de maladies & autres découvertes, touchant l'Hiſtoire naturelle.

JENE.

Le 23 de Sept. Mr. *Gotthilf Fridemann Loeber* a ſoutenu une Thèſe *de Burggraviis Orlamundanis, quæ varia ad Comitum Orlamundanorum hiſtoriam pertinentia explanat.* C'eſt un *in* 4. d'un Alphabet & huit feuilles.

Mr. *Jean-Erneſt Schubert*, Maitre en Philoſophie & Adjoint de la Faculté Philoſophique, a publié une Pièce ſous ce titre: *De obligatione Plenipotentiarii erga Principem & Rempublicam.* C'eſt un *in* 4 de cinq feuilles.

TUBINGEN.

Mr. *Chrétien Eberard Weisman*, Profeſſeur en Théologie, a ſoutenu au mois de Mars 1741 une Thèſe ſous ce titre: *Notæ Courayerii & Calixti in Concilii Tridentini Canones præcipuos uberius illuſtratæ.* C'eſt un *in* 4 de douze feuilles.

TABLE DES MATIERES.

A.

C.

P.

R.

S.

FIN DE LA TABLE.



